Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16369 – 7,50 F — SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ L'ombre de Vichy sur la Ville de Paris

Les descendants des héritiers d'un immeuble du domaine privé de la capitale contestent ses conditions d'appropriation sous l'Occupation. p. 10

■ Claude Allègre calme le jeu

L'annonce d'une table ronde sur leur formation et leur remplacement a fait tomber la colère des enseignants contre leur ministre. p. 11, 34 et 36

■ L'Ecosse aura son Parlement

Le référendum organisé par Tony Blair a approuvé la création d'une assemblée autonome dotée de compétences fiscales. p. 4 et notre éditorial p. 16

■ Henri Sannier remplacé

M. Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, a nommé Patrick Visonneau à la tête de la rédaction de France 3. p. 36

■ Dernière course pour Carl Lewis



Le sprinteur et sauteur en longueur américain mettra fin, samedi 13 septembre, à une carrière riche de dix-sept titres mondiaux. p. 22

■ Le franc monte

A 3,3610 francs pour 1 deutschemark, vendredi 12 septembre dans la matinée, le franc atteint son cours le plus haut depuis juin 1993. p. 17

■ Paris soutient le président algérien

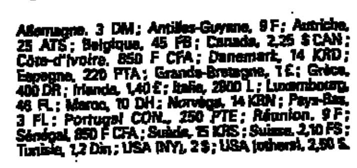
M. Védrine, ministre des affaires étrangères, a dénoncé, jeudi 11 septembre, *« les islamistes opposés à tout compromis »* avec le pouvoir algérien. p. 36 et un point de vue p. 15

■ La popularité de Lionel Jospin

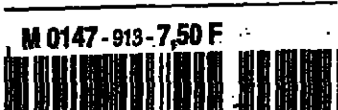
Les opinions favorables à l'action du premier ministre continuent de monter dans les sondages. p. 6

■ Bernard Morrot quitte « France-Soir »

Les journalistes du quotidien se sont mis en grève, en solidarité avec le directeur de la rédaction, qui a démissionné. p. 33



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 913 - 7,50 F

Les Etats-Unis pressent Israël de changer sa politique envers les Palestiniens

Madeleine Albright annonce une reprise des contacts pour relancer le processus de paix

MADELEINE ALBRIGHT, secrétaire d'Etat américain, a annoncé, vendredi 12 septembre, la reprise prochaine des contacts entre Israéliens et Palestiniens sous les auspices des États-Unis, pour relancer le processus de paix. Jeudi, elle avait demandé au gouvernement de Benyamin Nétanyahou de changer de politique, après avoir invité Yasser Arafat à lutter contre le terrorisme.

Mme Albright a notamment pressé le premier ministre de mettre un terme à l'expansion *« provocatrice »* des colonies juives et aux destructions de maisons en Cisjordanie et à Gaza. De tels actes, a jugé Mme Albright, *« semblent vouloir préjuger du résultat des négociations et ils minent la confiance des Palestiniens dans les intentions d'Israël »*. Le gouvernement israélien a opposé une sèche fin de non-recevoir aux demandes américaines. Le porte-parole de M. Nétanyahou a indiqué qu'Israël *« ne gèlera pas la colonisation parce qu'on ne gèle pas la vie »*.

Avant de poursuivre cette première tournée au Proche-Orient en se rendant en Syrie, au Liban, en Arabie Saoudite et en Egypte, Mme Albright a dressé un bilan contrasté de son séjour en Israël et dans les territoires. Le secrétaire d'Etat américain a admis qu'elle n'avait pas encore trouvé *« la meilleure méthode pour remettre le processus de paix sur les rails »*, ce qui *« nécessitera encore énormément de travail »*.

Devant les élèves d'une école de la ville palestinienne autonome de Ramallah, vendredi 12 septembre, le chef de la diplomatie américaine a ajouté, à propos de ses entretiens avec M. Arafat et M. Nétanyahou : *« J'espère qu'il y aura certains résultats, mais je ne suis pas sûre qu'un voyage soit suffisant. Je ne suis pas sûre qu'un voyage fera vraiment la différence. »*

A Montpellier, à l'occasion des journées parlementaires socialistes, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, s'en est pris jeudi au premier ministre israélien en estimant que sa politique à l'égard des Palestiniens était *« catastrophique »* et que le processus de paix israélo-arabe lancé avec les accords d'Oslo en 1993 était *« cassé »*.

Le ministre israélien des affaires étrangères, David Levy, lui a aussitôt répliqué en jugeant ses propos *« inacceptables »*.

Lire pages 2 et 35



From Elton to Diana

REUTERS/MAXPPP

AVEC 250 000 EXEMPLAIRES mis en vente samedi 13 septembre et 1,5 million de pré-commandes, la chanson-hommage d'Elton John à son amie Diana Spencer devrait battre les records de vente. Adaptation de *Candle in the wind*, écrite en 1973 à la mémoire de Marylin Monroe, *Candle in the wind 1997* avait été interprétée par le chanteur dans l'abbaye de Westminster lors des obsèques de Diana. Les bénéfices, estimés à près de 100 millions de francs, iront au Fonds Diana Spencer, créé pour financer les organisations caritatives que soutenait la princesse.

Lire page 29

Abidjan « déguerpit » Washington, son plus vieux bidonville

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Dans un mois, il ne restera rien du plus vieux bidonville d'Abidjan. Washington est né après la deuxième guerre mondiale, lorsque des combattants africains démobilisés s'y sont installés. Certains disent que, dans l'euphorie de la victoire, on a baptisé le quartier en hommage aux Etats-Unis.

A l'époque, il a fallu défricher le flanc du plateau de Cocody. Aujourd'hui, les baraques en bois sont coincées entre les bretelles d'autoroute. Menacées par les glissements de terrain, fréquents lors de la saison des pluies, les cahutes abritent – au tarif moyen de 5 000 francs CFA (50 francs français) la pièce par mois – une population cosmopolite de Guinéens, Burkinabés, Maliens et Ivoiriens. Les enfants jouent dans les détritus. Dans certaines cours, des ateliers sont installés.

Situé en plein cœur de Cocody, quartier chic d'Abidjan, Washington a mauvaise réputation. L'an dernier, une descente de police a fait une demi-douzaine de morts chez les « bandits burkinabés », qui n'ont, de toute façon, pas eu le temps de présenter leur défense. Depuis le début des années 90, les autorités veulent « déguerpir » Washington. Le verbe, devenu transitif sur les bords du golfe de Guinée, évoque une expulsion sans indemnité ni relogement, des visions de bulldozers rasant les habitations et détruisant le maigre mobilier.

Après avoir été maintes fois annoncé, le « déguerpissement » de Washington s'est transformé en déménagement, sous la pression de la population et parce que la Côte-d'Ivoire tente peu à peu de se doter d'une politique sociale. A l'autre bout de la ville, aux confins de l'immense faubourg d'Adjamé, deux mille ouvriers s'affairent à construire 818 logements en six semaines sur le site de Biabou. Le cahier des charges est simple : un abri par famille pour un prix de revient de 1,5 million de francs CFA. Des cahutes en parpaings, couvertes de tôle, alimentées en eau et en électricité, s'étendent à perte de vue. Chaque famille aura droit à une chambre-salon de 18 mètres carrés, à une cuisine de 3 mètres carrés et à des sanitaires partagés à deux ou six familles, selon les lots. Les relogés bénéficieront d'un prêt sans apport initial et leur budget logement (remboursement, eau et électricité) devrait s'élever à environ 15 000 francs CFA par mois.

C'est énorme dans un pays où le smic est de 35 000 francs CFA. Si l'on ajoute le transport (600 francs CFA pour un aller et retour au centre-ville, à une quinzaine de kilomètres), il ne restera rien pour manger. C'est la première doléance des habitants de Washington, celle des chanceux qui ont été relogés.

Les autres assistent, impuissants, au départ de leurs voisins. Ils n'ont pas été recensés, ou bien leur dossier n'a pas été pris en compte par la chefferie du bidonville, dirigée par un vieil autocrate à l'air miséreux, entouré de quadragénaires munis de téléphones cellulaires. Certains habitants affirment qu'il leur aurait fallu verser un pot-de-vin pour bénéficier d'un lot à Biabou. Ceux qui n'ont pas su se débrouiller chargent leurs affaires dans de vieux taxis, en espérant trouver un abri dans les nouveaux « quartiers-baraques » qui s'étendent chaque jour un peu plus aux confins d'Abidjan. Ils espèrent attendre cinquante ans, comme à Washington, un nouveau « déguerpissement ».

Thomas Sotinel

De l'oxygène pour l'Ile-de-France

L'ÎLE-DE-FRANCE étouffe sous le poids des voitures. Malgré les discours officiels, qui prônent depuis longtemps la *« priorité pour les transports en commun »*, l'automobile reste reine, et les transports publics ne cessent de perdre des clients. L'engorgement du réseau routier devient insupportable. Le gouvernement semble, cette fois, décidé à rechercher des solutions pour éviter l'asphyxie : des rocades en sites propres, et en banlieue, prendraient enfin le pas sur les infrastructures lourdes dans Paris *intra-muros*, comme Eole et Météor. La réalisation simultanée de ces deux lignes souterraines par la SNCF et la RATP est aujourd'hui considérée, par les élus et les experts, comme une grave *« erreur »*.

Lire page 12

Le Japon d'Hashimoto, moins gris, plus fragile

LE PREMIER MINISTRE Ruytaro Hashimoto, qui a formé, jeudi 11 septembre, un nouveau cabinet et sera reconduit dans ses fonctions par le Parlement avant la fin de septembre, est-il en train de faire mentir des « vérités » dont l'Occident se berce à propos du Japon : absence de leadership et « grisaille » de ses politiciens ? Le sens de l'occasion, un zeste de chance et une bonne dose de détermination ont fait de M. Hashimoto, qui a accédé au pouvoir en janvier 1996, un premier ministre japonais dont la figure tranche avec celle de ses prédécesseurs en termes d'image et d'efficacité.

Mais deux faits le placent dans une situation inconfortable : le tollé que suscite sa capitulation devant les pressions des « barons » du Parti libéral démocrate (PLD), auquel il appartient, pour faire entrer dans son cabinet un politicien condamné dans une affaire, certes ancienne, mais retentissante (le scandale Lockheed en 1972) et la forte baisse du taux de croissance qui a provoqué une chute des cours de la Bourse. M. Hashimoto saura-t-il, dans une crise qu'il a partiellement ouverte, demeurer ce dirigeant réformiste dont il avait donné l'image ?

Pour la première fois depuis plusieurs années, le Japon avait un chef de l'exécutif qui entendait gouverner, c'est-à-dire prendre des décisions, parfois amoindries dans leurs effets par d'inévitables compromis, mais qui, du moins, faisait preuve de constance dans ses objectifs. Depuis Kakuei Tanaka au début des années 70, le « bulldozer électronique », emporté par les scandales mais demeuré le « shogun de l'ombre » de la politique jusqu'en 1985 et Yasuhiro Nakasone, les premiers ministres nippons ont été depuis dix ans des figures falotes : du frêle Takeshita au fringant mais pâle Hosokawa en passant par le socialiste Murayama, digne mais sans grand pouvoir.

Philippe Pons

Lire la suite page 16 et nos informations page 17

Exilé, banquier, ambassadeur



FELIX ROHATYN

SES PARENTS, un juif polonais et une Autrichienne, s'étaient réfugiés, avant-guerre, à Orléans. Felix Rohatyn, étoile de la banque new-yorkaise, revient en France comme ambassadeur des Etats-Unis. Le violoniste Isaac Stern dit de lui : *« Il est si intelligent que même les Français vont l'écouter. »*

Lire page 14

ISRAËL Au deuxième jour de sa visite au Proche-Orient, jeudi 11 septembre, le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, a demandé au gouvernement israélien de mettre un terme à la politique de colonisation des territoires palestiniens occupés et autonomes. Le gouvernement israélien a répliqué en précisant qu'Israël *« ne gèlera pas la colonisation parce qu'on ne gèle pas la vie »*. ● DEVANT LES PARLEMENTAIRES socialistes réunis à Montpellier, jeudi, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a vivement critiqué la politique, qu'il juge *« catastrophique »*, de Benyamin Nétanyahou et ajouté que le processus de paix est actuellement *« cassé »*. ● Mme ALBRIGHT poursuit sa tournée au *Proche-Orient en Syrie, au Liban, en Arabie saoudite et en Egypte, alors que le mécontentement arabe contre Washington est utilisé par l'Iran pour reprendre pied dans la région.*

Mme Albright invite M. Nétanyahou à changer de politique

Après avoir exhorté Yasser Arafat à lutter impérativement contre le terrorisme, le secrétaire d'Etat américain a demandé au gouvernement israélien de mettre un terme à sa politique de colonisation et de respecter les accords signés

JÉRUSALEM
de notre correspondant

De l'art de retourner une situation avec quelques phrases justes et bien senties. En appelant, jeudi soir 11 septembre, le gouvernement de Benyamin Nétanyahou *« à s'abstenir de mesures unilatérales, notamment ce que les Palestiniens considèrent comme l'expansion provocatrice des colonies, les appropriations de terres, les destructions de maisons et les confiscations de cartes d'identité »* des habitants arabes de Jérusalem-Est, Madeleine Albright a peut-être sauvé, sinon le processus de paix, du moins sa première mission en « Terre sainte ».

Incidemment, elle a aussi révélé au reste du monde, franchement, *publiquement* et *fermement*, à quel point l'administration Clinton était excédée par la politique des nationalistes au pouvoir en Israël.

Le secrétaire d'Etat, et ce fut son habileté, avait prévenu ses hôtes israéliens dès avant son arrivée à Jérusalem, qu'elle souhaitait s'adresser à l'opinion publique au cours de sa visiste. Au vu des premières heures assez « pro-israéliennes » de son séjour, M. Nétanyahou n'y avait pas vu motif d'inquiétude et avait indiqué au chef de la diplomatie américaine qu'elle était libre de faire ce qu'elle voulait en Israël. La douche fut glacée ; elle donne une idée de ce que Mme Albright a pu dire à ses hôtes dans le secret des salons du gouvernement. Dans les minutes qui ont suivi le discours, David Bar-Ilan, le conseiller - porte-parole de M. Nétanyahou, a « *rejeté* » l'appel américain et indiqué qu'Israël *« ne gèlera pas la colonisation parce qu'on ne gèle pas la vie »*.

S'exprimant devant un aréopage de jeunes lycéens surdoués d'une école d'art à Jerusalem, Mme Albright, sachant que son discours était retransmis par la première chaine publique de télévision, s'est adressée, par-dessus la tête du gouvernement, au pays tout entier. L'Amérique, a-t-elle *promis*, sera *« éternellement »* aux côtés d'Israël. Mais *« des actes »* comme ceux cités plus haut *« semblent vouloir préjuger du résultat des négociations et ils minent la confiance des Palestiniens dans les intentions d'Israël »*. Si les mots de Mme Albright sont suivis dans les semaines qui viennent par des actes, à savoir une pression véritable pour que l'actuel pouvoir israélien respecte ce qui a été solennellement conclu par le précédent, il y a quatre ans presque jour pour jour à la Maison Blanche, une épreuve de force entre l'Amérique et son protégé *israélien n'est plus à exclure.*

Pour l'heure, en admettant, jeudi *après-midi aux côtés de Yasser* Arafat, qu'elle n'avait pas trouvé *« la meilleure méthode pour remettre le processus de paix sur les rails »*, ce qui *« nécessitera encore énormément de travail »*, Mme Albright a candidement délivré un constat d'échec personnel sur sa première mission dans la région. Certes, la secrétaire d'Etat devait rencontrer une dernière fois M. Arafat vendredi matin avant son départ pour la Syrie et le Liban, deux pays qui réclament eux aussi la fin de l'occupation israélienne d'une partie de leurs territoires respectifs avant de s'engager sur la voie de la paix.

Mais en dépit des protestations de bonne foi entendues de part et d'autre de l'ancienne « ligne verte » qui séparait naguère Israël des territoires palestiniens conquis, le ton, le climat et l'environnement politique à risque qui prévaut dans la région depuis plus de six mois, ne laissent guère d'espoir immédiat aux défenseurs de la paix.

CONTRASTE « SAISISSANT »

Comme le reconnaissait l'administration américaine en mai après que M. Nétanyahou eut envoyé, deux mois plus tôt, ses bulldozers sur la colline d'Abou Ghneim pour construire une onzième colonie juive – Har Homa – dans la partie arabe annexée de Jérusalem, *« le processus d'Oslo est cassé »*, et Mme Albright n'est pas encore parvenue à le rafistoler.

Ni fleurs ni banderoles de bienvenue. Pour les journalistes américains qui gardaient en mémoire l'accueil populaire qui avait été réservé par Ramallah au président Jacques Chirac il y a dix mois, le contraste avec *la ville indifférente* qui attendait jeudi matin l'émissaire du président Clinton était *« saisissant »*. La perception palestinienne du *« parti pris américain »* en faveur d'Israël est restée forte. Et si, au cours de sa conférence de presse palestinienne, Mme Albright a su parfois trouver les mots justes pour évoquer *« les souffrances »* et les *« frustrations bien compréhensibles »* de ce petit peuple occupé, son discours public sur la sécurité est apparu trop *« calqué sur celui de Nétanyahou »* – selon un ministre de Yasser Arafat – pour modifier la perception populaire.

« Je n'étonnerai personne en vous disant que la sécurité [d'Israël] *a figuré en tête de nos discussions avec le président Arafat aujourd'hui. »* Fidèle à son franc-parler, le secrétaire d'Etat, qui venait de passer plus de deux heures avec le chef de l'Autorité autonome et ses conseillers, a ouvert la conférence palestinienne en répétant ce qu'elle avait dit la veille à Jérusalem-Ouest : il est *« impératif »*, quelle que soit la politique israélienne à son endroit, que le gouvernement autonome de l'OLP *« lutte en coopération avec Israël »*, et *« de manière unilatérale, contre le terrorisme. »* Le chef de la diplomatie américaine a certes salué les efforts déjà *« accomplis en ce sens »* et elle s'est félicitée de *« l'engagement réitéré du président Arafat »* sur le même sujet. Mais, donnant l'impression de douter de la parole palestinienne, Madeleine Albright a ajouté : *« Pour être efficace, la lutte antiterroriste doit être globale, implacable et soutenue. Elle ne peut pas être être menée seulement lorsque c'est commode. Le président Arafat le sait : la lutte anti-terroriste est une affaire qui doit être menée vingt-quatre heures sur vingt-quatre. »*

Pour autant, Mme Albright a aussi déploré *« le coût humain des bouclages* [israéliens], *des restrictions de mouvements imposés aux populations* [depuis cinq semaines, les barrages israéliens interdisent non seulement l'entrée en Israël mais aussi toute circulation entre les villes autonomes et entre les villages], *les confiscations de terres et les destructions de maisons. (...) Vos frustrations sont compréhensibles : cela n'est pas ce que la paix était supposée apporter. »*

« Ces derniers temps n'ont pas été faciles pour vous », a reconnu le secrétaire d'Etat. Pour autant, a-t-elle exhorté, *« ne perdez pas l'espoir, n'abandonnez pas la logique d'Oslo, n'oubliez pas la promesse de paix ! »*. Les Etats-Unis, pour leur part, a-t-elle poursuivi, *« demeurent engagés par le processus d'Oslo et la mise en œuvre des accords intérimaires »*.

LES RÉSOLUTIONS 242 ET 338

Précision capitale pour les Palestiniens, l'émissaire américain a également répété que si l'administration Clinton était favorable à l'idée d'accélérer les négociations sur le statut final des territoires occupés, Jérusalem-Est comprise, elle estime aussi que *« ces négociations doivent être basées sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, incluant le principe* [jusqu'ici rejeté par M. Nétanyahou] *de l'échange de la paix contre des territoires »*.

Au total, même si, à l'issue de cette première étape d'une longue tournée diplomatique, tout laisse à penser qu'elle n'a rien obtenu d'important et de tangible pour améliorer le sort des deux millions et demi de Palestiniens « bouclés » et relancer le processus de paix – *« le fossé entre les Israéliens et nous est toujours aussi large »*, a commenté un ministre de l'Autorité autonome –, Mme Albright devrait avoir réussi à redonner du crédit à la politique américaine dans la région. Ce qui, dans le climat actuel, n'est pas négligeable.

Patrice Claude

Une colonisation juive en extension dans les Territoires

Djenine
Toulkarem
Naplouse
Kalkiliya
CISJORDANIE
Tel-Aviv
Ramallah
Jéricho
JÉRUSALEM
ISRAËL
Bethléem
JORDANIE
Jourdain
Hébron
Mer Morte
10 km

Limites de la municipalité
Centre de Jérusalem
Ligne verte (frontière de 1967)
3 km
ISRAËL
JÉRUSALEM-OUEST
Quartier juif
CISJORDANIE
Colonies juives construites depuis 1967
JÉRUSALEM-EST
Har Homa

2 km
GAZA
ISRAËL
Khan-Younes
Rafah
EGYPTE

■ Colonies juives
○ Villes sous autorité palestinienne

Leah Rabin critique le premier ministre

La veuve d'Itzhak Rabin, Leah Rabin, a déclaré, jeudi 11 septembre sur Radio-Israël, peu avant son entrevue avec le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright : *« Benyamin Nétanyahou fait tout ce qu'il peut contre la paix en humiliant les Palestiniens, alors que les peuples et les dirigeants de la région aspirent à la paix. »* Au sujet de la récente vague d'attentats, elle a déclaré : *« On peut essayer de parvenir aux 100 %* [de précautions contre le terrorisme]. *Cela ne garantit pas 100 % de succès. Si l'on attend d'obtenir le succès total contre le terrorisme, il me semble que la paix sera de plus en plus lointaine. »* Elle a poursuivi en citant son mari assassiné en novembre 1995 : *« Nous ferons la paix comme s'il n'y avait pas de terrorisme. Et nous combattrons le terrorisme comme si nous ne faisions rien pour la paix. »* A l'époque du mandat britannique en Palestine, jusqu'en 1948, *« nous étions aussi terroristes et (...), en dépit de tous les efforts de l'armée britannique, nous avons continué nos activités terroristes. »*

L'argent retenu par Israël en question

Devant Yasser Arafat, le secrétaire d'Etat américain a dénoncé en termes vifs la rétention, par l'administration israélienne, des 400 millions de francs dus à l'Autorité palestinienne au titre des taxes et droits fiscaux prélevés sur les travailleurs palestiniens. *« Il est important*, a-t-elle dit, *de distinguer entre les actions prises par Israël pour sa sécurité et celles qui, comme la rétention des sommes dues, n'ont, autant que je puisse comprendre, rien à voir avec la sécurité. »* Plus tard, à Jérusalem-Ouest, Mme Albright a répété publiquement cette assertion en présence du premier ministre israélien. Celui-ci a cependant refusé de s'engager sur ce point, comme sur les autres. *« Il est trop tôt*, a-t-il dit, *pour juger s'il y a, côté palestinien, le mouvement que nous attendons. »*

Hubert Védrine juge sévèrement les orientations du gouvernement israélien

DEVANT les parlementaires socialistes français réunis à Montpellier, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a jugé très sévèrement, jeudi 11 septembre, la politique du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou.

« C'est une politique catastrophique dans l'immédiat et pour l'avenir, et pour les Palestiniens, et pour Israël, et pour l'ensemble de la région, a-t-il assuré. *Le gouvernement* [israélien] *a porté par une série de mesures politiques, de tracasseries et d'humiliations, dont on ne sait si elles sont improvisées ou si elles sont délibérées, la situation des Palestiniens dans les territoires occupés à un niveau d'exaspération sans précédent. »*

Le ministre des affaires étrangères a ajouté que *« cela redonne du tonus à la ligne terroriste, notamment de Hamas »* et *« sape l'autorité d'Arafat »*. M. Védrine a poursuivi ses critiques en estimant que le processus de paix au Proche-Orient est, pour l'instant, *« cassé »*. *« Il y a une situation de fait avec des reliquats de relations, de négociations ponctuelles entre les autorités syriennes, palestiniennes dans certains cas, mais il n'y a plus de processus de paix, plus de dynamique, plus de perspective »*, a ajouté le ministre.

Dans une déclaration rendue publique jeudi soir par l'ambassade d'Israël à Paris, le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, a fait part de son *« profond étonnement »* et jugé ces propos *« inacceptables »*. M. Lévy s'est étonné que Hubert Védrine n'ait pas fait allusion au terrorisme dont les civils israéliens sont victimes et exprime des doutes sur les intentions d'Israël.

METTRE UN TERME À LA POLÉMIQUE

« A l'heure où le secrétaire d'Etat américain se trouve dans la région et œuvre de concert avec le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne à renouer la coopération sécuritaire et à remettre le processus de paix sur les rails, M. Védrine décide que le processus de paix est mort. Il s'agit là d'une conclusion affligeante à laquelle M. Arafat ne s'associerait pas », a ajouté le ministre israélien, qui a estimé que son homologue avait exprimé *« un fatalisme qui ne peut conduire qu'au désespoir et au blocage »*.

Le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Henri Hadjenberg, a également réagi à ces propos en estimant, à l'issue de l'entretien qu'il venait d'avoir avec le premier ministre, Lionel Jospin, que les propos du ministre français des affaires étrangères manquaient *« d'équilibre »*. *« Je crois qu'aujourd'hui, de la part du gouvernement de la France, nous attendons des positions beaucoup plus équilibrées, beaucoup plus balancées. »*

Alors que Matignon s'est abstenu de tout commentaire, le Quai d'Orsay s'est efforcé de mettre un terme au début de polémique, vendredi matin 12 septembre. Dans l'entourage de M. Védrine, on rappelait que les propos incriminés avaient été tenus dans le contexte particulier des journées parlementaires, où le ministre avait été soumis au feu des questions des élus, dont certains suggéraient une remise en cause des accords qui lient l'Union européenne à Israël.

On indiquait également au ministère que l'intention du ministre n'avait pas été *« de se démarquer des Etats-Unis, ni de gêner Madeleine Albright, mais plutôt de l'aider »*.

L'Iran tente de tirer profit de l'agacement arabe devant la diplomatie américaine

CE N'EST PAS encore une brouille, mais l'agacement est manifeste. Il ne se passe désormais pas une semaine sans que les membres arabes de la coalition mise sur pied par les Etats-Unis en 1990 à l'occasion de la deuxième guerre du Golfe, contre l'Irak, ne témoignent de leur mauvaise humeur vis-à-vis de Washington, accusé de sacrifier les intérêts arabes au profit de son alliance avec Israël.

Parmi ces détracteurs, la Syrie figure à la meilleure place. Depuis le gel des discussions avec l'Etat juif à propos du sort du Golan syrien et, surtout, depuis l'annonce de l'alliance militaire des deux alliés historiques des Etats-Unis que sont Israël et la Turquie, Damas multiplie les avertissements. Le voyage du président syrien Hafez El Assad à Téhéran, le 31 juillet, alors que ses déplacements restent rares, et la réouverture ostensible, quelques semaines auparavant, pour le passage des marchandises, de la frontière syro-irakienne fermée depuis 1979 en sont parmi les plus manifestes.

L'Iran et l'Irak sont en effet les cibles privilégiées de la diplomatie américaine du double endiguement. Certes, la vieille rivalité qui a longtemps opposé Bagdad et Damas relativise la portée de la décision de réouverture de leurs frontieres. Début juillet, le président syrien a d'ailleurs indiqué, dans un entretien publié par le quotidien égyptien *Al Ahram*, que le niveau de coopération entre les deux pays était « suffisant » pour l'instant. En revanche, la Syrie et l'Iran ne cessent de consolider leurs bonnes relations militaires et leurs échanges commerciaux, réaffirmés en juillet à Damas par le Haut Comité syro-iranien.

L'agacement de l'Arabie saoudite s'exprime sur un mode mineur. Le suivisme reproché par les pays arabes à la diplomatie américaine vis-à-vis de la politique adoptée par Benyamin Nétanyahou est renforcé à Ryad par les tensions provoquées par les récents attentats antiaméricains, notamment celui de Khobar, en juin 1996. Les réticences des autorités saoudiennes devant la volonté américaine d'accélérer les enquêtes et de dépêcher sur place ses propres équipes n'ont pas restauré la confiance entre les deux parties. Ryad sait que l'omniprésence américaine alimente les ressentiments de la population et conforte son opposition islamique.

Comme avec la Syrie, l'Iran tente de profiter de ces dissensions pour reprendre pied de l'autre côté du Golfe persique. Rétablissement de liaisons aériennes régulières, échanges diplomatiques, présence iranienne à la Foire commerciale de Djeddah : les relations entre l'Arabie saoudite et l'Iran vont bon train en dépit des réticences historiques et religieuses qui existent entre les deux pays, surtout depuis la révolution iranienne de 1979, et malgré la dépendance du royaume vis-à-vis des Etats-Unis,

L'élection de Mohammad Khatami à la présidence iranienne n'a pas inversé le mouvement impulsé par son prédécesseur, Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani. Bien au contraire. *« Notre première priorité est d'engager un dialogue sincère avec les monarchies du Golfe persique pour parvenir à des accords de sécurité sans présence de forces étrangères »*, a rappelé la semaine dernière le ministre de la défense iranien, Ali Chamkhani.

UN ATOUT CONJONCTUREL

Dans son jeu, la diplomatie iranienne dispose d'un atout conjoncturel de poids : la tenue, prévue en décembre à Téhéran, du très œcuménique sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui risque de concurrencer sérieusement la conférence économique de Doha, en novembre au Qatar, censée accompagner, après celles de Casablanca, d'Amman et du Caire, les avancées du processus de paix israélo-arabe. Dans cette perspective, le ministre des affaires étrangères iranien va accomplir prochainement une vaste tournée régionale pour contrebalancer celle de Mme Albright. Lundi 8 septembre, Kamal Kharazi a d'ailleurs déclaré que son pays était *« prêt à engager un dialogue sérieux avec ses voisins arabes afin d'en faire une zone sans armes de destruction massive et garantir la paix et la stabilité »*.

L'Arabie saoudite a déjà fait part de son intention de ne pas se rendre à Doha, ce qui risque d'entraîner à sa suite un bon nombre de pays du Golfe. De son côté, l'Iran a ostensiblement invité le roi Fahd, souvent représenté, par le passé, de la pire manière par la propagande révolutionnaire iranienne, au sommet de l'OCI. Doha contre Téhéran : au cours des prochaines semaines, la diplomatie américaine aura fort à faire pour contrer son homologue iranienne.

Gilles Paris



L'Etat comorien cherche à rétablir son autorité

L'opposition ne participera pas au gouvernement d'union nationale proposé par le président Taki, qui s'est arrogé les pleins pouvoirs

MORONI
de notre envoyé spécial

Les Comoriens ont du mal à comprendre ce qui s'est passé. L'archipel est en crise depuis plusieurs mois et l'escalade militaire – conclue sur une débâcle – n'a rien résolu. *« Cette crise menace l'unité nationale,* remarque un médecin d'un air fataliste, *et elle survient alors que nous avons un régime démocratiquement élu ! »* A la manifestation de l'opposition, samedi 13 septembre, il sera *« spectateur »* : *« J'ai six enfants et Taki n'hésite pas à tirer. »*

Près du centre-ville, plusieurs dizaines d'Anjouanais établis sur l'île de Grande Comore se pressent au comptoir d'une agence maritime pour trouver une place sur le prochain bateau en partance pour Anjouan. L'un d'eux est chauffeur de taxi, mais aussi ex-garde présidentiel *« formé par Papa Bob »* (Bob Denard). Il a entendu dire que les indépendantistes, désormais maîtres de l'île, allaient constituer une armée. Il veut s'engager. La « guerre » du 3 au 5 septembre entre l'armée comorienne et les séparatistes l'a décidé *« à partir pour toujours »*.

Après la déroute de l'armée fédérale, des rumeurs de coup d'Etat ont circulé à Moroni. Le président Mohamed Taki Abdulkarim tente de reprendre l'initiative politique. Le 9 septembre, il a dissous son gouvernement et son cabinet militaire. Il s'est arrogé les pleins pouvoirs *« pour trois semaines et jusqu'à ce que la paix et la démocratie soient rétablies aux Comores »* et a écarté les responsables militaires qui ont préparé l'opération contre Anjouan pour apaiser les officiers, qui y étaient majoritairement opposés. Il a aussi annoncé la formation d'un cabinet de transition qui devrait évoluer vers un gouvernement d'union nationale dès que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la Ligue arabe, qu'il charge de résoudre la crise anjouanaise, auront *« rempli leur mission »*.

« IL DEVRAIT DÉMISSIONNER »

A Beit Salaam, sa résidence, le chef de l'Etat s'est présenté devant quelques journalistes comme *« ouvert au dialogue »*, insistant cependant sur la nécessité de restaurer l'autorité de l'Etat sur Anjouan – ce qu'il n'a pu obtenir par l'intervention militaire – avant l'ouverture de négociations avec les indépendantistes. A propos de la défaite de ses troupes, le président explique *« qu'il avait demandé à l'armée de rétablir la situation à Anjouan sans utiliser les armes. Mais les soldats ont été attaqués le lendemain par des vedettes venant d'ailleurs – certains disent de Madagascar, d'autres de Mayotte –, et ils n'y étaient pas préparés »*. Selon le chef de l'Etat, le bilan des pertes dans les forces armées s'élève à *« un mort, quatorze blessés dont un grave et soixante-quinze prisonniers »*.

En ordonnant le débarquement sur Anjouan, malgré de multiples mises en garde de l'OUA et de la France, le président Taki avait balayé les efforts du médiateur africain, Pierre Yere, alors que ce dernier avait réussi à convaincre les indépendantistes des îles d'Anjouan et de Mohéli d'engager des pourparlers avec le pouvoir central sous l'égide de l'OUA.

A Anjouan, la tentative du président de restaurer la confiance des Comoriens en constituant un gouvernement d'union nationale est accueillie avec *« indifférence »* par les indépendantistes. Méfiants, ils laissent entendre que *« Taki est en train, comme le mois dernier, de préparer une nouvelle offensive militaire avec l'aide de la Libye cette fois, tout en annonçant des mesures d'apaisement »*.

L'opposition comorienne, quant à elle, refuse par avance d'entrer dans le futur gouvernement de M. Taki : *« Cela n'a aucun sens,* explique Abbas Djoussouf, chef du Forum pour le redressement national, *car ni Anjouan ni Mohéli n'y participeront. Dans l'intérêt de la nation, il devrait démissionner. Je pense qu'après ce qui s'est passé les Anjouanais refuseront de dialoguer avec lui. »*

Jean Hélène

Quatre-vingts prisonniers dans le palais du sultan

Au cœur de la médina de Mutsamudu, la principale ville d'Anjouan, l'ancien palais du sultan, devenu musée populaire, « héberge » les quelque quatre-vingts soldats gouvernementaux capturés entre le 3 et le 5 septembre. Aucun militaire ne se risquerait à s'évader. Ils savent qu'ils pourraient se faire lyncher par les habitants furieux d'avoir été bombardés durant la bataille d'Anjouan. Les détenus, dont le plus gradé est un adjudant-chef, craignent maintenant que le gouvernement ne les abandonne à leur sort. Leurs gardiens évoquent la dizaine de civils tués et les trente-cinq blessés par les tirs d'armes automatiques et de roquettes, dont une a traversé le mur d'une école. Les autorités de Moroni ont décrété une semaine de deuil à la mémoire des victimes du conflit. Pour les indépendantistes d'Anjouan, décidés à négocier âprement la libération de leurs *« prisonniers de guerre »*, ils s'agit là d'une *« reconnaissance des crimes perpétrés par le régime »*.

La Chine va ouvrir ses entreprises d'Etat au capital privé

Au congrès du parti, Jiang Zemin annonce une accélération des réformes économiques

Le 15e congrès du Parti communiste s'est ouvert, vendredi 12 septembre, avec un discours de son secrétaire général Jiang Zemin annonçant une restructuration du secteur des entreprises d'Etat. Il s'agit d'un tournant dans le processus des réformes économiques, lancé à la fin des années 70, le secteur public ayant été jusque-là épargné. M. Jiang veut l'accompagner d'une réforme politique intégrant davantage la notion d'Etat de droit.

COMME PRÉVU, afin de servir de point d'ancrage théorique au régime chinois pour les années à venir, le successeur en chef de Deng Xiaoping, Jiang Zemin, a ressuscité l'idée que le socialisme est, dans ce pays, dans une phase *« initiale »*. Ce qui justifie nombre d'entorses aux dogmes économiques du marxisme. C'est le point central du discours qu'il a prononcé, vendredi 12 septembre, à Pékin, lors de l'ouverture du 15e congrès du Parti communiste chinois.

Si M. Jiang a insisté sur la *« nécessité objective »* d'un socialisme *« régi par la loi »* et *« institutionnalisé »*, c'est pour que les grandes orientations du régime survivent aux changements d'humeur à sa tête. Il a en fait repris l'essentiel d'un programme ambigu qui avait déjà été formulé par la même instance nationale voici dix ans, lors du 13e congrès du parti. Cette idée, destinée à favoriser les expériences de nature capitaliste – notamment, aujourd'hui, pour tenter de sortir le secteur public de l'ornière –, avait été à l'origine de la crise de Tiananmen, coûtant son poste au prédécesseur de M. Jiang, Zhao Ziyang, en 1989. Aujourd'hui, M. Jiang semble être venu à bout des résistances de l'appareil à accepter l'inévitable érosion d'autorité que suppose le flirt désormais bien avancé du régime chinois avec des méthodes qui visent à dégager l'Etat de ses responsabilités sociales traditionnelles en régime communiste.

Le mot « privatisation » demeure tabou : il ne s'agit que d'*« améliorer »* le socialisme, sans pour autant s'inspirer d'un *« modèle importé »*. De fait, la Chine s'interdit, faute de moyens, de vendre au public son outil industriel – le capital disponible y est encore trop rare et l'outil en question trop peu performant. Cependant, les quelque 110 millions d'employés des firmes du secteur public, qui pour la plupart perdent de l'argent, vont devoir apprendre les nouvelles règles du jeu imposées par les redistributions de capital, sous des formes variées, allant de l'actionnariat interne (et souvent obligatoire) aux regroupements d'entreprises et aux mises en faillite.

Combien d'entre eux vont se retrouver au chômage ? M. Jiang ne l'a pas dit, en tout cas pas en séance plénière devant les 2 048 délégués, muets et figés assis, rassemblés dans le Palais du peuple de Pékin. Il a toutefois concédé que, désormais, les licenciements et *« réinsertions »* (c'est-à-dire transferts de personnel) sont *« difficiles à éviter »*. La brèche dans le « tout-Etat » communiste est, sur ce point, sérieuse.

DÉGRAISSAGE DANS L'ARMÉE

M. Jiang n'a pas annoncé le nom du nouveau premier ministre chargé de conduire ces douloureuses affaires courantes. Le parti le choisira à l'issue de cette réunion d'une semaine préparée depuis des mois en secret. Il s'agit vraisemblablement de Zhu Rongji, vice-premier ministre et véritable patron de l'économie. Celui-ci remplacera l'impopulaire Li Peng, dont le deuxième mandat, non renouvelable, expire début 1998.

M. Jiang a en revanche confirmé son intention de poursuivre sa campagne contre la corruption pour *« purifier »* les rangs d'un parti dont le bon peuple constate à quel point il est gangrené par l'affairisme jusqu'à sa tête. Pour lutter contre ce phénomène, le chef du régime post-Deng a annoncé en termes vagues, qui ne l'engagent à rien, un *« développement de la démocratie »*, assujetti, en tout état de cause, à la prééminence de *« l'unité nationale »*.

Par ailleurs, il a annoncé un nouveau dégraissage, portant sur 500 000 soldats, dans les rangs de la pléthorique armée chinoise (3 millions d'hommes). Geste plus symbolique que coûteux : ces bouches à nourrir sont un fardeau pour un outil militaire qui entend se professionnaliser afin de projeter sa puissance hors des frontières nationales. Cela ne l'a pas empêché de lancer un nouvel avertissement à Taïwan, accusé de se laisser aller à l'indépendantisme.

Francis Deron

Calcutta se prépare aux obsèques nationales de Mère Teresa

CALCUTTA
de notre envoyé spécial

Mère Teresa est morte mais, à Prem Dan, la vie continue. Ou plutôt des lambeaux de vie. Ce foyer qu'elle a créé en 1973 accueille des tuberculeux, des cancéreux, des personnes souffrant de malnutrition et des handicapés physiques. Dans les dortoirs d'hommes et de femmes, que sépare une chapelle, des dizaines de corps sont allongés, recroquevillés sur des lits de fortune, le regard vide. A l'heure du repas, les plus valides s'accroupissent sur la dalle et tendent une timbale de fer blanc. Les mains se joignent à l'indienne, à la fois signe de prière et de reconnaissance.

REPORTAGE
La vie continue à Prem Dan en attendant les funérailles

Ce sont les malades des bidonvilles et des tanneries puantes de Prem Dan. Ou des vieillards condamnés dont les hôpitaux de Calcutta, déjà surchargés, ne veulent plus et ont « égaré » l'adresse et l'identité. A quelques pas du dispensaire de Prem (« amour » en hindi), dans leur sari blanc et bleu, une soixantaine de sœurs et de postulantes récitent l'office du midi. Aux trois vœux religieux traditionnels (obéissance, pauvreté, chasteté), Mère Teresa en a ajouté un quatrième, pour elle le plus important : *« Le service des pauvres, parmi les plus pauvres »*.

A Tengra Shantidan, c'est le gouverneur de Calcutta lui-même qui a demandé à Mère Teresa de prendre en charge des jeunes filles sorties de prison, où elles avaient échoué non pour un crime, mais à la suite d'une fugue, d'une maladie mentale, d'un abandon. Il a donné au Prix Nobel de la paix (1979) un étang, comblé avec des ordures, sur lesquelles se dressent, depuis 1989, des bâtiments qui accueillent aujourd'hui cent soixante *jail girls* (« filles de prison »), dont la plus jeune a quinze ans et dont beaucoup ignorent leur âge et jusqu'à leur nom. Sous la conduite de religieuses et de professionnels indiens (et hindous), elles ont appris à lire, à écrire, à coudre, à cuisiner.

Non loin du foyer, des enfants trient des ordures qu'ils ramassent dans les fossés ou près des cloaques. De l'autre côté du fleuve, dans la gare centrale d'Howrah, près de la fameuse Cité de la joie, ces mêmes enfants vont jusqu'à se glisser sous les roues des motrices pour tenter de récupérer des bouteilles d'eau ou autres déchets abandonnés par un dernier convoi. Dans les rues congestionnées, les rikshaws à bras se fraient un passage, mais c'est sur les trottoirs que vit Calcutta : on y pile les briques, on y fait sa toilette, sa cuisine, on y dort, on y mendie, on y fait commerce de tout, y compris de filles.

« Ce que nous faisons n'est qu'une goutte d'eau, mais si nous ne le faisions pas, elle manquerait », avait coutume de répéter Mère Teresa. C'est la radicalité de cet engagement social et religieux qui attire encore aujourd'hui à Calcutta nombre de jeunes du monde entier. La Mother's House de la rue AJC Bose, où la « sainte » s'est éteinte et sera enterrée, samedi 13 septembre, à l'occasion de funérailles nationales, compte deux cent vingt novices. Il y a longtemps, Sœur Fabienne fut l'une d'elles. Cette solide Normande a travaillé dans les dispensaires, les léproseries et au « mouroir » de Kalighat. Elle réside à présent à l'orphelinat de Shishu Bhavan, un autre lieu mythique dans l'histoire de Mère Teresa.

SUCCESSION ASSURÉE

Près de quatre cents nourrissons ou enfants en bas âge s'y entassent et attendent une famille adoptive. Sœur Fabienne explique les règles rigoureuses de l'adoption en Inde, non sans un coup de patte *« aux Européennes ou aux Américaines qui prennent la pilule, avortent, et se rabattent sur l'Inde quand elles ont un désir soudain d'enfant »*. Dans cet orphelinat, trois cents enfants, abandonnés à leur naissance, amenés là par les services sociaux ou des policiers, sont adoptés chaque année. Répondant au procès de *« prosélytisme »*, les sœurs se défendent de les *« baptiser »*, avant leur adoption par des familles majoritairement hindoues ou musulmanes.

Les Missionnaires de la charité ne sont pas des travailleurs sociaux. Elles refusent ce terme et se définissent comme *« des religieuses, servant Jésus-Christ à travers les pauvres »*. Ce faisant, elles s'attirent depuis longtemps des critiques sur leur incompétence, sur la qualité des soins qu'elles dispensent et la « sacralisation » d'une pauvreté ainsi vénérée. Des attaques qui font bondir Sœur Fabienne : *« Allez voir dans les hôpitaux indiens si c'est mieux. Ils ne vous laisseront même pas entrer,* dit-elle. *Nous avons des sœurs et des volontaires infirmières, des médecins. Nous avons des écoles, des centres de formation : il est faux de dire qu'on ne fait pas tout pour les sortir de la misère. »*

De l'avis de beaucoup à Calcutta, le « miracle » de Mère Teresa restera le choc qu'elle a produit dans des structures, sociales et mentales, aussi traditionnelles et inégalitaires que celles de l'Inde. Depuis, sans parler d'effet de contagion, Calcutta compte des centaines d'associations indiennes travaillant à la réhabilitation de drogués ou d'alcooliques, accueillant les enfants de la rue et résorbant les bidonvilles, etc. A cette multitude d'initiatives, les autorités elles-mêmes attribuent la réduction de la mortalité infantile – dans une ville où l'espérance de vie ne dépasserait pas quarante-cinq ans –, la hausse du taux d'alphabétisation, de scolarisation et de consommation des ménages.

Mère Teresa disparue, son œuvre n'est-elle pas menacée ? A cette question, elle avait l'habitude de répondre : *« Nous ne sommes qu'un petit crayon dans les mains de Dieu, mais, si c'est son œuvre, elle me survivra. »* La succession est assurée par Sœur Nirmala, une solide Indienne de soixante-trois ans, d'origine hindoue. Mais Mère Teresa attirait les énergies et surtout les dons, sur l'origine desquels elle a toujours entretenu un flou savant, qui lui fut aussi reproché. Inflexible, elle refusait toute subvention publique régulière, qui aurait *« figé »* son œuvre et contré, disait-elle, *« les desseins de la Providence »*.

Henri Tincq

L'Europe perd la guerre de la banane contre les Etats-Unis

APRÈS LA VIANDE aux hormones, la banane : à quelques semaines d'intervalle, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vient de donner raison aux Etats-Unis dans deux conflits mettant en cause des politiques de l'Union européenne. Dans le premier cas, l'OMC avait mis en cause la politique sanitaire européenne, qui interdit d'importer et de vendre, dans l'Union, des viandes provenant d'animaux traités aux hormones. Jeudi 11 septembre, l'Organisation internationale a confirmé à Genève sa condamnation de l'organisation du marché européen de la banane, contre laquelle Bruxelles avait fait appel.

Cette condamnation touche à la fois à la politique agricole et à la politique de coopération commune. Elle remet en question le système élaboré en Europe pour soutenir les producteurs de bananes venant des possessions européennes d'outre-mer, essentiellement espagnoles et françaises ; mais aussi ceux des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) liés à l'Union par des accords de coopération privilégiée (accords de Lomé). Pour permettre à ces producteurs de lutter contre la concurrence des grandes compagnies bananières américaines, qui produisent leurs fruits à très bon marché dans les pays d'Amérique centrale et en Equateur, Bruxelles, malgré l'opposition active de l'Allemagne, avait notamment établi un système de quotas d'importations.

Le président de l'Association des exportateurs des Caraïbes, Mashall Hall, a violemment accusé l'OMC d'être incapable, *« dans son aveugle poursuite du libre-échange, de tenir compte des intérêts des pays en voie de développement les plus petits »*. Lourdes conséquences, notamment financières, cette décision va obliger Bruxelles et les capitales intéressées, notamment Paris, à réviser leur système d'aide. Les Etats-Unis ont indiqué, dès jeudi, qu'ils n'accepteraient pas de compromis financier et entendait voir l'Union modifier sa réglementation.

H. de B.

Les Ecossais ont approuvé à 74,29 % la création d'un Parlement autonome

Un nouveau succès pour le premier ministre britannique, Tony Blair

Les électeurs écossais ont largement approuvé, jeudi 11 septembre, la création d'un Parlement régional en votant « oui » à 74,29 %. Ils ont également décidé de doter cette future Assemblée de compétences fiscales limitées, une proposition qui a recueilli 63,48 % des suffrages, selon les résultats définitifs de ce référendum. Ce nouveau Parlement devrait siéger en l'an 2000. ***(Lire aussi notre éditorial page 16.)***

LONDRES
de notre correspondant

Les Ecossais, dans un référendum organisé jeudi 11 septembre, se sont donc prononcés majoritairement en faveur d'un Parlement régional doté de certains pouvoirs fiscaux. La nouvelle Assemblée devrait être élue à la mi-1999, et entrer en fonction au début de l'an 2000.

L'électorat écossais a ainsi célébré en grande pompe le 700e anniversaire de la victoire de William Wallace, « Brave Heart », contre les Anglais à Stirling Bridge, en plébiscitant l'autonomie régionale proposée par le gouvernement travailliste. Les résultats définitifs donnent 74,29 % de « oui » contre 25,71 % de « non ». En revanche, à la deuxième question concernant la levée de l'impôt, la proportion de « oui » est tombée à 63,48 %, le « non » rassemblant 36,52 %. La participation, très légèrement supérieure à 60 %, a été élevée pour un scrutin régional.

« Ce résultat va au-delà de nos espérances. Il s'agit d'un vote de confiance écrasant » : pour Donald Dewar, le très actif ministre des affaires écossaises responsable de la campagne du Labour, la victoire des partisans du rétablissement du Parlement en Ecosse – aboli en 1707 lors de l'union avec l'Angleterre – exorcise le terrible échec de 1979 qui avait entraîné la chute du gouvernement Callaghan et ouvert la voie à dix-huit années de pouvoir conservateur. *« Le Parlement a été rétabli avec un big bang, et non un murmure »*, assure pour sa part Alex Salmond, président du Scottish National Party (SNP), parti indépendantiste, politiquement plus à gauche que les travaillistes, et qui représente une force politique de poids.



L'ampleur de la victoire des partisans du Parlement ne constitue pas en soi une surprise, dans la mesure où les trois principaux partis de l'échiquier politique calédonien – le Labour, le SNP, et les libéraux-démocrates – avaient fait campagne ensemble en faveur de la régionalisation. Le Parti conservateur, déjà fortement affaibli dans la province au point d'avoir perdu tous ses députés lors des élections générales du 1er mai, porte le poids d'un échec prévisible. Quant aux milieux d'affaires, ils étaient pour leur part divisés à propos des conséquences de cette réforme sur leur feuille d'impôt et leurs charges sociales.

D'après le projet, les élections au Parlement écossais auront lieu à la mi-1999 selon le mode de scrutin proportionnel, alors que, pour les élections générales, le système est uninominal à un tour. L'Assemblée qui entrera en fonction en l'an 2000 sera en charge du budget, géré aujourd'hui par le ministère des affaires écossaises, et pourra jouer sur une fourchette de 3 % sur l'impôt sur le revenu et sur les sociétés. L'Ecosse disposera également de son propre exécutif, présidé sans doute par Donald Dewar, responsable devant l'Assemblée élue.

Le résultat constitue un nouveau succès pour le premier ministre, Tony Blair, qui s'était engagé personnellement en faveur du Parlement. Ce référendum, ainsi que celui qui doit avoir lieu le 18 septembre au pays de Galles, marque la première étape des grands projets de révision des institutions promis par le Parti travailliste.

Parmi ces projets figurent l'abolition du droit de vote dont disposent les pairs « héréditaires » à la Chambre des lords, la mise en place d'une charte des droits du citoyen, ou l'adoption du mode de scrutin proportionnel pour les élections européennes. Pour bien des observateurs, l'Assemblée écossaise constituera une sorte de laboratoire du gouvernement de coalition, concept inhabituel dans ce pays toujours dirigé par un seul parti prédominant.

Marc Roche

Le premier ministre slovaque propose d'expatrier la minorité hongroise

PRAGUE
de notre correspondant

Alors que les Hongrois célèbrent, ces jours-ci, le cinquantième anniversaire de la fin de l'échange de plusieurs dizaines de milliers de Magyars et de Slovaques au lendemain de la seconde guerre mondiale, le premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, a de nouveau agité le spectre des transferts de population. *« J'ai proposé au premier ministre hongrois, Gyula Horn, lors de notre rencontre* [le 15 août, à Györ en Hongrie], *que les Magyars qui ne veulent pas vivre en Slovaquie s'installent en Hongrie »* et inversement pour les Slovaques de Hongrie, a-t-il déclaré, jeudi 4 septembre à Bratislava, lors du meeting de rentrée de son mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS).

Applaudi à tout rompre par ses quelque 5 000 fidèles venus l'écouter, M. Meciar a souligné que sa proposition d'*« échange volontaire de membres des minorités nationales »* des deux pays a fait *« pâlir »* son interlocuteur. *« De colère »*, a précisé le lendemain M. Horn. Affirmant qu'il avait *« catégoriquement refusé »* de discuter de cette offre, il a souligné qu'elle réveillait de *« tristes et tragiques souvenirs historiques »*. Accusé par les dirigeants de l'importante minorité hongroise de Slovaquie (600 000 personnes, soit 12 % de la population), de vouloir provoquer un *« nettoyage ethnique »*, et par la presse de viser *« une solution ultime et définitive de la question hongroise »*, M. Meciar a tenté de désamorcer l'affaire.

INTERPRÉTATION DIPLOMATIQUE

Dans une mise au point, publiée lundi, le chef du gouvernement proteste contre l'utilisation des termes de *« transfert »* et d'*« expulsion »*, généralement liés au déplacement des 3 millions d'Allemands des Sudètes d'ex-Tchécoslovaquie en 1945-1946, pour caractériser sa proposition. *« L'idée de libre circulation des personnes, y compris du libre choix de la citoyenneté, a été présentée à la partie hongroise comme sujet de discussion afin d'ancrer dans nos législations, à l'avenir, une plus grande liberté de mouvement des citoyens des deux pays dans le cadre du processus d'intégration de notre région dans l'Europe »*, explique le communiqué.

Cette interprétation diplomatique de propos à l'emporte-pièce, dont le tribun Vladimir Meciar est friand, risque toutefois de ne pas convaincre les Hongrois de Slovaquie qui craignent, en cette année électorale, d'être de nouveau au centre de la campagne. L'opposition slovaque, qui s'est regroupée au sein d'une large coalition et dont les intentions de vote ont, pour la première fois, dépassé celles du HZDS, ne s'y est pas trompée. Sa réaction a été très modérée, convaincue qu'une défense trop active des droits de la minorité hongroise pourrait coûter la victoire aux prochaines législatives, prévues, au plus tard, dans un an. Dans les campagnes slovaques, il est en effet fréquent d'entendre que, si *« les Hongrois ne sont pas contents, qu'ils aillent chez eux »*.

Martin Plichta

La campagne des élections législatives en Norvège est marquée par les surenchères populistes du Parti du progrès

OSLO
de notre correspondant

Le chef du Parti du progrès, une formation populiste au programme attrape-tout sur fond de discrimination raciale, Carl Ivar Hagen, s'est fait l'avocat des laissés-pour-compte de la manne pétrolière, à l'occasion de la campagne pour les élections législatives du 15 septembre. Un « créneau » porteur. Le message de M. Hagen, habilement présenté, passe auprès de certaines couches de la population – comme les retraités, les malades, les chômeurs ou encore les petits commerçants surimposés – qui, bien qu'intégrées dans le système, ne peuvent en profiter pleinement.

Certes, les Norvégiens ne sont pas à plaindre. Au palmarès établi, en avril, par la Banque mondiale, ils ne sont dépassés, en terme de produit national brut, que par les Luxembourgeois, les Suisses et les Japonais. Les revenus pétroliers ont radicalement transformé le royaume scandinave en l'espace d'une vingtaine d'années, procurant à la population un très confortable niveau de vie associé à une couverture sociale fournie par l'Etat-providence. Le chômage est retombé au niveau exceptionnellement bas, à l'échelle européenne, de 4 % (sans prendre en compte les programmes publics de formation). Le budget est redevenu largement excédentaire. Un bilan très positif, qui a permis d'ailleurs aux Norvégiens de dire « non » à l'Union européenne lors d'un référendum, voici près de trois ans.

Malheureusement pour certaines catégories de la population, et pour le gouvernement travailliste minoritaire, le système actuel connaît des ratés. Principalement dans le secteur de la santé, où la pénurie de personnel, le vieillissement de la population et l'accroissement des arrêts maladie ont contribué à embouteiller les entrées d'hôpitaux. Il faut ainsi patienter parfois plusieurs heures pour une urgence et plus d'un an pour une opération bénigne. Des médecins danois, suédois, allemands, mais aussi français (*Le Monde* du 18 juin), sont conviés à grands frais à venir exercer leurs talents, tandis que des patients sont envoyés se faire soigner à l'étranger.

DISCOURS ANTIRÉFUGIÉS

Le sort des personnes âgées n'est guère plus enviable. A en croire Bodil Haegerstroem, la *« retraite minimum permet tout juste de vivre, et le moindre imprévu, comme une hausse du prix de l'électricité, peut s'avérer désastreux »*, déplore ce professeur de soixante-deux ans, candidate du petit Parti des retraités. Quant aux jeunes parents, ils ne parviennent pas tous à obtenir d'emblée une place de crèche pour leur enfant, bien qu'ils l'aient réservée avant même sa naissance. Le premier ministre, Thorbjoern Jagland, a beau répéter que ce genre de problèmes n'est pas propre au pays, beaucoup de Norvégiens ont du mal à l'accepter, alors que les caisses de l'Etat débordent. N'auraient-ils pas droit, eux aussi, à leur part du pactole ? Le Fonds du pétrole, investi à l'étranger pour les générations futures en prévision des lendemains sans or noir, totalise d'ores et déjà quelque 105 milliards de couronnes (86 milliards de francs). Il devrait quadrupler d'ici à 2002 ! Plus ou moins généreux dans leurs promesses, tous les partis d'opposition se sont fait fort de répondre aux attentes des moins favorisés. *« Attention aux risques de surchauffe de l'économie »*, répliquent les dirigeants travaillistes.

Le plus dépensier de tous serait Karl I. Hagen, bien que son programme se borne à énumérer une série de revendications sans en préciser le coût. Orateur de premier plan, sachant exploiter le moindre passage à la télévision pour asséner ses idées simples – *« simplistes »*, disent ses adversaires –, il a enregistré, au cœur de l'été, une soudaine poussée dans les sondages : jusqu'à 25 % d'intentions de vote (contre 6,3 % aux législatives de 1993 et 15 % au municipales d'il y a deux ans). Depuis, le Parti du progrès est retombé à quelque 16 % après que les travaillistes et les médias eurent souligné certaines contradictions entre son programme et les propos de son chef et de ses adjoints.

Pour récolter des voix aux fins de campagne, M. Hagen a ressorti son discours antiréfugiés, qu'il avait quelque peu délaissé pour apparaître plus respectable (5 % de la population sont d'origine étrangère, dont la moitié viennent des pays en voie de développement). Il s'en est pris également aux Lapons, minorité autochtone vivant de l'élevage des rennes dans le nord du pays. Des arguments rejetés par certains, mais qui trouvent néanmoins un écho dans ce jeune pays – indépendant depuis 1905 – où d'aucuns redoutent de perdre leur identité.

En chute libre voici quelques semaines, les travaillistes se sont ressaisis. Mais M. Hagland n'est pas sûr de rééditer le score (36,9 %) réalisé en 1993 par celle à qui il succéda, à l'automne : la très populaire Gro Harlem Brundtland, partie pour des raisons personnelles. S'il enregistre un résultat inférieur, M. Hagland a averti qu'il démissionnerait. Une façon pour lui de faire pression sur l'opinion publique en brandissant le spectre d'un cabinet minoritaire, obligé de négocier le soutien des députés du Parti du progrès.

Benoît Peltier

Un nouveau ministre des affaires étrangères au Japon

TOKYO. Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, a annoncé, jeudi 11 septembre, dès sa reconduction à la tête du gouvernement, la composition de son nouveau cabinet. Le principal changement est l'arrivée de Keizo Obuchi (soixante ans) au poste de ministre des affaires étrangères, en remplacement de Yukihiko Ikeda. Chef du principal clan du Parti libéral-démocrate (PLD), M. Obuchi n'a pas d'expérience particulière en matière diplomatique. Sa nomination pourrait provoquer quelques crispations à Pékin et Séoul, dans la mesure où il est partisan d'un réchauffement des relations avec la Russie. Il était jusqu'à ces derniers jours président du groupe des parlementaires nationalistes se rendant chaque 15 août, anniversaire de la défaite, au sanctuaire Yasukuni, où reposent les cendres des morts de la guerre. D'autre part, Hiroshi Mitsuzuka reste ministre des finances, de même que Fumio Kyuma à la direction de l'agence de défense. Le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) échoit à Mitsuo Horiuchi.

L'ancien dirigeant est-allemand Egon Krenz est remis en liberté

BERLIN. Le dernier numéro un de la RDA communiste, Egon Krenz, âgé de soixante ans, condamné à six ans et demi de prison le 25 août pour des tirs contre des fugitifs est-allemands (*Le Monde* du 27 août), a été remis en liberté jeudi 11 septembre, a annoncé son avocat, Robert Hunger. Un tribunal berlinois a accepté sa demande de mise en liberté jusqu'au résultat de la procédure d'appel engagée par M. Krenz devant la Cour fédérale de justice, qui ne devrait pas se prononcer avant début 1998. Successeur pendant quelques semaines du tout-puissant Erich Honecker jusqu'à l'effondrement de la RDA à l'automne 1989, M. Krenz avait été arrêté dans la salle d'audience dès la fin de la lecture du jugement, le 25 août, le tribunal considérant alors qu'il y avait un risque de fuite. – *(AFP.)*

Les Croates de Bosnie renoncent à boycotter les élections municipales

ZAGREB. Le principal parti des Croates de Bosnie, le HDZ, est revenu sur sa menace de boycottage des élections municipales des 13 et 14 septembre en Bosnie-Herzégovine, a annoncé, jeudi 11 septembre à Zagreb, le chef de la mission de l'OSCE en Bosnie, Robert Frowick, à l'issue d'une rencontre de près de trois heures avec le président croate Franjo Tudjman, le Haut-représentant civil en Bosnie, Carlos Westendorp, et l'élu croate à la présidence collégiale de Bosnie, Kresimir Zubak. Comme les ultra-nationalistes serbes de Pale la veille, les Croates ont plié devant les menaces de sanctions internationales. Pour sa part, l'OSCE a accepté de prendre en compte un certain nombre de remarques des Croates inquiets sur l'établissement des listes électorales et le respect des règles du scrutin, notamment à Mostar.

Par ailleurs, les Etats-Unis vont déployer en Bosnie trois avions capables de brouiller les émissions de la télévision et de la radio serbes, contrôlées par les ultra-nationalistes proches de Radovan Karadzic, a annoncé, jeudi, le Pentagone, précisant que cette décision intervient *« en réponse à une présence persistante de rhétorique véhémente et d'incitation à la violence »* sur les ondes serbes. Les trois EC-130E, qui opèreront à partir de Brindisi (Italie), doivent être en position avant samedi, à l'ouverture des bureaux de vote. – *(AFP.)*

Radio-Brazzaville accuse la France de soutenir Sassou Ngesso

KINSHASA. Dans un éditorial d'une rare virulence, la radio gouvernementale congolaise, captée à Kinshasa, a exhorté, mercredi 10 septembre, le président Pascal Lissouba à rompre les relations diplomatiques avec la France. Selon la radio, le président Jacques Chirac aurait infligé un affront à son homologue congolais en refusant de le recevoir lors de sa visite en France, la semaine dernière. Paris aurait fait valoir que le mandat présidentiel de Pascal Lissouba avait expiré le 31 août. La radio a accusé le président français d'avoir *« commandité à coup de milliards de francs le coup d'Etat manqué »* du général Denis Sassou Nguesso, le prédécesseur de M. Lissouba. Jusqu'à présent, les partisans de ce dernier n'accusaient que la compagnie pétrolière Elf-Congo, filiale d'Elf-Aquitaine, d'être impliquée dans la crise congolaise en finançant M. Sassou Nguesso. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **CHILI : des incidents ont opposé forces de l'ordre et manifestants**, jeudi 11 septembre à Santiago, à l'issue d'une marche souvenir pour l'anniversaire de la mort de Salvador Allende lors du putsch militaire du 11 septembre 1973. Les affrontements, qui ont fait quatre blessés et quelque 90 arrestations, ont eu lieu autour du cimetière où repose l'ancien président et vers lequel des milliers de manifestants avaient convergé à l'appel de plusieurs organisations de gauche. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **UKRAINE : l'Ukraine a ratifié**, jeudi 11 septembre, la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ce pays, qui avait adhéré en novembre 1995 au Conseil de l'Europe, n'a procédé à aucune exécution capitale depuis janvier 1997. En 1996, 169 personnes avaient été exécutées, plaçant ce pays au premier rang en Europe et au deuxième rang mondial juste après la Chine. – *(AFP.)*

■ ***HONGRIE : le gouvernement hongrois s'est dit***, jeudi 11 septembre, *« convaincu »* de pouvoir maintenir le référendum sur l'adhésion à l'OTAN, comme prévu, le 16 novembre, en dépit d'une décision du Parlement, mardi, de reporter cette consultation. *« Le gouvernement demande à l'opposition de revenir au consensus initial et de soutenir le référendum »*, a indiqué, jeudi, un communiqué. L'opposition souhaite retarder le référendum afin d'obtenir une reformulation des questions, notamment celle portant sur la vente de terrains à des étrangers. Les pourparlers officiels entre l'OTAN et la Hongrie ont débuté mercredi à Bruxelles, et doivent s'achever fin octobre. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ ***IRAN : le ministre iranien des affaires étrangères***, Kamal Kharazi, a déclaré, jeudi 11 septembre, être *« surpris »* que son homologue allemand Klaus Kinkel ait lié l'amélioration des relations entre les deux pays à un procès équitable pour l'écrivain-journaliste contestaire Faraj Sarkouhi, passible de la peine de mort. Cette déclaration intervient dans un contexte déjà tendu. L'Iran a en effet souhaité que l'ambassadeur allemand soit le dernier des représentants européens à revenir dans le pays. – *(AFP.)*

■ ***IRAK : l'Irak a remis, mercredi 10 septembre***, à la commission spéciale de l'ONU chargée de son désarmement (UNSCOM), un rapport de 639 pages sur son ancien programme d'armement biologique, comme cela avait été convenu avec Richard Butler, le chef de l'UNSCOM, lors de sa mission en Irak qui s'était achevée la veille. – *(AFP, Reuter.)*

OPINION Les sondages indiquent que Lionel Jospin et son gouvernement bénéficient, en cette rentrée, d'une « cote » très positive auprès des Français. Le premier ministre se situe ainsi au troisième rang, dans l'histoire récente, après Pierre Mauroy, premier chef de gouvernement de la gauche en 1981, et Edouard Balladur, au début de la deuxième cohabitation en 1993. ● LA CONFIANCE semble en voie de restauration, aujourd'hui, comme elle l'avait été en 1993 après cinq mois de gouvernement Balladur. Les ressorts que mettent en œuvre ou dont profitent le premier ministre d'alors et celui d'aujourd'hui sont en partie comparables. ● CE CLIMAT FAVORABLE se fait sentir aussi parmi les chefs d'entreprise. Ceux-ci critiquent les orientations fiscales et sociales de la gauche, mais, en majorité, approuvent la décision de respecter le calendrier de la monnaie européenne.

La cohabitation profite plus à Lionel Jospin qu'à Jacques Chirac

Les sondages créditent le premier ministre d'une approbation largement positive. Perçu comme le véritable « patron » de l'exécutif, le chef du gouvernement bénéficie du début d'amélioration de la conjoncture économique et du contraste avec son prédécesseur

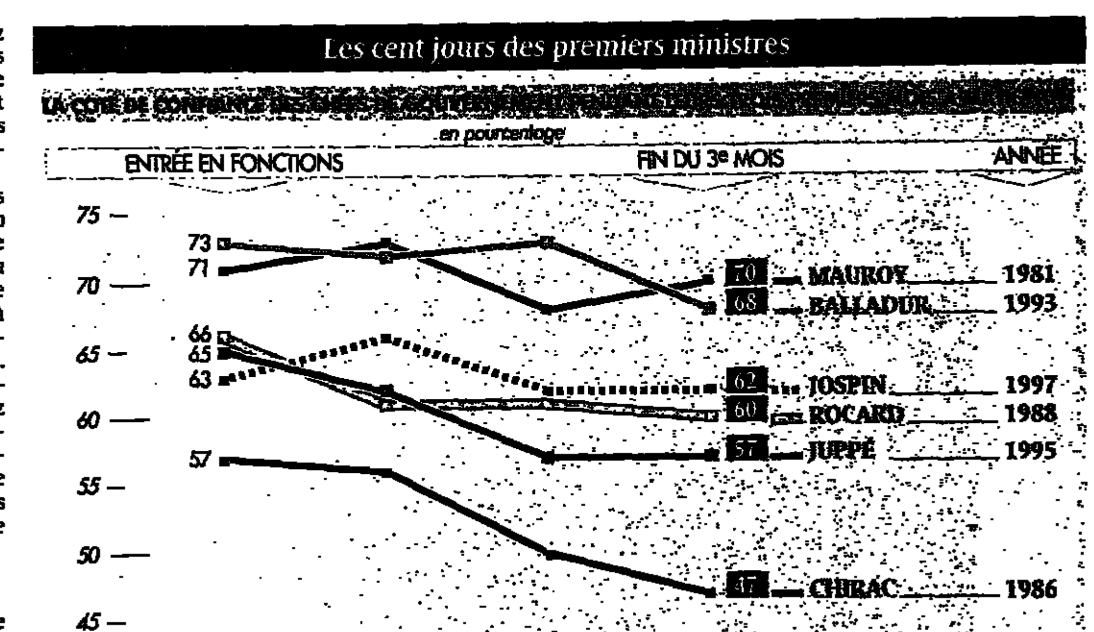
L'ATTITUDE de l'opinion publique était, jusqu'à présent, rassurante pour le premier ministre, trois mois après son installation à l'hôtel Matignon. Elle est en passe de devenir euphorisante pour Lionel Jospin et son gouvernement. Chacun, en effet, admettait que M. Jospin avait habilement géré son entrée en fonction et l'été de réflexion et de travail qu'il s'était ménagé (*Le Monde* du 9 septembre), mais nombre d'observateurs pronostiquaient une rentrée difficile : le poids des contraintes économiques et le choc des réalités seraient fatals à cette confiance estivale, craignait-on dans la majorité et espérait-on dans l'opposition. Or, c'est l'inverse qui, pour l'heure, se produit.

Le dernier sondage en date, réalisé par l'institut Louis-Harris après les vacances, les 5 et 6 septembre, auprès d'un échantillon national de 1 001 personnes, pour *Valeurs actuelles* (daté 12 septembre), confirme et amplifie le mouvement de l'opinion en faveur du chef du gouvernement. M. Jospin recueille 57 % d'opinions positives, contre 27 % d'opinions négatives. Par rapport à la précédente enquête, début juillet, les bonnes opinions progressent de 9 points, les mauvaises baissent de 2 points. La poussée des bonnes opinions est forte chez les femmes (11 points), chez les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans (12 points), chez les cadres et professions intermédiaires (20 points) et chez les sympathisants de l'UDF (13 points).

Ces résultats sont d'autant plus spectaculaires que M. Jospin semble désormais profiter seul de la cohabitation. En deux mois, la cote de confiance du président de la République est restée stable (à 42 % de bonnes opinions) et négative (45 % d'opinions négatives). Jacques Chirac perd même une dizaine de points de confiance chez les personnes qui n'affichent aucune préférence partisane. A l'évidence, c'est chez ces indécis que le premier ministre marque des points au détriment du chef de l'Etat.

MOROSITÉ EN BAISSE

Une seconde enquête, réalisée par Ipsos, les 5 et 6 septembre, auprès d'un échantillon national de 951 personnes pour *Le Point* (daté 12 septembre) fait apparaître qu'au-delà de la bonne image du premier ministre, les Français sont en train de sortir de la morosité dans laquelle ils se morfondaient depuis l'automne 1995. Certes, 43 % des personnes interrogées estiment toujours que la situation économique de la France se détériore et 19 % qu'elle est sans changement, contre 28 % qui jugent qu'elle s'améliore, mais ce constat encore très noir masque un vrai changement de climat : en février 1997, il ne se trouvait que 15 % pour juger que la situation s'améliorait, contre 66 % qui assuraient qu'elle se détériorait, et le déficit était de 41 points ; il n'est plus, aujourd'hui, que de 15 points.



Il y a plus. Les Français interrogés par Ipsos voient l'avenir immédiat en rose. Dans les mois qui viennent, il s'en trouve une majorité relative (41 %) pour juger que la situation économique va s'améliorer, contre 36 % qui estiment qu'elle va se détériorer et 23 % qui sont sans opinion ou pensent qu'il n'y aura pas de changement. Logiquement, une courte majorité de personnes interrogées (45 % contre 43 %) croient que la politique du gouvernement va « réussir », alors qu'en février 1997, 58 % (contre 34 %) pronostiquaient l'échec de la politique menée par Alain Juppé à l'époque. La « crédibilité » de l'action gouvernementale est forte dans les domaines de l'éducation (71 % de confiance), de la création d'emplois pour les jeunes (63 %), de la lutte contre la pollution (61 %), de l'indépendance de la justice (55 %) et même de la sécurité des Français (54 %). Le déficit est, en revanche, pour la lutte contre l'immigration clandestine (37 % de confiance, contre 56 %) et la réduction des déficits (36 %, contre 55 %).

L'enquête d'Ipsos est également très révélatrice des ressorts du regain d'optimisme de l'opinion. La première qualité reconnue à M. Jospin – par 74 % des personnes interrogées – est d'être *« plutôt à l'écoute des Français »*. Il y a un an, 35 % seulement reconnaissaient cette qualité à Alain Juppé. De même, 67 % jugent le premier ministre *« plutôt chaleureux »*, contre 23 % qui faisaient de même pour son prédécesseur. M. Jospin est également jugé bien *« entouré »* par 73 % des Français (contre 50 % à M. Juppé), *« déterminé »* par 63 % (contre 67 % à M. Juppé), *« clair dans ce qu'il fait »* par 56 % (contre 45 % à M. Juppé). 47 % (contre 40 %) estiment qu'il respecte ses engagements de campagne.

Autrement dit, au-delà de l'élan de la victoire surprise de la gauche du 1er juin, M. Jospin continue à bénéficier, en profondeur, du contre-effet Juppé. Celui-ci avait bousculé et rudoyé les Français, ne leur promettant que du sang et des larmes pour redresser les finances publiques et respecter les contraintes européennes. Le pire était toujours sûr, en particulier pour les classes moyennes et défavorisées. Il ne l'est plus. La perspective d'amélioration de la conjoncture contribue évidemment à l'amélioration du moral des Français, mais il est indéniable que le premier ministre a su, jusqu'à présent, accompagner ce frémissement et faire ressortir la raideur et l'impuissance de son prédécesseur.

Gérard Courtois

Edouard Balladur avait atteint des sommets de popularité, lui aussi, en 1993

LIONEL JOSPIN va-t-il réussir à s'approprier un mot magique – « confiance » – qui avait fait les beaux jours d'Edouard Balladur ? Les données fournies par les sondages de la rentrée, tant sur la popularité du chef du gouvernement que sur la façon dont les Français perçoivent leur situation présente ou à venir, pourraient en accréditer l'idée.

Le mot ne recouvre pas les mêmes parts de rêve pour les deux hommes : l'un, de gauche, restaure la confiance dans les valeurs sociales traditionnelles de sa famille politique ; l'autre, de droite, a redonné la confiance économique aux Français. MM. Jospin et Balladur, au moins dans les premiers mois de leur présence à l'hôtel Matignon, ont mis leurs espoirs dans une extension de leur champ de confiance. Pour M. Jospin, il s'agit de prouver sa capacité sur le terrain économique ; pour M. Balladur, il s'agissait de faire de même dans le social, en passant du redressement des finances à la baisse significative du chômage.

Si le contenu de la confiance n'est pas de même nature, il n'en demeure pas moins que de fortes similitudes marquent les premiers pas des premiers ministres des deux dernières cohabitations. Contrairement à Alain Juppé, qui s'est inséré entre eux (mai 1995-juin 1997) et dont la cote de popularité, partie d'un très haut niveau (63 %, selon l'Ifop), s'est rapidement détériorée pour atteindre des profondeurs dont il ne devait jamais ressortir, M. Balladur (avril 1993-mai 1995) a vu croître sa popularité, dès après son entrée à Matignon, jusqu'à atteindre un point culminant (excepté août 1994) à la fin de l'année 1993. M. Jospin empruntera-t-il la même voie ? Sa cote, en trois mois, se situe sur une pente ascendante.

RUPTURES

Premier ministre annoncé de la droite, M. Balladur avait profité du rejet de la gauche et du mitterrandisme. Premier ministre choisi par les électeurs à travers leur vote pour la gauche, M. Jospin a « surfé » sur l'impopularité de son prédécesseur et sur le rejet d'une méthode de gouvernement, à l'occasion, qui plus est, d'une consultation avancée par le président de la République. MM. Balladur et Jospin ont mis à profit leurs premières semaines de pouvoir pour opérer une rupture, fût-elle symbolique : diminution du train de vie de l'Etat pour le premier, simplicité et proximité avec l'opinion pour le second.

Cette rupture est venue en appui de l'« état de grâce » dont le nouveau premier ministre bénéficie en période de cohabitation et qui le place en situation de vrai chef de l'exécutif. Si M. Balladur avait répondu à une attente de l'électorat en matière de sécurisation économique, ce qui expliquait la réussite de son emprunt, M. Jospin a su renouer, d'une certaine manière, avec les thèmes de la « fracture sociale » qui avaient fait la réussite de la campagne présidentielle de Jacques Chirac. Au point qu'un électeur, certes un peu distrait, pourrait dire : « Avec Jospin, Chirac va pouvoir tenir ses promesses ! »

Au rang des similitudes, il faut noter une réaction symétrique des électorats de gauche et de droite. En 1993, la déception de la gauche est telle, après douze années de pouvoir de son champion, qu'elle porte un jugement plutôt positif sur les premiers mois de M. Balladur. En 1997, la consternation de la droite est telle, après les deux années des gouvernements Juppé, que son successeur bénéficie du soulagement provoqué par le changement.

Dans les deux cas, la majorité sortante a été durement sanctionnée par les électeurs. Le coup était plus rude pour la gauche, en 1993, que pour la droite en 1997, mais, les deux fois, la nouvelle opposition s'est retrouvée aphone et, même, privée de ligne politique. Le président de la République en est affaibli d'autant – François Mitterrand en avait fait l'expérience en 1993 avant Jacques Chirac en 1997 – et la tâche du premier ministre en est facilitée. Edouard Balladur avait gaspillé une part de son capital en laissant faire, fin 1993, la tentative de révision de la loi Falloux sur l'école privée. Lionel Jospin n'est pas à l'abri d'une bévue du même ordre, à ceci près qu'il peut méditer, précisément, l'exemple de son devancier...

Olivier Biffaud

Le patronat critique les mesures « de gauche », mais approuve le choix européen

LE PATRONAT est furieux des premières décisions fiscales du gouvernement Jospin et des projets de loi sociaux que celui-ci prépare, mais aucune rébellion des décideurs économiques n'est en vue, car le gouvernement a aussi pris des engagements qui rassérènent les chefs d'entreprise. Ces contradictions devraient s'exprimer vigoureusement, le 15 septembre, lors de la réunion du conseil exécutif du CNPF et, le lendemain, à l'occasion de son assemblée générale extraordinaire.

La plupart des dirigeants d'entreprise est hostile à la mise en œuvre de mesures dont la justification leur paraît relever de la symbolique plutôt que de la rationalité économique : l'alourdissement provisoire de l'impôt sur les sociétés et la surtaxation des plus-values ; les trois cent cinquante mille emplois-jeunes, subventionnés à hauteur de 80 % du SMIC par l'Etat ; la décision de ne pas privatiser Air France pour plaire, estiment-ils, au PCF et au ministre des transports, Jean-Claude Gayssot. Les patrons s'indignent aussi des projets de mise en cause de l'épargne-retraite, de l'envie de taxer des plus-values des sociétés unipersonnelles ou de l'étude d'un nouveau système de contrôle des plans sociaux et des licenciements. Ces orientations leur rappellent les premiers pas de la gauche en 1981.

Le projet qui fait le plus l'unanimité contre lui est la réduction de la durée légale du travail de trente-neuf à trente-cinq heures. Il n'y a pas de discordance entre la très orthodoxe UIMM et les « progressistes » du Centre des jeunes dirigeants ou d'Entreprise et Progrès, entre l'Union professionnelle artisanale et le CNPF. Tous se retrouvent derrière Arnaud Leenhardt, président de la métallurgie, pour proclamer : *« Les trente-cinq heures ne créeront pas d'emplois, et si elles sont appliquées de façon générale et obligatoire, elles en détruiront, parce que les entreprises seront désorganisées. En revanche, la poursuite de la diminution séculaire du temps de travail peut être bénéfique pour les salariés comme pour les entreprises si elle est négociée établissement par établissement, voire atelier par atelier, et si elle est accompagnée par une annualisation qui permettra de répondre aux à-coups de la demande. »*

Faut-il ajouter que les chefs d'entreprise n'envisagent même pas la possibilité d'une réduction sans perte de salaire, qui représenterait, selon l'un, cinq semaines de congés annuels supplémentaires et, selon l'autre, six ans d'augmentations salariales ?

Actuellement, remonte de la base le reproche adressé aux instances nationales de ne pas défendre l'entreprise contre ces « mauvais coups », mais les responsables patronaux estiment que le gouvernement fait preuve de réalisme. Avec les artisans du bâtiment (Capeb), ils constatent que les ménages – et donc la consommation – ont été préservés d'une augmentation fiscale stérilisante. Lucien Rebuffel, président de la CGPME, qui allait répétant qu'on *« n'effraie pas les bonnes pondeuses »*, a lancé : *« Merci de nous avoir entendus ! »* parce que Lionel Jospin a refusé de surtaxer les entreprises de moins de 50 millions de francs de chiffre d'affaires.

UN GOUVERNEMENT À L'ÉCOUTE

Autre satisfaction : la méthode. Un responsable de fédération patronale gratifie les ministres des qualificatifs de « vrais professionnels », ajoutant que ses homologues et lui-même ont le sentiment d'être reçus et écoutés comme jamais ils ne l'avaient été par l'équipe d'Alain Juppé. Par-dessus tout, il y a ce que nombre de chefs d'entreprise considère comme un ralliement à l'euro et aux sacro-saints critères du traité de Maastricht. *« J'ai été ravi qu'ils n'aient pas mis en cause l'absolue nécessité de faire l'euro*, affirme Henri Lachman, PDG de Strafor-Facom. *S'ils avaient appliqué leur discours électoral, nous succombions à l'imperium américain. »* Ce satisfecit a d'autant plus de poids que M. Lachman, qui le formule, est un proche de Jacques Chirac.

Le monde patronal sera-t-il plus sensible aux décisions qui, à ses yeux, compliquent la vie des entreprises, ou bien aux choix européens et à la rigueur qui éclaircissent son horizon ? Un habitué du conseil exécutif du CNPF prédit que, lors de la réunion de celui-ci, le 15 septembre, certains de ses membres ne manqueront pas de tempêter, comme d'habitude, et proposeront que l'organisation patronale refuse de participer à la conférence sur l'emploi. Et puis, ajoute-t-il, le CNPF ira négocier quand même, comme d'habitude.

Parce que le projet d'alourdir les cotisations-vieillesse des entreprises, qui était considéré par le CNPF comme un *casus belli*, semble aujourd'hui abandonné. Parce qu'une majorité semble d'accord avec Jean Gandois, président du CNPF, pour dire que la politique de la chaise vide serait *« stupide »*, surtout au moment où des dissonances se font entendre dans le camp syndical comme au sein du gouvernement, ce qui multiplie les risques de surenchère : un industriel redoute, ainsi que le ministre de l'économie et des finances Dominique Strauss-Kahn, ne tente de se montrer plus à gauche que le ministre du travail, Martine Aubry, en condamnant l'annualisation du temps de travail.

« Oui, nous avons besoin de négocier, conclut Jean-Yves Bloquert, PDG de Kindy et président de l'Union patronale de la Somme, *mais j'ai dit à Jean Gandois, notre président : "Si l'on ne parle pas d'annualisation du temps de travail pendant la conférence, sortez de la salle !" »* En quelque sorte, le patronat hésite entre le « non, mais » et le « oui, si ».

Alain Faujas

M. Trichet recommande la prudence sur l'épargne

Le gouverneur de la Banque de France s'est déclaré, jeudi 11 septembre, très réservé sur une hausse de la fiscalité en France, estimant que la *« bonne stratégie pour la croissance et l'emploi »* est la baisse des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires. Interrogé, sur TF 1, sur la hausse de la CSG préparée actuellement par le gouvernement et sur le risque d'une éventuelle fuite des capitaux liée à la taxation accrue de l'épargne, Jean-Claude Trichet a répondu qu'il faut être *« très attentif »*.

« Si l'on veut plus de croissance, plus de créations d'emplois, il faut essayer d'attirer chez nous des investissements industriels, commerciaux et financiers, faire en sorte que l'épargne française et l'épargne étrangère s'investissent en France »*, a-t-il souligné, avant d'ajouter : *« Dans une économie de liberté, les épargnants peuvent placer leurs capitaux où ils veulent, c'est la liberté de change ; les entreprises peuvent investir où elles veulent, c'est la liberté des investissements. »

Les nouveaux députés socialistes récusent tout verrouillage du groupe

Les anciens élus s'amusent de certaines « illusions »

MONTPELLIER
de nos envoyés spéciaux

Assidus et nombreux parmi les deux cent quatre-vingt-six participants aux journées parlementaires socialistes de Montpellier, les nouveaux élus de 1997 se sont mués, pendant deux jours, selon la formule d'un ancien – Jean-Claude Boulard, député de la Sarthe de 1988 à 1993 et de nouveau élu depuis le 1er juin –, en *« intervieweurs de ministres »*. Un rôle qu'ils ont joué avec satisfaction. *« On n'a rien à perdre, puisqu'on ne pensait pas être élus... »*, explique Béatrice Marre, député de l'Oise, l'une des cent trente-cinq « nouveaux » qui ont rejoint, au Palais-Bourbon, la soixantaine de rescapés de 1993 et la soixantaine d'anciens élus.

Ces fameux « cent jours », qui n'ont pas entamé la popularité du gouvernement Jospin, ne sont pas davantage venus à bout de leur appétit de réforme, ni de leur souci de changer « la » politique autant que « de » politique. S'agit-il de nouvelles *« illusions »*, selon le terme employé avec quelque condescendance par certains de leurs prédécesseurs ? L'avenir le dira. Bénéficiant d'un climat politique au beau fixe, les nouveaux persistent à vouloir profiter de leur avantage, repoussant d'un revers de la main les sombres prédictions proférées par les oiseaux de mauvais augure. *« Ils n'ont aucun respect pour leur mandat »*, s'indigne Paulette Guinchard-Kunstler, député du Doubs, à propos de ceux qui ne lui prodiguent d'autre conseil que de rester dans sa circonscription pour assurer sa réélection.

Trois mois ne semblent pas avoir laissé de traces. Juste quelques mauvais souvenirs, comme cette interminable réunion de groupe, le 11 juin, où ils ont vu *« tous les anciens qui voulaient continuer à exister »* se livrer à une éléphantesque bataille pour la désignation des candidats aux présidences de commission. La première séance de questions au gouvernement, le 24 juin, n'a pas suscité plus d'enthousiasme : *« On ne peut pas donner cette image à la télévision ! Le débat doit rester digne et serein »*, s'exclame Dominique Gillot, nouvelle élue du Val-d'Oise. Quant aux « petites phrases » d'avant l'été, émanant de la Gauche socialiste sur le pacte d'Amsterdam ou d'Henri Emmanuelli sur la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, elles ont été aussi mal vécues. *« Sans être des godillots, il ne faut pas chercher à exister médiatiquement par ce jeu des petites phrases et des positionnements »*, note Robert Gaïa (Var), tandis qu'Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire) déplore cette *« survivance des courants »*.

Discrètement rocardienne, Christine Lazerges, député de l'Hérault, est péremptoire : *« Être socialistes nous suffit, les affaires de courants nous ennuient ! » « Même si on appartient à des courants différents, on ne se tuera pas »*, renchérit M. Gaïa. Parmi les nouveaux élus, on se dit volontiers « jospinien », essentiellement au nom d'une nouvelle façon de faire de la politique. *« Je suis élu d'une région où la politique était haïe. On a pu remonter la pente grâce à Jospin, en mettant en avant les questions de comportement, l'éthique, la morale et le non-cumul »*, explique M. Gaïa. *« C'est avec Jospin qu'on a retrouvé la dignité d'être socialistes et de faire de la politique »*, ajoute Mme Gillot.

« Le droit d'inventaire m'a fait revenir au PS que j'avais quitté, en 1990, après le congrès de Rennes et l'affaire Urba », raconte M. Montebourg. Chacun ajuste son adhésion en fonction de son parcours. Pour Mme Marre, ancien chef de cabinet de François Mitterrand à la présidence de la République, l'action de M. Jospin marque plus « une *continuité* » qu'une rupture par rapport à la politique de l'ancien chef de l'Etat.

« TRAVAIL EXTRAORDINAIRE »

Dressant un bilan globalement positif des premiers mois du gouvernement, les jeunes députés ont particulièrement apprécié d'être associés à la préparation du projet de loi sur l'emploi des jeunes. Certains évoquent une *« qualité de travail extraordinaire »* dans le groupe animé durant l'été par M. Boulard sur ce thème. Très favorable à l'association en amont des parlementaires au travail gouvernemental, Bruno Le Roux, député de Seine-Saint-Denis, regrette que le groupe ait été *« complètement mis sur le côté »* dans le cas du projet de loi sur l'immigration. *« Il y aura un débat au groupe d'autant plus vif qu'il n'y a pas eu de déminage »*, prévoit-il. M. Montebourg, en revanche, pense que d'avoir confié le travail prélimaire à un expert a permis d'éviter l'expression de divergences trop fortes au sein du groupe. Toutefois, les nouveaux élus semblent partagés sur la non-abrogation des lois Pasqua-Debré. Si M. Gaïa est satisfait de la solution retenue, Mme Marre regrette que le *« geste symbolique »* de l'abrogation ne soit pas envisagé.

Par souci d'apaisement, à quelques semaines du congrès du PS, un texte baptisé « Oxygène », à l'initiative d'Odette Grzegrzulka, député de l'Aisne, a été rangé dans les tiroirs, ainsi que le projet d'une conférence de presse destinée à exprimer *« l'enthousiasme »* des nouveaux élus socialistes à *« travailler de façon assidue pour respecter les engagements de campagne tout en soutenant le gouvernement »*. Si le projet n'a pas abouti, les motivations demeurent : *« Il y a des gens qui ne savent pas exister autrement qu'en étant destructeurs ! »*, s'indigne encore Mme Grzegrzulka, qui n'a guère apprécié la véhémence de son jeune collègue de la Gauche socialiste Yann Galut (Cher), exprimant ses critiques par la voie de communiqués de presse.

« La discussion des projets de loi va commencer, cela va calmer tout ce qui est de l'ordre de l'énervement politicien », se rassure Vincent Peillon (Somme), qui veut croire, lui aussi, à cette *« volonté de faire de la politique un peu différemment, moins politicienne »*. A Montpellier, l'optimisme était de mise. *« Toute tentative de verrouillage du groupe est vouée à l'échec »*, assure M. Gaïa. *« Personne ne pourra faire faire n'importe quoi aux députés »*, renchérit M. Le Roux. *« Pour l'instant, tout va bien mais quand l'impopularité survient, le gouvernement ne veut voir qu'une seule tête »*, avertit, un brin Cassandre, Paul Dhaille, député de Seine-Maritime, élu de 1981 à 1993 et de nouveau député depuis juin.

Jean-Baptiste de Montvalon et Michel Noblecourt

« La confiance, c'est volatil »

***« La confiance, le gouvernement l'a pour le moment. C'est comme un parfum, c'est volatil »*, a déclaré François Hollande, premier secrétaire délégué du Parti socialiste, jeudi 11 septembre lors de la clôture des journées parlementaires socialistes à Montpellier. Les débats ont porté le matin sur le budget de 1998 avec Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, et Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, et, l'après-midi, sur l'emploi des jeunes avec Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. M. Hollande a souhaité que le gouvernement prenne en compte *« trois préoccupations »* sur le financement de la Sécurité sociale : *« L'accès à la préretraite des chômeurs qui ont cotisé plus de quarante ans à l'Unedic »* ; *« la revalorisation des petites pensions de retraités »* ; les retraites des anciens combattants. *« Notre principal atout pour cette session parlementaire réside dans notre cohérence »*, a souligné M. Hollande.**

Le gouvernement tente de rassurer fonctionnaires et retraités sur ses projets fiscaux et sociaux

Martine Aubry est favorable à un « basculement fort » des cotisations sociales sur la CSG

Le gouvernement a cherché, jeudi 11 septembre, à rassurer l'opinion à propos du transfert d'une partie de la cotisation maladie des salariés sur la CSG. Lionel Jospin et Martine Aubry, ministre de l'emploi, ont affirmé que les pertes de pouvoir d'achat pour les retraités et les fonctionnaires seront compensées. Le ministre de l'économie, M. Strauss-Kahn, a rappelé qu'il voulait *« lier la création d'emplois à la fiscalité d'entreprise »*.

A L'APPROCHE des ultimes arbitrages de Lionel Jospin sur les dossiers chauds de la fiscalité, de la CSG et de la sécurité sociale, les membres du gouvernement ont multiplié, jeudi 11 septembre, les propos rassurants en direction des retraités, des chômeurs, des fonctionnaires et des chefs d'entreprise. Dans le même temps, la préparation de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail continue de susciter les critiques et le scepticisme de plusieurs syndicats.

Le premier ministre a vite senti qu'une forte hausse de la CSG, même accompagnée d'une baisse encore plus importante de la cotisation maladie et donc d'une hausse du pouvoir d'achat des salariés, commençait à susciter l'opposition systématique de certains syndicats (CGT, FO), des interrogations sur la déductibilité de cette nouvelle tranche de CSG (3,4 % actuellement, dont 1 % déductible) de la part de la CFDT et des cadres de la CGC, et des inquiétudes sur le pouvoir d'achat dans les fédérations de fonctionnaires et les associations de retraités. Le premier ministre tranchera dans les prochains jours le délicat problème du rythme de ce basculement cotisations-CSG.

M. Jospin a précisé, jeudi, aux responsables de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) reçus à Matignon, qu'il n'entendait pas pénaliser ces catégories. Selon Jean-Pierre Gualezzi, responsable des fonctionnaires de l'UNSA, M. Jospin a affirmé que *« les effets secondaires pour les fonctionnaires et les retraités devront être traités »*. Il a aussi confirmé que la conférence emploi-salaires-temps de travail, prévue dans la deuxième semaine d'octobre, ne concernerait que les salariés du privé. Néanmoins, il n'a pas exclu que tous ces sujets puissent faire l'objet de discussions dans la fonction publique, mais *« de façon moins globale et systématique »*.

En clôturant les journées parlementaires socialistes, le premier secrétaire délégué du PS avait demandé que *« les retraités, en dessous d'un certain niveau de pension, les fonctionnaires et les chômeurs ne subissent pas de perte de pouvoir d'achat »* au moment de la hausse de la CSG. Dans sa réponse, Martine Aubry a rappelé qu'elle était favorable à un *« basculement fort »*, tout en ajoutant qu'il faudrait *« compenser une perte de revenus possible, notamment pour les retraités »*. La ministre de l'emploi n'a jamais caché qu'elle souhaitait un transfert d'au moins trois points de CSG afin de dégager une hausse significative de pouvoir d'achat, tout en conservant une partie du surplus de prélèvement ainsi dégagé pour réduire une partie du déficit de la Sécurité sociale en 1998.

« CARRÉ MAGIQUE »

A Montpellier, le ministre de l'économie et des finances s'est, lui aussi, voulu rassurant. C'est un *« carré magique »* qui, selon Dominique Strauss-Kahn, a présidé à l'élaboration du projet de budget 1998 : des déficits publics qui *« ne devront pas dépasser 3 % du PIB »* ; la *« suppression de la plupart des injustices fiscales »* ; la *« stabilité »* des prélèvements obligatoires ; des *« aides à la croissance et à l'emploi »*. Pour rassurer les contribuables, il a affirmé qu'*« aucun salarié, employé, ouvrier, cadre ne verra sa situation fiscale aggravée »* en 1998.

Pour qu'on ne dise pas que sa politique fiscale se réduit à une simple hausse de la pression sur les entreprises, M. Strauss-Kahn a précisé qu'il entendait *« lier la création d'emplois et la fiscalité des entreprises pour faire en sorte que, finalement,* [celles] *qui créent des emplois s'y retrouvent mieux en matière de fiscalité »*. *« Il ne s'agit pas de pénaliser »* celles qui sont dans des secteurs fragiles et qui peuvent être amenées à réduire leurs effectifs, a-t-il précisé, *« mais d'avantager celles qui, d'une manière ou d'une autre, créent des emplois »*. Le ministre de l'économie a aussi annoncé une baisse du taux de la TVA pour les travaux d'entretien des HLM. Il a également souhaité la création très rapide d'une *« structure complètement autonome sur le modèle du CERC »* (Centre d'étude des revenus et des coûts), qui avait été supprimé par Edouard Balladur en 1994.

Jean-Michel Bezat

La droite divisée sur le non-cumul des mandats

NICOLAS SARKOZY, porte-parole du RPR, mais qui a précisé qu'il parlait à titre personnel, s'est prononcé, jeudi 11 septembre, sur Europe 1, *« contre les mesures excessives »* et a plaidé pour que les élus conservent *« deux mandats »*. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, a jugé en revanche *« quelque peu timide »* Lionel Jospin sur le non-cumul des mandats, estimant qu'il *« faut aller bien au-delà »* et *« en arriver à l'interdiction totale de tous les cumuls »*. Franck Borotra (RPR, Yvelines) préfère à la limitation des cumuls une limitation de la possibilité de renouvellement des mandats. De son côté, Pierre-André Wiltzer, porte-parole de l'UDF, ne rejette pas le principe posé par M. Jospin mais redoute *« une opération à visée électorale »*. André Labarrère, député (PS, Pyrénées-Atlantiques), a demandé une *« limitation stricte »* du cumul, tout comme Jack Lang, Michel Rocard et Henri Emmanuelli.

DÉPÊCHES

■ **RPR : François Fillon, chargé des fédérations au RPR, a déclaré** sur RMC, jeudi 11 septembre, que l'une des *« fonctions principales »* du RPR aujourd'hui est de *« défendre le président de la République »*, bien que celui-ci doive rester *« au-dessus et donc, d'une certaine manière, à l'écart des débats internes de l'opposition »*. Par ailleurs, M. Fillon considère que Franck Borotra, candidat à la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale et proche de M. Séguin, a des *« capacités à rassembler à l'Assemblée nationale tout à fait remarquables »*.

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Claude Martinez**, qui a été chargé par le bureau politique du Front National du 8 septembre de mettre en place une *« structure pré-gouvernementale »*, a expliqué à l'AFP qu'il entendait faire de celle-ci le *« troisième pilier »* du parti, à côté de la délégation générale et du secrétariat général. M. Martinez entend assurer un *« meilleur rééquilibrage des sensibilités »* à la tête du mouvement d'extrême droite, car il considère qu'*« à côté des gestionnaires »*, représentés selon lui par Bruno Mégret, *« il manquait des visionnaires »*.

■ **PARTI COMMUNISTE : le secrétaire national du PCF, Robert Hue,** explique, le 12 septembre, dans un entretien au *Parisien*, que, *« pour Air France, il faut déboucher sur des solutions neuves, y compris, si c'est inévitable, avec une ouverture du capital »*. M. Hue, qui juge par ailleurs que, pour le passage aux 35 heures, *« il faut aller vite et fort »*, réclame à nouveau *« l'organisation d'un référendum »* sur le passage à l'euro.

■ **DÉCHÉANCE : le Conseil constitutionnel a constaté la déchéance de plein droit** de Claude Pradille de sa qualité de membre du Sénat, indique le *Journal officiel* du vendredi 12 septembre. La cour d'appel de Lyon avait privé l'ancien sénateur (PS) du Gard de ses droits de vote et d'éligibilité pour une durée de cinq ans, le 22 janvier. Cette décision était devenue définitive avec une ordonnance du président de la chambre criminelle de la Cour de cassation en date du 3 avril.

La Fête de « L'Humanité » met en évidence la diversité des sensibilités au PCF

Près de deux cents débats sont prévus durant trois jours à La Courneuve

La traditionnelle grande fête organisée, chaque rentrée, par le PCF sous l'égide de son quotidien, *L'Humanité*, met en évidence, du 12 au 14 septembre à *La Courneuve, en Seine-Saint-Denis*, la diversité proliférante des sensibilités au sein du Parti communiste. Deux cents débats sont prévus dans le cadre de la fête, où seront représentées toutes les tendances qui coexistent dans la « mutation » célébrée par Robert Hue.

MAIS JUSQU'OÙ iront-ils ? Parfois, face au nouveau discours communiste, il faut se pincer, relire, se faire répéter. Voilà que, évoquant la Fête de *L'Humanité* 1997, organisée du 12 au 14 septembre à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), André Lajoinie explique, après mûre réflexion : *« C'est vraiment la dernière grande fête populaire. Un lieu de fraternité, de tolérance… Un peu comme les Journées mondiales de la jeunesse. »* L'agence Euro RSCG – dont le président, Jacques Séguéla, travaille pour Lionel Jospin et continue à prodiguer ses conseils à de nombreux ministres, comme Dominique Strauss-Kahn – ne s'est donc pas trompée. Son département institutionnel, qui gère le budget de *L'Humanité Dimanche*, a adressé, cette année, aux « médiaplaneurs » un carton d'invitation sur lequel on peut lire : *« Venez et voyez ! »*, verset 38 du livre de Saint-Jean et, surtout, slogan parisien des JMJ.

Ainsi va la « Fête de L'Huma ». Ainsi va le Parti communiste, qui, redoutant les scissions dont ont été victimes l'ensemble de ses confrères d'Europe (*Le Monde* du 11 juillet), cite les Evangiles et vante les mérites de la « diversité » – sans toutefois autoriser les tendances – pour mieux exorciser le souvenir des procès staliniens. *« Pourquoi reprochez-vous au Parti communiste ce qui vous semble normal au Parti socialiste ? »*, demande souvent Robert Hue, quand la presse l'interroge sur les diverses « sensibilités » – dit-on pudiquement, place du Colonel-Fabien – qui cohabitent au sein de sa formation. Comme si le PCF ne revenait pas de loin.

La fête 1997 sera un bon reflet de ce nouveau patchwork. Cette année, la direction s'est employée à octroyer un stand à toutes les composantes qui peuplent désormais la famille communiste. Les ultra-orthodoxes du comité Honecker, de l'université Politzer ou de la Coordination communiste, qui militent avec nostalgie pour *« retrouver l'esprit du congrès de Tours »*, sont invités avec, pour la première fois, la Gauche communiste de Jean-Jacques Karman, animateur d'un comité anti-Maastricht aux côtés des lambertistes. Attention ! Si les communistes refondateurs ont leur stand, c'est seulement dans le Village du livre, autour de leur journal *Futurs*, où siège aussi *La Brèche, librairie de la LCR*. Les couteaux sont rangés : Ras l'front, observé à sa naissance d'un œil suspect, mais que de nombreux militants communistes investissent désormais, arrive cette année en force avec… deux stands.

Chacun mène sa barque. Seule la fédération de Seine-Saint-Denis *organise* un *débat politique* avec toutes les formations de gauche. Celle du Val-de-Marne – la « fédé » de Georges Marchais – a prévenu la presse, à grand renfort d'invitations, de ses nombreux débats, tous hautement politiques : sur l'Europe, l'emploi, le devenir du travail, les militants ne devraient pas se priver de faire part de leurs états d'âme après le rendez-vous d'Amsterdam, la non-abrogation des lois Pasqua-Debré ou la privatisation d'Air France. Au fil des allées et des stands, la « Fête de l'Huma » est toujours un bon moyen de prendre le pouls du parti : l'accueil réservé au discours de M. Hue, dimanche, permettra aussi de jauger si le traditionnel légitimisme des militants communistes a été écorné.

Cette année, la fête sera *« plus politique »*, reconnaît Pierre Blotin, numéro deux du parti. Les trois ministres communistes inaugureront respectivement, samedi, l'espace sport, l'espace tourisme, et l'espace « Midi-Transports ». Seize ans que la fête n'avait pas vécu cela ! La ministre socialiste de la culture, Catherine Trautmann, *était présente, le 11 septembre*, au vernissage de l'exposition Aragon. On a aussi songé à inviter le premier secrétaire : *« Ça aurait eu de la gueule »*, juge un proche de la direction. *« Ce n'était peut-être pas le meilleur moment »*, explique aujourd'hui M. Blotin. La présence de Daniel Vaillant, le 8 septembre, à la tribune des journées parlementaires, n'a pas plu à tous les députés. Au PS, où on a évoqué la question en bureau national, on a aussi jugé que cette présence n'était pas nécessaire.

De la politique, donc, mais seulement des « échanges », des « débats » (près de deux cents se tiendront à La Courneuve) : telle est la nouvelle « ligne » du parti. Centenaire de Louis Aragon oblige, la fête a même été placée, cette année, sous les auspices du *« mouvement perpétuel »*. Comme *L'Humanité* lorsqu'une question l'embarrasse, on a invité les experts et les contradicteurs aux membres du parti. Ainsi, sur l'Europe, a-t-on convié Pierre Moscovici, Emmanuel Todd, Yves Salesse et le rédacteur en chef du quotidien communiste, proche de Robert Hue, Claude Cabanes. *« Il faudrait compter le nombre de points d'interrogation imprimés chaque jour dans* L'Huma », se lamente un proche des refondateurs communistes.

Car cette année, la puissance invitante doute et s'interroge. Une réunion du comité national spécialement consacrée à l'avenir de *L'Humanité* est prévue fin octobre. Outre de sérieuses difficultés financières – faute d'affluence, la fête s'est soldée en 1996 par une perte de 2 millions de francs –, le secrétaire national reprochait un temps à Pierre Zarka, le directeur du journal, de ne pas soutenir pleinement la *« mutation »* engagée (*Le Monde* du 5 avril). Depuis la victoire de la gauche, les conservateurs dénoncent à rebours dans le quotidien *« un journal gouvernemental »* (Maxime Gremetz), une nouvelle *« feuille socialiste »* (Jean-Claude Danglot, patron de la fédération du Pas-de-Calais). *« C'est " L'Humamutée " »*, parodient les orthodoxes.

L'affaire sera réglée en haut lieu. Mais au nom d'une vertigineuse *« transparence »*, Pierre Zarka proposera à tous ceux qui le veulent, samedi à 18 h 30, un débat sur… le débat qui règne à « L'Huma ». En présence de Jacques Séguéla.

Ariane Chemin

France Télécom, le débat trouble-fête

Le rendez-vous ne figure pas au programme de la Fête de *L'Humanité* : samedi 13 septembre, à 16 heures, sur le stand de Bobigny, le PCF a prévu un débat sur France Télécom, animé par Michel Dauba, membre du comité national. C'est qu'il manque toujours le nom de celui qui, pour le PS, acceptera de venir « au charbon » à côté de Claude Billard, chargé des entreprises au PCF et nouveau député de la circonscription de Georges Marchais dans le Val-de-Marne ; de Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts ; d'Alain Baron, secrétaire de SUD-PTT. Pressenti dans un premier temps, un militant socialiste de France Télécom, hostile à la privatisation, a décliné l'invitation. Certains militants de la CGT, qui se sont associés au référendum en Seine-Maritime, dans les quatre départements de la région Poitou-Charentes, dans le Bas-Rhin et dans les Côtes-d'Armor, faisaient connaître, jeudi, leur mécontentement après les propos de Robert Hue, le 9 septembre (*Le Monde* du 11 septembre), devant les parlementaires communistes.

L'aide accordée aux salariés avançant leur départ en retraite a permis 67 000 embauches

LORS DE LA PRÉSENTATION des statistiques sur l'évolution de l'emploi salarié au deuxième trimestre de 1997 (*Le Monde* du 12 septembre), Jean-Pierre Revoil, directeur général adjoint de l'Unedic, a fait le point sur trois dispositifs gérés par l'organisme paritaire : l'allocation de remplacement pour l'emploi (retraite anticipée contre embauche), l'allocation de solidarité spécifique (chômeurs en fin de droit) et l'allocation pour chômeurs âgés (ACA).

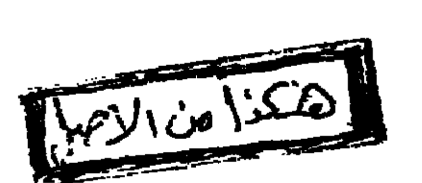
Issue de l'accord interprofessionnel du 6 septembre 1995, l'allocation de remplacement (ARPE) a concerné, selon l'Unedic, 77 417 salariés et permis 67 359 embauches compensatrices depuis sa mise en place. Elle est ouverte aux salariés nés en 1937, 1938 et 1939 et comptabilisant quarante annuités de cotisation retraite. *« Son coût correspond globalement aux prévisions »*, a assuré le dirigeant de l'Unedic : 5,5 milliards de francs en 1997, soit 112 000 francs par an et par personne. Plusieurs organisations syndicales, notamment la CFDT et FO, souhaitent que l'âge pour pouvoir en bénéficier soit abaissé. Le gouvernement y est aussi favorable, et il pourrait demander aux partenaires sociaux, lors de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, d'ouvrir ce dossier.

M. Revoil a aussi abordé l'allocation de solidarité spécifique (ASS) versée aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance-chômage. Le durcissement des conditions d'accès à cette allocation, décidé par le gouvernement Juppé, et vivement contesté par les associations de chômeurs, continue de se traduire par *« une très forte baisse »* des entrées dans ce dispositif, de l'ordre de 40 % en un an. Actuellement, 512 400 personnes en bénéficient ; financée par l'Etat (13 milliards), son montant moyen pour un chômeur est de 2 299 francs net par mois. Elle est accordée pour une durée de six mois, éventuellement renouvelable.

Enfin, M. Revoil a confirmé une certaine *« dérive »* du dispositif de l'allocation chômeurs âgés, utilisée de façon *« abusive »* par quelques employeurs. Elle permet aux chômeurs âgés de moins de soixante ans mais ayant totalisé quarante annuités de cotisations retraite de toucher l'allocation unique dégressive (AUD) sans dégressivité jusqu'à soixante ans. Or, a expliqué M. Revoil, certains employeurs incitent financièrement des salariés qui souhaiteraient partir en préretraite en utilisant le système de départ anticipé contre une embauche (ARPE) à *s'inscrire au chômage*. L'entreprise, ainsi, n'est pas obligée de remplacer le salarié partant.

L'allocation chômeurs âgés a bénéficié à 34 000 personnes pour un potentiel initialement estimé à 30 000. Nicole Notat, la présidente (CFDT) de l'Unedic, et Martine Aubry, la ministre de l'emploi, se sont déjà inquiétées du détournement de son utilisation.

Bruno Caussé



PORTES OUVERTES LES 13 ET 14 SEPTEMBRE.*

Découvrez la nouvelle Xsara et profitez des offres sur Saxo, ZX et Xantia.

CITROËN

CITROËN XSARA

PLUTOT SORTIE DE VOS REVES QUE D'UNE USINE.

3615 CITROËN (1,29 F/mn)

CITROEN préfère TOTAL

SPOLIATION Les descendants des héritiers d'un immeuble du domaine privé de la Ville de Paris contestent, devant la justice, ses conditions d'appropriation sous l'Occupation. Rappelant que les actes administratifs pris sous Vichy ont été frappés de nullité à la Libération, ils s'interrogent sur la validité des titres de propriété de la Ville. ● L'IMMEUBLE EST SITUÉ dans l'« îlot 16 », un quartier du Marais qui a fait l'objet, sous l'Occupation, d'une expropriation de grande envergure. Pour la journaliste Brigitte Vital-Durand, cette opération a constitué un véritable *« pogrom administratif »*. ● LIONEL JOSPIN a annoncé, jeudi 11 septembre, au président du Conseil représentatif des institutions juives de France, Henri Hadjenberg, qu'une circulaire permettrait, *« dans les jours qui viennent »*, dit-on à Matignon, aux chercheurs d'accéder aux archives de Vichy.

L'ombre persistante de Vichy sur le domaine privé de la Ville de Paris

La municipalité parisienne est-elle propriétaire des immeubles de l'« îlot 16 », dans le quartier du Marais ? Saisie par des descendants d'héritiers, la justice devra se prononcer sur la validité de certains titres de propriété de la Ville acquis à la faveur de lois promulguées sous l'Occupation

LA VILLE DE PARIS est-elle bien propriétaire du bel immeuble situé en plein cœur du Marais, 4, rue du Pont-Louis-Philippe, dans le quatrième arrondissement, qu'elle a acquis par expropriation en août 1944 ? C'est la question que se posent, depuis juin 1996, plusieurs des descendants des héritiers de Mme Thiriet, qui possédait, avant la guerre, cet « immeuble de rapport » de cinq étages plus un rez-de-chaussée de commerces. La polémique sur la gestion du domaine privé de la Ville de Paris, lancée, en juin 1995, par les révélations sur l'appartement d'Alain Juppé, n'avait pas réussi à réveiller cette histoire de famille enfouie depuis quarante ans. Ni la décision prise dans la foulée par le maire de Paris, Jean Tiberi, de mettre en vente une partie du domaine privé de la Ville.

C'est un article de presse donnant, par le menu, la liste des locataires prestigieux de l'immeuble et détaillant les sommes rondelettes investies par la Ville pour la rénovation de leurs appartements qui a provoqué l'étincelle. Par une délibération votée le 3 juin 1996, le Conseil de Paris autorisait le maire à mettre en vente « leur » immeuble. Un mois plus tard, le 5 juillet, deux descendants des héritiers décidaient de déposer une requête devant le tribunal administratif de Paris, afin de suspendre la vente en cours et d'annuler l'expropriation de l'immeuble. L'audience s'est tenue le 2 juillet 1997. Dans l'ordonnance rendue, le tribunal administratif s'est déclaré incompétent et a rejeté la requête. Les descendants des héritiers des anciens propriétaires ont décidé de faire appel.

Le tribunal a donc botté en touche. Or la question soulevée mérite sans doute d'être examinée au fond. Elle se pose avec d'autant plus de force que l'immeuble est situé au cœur du fameux « îlot 16 » qui a fait, sous l'Occupation, l'objet d'une procédure d'expropriation de grande envergure *(lire ci-contre).*

« RÉQUISITION EN TOTALITÉ »

Les conditions de l'appropriation par la préfecture de la Seine, puis par la Ville, de l'immeuble de feu Mme Thiriet sont parfaitement connues. Le 31 octobre 1941, le Conseil d'hygiène publique du département de la Seine avait conclu à la nécessité d'ordonner *« la réquisition, l'expropriation et la démolition de tous les immeubles »* composant cet îlot. Un seul motif, pour le moins laconique : des *« causes générales d'insalubrité »* rendaient ces immeubles *« impropres à l'habitation »*. Le 11 décembre 1941, un arrêté préfectoral avait déclaré *« l'utilité et l'urgence »* des travaux d'aménagement de l'îlot. Un autre arrêté, daté du 30 décembre 1943, avait prononcé *« la réquisition en totalité »* des immeubles de l'îlot. Enfin, l'ordonnance d'expropriation avait été rendue le 4 août 1944, sur le fondement de la loi du 1er mars 1942 *« concernant les immeubles insalubres et les terrains de la zone de l'ancienne enceinte fortifiée de Paris »* promulguée par le maréchal Pétain. Une loi brutale et expéditive qui prévoyait, notamment, des modalités d'indemnisation des propriétaires.

Mme Thiriet, décédée fin 1941 à Paris, en bénéficiera. En janvier 1944, l'administration de Vichy avait fixé *« l'indemnité de dépossession »* de l'immeuble à 528 000 francs de l'époque. Les héritiers demandaient la somme de 2,5 millions de francs. En juillet 1945, une commission arbitrale d'évaluation tranchera finalement l'indemnité à 1,1 million de francs – soit le double de la somme proposée au départ. Elle sera partagée entre les héritiers en 1947.

Même si les descendants de ces derniers font valoir que la somme peut sans doute être considérée comme très sous-évaluée pour un immeuble de qualité de plus de 1 000 mètres carrés (en pouvoir d'achat, elle correspondrait environ à 1 à 1,5 million de francs actuels), la question essentielle, à leurs yeux, est ailleurs. La Ville de Paris, interrogent-ils, peut-elle être considérée comme le propriétaire légitime de l'immeuble, dans la mesure où celui-ci a été exproprié en vertu d'une loi promulguée sous Vichy ? Ne peut-on pas considérer que cette loi a été annulée par l'ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine ?

L'ordonnance de 1944 pose, en effet, un principe général : tous les actes administratifs promulgués après le 16 juin 1940 sont frappés de nullité. Mais elle précise, aussi, que cette nullité doit être *« expressément constatée »*. Suit une liste de décrets et de lois immédiatement annulés. Pour les autres, précise l'ordonnance, ils continueront à recevoir *« provisoirement application »* jusqu'à ce qu'ils soient déclarés nuls par des ordonnances promulguées *« dans les plus brefs délais » (lire ci-dessous).*

LA QUESTION DE LA NULLITÉ

En fait, la loi du 1er mars 1942 sera simplement abrogée par une ordonnance promulguée par le général de Gaulle, le 23 octobre 1958, *« réformant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique »*. Toute la question est de savoir si cette abrogation équivaut ou non à une constatation de nullité telle qu'elle était prévue par l'ordonnance d'août 1944. Auquel cas, la requête des descendants des héritiers de Mme Thiriet pourrait être recevable.

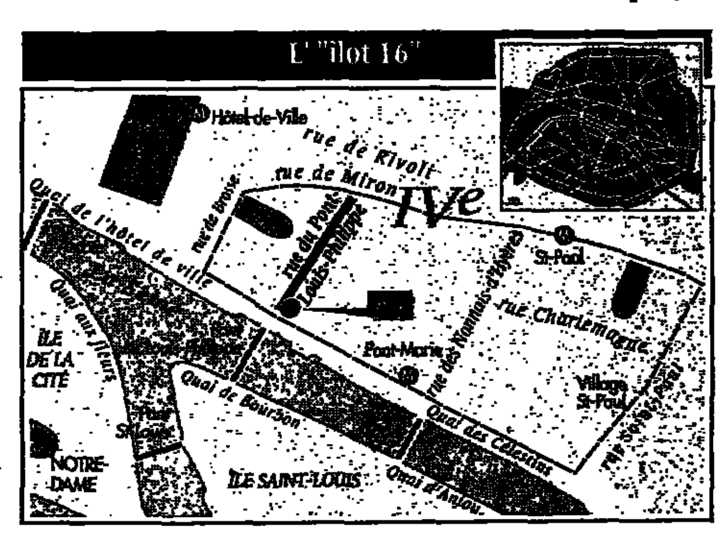
C'est ce point essentiel que les mémoires produits au tribunal administratif de Paris, à l'audience du 2 juillet, ont tenté d'éclaircir. Sollicitée, la préfecture de Paris a – fort prudemment – manifesté son embarras. Sans trancher. *« L'ordonnance du 23 octobre 1958 a abrogé la loi du 1er mars 1942*, souligne son mémoire. *Il convient d'examiner si cette abrogation constitue la nullité prévue par l'ordonnance du 9 août 1944. »* Et le représentant de la préfecture, réclamant au tribunal *« un délai supplémentaire pour expertiser la demande »*, conclut, évoquant la mission confiée au Conseil du patrimoine privé : *« Compte tenu des modalités d'acquisition de l'immeuble, objet de la requête, et de sa situation dans l'« îlot 16 », il me paraîtrait souhaitable de connaître les résultats de cette mission avant de répondre au recours. »*

De son côté, la direction des affaires juridiques de la Ville de Paris, dans son propre mémoire, a demandé au tribunal de rejeter la requête, estimant que l'ordonnance de 1958 *« n'a pas expressément constaté la nullité de la loi de 1942 »*, mais qu'elle l'a *« abrogée pour l'avenir, l'abrogation n'ayant aucune portée rétroactive »*.

Le débat sur l'interprétation des textes rétablissant la légalité républicaine après la libération est récurrent. En revanche, c'est, semble-t-il, la première fois, que la question de la validité des titres de propriétés détenues par la Ville de Paris est posée de cette façon. Si le Conseil du patrimoine privé a été chargé de rechercher d'éventuelles cas de spoliations dans les procédures d'indemnisation *« afin d'évaluer les dommages subis »*, il n'a pas été explicitement chargé d'examiner les fondements juridiques des titres de propriété de la Ville. Or, c'est cette question, jusque-là éludée, que pose très directement la procédure en cours.

Interrogé par *Le Monde* sur le cas précis de l'immeuble du 4, rue du Pont-Louis-Philippe, le président du Conseil du patrimoine privé, Noël Chahid-Nouraï, n'a pas souhaité apporter d'informations, soulignant qu'il s'agissait de données *« concernant un dossier individuel »* et qu'il ne serait pas en mesure de communiquer les premiers résultats de ses recherches avant la fin du premier semestre 1998. Le cas de l'immeuble de la rue du Pont-Louis-Philippe, que la Ville de Paris a divisé en copropriétés en décembre 1996 – soit deux mois après l'annonce du gel total des procédures de mises en vente du domaine – pourrait bien accélérer un dossier sur lequel personne n'a, visiblement, envie de se hâter.

Christine Garin



Les archives de Vichy accessibles « très rapidement »

Lionel Jospin a annoncé, jeudi 11 septembre, au président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Henri Hadjenberg, qu'il prendrait *« une circulaire »* permettant l'accès des chercheurs aux archives de Vichy, en attendant une modification de la loi. M. Hadjenberg a indiqué que cette circulaire interviendrait *« très rapidement »* (Matignon parle *« des jours qui viennent »*) et permettrait aux historiens *« d'avoir une complète information sur cette période »*. Cela facilitera les travaux des deux commissions (celle de Jean Mattéoli et celle du Conseil du patrimoine privé de la Ville de Paris) sur les spoliations des biens juifs entre 1940 et 1945.

« Un véritable pogrom administratif »

EN OCTOBRE 1996, un livre de Brigitte Vital-Durand, journaliste à *Libération*, avait apporté de nouvelles révélations sur la façon dont le quartier juif parisien du Marais, surnommé l'« îlot 16 », avait fait l'objet d'un *« véritable pogrom administratif »*. Son enquête racontait comment, mettant à profit les lois anti-juives de Vichy, la préfecture de la Seine avait, dès 1941, accéléré un vieux projet de rénovation du quartier en expropriant des dizaines d'immeubles et en chassant les locataires. Immédiatement après la parution du livre, le maire de Paris avait reconnu les faits. *« Il y a eu des spoliations de juifs »*, déclarait Jean Tiberi, jugeant les faits *« inacceptables, scandaleux et ignobles »*. Et il avait ordonné le gel de la totalité des ventes du domaine engagées et à venir.

Le conseil du patrimoine privé, présidé par le conseiller d'Etat Noël Chahid-Nouraï, avait été immédiatement chargé de faire la lumière sur d'éventuelles spoliations ou acquisitions douteuses datant de cette période. Le 3 février 1997, M. Tiberi rendait les premières conclusions des travaux du conseil : *« La question de l'origine de propriété se pose avec une acuité particulière pour les biens acquis dans le 4e arrondissement et spécialement dans l'ancien îlot insalubre 16. La quasi-totalité des 226 immeubles acquis dans l'îlot au cours de cette période l'ont été à la suite de jugements d'expropriation. [...] Il est donc évident que la situation juridique de ces immeubles à l'époque de leur appropriation par la collectivité publique devra être examinée avec un soin particulièrement attentif. »* Selon le maire de Paris, sur l'ensemble des immeubles *« achetés sous l'Occupation »*, huit avaient des propriétaires représentés par des administrateurs *« dont il semble que la majorité avait été désignée par le Commissariat aux questions juives »*.

La transition légale de Vichy à la République

AVANT MÊME la Libération, le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) se préoccupe du passage de relais entre *« la réglementation ennemie qui étouffait »* la métropole et la légalité républicaine. Dans les faits, cependant, l'objectif prioritaire du général de Gaulle demeure la restauration de l'autorité de l'Etat. Cela implique que soient apportés quelques bémols à la « révolution copernicienne » que certains résistants appellent de leurs vœux, mais également que l'on renonce pour des *« considérations d'ordre pratique »* à un retour pur et simple au *statu quo ante*, autrement dit à la situation prévalant au 16 juin 1940, la date fixée, par les textes, de la fin du régime républicain et qui correspond à la prise du pouvoir par Philippe Pétain.

« EXPRESSÉMENT CONSTATÉE »

Le 9 août 1944, une ordonnance relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental est promulguée. Dans son exposé des motifs, elle précise : *« Les lois et règlements que l'autorité de fait qui s'est imposée à la France a promulgués, les dispositions administratives individuelles qu'elle a décrétées ou arrêtées, ne peuvent tirer de sa volonté aucune force obligatoire et sont appelés à demeurer inefficaces. » « Cependant, poursuit le texte, des considérations d'intérêt pratique conduisent à éviter de revenir sans transition aux règles du droit en vigueur à la date du 16 juin 1940.* [...] *D'où la nécessité de décider que la nullité doit être expressément constatée. »*

C'est l'objet de l'article 2, qui précise : *« Sont en conséquence nuls, et de nul effet, tous les actes constitutionnels, législatifs ou réglementaires, ainsi que les arrêtés pris pour leur exécution* [...]. *Cette nullité doit être expressément constatée. »* Le texte ajoute : *« Les actes* [...] *dont la nullité n'a pas été expressément constatée dans la présente ordonnance* [...] *continueront à recevoir provisoirement application. Cette application provisoire prendra fin au fur et à mesure de la constatation expresse de leur nullité* [...] [qui] *interviendra par des ordonnances subséquentes qui seront promulguées dans le plus bref délai possible. »*

L'ordonnance du 9 août 1944 admet donc comme principe *« le maintien provisoire de certains effets de droits, soit même la validation définitive de certaines situations acquises, dont le renversement apporterait au pays un trouble plus considérable que leur confirmation »*. Seuls seront *« exclus avant tous autres de toute validation »* les textes considérés comme contraires aux principes républicains : les actes constitutionnels pris par le régime de Vichy et la législation d'exclusion.

Nicolas Weill

Deux ans de controverses sur le domaine privé

● **6 juillet 1995 :** Alain Juppé, alors premier ministre, s'explique longuement, à la télévision, sur les conditions dans lesquelles il est logé par la Ville de Paris, tentant de mettre un terme à un mois de révélations et de polémique. Le 25 juin, le maire de Paris, Jean Tiberi, annonce son intention de mettre en vente une partie du domaine.
● **28 août :** le Conseil du patrimoine privé de la Ville de Paris est constitué, présidé par Noël Chahid-Nouraï, conseiller d'Etat.
● **25 octobre 1996 :** un livre de Brigitte Vital-Durand révèle qu'une partie du domaine privé est constitué de biens expropriés sous Vichy. Des propriétaires juifs auraient été spoliés. Jean Tiberi estime que l'on veut *« diaboliser la ville à des fins commerciales et politiques »*.
● **28 octobre :** le maire de Paris gèle les ventes du domaine privé. Il confie une mission d'expertise au Conseil du patrimoine privé : faire toute la lumière sur d'éventuels actes de spoliation.
● **25 janvier 1997 :** le premier ministre Alain Juppé annonce la création d'un groupe de travail sur la confiscation des biens juifs en France, confié à Jean Mattéoli. Le 3 février, Jean Tiberi confirme l'acquisition par la Ville, sous l'Occupation, de biens immobiliers juifs. Il annonce aussi qu'un groupe d'experts, historiens et représentants de la communauté juive, va venir renforcer le Conseil du patrimoine privé.
● **8 juillet :** la Commission nationale de l'informatique et des libertés rend un avis favorable, à la demande du Conseil du patrimoine privé, d'utiliser et de croiser les fichiers nominatifs et les archives afin de déterminer s'il y a eu d'éventuelles spoliations d'anciens propriétaires juifs. Le Conseil d'Etat ne s'est pas encore prononcé sur cet avis.

M. Kouchner intensifie la lutte contre les infections d'origine hospitalière

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT à la santé, Bernard Kouchner, a ordonné, jeudi 11 septembre, une série de contrôles accrus sur les procédures de stérilisation et d'hygiène mises en œuvre à la Clinique du sport, dans le 5e arrondissement de Paris. Cette demande fait suite à la révélation de la contamination d'une trentaine de personnes, opérées entre 1988 et 1993 dans cet établissement, par la bactérie *Mycobacterium xenopi* susceptible de provoquer une forme difficile à traiter de tuberculose osseuse (*Le Monde* du 12 septembre). On confirme auprès du secrétariat d'Etat à la santé que plus de 800 personnes opérées dans cet établissement doivent aujourd'hui faire l'objet d'un contrôle.

L'affaire avait, d'un point de vue administratif, débuté le 26 mai 1993, lorsque la direction générale de la santé avait été informée de l'existence de plusieurs cas de contamination par *Mycobacterium xenopi* chez des malades souffrant de sciatique et ayant subi une intervention chirurgicale (une nucléotomie) sur la colonne vertébrale entre janvier 1988 et mai 1993 dans la clinique parisienne. Une enquête avait rapidement permis de conclure à *« une contamination probable par l'eau de rinçage des instruments ayant servi à ce type d'intervention »*. Les responsables de la clinique devaient par la suite réviser leurs procédures de désinfection du matériel et d'utilisation des circuits d'eau.

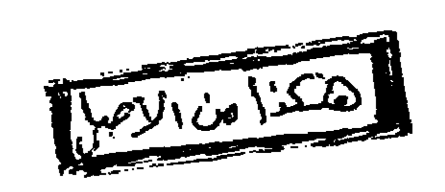
Aucun des trente cas aujourd'hui identifiés ne concerne des personnes hospitalisées après mai 1993. Le dernier cas en date, diagnostiqué en juin 1997, est celui d'un patient opéré en décembre 1991, ce qui témoigne d'une durée d'incubation beaucoup plus longue que celle habituellement observée. Pour M. Kouchner, il importe donc aujourd'hui *« de vérifier que tous les patients exposés ont bien été informés du risque qu'ils encourent »*. Un questionnaire avait déjà été adressé en juin et juillet 1993 aux 853 personnes ayant subi une nucléotomie durant la période critique. En avril 1995, un nouveau questionnaire a été adressé aux 271 malades opérés entre mai 1992 et mai 1993 ainsi qu'une lettre à leur médecin traitant leur demandant de procéder à des examens de contrôle. Un nouveau courrier avait été adressé après la découverte du cas de juin.

COMITÉ OBLIGATOIRE

Il s'agit là de l'une des plus importantes contaminations d'origine hospitalière (ou nosocomiale) jamais décrite à partir de *Mycobacterium xenopi*, germe proche du bacille de Koch et très souvent présent dans les circuits de distribution d'eau potable. Son introduction au sein de certains tissus de l'organisme via des matériels chirurgicaux mal ou insuffisamment stérilisés peut être à l'origine de pathologies graves. Dans le cas de la Clinique du sport, il s'agit d'une forme de tuberculose osseuse, localisée au niveau de la colonne vertébrale, qui peut être très handicapante et pour laquelle le traitement doit associer durant de longues périodes différents antibiotiques.

Pour le docteur Véronique Vincent, spécialiste des mycobactéries à l'Institut Pasteur de Paris, l'une des solutions préventives, compte tenu de la résistance du germe, est de n'avoir recours qu'à de l'eau stérile dans les procédures de décontamination à froid des matériels chirurgicaux. Le secrétariat d'Etat à la santé a, pour sa part, saisi l'opportunité de la révélation de cette affaire pour annoncer qu'il avait décidé d'étendre à toutes les cliniques privées l'obligation, qui s'impose d'ores et déjà aux hôpitaux publics, d'être doté d'un comité de lutte contre les infections nosocomiales.

Jean-Yves Nau



Les syndicats enseignants et Claude Allègre se retrouveront pour une table ronde

Après la polémique, le ministre calme le jeu et plaide pour le « zéro défaut »

Indignées par les déclarations de Claude Allègre contre les enseignants, leurs organisations syndicales apparaissaient satisfaites, jeudi soir 12 septembre, après une rencontre en urgence avec le ministre de l'éducation nationale. Une table ronde sera organisée sur les questions de formation et de remplacement des enseignants, tandis que M. Allègre se dit s'être fixé comme objectif le « zéro défaut » dans l'éducation nationale.

INDIGNÉS le matin, rassérénés le soir. Soumis au régime de la douche écossaise, les syndicats d'enseignants ont pris comme un geste d'apaisement l'annonce d'une table ronde sur la formation continue et les remplacements des personnels que leur a proposée, jeudi 11 septembre, le ministre de l'éducation nationale. La veille, Claude Allègre avait suscité la réprobation unanime en déplorant que les enseignants partent en congé de formation pendant leur temps de travail (*Le Monde* du 12 septembre) après avoir, huit jours plus tôt, dénoncé leur absentéisme.

« Le ministre veut calmer le jeu. Mais il n'aurait pas à ramer comme cela s'il n'avait pas autant joué la provocation », estimait Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, jeudi soir, à la sortie d'une réunion provoquée en urgence par Claude Allègre avec les dirigeants des trois principales fédérations d'enseignants, la FSU, la FEN et le SGEN-CFDT. Le matin, ces syndicats n'avaient pas eu de mots assez durs pour qualifier l'attitude du ministre, dont ils jugeaient la méthode *« indigne »*, voire *« ignoble »*, comme l'a dénoncé le SNALC, syndicat du second degré, classé à droite.

Sur le terrain, l'exaspération était, paraît-il, à son comble. *« Les réactions que nous avons enregistrées sur l'absentéisme n'étaient rien en regard de la colère dont les enseignants nous ont fait part lors de cette dernière sortie du ministre »*, assure Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN. Seule exception, le renfort inattendu d'Arnand Hurel, délégué national de l'Union nationale interuniversitaire (UNI-proche du RPR) : *« Sur cent déclarations de ce ministre, cinquante nous font plaisir »*, a-t-il déclaré dans un entretien au *Figaro*.

Après avoir bien secoué ses troupes, Claude Allègre a jugé le moment venu d'engager une négociation, estimant sans doute que le terrain était mûr. Selon une méthode éprouvée – prendre toujours l'initiative et condamner les autres à suivre –, le ministre de l'éducation nationale a donc ouvert la voie d'une discussion sur les *« dysfonctionnements »* du système éducatif.

« JE SUIS L'UN DES LEURS »

M. Allègre a d'autres carottes cachées derrière son bâton. Sous le sceau du secret, il en a profité pour informer ses interlocuteurs de l'augmentation du budget 1998. Confirmant ses déclaration à *L'Humanité*, le 4 septembre, il leur a confirmé une croissance légèrement supérieure à 3 %. Il leur a aussi promis une journée de réflexion consacrée aux emplois-jeunes. Tout en sourires et en courtoisie, il leur a rappelé les promesses déjà tenues, les engagements de l'avenir proche, la transformation d'heures supplémentaires en emplois...

Il serait exagéré de dire que les syndicalistes sont tombés sous le charme. Mais il ne peuvent que souscrire aux préoccupations de M. Allègre, qui leur dit vouloir *« travailler avec l'idée du zéro défaut »* dans l'éducation nationale comme il l'a affirmé jeudi soir sur TF 1. *« Le problème, c'est que dans l'éducation nationale, la masse est telle que, quand il y a 1 % de défaut, cela fait 130 000 élèves qui sont atteints. »* S'adressant directement aux enseignants, le ministre de l'éducation leur a lancé un cri du coeur : *« Je vais vous dire franchement. J'aime beaucoup les enseignants. J'ai vécu dans une école une partie importante de ma vie et je me sens très solidaire d'eux. Il faut savoir que je suis l'un des leurs. »*

Qui ne souscrirait à ces propos ? *« Bien sûr que ces préoccupations sont aussi les nôtres*, souligne Michel Deschamps, *mais cela suppose un autre climat, il faut restaurer la confiance »*, insiste le leader de la FSU. La méthode le chagrine, mais il sent bien que le ministre a la main. *« M. Allègre nous promet une note détaillée sur le budget la semaine prochaine. C'est bien, mais nous aurions pu travailler ensemble pour le préparer »*, fait-il observer.

Jean-Michel Boulier, secrétaire général du SGEN-CFDT, exprime comme les autres sa colère contre *« la politique du pavé dans la mare »*, mais juge que rien n'est perdu : *« Claude Allègre est à la croisée des chemins. On peut aller à la catastrophe, s'il continue sur le mode provocateur. Mais il y a des avancées, de bonnes choses qui sont faites pour l'école »*. Le budget sera pour lui un signe important, comme pour Michel Deschamps : *« Sa crédibilité*, assure-t-il, *c'est dans les mesures qu'il prend qu'il la joue. La remise en cause des remplacements ne serait pas une bonne chose, pas plus que la dégradation de la formation professionnelle. »*

Tout en déplorant la méthode qui consiste à *« culpabiliser les collègues »* en créant le risque de provoquer des réactions de *« retrait, voire de rejet »*, Jean-Paul Roux, secrétaire général de la FEN, estime *« plus efficace »* d'aborder les vrais questions. *« OK pour une discussion*, précise-t-il, *mais à condition qu'on mette les moyens en face. »*

Pendant que Claude Allègre déclenchait un véritable tollé syndical, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a, de son côté, fait la rentrée du jeudi 11 septembre dans trois lycées à Tours et à Chinon (Indre-et-Loire). Tentant de dédramatiser les déclarations de son voisin de la rue de Grenelle, Mme Royal a rejetté toute volonté ministérielle *« de mettre en cause les enseignants »*. *« Partout où il est possible d'améliorer le système scolaire il faut le faire »*, a-t-elle déclaré en ajoutant : *« Au fond d'eux-mêmes, les enseignants savent bien qu'il y a un problème lorsqu'ils quittent les enfants pour aller en formation, même si celle-là est légitime. »*

Récit de la rubrique éducation

La FSU est en proie à de fortes tensions internes

« LE SNETAA suspend sine die *sa participation aux instances statutaires nationale de la FSU »*. Par cette petite phrase, préambule d'un long communiqué de presse publié mercredi 10 septembre, le principal syndicat de l'enseignement technique et professionnel officialise une crise qui couvait depuis de longs mois au sein de la Fédération syndicale unitaire (FSU). Passé inaperçu dans le maelström déclenché au même moment par Claude Allègre, ce communiqué dénonce l'attitude de la fédération : la FSU a, notamment, accepté de donner des fonctions officielles à une ancienne militante du SNETAA, désavouée par son syndicat. Celle-ci était passée au SNES, autre composante de la FSU, majoritaire parmi les agrégés et les certifiés du second degré.

Au-delà de ce cas personnel et de quelques autres, qui ne sont que des prétextes, la crise est profonde. Le SNETAA a des griefs précis envers sa fédération, dont il a fait le décompte minutieux. Mais il lui reproche surtout d'être dirigé par deux tendances, Unité et Action (U et A), *« historiquement proche du PC »*, et Ecole émancipée (EE), des *« trostkystes ancrés dans le périmètre idéologique et politique de la Ligue communiste révolutionnaire »*, qui ont une stratégie syndicale à l'opposé de celle voulue par le SNETAA.

Ces deux composantes tendraient à *« une exploitation maximale des opportunités offertes par le mouvement social de la fin 1995 »* et viseraient à une recomposition syndicale plaçant *« la FSU en orbite de la CGT »*. Ce grand pôle contestataire, mêlant le milieu associatif de gauche ou d'extrême gauche (le DAL, AC ! contre le chômage, Droits devant...), le syndicat Sud, les rénovateurs du PC, la LCR, ne correspond en rien aux choix du SNETAA. Ce débat traverse également le SNES, doublé d'une crise de succession larvée pour prendre la suite de Monique Vuaillat.

RIVALITÉS

En germe depuis la création de la FSU, la crise a pris une nouvelle ampleur avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. Chaque composante de la fédération a du redéfinir sa stratégie et compter avec un ministre imprévisible. Les rivalités se croisent et se multiplient : entre le SNETAA et le SNES, celui-ci cherchant par tous les moyens à s'implanter dans les lycées professionnels pour asseoir davantage sa position déjà hégémonique dans le second degré. Le SNETAA n'est évidemment pas décidé à se laisser concurrencer à l'intérieur de son champ de syndicalisation.

Rivalité encore, même si le mot est un peu fort, entre les deux principales composantes de la FSU, représentant le premier et le second degré : la victoire historique du SNU-IPP (instituteurs et professeurs d'école) aux élections professionnelles de décembre 1996, lui a donné un poids plus important dans la Fédération, modifiant un rapport de forces, jusque-là très nettement en faveur du SNES.

Rivalité enfin, bien qu'elle ne soit pas de même nature, entre les personnes. Habituée à être en première ligne des médias, principale interlocutrice de l'ancien ministre François Bayrou, Monique Vuaillat est aujourd'hui ignorée par Claude Allègre. Celui-ci a choisi de discuter avec les fédérations et non les syndicats qui les composent. Il rencontre donc uniquement Michel Deschamps pour la FSU, qui semble y trouver son compte. Le ministre de l'éducation nationale, qui n'ignore rien de tous ces éléments, y trouve également le sien.

Béatrice Gurrey

Khtab, le meurtrier de Nicolas, a été condamné à dix ans de prison

L'ADOLESCENT de seize ans Khtab qui, après une altercation, avait tué le jeune Nicolas dans une rue de Marseille, a été condamné, jeudi 11 septembre, à dix ans d'emprisonnement par le tribunal des mineurs de Marseille. *« Il accepte le prix de la sanction et a conscience que son acte mérite une sanction assez sévère*, a déclaré son avocat, Frédéric Monneret. *La justice a tenu compte de certains éléments, et notamment de la personnalité du mineur. »* Au terme de deux jours d'audience à huis clos, le ministère public avait requis une peine de treize ans de prison. La peine maximale encourue par l'adolescent était de quinze ans.

Né en 1981 à Montpellier, Khtab a été placé dans un foyer de l'enfance, avec deux de ses quatre frères et sœurs, dès l'âge de six ans (*Le Monde* du 11 septembre). Après un retour dans sa famille, puis des crises de violence, il avait à nouveau été placé dans des établissements, à Nîmes, de onze à quatorze ans. Pendant cette période, son père était décédé des suites d'un coma éthylique.

« IMAGES PARENTALES DÉLÉTÈRES »

A Marseille, à partir de 1995, Kthab a rejoint un nouveau foyer, fait de nouvelles fugues et entamé de nouveaux suivis éducatifs. Les psychiatres cités dans l'ordonnance de renvoi notaient *« d'importantes carences affectives et éducatives, enracinées dans des images parentales délétères qui n'ont pas rempli leur fonction de contenant éducatif »*.

Le père de Nicolas, Michel Bourgat, s'est dit satisfait par la décision du tribunal. *« Pour une fois, les victimes ont été prises en compte »* a-t-il déclaré. Très impliqué dans la vie associative locale, membre de Médecins du monde, le docteur Bourgat, qui, dans un premier temps, avait protesté contre l'exploitation politique du crime par le Front national, a créé depuis lors une association qui demande la création de structures d'isolement avec des méthodes d'éducation très strictes pour les jeunes délinquants. Comme tous les mineurs, Khtab a été jugé par une juridiction spéciale créée par l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante : le tribunal pour enfants. Ce tribunal juge à huis clos les crimes commis par les jeunes de moins de seize ans. L'*« excuse atténuante de minorité »* est systématiquement accordé aux adolescents de treize à seize ans et les peines sont réduites de moitié par rapport à celles des adultes. Les procédures pour homicides volontaires sont rares : en 1994, vingt mineurs ont été condamnés, en France, pour de tels faits.

Anne Chemin

La paranoïa ambiguë de Philippe Naigeon

Le polytechnicien a tué, en mai 1994, sa femme et deux de ses enfants. D'après l'expert psychiatre, il ne souffre pas d'une maladie psychique

C'EST un bien étrange procès que celui d'un homme qui refuse d'y participer. La procédure orale, pilier de la cour d'assises, disparaît pour faire place au monologue du président, qui lit les dépositions. A cet instant, la machine judiciaire semble tourner à vide dans un ronronnement futile.

PROCÈS

Pourtant, quand Didier Wacogne donne lecture des premiers aveux de Philippe Naigeon, la salle tressaille comme sous un coup de fouet.

A l'inspecteur venu l'entendre à l'Hôtel-Dieu le 24 mai, Philippe Naigeon a résumé brièvement, sèchement, sa réaction face à la procédure de divorce engagée par son épouse. *« Je ne supportais pas l'idée de vivre seul sans mes enfants. Je n'ai vu qu'une solution, qu'on disparaisse tous. (...) J'ai donc décidé de tuer toute ma famille et de me suicider ensuite. (...) J'ai tiré à une reprise sur ma femme. (...) Comme elle râlait, je pensais qu'elle n'était pas morte et j'ai pensé que ça ne servait à rien de la laisser souffrir et je lui ai tapé sur la tête avec le 22 long rifle. »*

Puis il parle de son fils aîné, Charles-Louis, treize ans, qu'il a frappé avec un marteau. *« J'ai essayé d'abréger ses souffrances. Ensuite, je suis monté et j'ai tapé avec le marteau sur Arnaud* [huit ans] *et Isabelle* [six ans]. (...) *Je crois que j'ai même tiré un coup de feu. Je me souviens qu'Arnaud m'a dit* "Papa, je t'aime". »

Submergé par l'émotion, le magistrat arrête sa lecture, et après un long, très long silence, laisse un assesseur lire la fin de la déposition où Philippe Naigeon dit qu'il a avalé sept boîtes de Valium et les trois quarts d'une bouteille de cognac.

Est-il vrai qu'Arnaud a ainsi parlé à son père ? Ou est-ce encore une manifestation de cet impérieux besoin de se mettre en scène que l'on a pu observer lors des rares instants où Philippe Naigeon est apparu à l'audience ? Peu importe. Le fait qu'il en ait parlé sans autre commentaire dans une déposition d'une petite dizaine de lignes est déjà révélateur.

Ce polytechnicien de quarante-cinq ans est un paranoïaque. L'expert psychiatre, le docteur Henri Grynszpan, précise que Philippe Naigeon a *« des défenses psychiques paranoïaques »* qui constituent *« une organisation pathologique de la personnalité »*. Pour lui, il s'agit d'un *« trouble du caractère »* qu'il ne faut pas confondre avec *« la décompensation délirante »* qui survient parfois chez ceux qui ont *« une structure paranoïaque »*. En un mot, Philippe Naigeon ne souffre pas d'une maladie psychique qui aurait pu entraver ou altérer son discernement. Il peut donc être jugé.

CONTRE-EXPERTISE REFUSÉE

L'expert se livre ensuite à une longue description de la psychose paranoïaque en citant une série de symptômes qui ressemblent pourtant à ce que chacun a pu constater quand Philippe Naigeon a occupé son box pour imposer à la cour sa conception du débat judiciaire. Mais le psychiatre persiste : *« Nous ne pensons pas qu'il était sous l'influence d'un délire paranoïaque. »* En fait, on sent qu'il suffit d'un mot, ou même d'une discussion sur son sens, pour passer des troubles du caractère à la psychose, et tout le discours du spécialiste tourne autour de cette subtile nuance qui est *« variable selon les écoles »*. L'auditoire reste sur sa faim, d'autant que l'expert, pessimiste pour l'avenir, ajoute : *« La tendance n'est jamais à l'amélioration... »* La cour reste sur cette ambiguïté car Philippe Naigeon a refusé la contre-expertise qu'il avait demandée. Il a aussi refusé l'ultime examen que le président lui avait accordé pendant les débats en ajoutant un expert qui ne connaît pas le dossier.

Les débats sont terminés mais l'audience laisse un goût amer. Manifestement mal à l'aise face aux troubles mentaux et à des experts « judiciaires » qui codifient les maladies comme les magistrats codifient les infractions, le système judiciaire paraît archaïque. L'audience s'achève aussi sur une inquiétude : Isabelle est parvenue à échapper à la folie meurtrière de son père en se cachant dans sa chambre. Quand l'expert l'a rencontrée, c'était une enfant intelligente qui lui a raconté la scène *« avec détachement et indifférence affective »*. Et l'enfant a fait un dessin : c'était une jolie maison décorée pour Noël. Elle était vide et au-dessus planait un gros, très gros, oiseau noir.

Maurice Peyrot

■ **JUSTICE : le juge d'instruction Laurence Vichnievsky a infligé une amende de 10 000 francs à Michel Charasse**, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, pour lui avoir refusé son témoignage dans l'enquête sur les bureaux d'études liés au PCF. Le parquet de Paris avait émis un avis défavorable à cette condamnation par amende, l'estimant juridiquement possible, mais inopportune en raison de la décision du Sénat, qui avait refusé, le 23 avril, de lever l'immunité parlementaire du sénateur. L'avocat de M. Charasse a annoncé son intention de déposer plainte contre X... pour *« violation du secret de l'information »*, après la divulgation par la presse de cette condamnation.

■ **PROCÈS : deux ans de prison ont été requis, jeudi 11 septembre, contre Pierre Botton et l'entrepreneur Marc-Michel Merlin**, ancien dirigeant de la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI). Le procureur adjoint a toutefois laissé au tribunal correctionnel de Lyon le soin d'ordonner la confusion des peines avec celles infligées dans le cadre des affaires Noir et Carignon. M. Botton est accusé d'avoir perçu, en 1989 et 1990, quelque 5,5 millions de francs d'honoraires fictifs versés par M. Merlin.

■ **AMIANTE : le tribunal des affaires de la sécurité sociale de Mâcon a ajourné son jugement**, jeudi 11 septembre, dans l'affaire Eternit, premier procès de l'amiante, et ordonné de nouvelles expertises. Un ingénieur et un pneumologue devront préciser, d'ici à trois mois, si les connaissances acquises permettaient d'avoir conscience du danger et de prendre des mesures de prévention.

■ **DIFFAMATION : le chanteur algérien Lounès Matoub a perdu, jeudi 11 septembre, en appel son procès contre Ferhat Méhenni**, ancien président du Mouvement culturel berbère (MCB), qui avait expliqué que l'enlèvement de Matoub par un commando du Groupe islamique armé (GIA) en septembre 1994 était en réalité une action de ses amis politiques et un faux enlèvement. *Le Monde*, qui avait repris les propos de Méhenni, a vu sa condamnation pour diffamation confirmée.

CIRCULATION L'automobile assure la plus grande partie des déplacements en Ile-de-France, où les transports publics perdent régulièrement des voyageurs. ● LE RÉSEAU des lignes de banlieue, essentiellement radial, apparaît inadapté au développement en périphérie de l'agglomération ● DES ROCADES en site propre dont les projets existent depuis longtemps devront être construites pour répondre à la demande de plus en plus forte de banlieue à banlieue ● LE GOUVERNEMENT souhaite inscrire ces infrastructures en priorité dans le prochain contrat de plan Etat-région, pour tenter de corriger en partie l'erreur de la construction simultanée d'Eole et Météor dans le sous-sol de la capitale ● LES BUS fonctionnant aux carburants propres restent l'exception en France, malgré les dispositions incitatives inscrites dans la loi sur l'air.

Les transports publics ne sont plus adaptés à la structure de l'Ile-de-France

Le « tout-voiture » règne sur les déplacements internes à la banlieue, de loin les plus nombreux. Pour éviter l'asphyxie, le gouvernement met au point un « plan global » qui donnera la priorité à un nouveau réseau de rocades en dehors de Paris

DEPUIS longtemps, les discours officiels mettent en avant la « *priorité aux transports en commun* » pour l'Ile-de-France. Néanmoins, l'automobile continue à absorber la plus grande part de l'augmentation des déplacements. En vingt ans, de 1976 à 1996, les financements publics consacrés *aux différents* modes de transports se révèlent au bout du compte équivalents : 28 milliards pour les routes et 29,8 milliards pour les déplacements collectifs. Le trafic *routier est omniprésent*, responsable d'une atmosphère parfois irrespirable. Onze millions de Franciliens supportent de plus en plus mal le bruit, le temps perdu, les accidents..

Les pics de pollution de l'été, le changement de majorité et l'entrée des Verts au gouvernement ont accéléré une sorte de « révolution culturelle » déjà en cours. Mais celle-ci se heurte à une tension budgétaire durable et à un schéma directeur – qui doit présider aux grandes orientations d'aménagement de la région jusqu'en 2015 – et fait la part belle... à l'automobile. Sans compter que la RATP et la SNCF perdent régulièrement des parts de marché.

« *Le sentiment d'insécurité d'abord, l'inconfort et les retards font le succès de l'automobile*, explique Georges Dobias, vice-président du Syndicat des transports parisiens (STP). *Mais il s'agit aussi d'un problème structurel. Le réseau des transports en commun est trop essentiellement conçu pour la desserte d'un pôle unique d'activités, c'est-à-dire Paris.* » De fait, les grandes infrastructures avaient été dessinées exclusivement dans l'axe des radiales : les RER font ainsi passer tous les voyageurs par le centre de l'agglomération.

Or, la banlieue ne cesse de monter en puissance. Paris a perdu, ces dernières années, 200 000 emplois au profit de la Défense et des villes nouvelles. Cette structure en radiales est de plus en plus anachronique : la mobilité des Franciliens devrait plus que doubler d'ici 2015, mais surtout à l'extérieur de la capitale que leurs besoins s'annoncent considérables. Le nombre de déplacements restera stable dans Paris intra-muros, il ne connaîtra qu'une légère augmentation entre le centre et la petite couronne. *En revanche, ce sera une véritable* explosion du nombre et de la longueur des trajets internes à la banlieue. Dans l'état actuel des infrastructures, la quasi-totalité de ces *nouveaux parcours ne pourraient* se faire qu'en automobile.

« ORBITALE » ET « LUTÈCE »

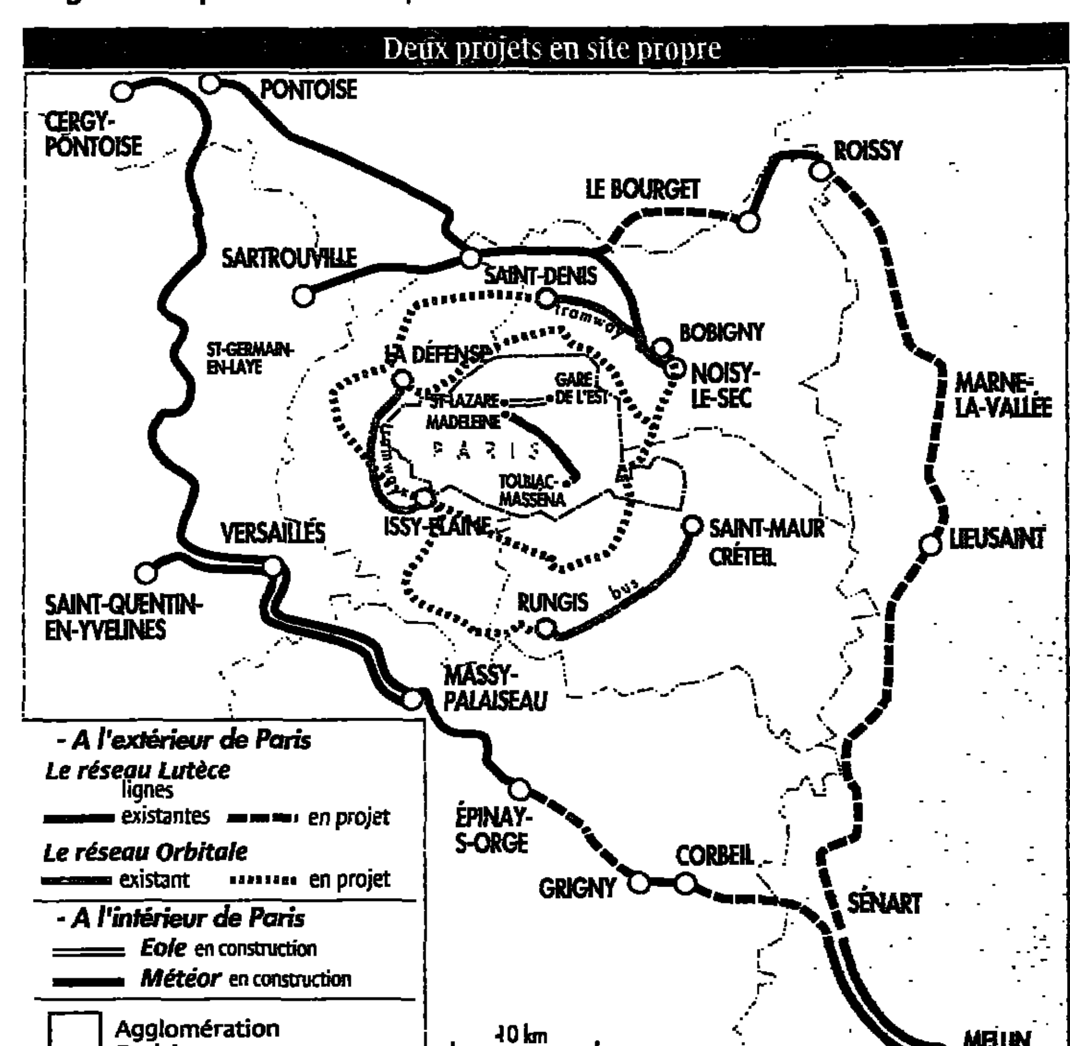
Pour éviter cet engorgement, des projets existent. Pour la desserte de la petite couronne, il s'agit d'« Orbitale ». Les terminus du métro et les lignes RER seraient connectés à un réseau en site propre de 170 kilomètres. Les usagers pourraient rejoindre la petite couronne sans passer par Paris. Plus loin en grande banlieue, le bouclage de « Lutèce » permettrait de relier les pôles d'emploi et les villes nouvelles. Ces grandes tangentielles emprunteraient en majoritairementdes lignes existantes de la SNCF.

Mais la priorité de principe pour les transports en commun, affichée depuis quatre ans par la région, n'a pas permis de beaucoup avancer. Seuls trois tronçons d'Orbitale sont réalisés : les tramways du Val-de-Seine et de Seine-Saint-Denis et une ligne de bus en site propre, le Trans Val-de-Marne. Le document de préparation du contrat de plan Etat-région 1994-1998, qui avait fait l'objet d'un pacte en octobre 1993 entre la majorité RPR-UDF et les écologistes, a bien été respecté : la région consacre cette année deux fois plus d'argent aux transports en commun qu'aux routes. Mais, depuis le début du contrat de plan, plus de la moitié des crédits affectés aux transports en commun sont investis dans Eole et Météor : une fois encore, l'effort financier porte sur des lignes nouvelles souterraines, à l'utilité discutée, dans Paris intra-muros (*lire ci-dessous*). Et pourtant, en deux ans, la fréquentation du métro a chuté de 6,7 % au profit des réseaux de surface. En 1996, la baisse du trafic sur le réseau ferré a été de 4,9 %, indique également le dernier rapport du Conseil national des transports. La chute de 2 % par an depuis 1993 sur les lignes de banlieue est tout juste enrayée depuis le début 1997. La politique de qualité de la direction régionale de la SNCF commence ainsi à porter ses fruits. La régularité des trains comme l'accueil dans les gares s'améliorent. Sans corriger pour autant « *l'inadéquation de l'offre par rapport à la demande* », comme le reconnaît Jean Boutanquoi, le directeur régional.

Le 1er juillet, Jean-Claude Gayssot (PC), ministre de l'équipement, des transports et du logement, a annoncé la volonté du gouvernement de donner la « *priorité aux transports collectifs* ». « *Jusqu'à présent, l'Etat n'avait jamais suivi cette priorité affichée par la région*, commente Jean-Félix Bernard, président du groupe des Verts au conseil régional. *Il continuait à investir plus largement dans les routes, car il prend en compte les déficits des entreprises publiques dans sa part de financement aux transports en commun.* » Le 12e contrat de plan Etat-région (1999-2003) devra donc marquer une rupture complète : les nouveaux transports publics devront aller chercher les Franciliens où ils vivent aujourd'hui en majorité, en banlieue. Mais le budget de l'Etat ne permet pas d'envisager le financement immédiat d'infrastructures nouvelles, alors même que Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, estime que des investissements de 80 à 90 milliards de francs sur dix ans seraient nécessaires. Presque le chiffre avancé par les spécialistes pour développer les transports en commun dans toute la France...

Il faudra sans doute commencer par un infléchissement véritable dans la répartition des investissements, à l'occasion de la négociation du contrat de plan. Le gouvernement veut être prêt à proposer un « *plan global* », dès le lendemain des élections régionales de mars 1998. Une mission regroupant les ministères des transports, de l'aménagement du territoire et de l'environnement et du budget travaille à de « *nouvelles orientations* ». Il n'est cependant pas envisagé de réviser dans son ensemble le schéma directeur de la région. Adopté sous l'autorité du gouvernement Balladur en 1994, Ce document d'urbanisme est plutôt timide sur la part à accorder aux transports collectifs. La priorité ne leur est donnée que pour la zone centrale de l'agglomération. Pour la périphérie, ce sont les investissements routiers qui sont préférés pour assurer la fluidité du trafic. Cette orientation se révèle aujourd'hui d'autant plus discutable que les choix inscrits dans le schéma pourraient être opposables à des plans de déplacements urbains locaux plus volontaristes.

Christophe de Chenay



Des bouchons à 7,5 milliards de francs par an

● **Distances parcourues**
En 1990, les 10,6 millions d'habitants de Paris et de l'Ile-de-France parcouraient en tout 151 millions de kilomètres, en moyenne, chaque jour. Le schéma directeur prévoit une population de 11,8 millions d'habitants en 2015 : le volume quotidien de leurs déplacements serait alors de 233 millions de kilomètres.

● **Evolution des déplacements motorisés**
La progression a été de 14,8 % en huit ans : 17,3 millions par jour en 1976 ; 19,2 millions en 1983 et 21,7 millions en 1991. Chaque jour, 2,7 millions de voitures particulières entrent et sortent de Paris. Plus de la moitié de ces mouvements sont le fait de personnes n'habitant pas dans la capitale. Depuis vingt ans, les déplacements en voiture particulière augmentent six fois plus que les déplacements en transports collectifs. *Les bouchons augmentent* de 15 % par an ; leur coût est estimé à 7,5 milliards de francs, dont 1,5 milliard en carburant gaspillé.

● **Répartition des besoins nouveaux jusqu'en 2015**
Dans Paris : le nombre de déplacements devrait rester de l'ordre de 3 millions par jour. Entre Paris et la banlieue, le nombre de déplacements augmentera de 22 % et passera de 4,1 à 4,7 millions par jour. En banlieue, la croissance devrait être de près de 55 % pendant la même période, pour atteindre 23 millions de déplacements par jour.

● **Part des transports en commun**
Elle est de 62 % des déplacements dans Paris, mais de moins de 20 % pour les trajets banlieue-banlieue.

● **Syndicat des transports parisiens** : autorité de tutelle sur l'organisation et le financement des transports en Ile-de-France. Présidé par le préfet de région, le STP fixe les tarifs et approuve les grands investissements financés sur crédits publics. Son conseil d'administration *comprend des représentants de l'Etat* et des départements. Le conseil régional n'y est pas représenté.

Eole et Météor : l'erreur

« ***UNE ERREUR*** *gravissime à ne pas renouveler* », disait Michel Giraud au début de cette année à propos de la construction simultanée d'Eole, par la SNCF, et de Météor, par la RATP. Ce jugement sévère est partagé aujourd'hui par de nombreux responsables de l'aménagement de la région. Ces deux nouvelles lignes souterraines entre l'est et l'ouest de la capitale ne s'imposaient pas. D'un coût de plus de 7 milliards de francs chacune, ces opérations absorbent à elles seules plus de la moitié des crédits affectés depuis 1994 au développement des transports en commun en Ile-de-France !

La décision a été prise par Michel Rocard en octobre 1989. Le premier ministre de l'époque n'avait pas voulu choisir. Les deux projets avaient été élaborés quelques années plus tôt, dans le but d'alléger le trafic sur le tronçon *parisien de la ligne A du RER. La liaison* interrégionale était alors victime de son succès : presque incapable, malgré de nombreuses innovations techniques, d'absorber des voyageurs en nombre croissant. La SNCF *et la RATP ont donc proposé leurs propres solutions* pour garder sur leurs lignes les 10 000 voyageurs supplémentaires attendus dans chaque sens aux heures de pointe. Eole, pour la SNCF, devait absorber une partie du trafic entre les gares du Nord et de l'Est et la gare Saint-Lazare ; Météor n'était autre qu'une 14e ligne de métro, reliant la gare Saint-Lazare au sud de Paris par la gare de Lyon.

L'exception francilienne fait que le conseil régional est dépourvu de toute autorité en la matière : l'Etat pèse de tout son poids dans l'aménagement de la région, et la décision est donc remontée jusqu'à Matignon. Les experts, eux, penchaient plutôt pour le projet de la SNCF. L'utilité régionale d'Eole est en effet plus marquée que celle de Météor. D'autant que la RATP avait réduit le tracé de la ligne jusqu'à Madeleine pour en faire accepter le coût par l'Etat et la région.

Michel Rocard a pourtant donné son feu vert aux deux projets. Christian Blanc est l'un de ses proches. Le PDG démissionnaire d'Air France était alors le tout nouveau président de la RATP : il avait besoin d'un projet comme Météor pour relancer son entreprise, marquée par les grèves qui avaient précédé son *arrivée. Et le maire de Paris était, lui* aussi, favorable à une nouvelle ligne de métro, destinée à desservir son ambitieuse ZAC Rive-Gauche. Difficile à l'époque de refuser quelque chose à Jacques Chirac : la capitale faisait la loi dans la politique d'aménagement de la région.

Très vite, pourtant, les prévisions de trafic ont été corrigées à la baisse. La crise économique, le déplacement des zones d'emploi de Paris vers la banlieue, font que la ligne A, en fait, transporte aujourd'hui exactement le même nombre de voyageurs qu'il y a dix ans.

Malgré les difficultés techniques, Eole devrait bien être mise en service à la mi-1999, au prix d'un surcoût de plus de 1 milliard de francs par rapport au budget initial, *en raison* de surcoûts immobiliers, et des nombreux aléas du chantier. Les banlieues est et nord auront ainsi un terminus commun à Saint-Lazare. Météor sera inauguré en 1998, entre Madeleine et Tolbiac-Masséna. Ce tracé, *manifestement* incomplet, conduit déjà la RATP à demander des crédits supplémentaires pour prolonger, logiquement, la ligne : jusqu'à Saint-Lazare d'un côté, dans le sud du 13e arrondissement de l'autre. L'Ile-de-France n'a pas fini de payer l'erreur de 1989.

C. de C.

Autobus : la timide expérimentation des carburants propres

ALORS que les industriels rivalisent d'imagination pour offrir des automobiles moins polluantes, les bus font figure de parent pauvre. En témoigne l'expérience malheureuse de Bayonne, qui s'est vu refuser l'acquisition de six bus roulant au gaz de pétrole liquéfié (GPL) : le moteur n'était pas encore homologué par les services du ministère des transports, qui assure que cette homologation « *est en cours* ». Mais l'anecdote est significative des réticences des pouvoirs publics français.

La France est ainsi le seul pays d'Europe à n'avoir pas encore autorisé *les autobus GPL. Les moteurs de* bus roulant au gaz naturel de véhicule (GNV) – autre carburant propre – ne sont pas non plus homologués, bien que trois prototypes circulent à Marseille, Lille et Lyon.

Ces carburants ont pourtant fait la preuve de leur efficacité. « *Un bus au GPL pollue vingt-cinq fois moins qu'un bus roulant au diesel* », assure Joël Pedessac, chef de projet chez Butagaz (un des quatre distributeurs en France, avec Primagaz, Elf et Total). Les nuisances sonores sont, elles, diminuées de plus de 50 %. Ce double constat est corroboré par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

La loi sur l'air du 30 décembre 1996, *dite loi Lepage, oblige désor*mais les collectivités locales et les entreprises publiques gérant une flotte de plus de vingt véhicules à acquérir d'ici au 30 décembre 1998, dans le cadre du renouvellement de leur parc et « *dans la proportion minimale de 20 %* », des véhicules propres, c'est-à-dire roulant à l'électricité, au gaz naturel ou au GPL. Mais les expériences restent bien timides.

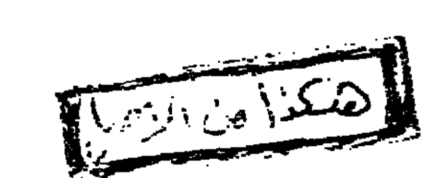
Paris – qui, avec les 4 000 bus de la RATP, détient la plus grosse flotte de transports publics – n'a que deux bus électriques sur la ligne du Montmartrobus ; et prévoit d'équiper un centre (environ trente véhicules) au GNV. La Régie se retranche derrière les contraintes de stockage et d'*approvisionnement et le coût d'acqui*sition. Les constructeurs balaient l'argument : pour eux, le surcoût d'un autobus GPL est d'environ 150 000 francs par rapport au diesel et devrait être compensé par une économie à l'utilisation (le GPL est partiellement défiscalisé depuis 1996), des aides publiques et les dispositions de la loi sur l'air. Mais, surtout, ils avancent des économies à plus grande échelle dans la lutte contre la pollution : une simulation effectuée pour Poitiers a montré que, si la municipalité renouvelait ses 110 bus en dix ans, elle économiserait à terme jusqu'à 450 tonnes d'oxyde d'azote, responsable de la pollution hivernale mais aussi estivale sous forme d'ozone.

Sylvia Zappi

DÉPÊCHES

■ **MANCHE : l'organisation écologiste Greenpeace** a engagé, jeudi 11 septembre, une procédure auprès du tribunal de Cherbourg contre la Cogema qui gère l'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague. Une plainte « *pour pollution en mer, pollution nuisant à la faune marine* » a été déposée à la suite de rejets de déchets radioactifs lors d'opérations de détartrage (*Le Monde* du 10 septembre). Le juge d'instruction a ordonné des prélèvements sous-marins devant la canalisation de l'usine, une mission d'expertise sera chargée d'analyser ces déchets. Des instructions ont été données afin que la Cogema ne puisse retirer de l'eau tout élément radioactif pendant ces prélèvements.

■ **YVELINES : la ville de Saint-Germain-en-Laye organise un « week-end sans voitures »** à l'occasion des Journées du patrimoine, samedi 20 et dimanche 21 septembre. Cette opération, qui fait l'objet d'une campagne d'information depuis le 1er septembre, aura lieu dix jours après la journée « sans voitures » de La Rochelle (*Le Monde* du 11 septembre). Un parking gratuit de 6 000 places sera aménagé dans la forêt de Saint-Germain. Des navettes de bus non polluants transporteront les visiteurs vers le centre-ville de l'ancienne cité royale, qui compte aujourd'hui 40 000 habitants.



DISPARITIONS

Burgess Meredith

Un comédien aux multiples talents

L'ACTEUR américain Burgess Meredith est mort mardi 9 septembre à son domicile de Malibu (Californie). Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

So Far, so Good (« Jusqu'à présent ça va »), ainsi Burgess Meredith avait-il intitulé sa biographie, avec cet optimisme un peu désabusé de celui qui avait tout connu et tout fait à Hollywood : se fourvoyer dans douze jobs avant de trouver sa voie (sa voix, il l'avait trouvée très jeune, recevant même un prix comme soprano), débuter à l'écran en arrivant de Broadway, donner la réplique à Mitchum dans l'excellent *Les Forçats de la gloire* de William Wellman (1945), devenir capitaine de l'US Air Force, épouser quatre femmes (dont Paulette Goddard), gagner beaucoup d'argent en faisant de la publicité pour le beurre de cacahuète Skippy et obtenir une célébrité « moderne » en jouant l'affreux (mais finalement sympathique) Pingouin dans le *Batman* télévisé, avant de finir (à l'écran) en manager de Sylvester Stallone dans la série des *Rocky*, jusqu'au numéro *V*, en 1990. Sans oublier d'être un ardent défenseur des causes écologistes.

Burgess Meredith était donc né fils de pasteur le 16 novembre 1907 à Cleveland (Ohio), s'était fait remarquer au sein du chœur du temple avant de devenir reporter, marchand de fourrure, marin, garçon de course à Wall Street, puis de débuter *sur* scène. Son interprétation de *Winterset* lui vaut de débuter à l'écran, en 1936, avec l'adaptation de cette pièce. Il obtient une première reconnaissance du grand public en étant le partenaire de Lon Chaney Jr en géant demeuré dans *Des souris et des hommes* de Lewis Milestone (1939). Sa carrière prolifique (quelque soixante-cinq films) ne compte pas, loin de là, que des chefs-d'œuvre, mais on le retrouve au générique de *Uncertain Feeling* (1941) de Lubitsch, *Magnificent Doll* (1946) de Borzage, *Tempête à Washington* (1962), *Le Cardinal* (1963) et *Première Victoire* (1965) de Preminger, ou *Le Reptile* (1970) de Mankiewicz.

Mais Burgess Meredith, personnage surprenant aux nombreuses facettes, avait aussi produit Jean Renoir (*Le Journal d'une femme de chambre*) en 1946, qu'il interprète après avoir cosigné avec le cinéaste l'adaptation d'Octave Mirbeau, puis mis en scène lui-même un remake de *La Tête d'un homme* de Julien Duvivier d'après Simenon, *L'Homme de la tour Eiffel* (1950) où Charles Laughton renouvelait la silhouette de Maigret. Il avait auparavant réalisé des films au service de l'effort de guerre contre les nazis (*Welcome to Britain*, 1943, *Salute to France*, 1944, *The Yank Comes Back*, 1944).

Il devait reprendre la caméra pour tourner deux curiosités, *Screen Snapshots nº 224* (1954) et *The Ying and the Yang of Doctor Go* (1970). Jusqu'à ce que l'âge et la maladie l'en empêchent, Meredith avait par ailleurs continué imperturbablement de jouer Shakespeare au théâtre... jusqu'à se retrouver parmi les interpètes du *King Lear* maudit de Jean-Luc Godard (1987).

Jean-Michel Frodon

Jacques Leguerney

Un compositeur de mélodies

JACQUES LEGUERNEY, compositeur, est mort mercredi 10 septembre à Paris à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Né le 19 novembre 1906 au Havre, Jacques Leguerney montre très tôt des dons réels pour la composition et devient l'élève de Nadia Boulanger à l'Ecole normale de musique. La mort de son père, en 1932, le force à prendre la direction de l'affaire paternelle, et ce n'est qu'en 1940 qu'il reprendra sérieusement ses activités musicales. Son ballet *La Vénus noire*, composé en 1963, ne sera jamais représenté ; dégoûté, Leguerney cesse de composer. Il ne livrera qu'une ultime mélodie, à la demande expresse du baryton Gérard Souzay, *Come away*, sur un texte de Shakespeare.

Malgré la présence à son catalogue de deux ballets et d'un quatuor à cordes, Jacques Leguerney doit sa réputation à son vaste corpus de mélodies, écrites pour la plupart sur des textes anciens (Ronsard, Maynard, Desportes, Saint-Amand, Racine). Certainement moins chantées que celles de Francis Poulenc, les mélodies de Leguerney faisaient cependant partie du répertoire d'artistes comme Irma Kolassi, Geneviève Touraine, Pierre Bernac ou Gérard Souzay. Des interprètes actuels ont eu à cœur de rendre hommage à ce musicien : Kurt Ollman (disques Harmonia Mundi supprimés), Didier Henry (Maguelone), ou, tout récemment, Danielle Borst, Brigitte Balleys et Philippe Huttenlocher (1 CD Clavès).

Renaud Machart

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

MAMÉ,

pour tes soixante-dix ans,

Marie, Anne, Didier, Marion, David et Papé
t'adressent leurs vœux les plus affectueux et te disent un grand merci pour l'amour avec lequel tu continues toujours à les entourer.

Que no mos manques nunca, regalada.

Décès

– Jean-Pierre, Jean-Pol, Marie-Hélène, Marie-Christine, Marie-Laurence, Jean-Luc Aubin,
ses frères et sœurs,
Ses nièces,
Et ses neveux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Marie-Louise AUBIN,
neuroradiologue,
chef de service adjoint
à la Fondation ophtalmologique
A.-de-Rothschild,

survenu dans sa cinquante-sixième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 13 septembre 1997, à 15 heures, à Poillé-sur-Vègre.

1, rue du Temple,
72350 Poillé-sur-Vègre.

– Michèle Bargues,
sa sœur,
Christophe Bargues,
son frère,
Isabelle Pleskoff-Bargues,
Juliette Bufier,
Judith et Vladimir Bargues,
sa famille,
Et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès accidentel de

Jean-François BARGUES,

survenu en Espagne, le 21 août 1997, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 16 septembre, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Michèle Bargues,
10, rue de Sévigné,
75004 Paris.

Christophe Bargues,
6, square Palissy,
94340 Joinville-le-Pont.

– Mme J. Dupuis, née Roques,
son épouse,
Salah A.-Dupuis
et le docteur Michèle A.-Dupuis,
Adeline et Eric,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur Jacques-Frédéric Dupuis, Esther et leurs fils,
Olivier et Catherine Dupuis
et leurs enfants,
Marthe Roques,
sa belle-sœur,
Paul et Ulla Roques,
Nathalie, Nicolas, Adrien, Jean-Paul, Sébastien,
leurs conjoints et leurs enfants,
Sa famille,
Ses confrères,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques DUPUIS,
professeur émérite
de l'université de Paris,
membre de l'Académie
des sciences d'outre-mer,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 7 septembre 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Un service religieux aura lieu le 15 septembre, à 15 heures, en l'église Sainte-Marguerite, 36, rue Saint-Bernard, Paris-11e.

L'incinération au Père-Lachaise aura lieu dans l'intimité.

– Les familles Gaillemin et Nardin ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 6 août 1997, à Saint-Dié, de

M. l'abbé André GAILLEMIN.

Les obsèques ont eu lieu le 11 août, à Vagney, dans l'intimité familiale.

– Mme Hubert Gaudry, née Geneviève Chassaigne,
son épouse,
M. et Mme Henri Levent,
Caroline et Bertrand, Hubert et Marie-Laure,
Antoine et Bérengère, Patrick et Laure,
M. et Mme Francis Gaudry,
Franck et Christine, Marie-Amélie,
M. Olivier Gaudry (†),
Le professeur et Mme Jean-Claude Colliard,
Jean-Edouard, Marine,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses seize arrière-petits-enfants,
Sa dévouée Nathalie,
font part du rappel à Dieu le mercredi 10 septembre 1997, à La Guérenne, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Hubert GAUDRY,
docteur ès sciences
de l'université de Paris,
directeur de recherche honoraire
à la DETN Gaz de France,
chevalier de l'ordre
national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 13 septembre, à 16 h 30, en l'église Saint-Vivien de Breuillet.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

3, rue du Vieux-Colombier,
75006 Paris.
La Guérenne,
35, route de Saint-Augustin,
17920 Breuillet.

Résistante, combattante
du groupe FTP-MOI Carmagnole,

Eliane JARAUD,
née PEJSAKOWICZ,

est décédée le 9 septembre 1997.

Tu as fait notre fierté.

Nous te rendrons hommage le vendredi 12 septembre, à 14 h 30, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Paul Kirschenheiter,
son épouse,
M. Alain Kirschenheiter,
son fils,
dans la tristesse et l'espérance font part du décès de

M. Paul KIRSCHENHEITER,
ENM promotion 1933-36,

survenu à Chambéry, le 3 septembre 1997, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité et suivie de l'incinération au crématorium de La Balme-de-Sillingy, le 6 septembre.

33, avenue Jean-Jaurès,
73000 Chambéry.
6, rue des Tulipes,
57420 Fleury.

– Toute la famille du

docteur Elie OBADIA,

a le regret de faire part de son décès, survenu le 9 septembre 1997, à son domicile.

L'incinération aura lieu le 16 septembre, au cimetière du Père-Lachaise.

159, rue Pelleport,
75020 Paris.

Un tarif dégressif de 50 % est accordé sur une deuxième parution (Texte identique)

– Mme Marie-Thérèse Ould Aoudia,
son épouse,
Artur et Andrée Silveira Da Cunha,
Jacques et Zineb Ould Aoudia,
Daniel Ould Aoudia et Isabelle Bideau,
Jean-Claude et Monique Cesar,
Bruno Ould Aoudia,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
Mme Henri Ould Aoudia,
sa belle-sœur,
Le docteur et Mme Georges Ould Aoudia,
son frère et sa belle-sœur,
Et les autres membres de la famille,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu à Montpellier, le 8 septembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

M. Tahar-Bernard
OULD AOUDIA,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre (1939-1945),
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
ancien conseiller municipal
à Castelnau-le-Lez.

Les obsèques seront célébrées par Jean-Belaïd Ould Aoudia, vicaire général d'Alger, le samedi 13 septembre, en l'église Saint-Jean, à Castelnau-le-Lez.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Hespérides de l'Esplanade,
51, allée Jean-de-Beins,
34000 Montpellier.

– M. Claude Sapin,
son époux,
Michel et Yolande,
son fils et sa belle-fille,
François, Laurian, et Clément,
ses petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Claude SAPIN,
née GARTEISER,

survenu le 11 septembre 1997, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sauveur d'Argenton-sur-Creuse (Indre), le lundi 15 septembre, à 15 heures. Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

4, rue du Moulin-de-Bord,
36200 Argenton-sur-Creuse.

– Odette Uhry,
Maria, Lionel et Christine,
Danielle, Hélène, Laurence et Odile,
ont la douleur de faire part du décès, après une longue maladie, de leur fils, époux, père et frère,

Jean-Claude UHRY,

à l'âge de cinquante-deux ans,

le 19 août 1997, à Encinitas, Californie.

37, rue Dautancourt,
75017 Paris.

– Safia Voldman,
son mari,
Claude, Danièle, et Anne Voldman,
ses enfants,
Frédérique Veinberg et René Eksl,
ses belle-fille et gendre,
Sophie et Charles Voldman,
Juliette Pogorel-Voldman,
Jenny, Katia et Ariane Eksl,
ses petits-enfants,
Irène Mowszowicz,
sa cousine,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de

Irène VOLDMAN,

le 11 septembre 1997, à son domicile.

L'enterrement aura lieu le samedi 13 septembre, à 15 heures, au Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Alexandre-Dumas,
75011 Paris.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

Remerciements

– Les familles Berrebi, Douieb, Saffaq, Dabi,
dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection exprimés à l'occasion du décès de

Mme Esther BERREBI,

prient de trouver ici l'expression de leur gratitude et vifs remerciements.

Les prières de huitaine se diront le dimanche 14 septembre, à 15 heures, à la synagogue, 75, rue Julien-Lacroix, Paris-20e.

Anniversaires de décès

– Tous ceux qui l'ont connue et aimée auront une pensée émue pour

Michèle FÉNA

qui nous a quittés le 13 septembre 1996.

– Il y a trois ans,

Ludmilla

disparaissait,
nous demeurons inconsolés.

« Oui, des printemps comptaient sur toi.
Oui, des étoiles attendaient
que ton cœur les atteigne. »
R.M. Rilke.

Laurence Hauser-Corrado,
Valéry Corrado,
15, boulevard du Temple,
75003 Paris.

– Il y a quatorze ans, le 13 septembre 1983,

Pierre-Jean MASSIMI,
secrétaire général
du département de la Haute-Corse,

était assassiné.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Avis de messe

– A la mémoire de

Maurice SÉRULLAZ,

décédé le 14 août 1997.

Une messe sera célébrée le lundi 22 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Roch, Paris-1er.

Communications diverses

– L'hébreu moderne/biblique pour tous en dix séances ou à distance. Stages-express individuels du professeur J. Benaudis : 01-47-97-30-22/06-60-43-45-78.

LES ENTRETIENS
DU TROISIEME MERCREDI
avec Jean AMBROSI

« Le transfert et la médiation thérapeutique. »
Espace l'Harmattan, 21 *bis*, rue des Ecoles, Paris-5e. Mercredi 17 septembre 1997, à 20 heures. Entrée libre.

CARNET DU MONDE

Tél. : **01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96**
01-42-17-38-42

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Successeur de Pamela Harriman, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Paris a fait une brillante carrière dans la banque à New York. Il retrouve la France, où il a vécu sa scolarité lors de l'exode de ses parents, qui avaient fui l'Autriche



Felix Rohatyn, de la finance à la diplomatie

MARIO CUOMO, l'ancien gouverneur démocrate de l'Etat de New York, dont la faconde a ravi ses administrés jusqu'à ce que, il y a trois ans, ils lui préfèrent un républicain, ne tarit pas d'éloges : *« Cet homme, madame, a sauvé la plus grande ville du monde ! »* Rien que ça ! Felix Rohatyn, le banquier qui succède à Pamela Harriman comme ambassadeur des Etats-Unis à Paris – il a présenté ses lettres de créance à Jacques Chirac jeudi 11 septembre –, fait à l'évidence partie de ses amis. *« Les Français vont l'adorer*, promet Mario Cuomo. *Il est intelligent, cultivé, spirituel, et c'est un homme qui ne s'est jamais contenté de réussir en affaires : il veut aussi faire du bien. Certains deviennent ambassadeurs parce qu'ils sont bien nés ou parce qu'ils ont rempli les caisses d'un parti politique. Felix, lui, est devenu ambassadeur parce qu'il le mérite. »*

Comme d'habitude, Mario Cuomo enjolive un petit peu. Felix Rohatyn n'a pas sauvé New York de la faillite à lui tout seul, et il lui est arrivé de verser quelque argent au Parti démocrate. Mais sur le fond, Mario Cuomo dit vrai : l'homme qui va désormais représenter les Etats-Unis à Paris est paré à New York d'une aura légendaire. Felix Rohatyn, en fait, *est* New York, dont il mêle tous les talents, le charme et même quelques faiblesses. Réfugié juif d'Europe, banquier virtuose des fusions et acquisitions qui ont façonné l'industrie américaine moderne, si dévoué au service public qu'il a fait bénéficier bénévolement, pendant dix-huit ans, la ville de New York de son expertise financière, homme de culture et philanthrope épris de justice sociale, Felix Rohatyn sait aussi manipuler les médias et utiliser à son avantage les règles impitoyables de la compétition à Wall Street.

Felix Rohatyn est un personnage complexe, *« multidimensionnel*, dira Mario Cuomo, *en même temps familial et mondial, un joueur d'échecs dans un monde qui se joue à la bataille »*. *« Nous l'aimons parce qu'il est torturé »*, ironise un expert de la scène financière new-yorkaise. A soixante-neuf ans, le sourcil abondant dissimulé par les épaisses montures de ses lunettes, c'est avant tout quelqu'un dont la personnalité a été façonnée par l'exode, marquée par des années d'errance devant la montée du nazisme – une période dont il préfère se souvenir à travers le prisme du film *Casablanca*, qu'il a vu *« au moins quarante-sept fois »* car il symbolise *« si romantiquement les bonnes choses d'une période horrible »*. Né à Vienne en 1928, fils unique d'un père juif polonais et d'une mère autrichienne et petit-fils de banquier, le jeune Felix quitte l'Autriche pour la France avec sa famille en 1934 ou 1935, il ne se souvient plus très bien : *« Nous sommes d'abord allés en Roumanie, puis revenus à Vienne, puis avons de nouveau quitté Vienne après l'assassinat de Dollfuss »*, raconte-t-il. Direction : Orléans, où M. Rohatyn père devient gérant d'une brasserie.

Mais les Rohatyn divorcent en 1937, et c'est de nouveau le départ. Mme Rohatyn va vivre à Paris, où son fils poursuit sa scolarité au lycée Janson-de-Sailly jusqu'à l'été 1940. *Remariée à un juif polonais recherché par la Gestapo, elle* emmène son fils et sa belle-mère à Biarritz dans l'espoir de passer la frontière, mais la neige des Pyrénées les fait échouer. En prévision de ce passage, Felix a passé la nuit précédente à bourrer de pièces d'or deux tubes de pâte dentifrice, *« des pièces qui nous ont été bien utiles par la suite »*, se souvient-il. La suite, ce sera une nouvelle tentative de passer en zone libre sans papiers, réussie grâce à la décision d'un policier allemand d'allumer une cigarette juste au moment où passait la voiture transportant la famille de Felix Rohatyn, dont il ne vérifia pas, du coup, les papiers. *« Dans la vie, finalement, on est toujours en sursis »*, en déduit-il. Son beau-père finit par les rejoindre près de Cannes (le père de Felix Rohatyn, lui, restera caché toute la guerre). La famille se procure de faux papiers et embarque à Marseille pour Oran, puis de là pour Casablanca et ensuite Lisbonne, *où l'attend une grosse déception* : le quota polonais des visas pour les Etats-Unis est rempli. Alors, plutôt que d'attendre encore, Felix Rohatyn et sa famille embarquent pour Rio de Janeiro, où il ira au lycée franco-brésilien jusqu'à ce que, fin 1942, s'ouvre la porte des Etats-Unis, celle de *« l'Amérique de Roosevelt »*, qui apparaissait à cet adolescent de quatorze ans comme le *« refuge final pour un jeune juif polonais sans grand avenir »*. *« Un pays qui semblait tout promettre et qui ne m'a jamais déçu. »*

De cette période, Felix Rohatyn tirera *« une philosophie du capital un peu spéciale »* : *« Je crois très peu à la permanence de la propriété*, dit-il, *mis à part ce que l'on peut mettre dans sa tête ou dans un tube de dentifrice. J'ai toujours l'impression qu'il faudra partir et laisser la clé à quelqu'un. »* Un sentiment profond d'insécurité qui, disent ceux qui le connaissent, est la clé de sa personnalité, comme souvent chez les réfugiés, et qui explique peut-être a contrario pourquoi il fera toute sa carrière dans la même firme, la prestigieuse banque d'affaires Lazard Frères, et ne bougera plus de New York, hormis deux ans dans l'armée en Allemagne pendant la guerre de Corée et deux ans à Paris à la branche française de Lazard.

Chez Lazard, où il est recruté à vingt ans par André Meyer, grand monsieur de la finance, Felix Rohatyn fait son nid et se fait un nom. Au fil des ans, surtout après la mort d'André Meyer, ce nom devient intimement associé à la firme des David-Weill : à New York, qui dit Lazard dit Felix Rohatyn. Sans avoir jamais suivi un cours d'économie, il se spécialise dans l'ingénierie financière des entreprises, les restructurations, les fusions et acquisitions. Il rapporte énormément d'argent à la banque Lazard – en gagne beaucoup, aussi. Il joue un rôle crucial dans la restructuration d'ITT, aide à sceller quelques-uns des grands *deals* et mariages de l'industrie moderne, parmi lesquels la fusion Time-Warner, la vente de RJR, le rachat de Paramount par Viacom. *« Il nous a aidé à acheter et à vendre*, résume Bill Steere, PDG de la firme pharmaceutique Pfizer. *Un homme de la plus haute intégrité, qui n'a pas son pareil pour trouver un terrain d'entente entre vendeurs et acheteurs. »*

> « Je suis un capitaliste cérébral et un social-démocrate émotionnel »

Riche, respecté et admiré à Wall Street, Felix Rohatyn, pourtant, n'est pas comblé : *« Les fusions et acquisitions*, explique-t-il aujourd'hui, *c'est excitant, cela apporte beaucoup de satisfactions, mais ce n'est pas tout dans la vie. »* En 1975 surgit l'occasion de remplir ce vide : au bord de la faillite, en quasi-cessation de paiement, la ville de New York appelle au secours. Bob Strauss, alors président du Parti démocrate et ami de Felix Rohatyn, pousse ce dernier à se jeter à l'eau : *« Ça va te prendre deux ou trois semaines, tu vas beaucoup t'amuser »*, promet-il. Felix Rohatyn plonge : *« Je n'avais aucune idée de l'ampleur de la tâche. »* Le diagnostic est établi très vite. *« Deux problèmes se posaient : une crise financière immédiate, pour laquelle il fallait trouver 1 milliard de dollars par mois pendant quatre mois, puis 6 milliards de dollars en tout, et un déficit budgétaire chronique, qui reflétait des conditions sociales et économiques très difficiles. »*

Inspiré par Jean Monnet et *« sa capacité à opérer des changements politiques à travers des institutions économiques »*, il décide que la solution passe par la création d'institutions. Ce seront la Municipal Assistance Corporation (MAC), chargée de refinancer la dette de la ville et de financer les investissements publics, que Felix Rohatyn présidera jusqu'à 1993, et le Financial Control Board. Irrité du temps ainsi volé à Lazard, André Meyer lui demande au bout d'un moment d'abandonner la MAC. *« Mais, monsieur Meyer*, plaide Felix Rohatyn, *c'est mon péché mignon ! »*

EN réalité, le succès de Felix Rohatyn dans cette opération rejaillit sur la banque Lazard. *Il devient « le sage »* de New York. L'immigré qu'il fut trouve là non seulement le moyen de rembourser sa dette *« à une ville* [qu'il] *adore et qui a tant fait »* pour lui, mais aussi *« un équilibre à* [sa] *vie »*. C'est là que, dans la fièvre du moment, devenu maire officieux bien que non élu, le grand financier prend goût au service public, au contact avec les policiers qui l'arrêtent dans la rue pour lui demander : *« Alors, Felix, on va être payés cette semaine ? »* *« La seule façon de sauver cette ville*, explique-t-il, *était de faire participer à la solution tous ceux qui étaient concernés. »*

Mettant ses grands talents de négociateur au service de New York, il amène à la même table *« les banquiers aux prétentions déraisonnables »* et les syndicats *« dont la ville ne pouvait pas se permettre de satisfaire les revendications »*, pour parvenir à *« une sorte de contrat social sur le partage des sacrifices »*. *« Ce fut parfois brutal, pas forcément élégant, mais toujours dans le plus grand esprit de justice possible, sachant qu'il n'y avait pas d'alternative »*, résume-t-il. Il en retient une leçon : si les coupes dans le budget de New York ont contribué au redressement financier, *« ce qui a vraiment sauvé la ville, c'est la croissance économique vigoureuse. Une démocratie doit pouvoir en même temps créer de la richesse et créer de la justice »*.

C'est l'époque où Felix Rohatyn et sa femme Elizabeth, sa deuxième épouse (il est son troisième mari), font la leçon à la haute société new-yorkaise, qu'ils reçoivent brillamment dans leur appartement de la 5e avenue, en l'accusant de réserver exclusivement sa philanthropie aux grands musées de Manhattan. Les Rohatyn, eux, donnent l'exemple en participant directement à divers projets éducatifs et sociaux, notamment à Harlem, et Elizabeth Rohatyn est la très active présidente de la New York Public Library. De gauche, Felix Rohatyn ? Le mot, en français, ne lui convient pas. *« Je suis*, dit-il après mûre réflexion, *un capitaliste cérébral et un social-démocrate émotionnel. »*

La suite logique aurait voulu que Felix Rohatyn poursuivît sa trajectoire à Washington, où il se voyait bien – ce n'est un secret pour personne à Wall Street – au poste de secrétaire au Trésor. Pourquoi cela ne s'est-il pas fait ? La fameuse insécurité du réfugié, accusent les uns, la crainte de quitter le cocon de Lazard et de faire ce qu'il fallait pour arracher le poste ; un faux pas politique qui le fait très brièvement approcher Ross Perot en 1992, disent d'autres ; un certain dégoût de la politique qui l'empêche d'aller au charbon et de se salir les mains dans le financement des campagnes électorales, suggère-t-on encore. C'est le grand regret de Mario Cuomo, pour lequel *« Felix fera un excellent ambassadeur mais sera, à ce titre, terriblement sous-utilisé »*.

PARALLÈLEMENT, les années 90 voient évoluer le monde de la finance, et, chez Lazard, pour résister à la compétition, on prépare l'après-Rohatyn en embauchant de jeunes loups aux dents longues, dont le brillant Steven Rattner, d'abord perçu comme le dauphin de Felix Rohatyn (il a d'ailleurs été promu à sa place en mai, lorsque le départ de M. Rohatyn a été acquis) mais qui se pose rapidement en rival. Felix Rohatyn devient alors si soucieux de quitter Lazard en beauté qu'il était même prêt, l'an dernier, à la *surprise générale*, à se contenter d'un poste de vice-président de la Réserve fédérale. Mais les républicains lui barrent la route.

L'ambassade de Paris apparaît alors comme un lot de consolation, disent les mauvaises langues, selon lesquelles Felix Rohatyn aurait qualifié ce poste de *« job de concierge »* lorsqu'il fut attribué à Pamela Harriman. Qu'elles se détrompent : Felix Rohatyn est tout à fait capable de prendre très au sérieux cette nouvelle mission dans ce qu'il considère comme *« son deuxième pays d'adoption »*, où son père est enterré, dont il parle la langue sans le moindre accent et dont les enjeux économiques et européens le passionnent.

« C'est un homme qui a l'oreille de Bill Clinton, qui a du poids à Washington et dont il faut prendre les idées très au sérieux », avertit Bernard Schwartz, PDG de Loral Space Corporation, lui aussi un proche du président, qui ajoute : *« Il prend ce poste à un moment critique pour l'Union européenne et les Etats-Unis. »* *« Felix ? C'est la meilleure nomination d'ambassadeur américain depuis dix ou quinze ans ! »*, s'enthousiasme carrément le grand violoniste Isaac Stern, un autre de ses amis. *« Il est si intelligent que même les Français vont l'écouter... »* Et pour Felix Rohatyn, souligne Isaac Stern, un retour en France comme ambassadeur des Etats-Unis *« boucle la boucle de façon spectaculaire »*. Mais n'allez pas hasarder devant le maestro l'idée que ce poste puisse clore en beauté la carrière de son ami : *« Felix aura une carrière jusqu'à son dernier jour*, rétorque-t-il. *Sa vie, c'est sa carrière. »*

Sylvie Kauffmann
Photo : Marc Riboud pour « Le Monde »

L'euro, du malaise à l'action

par Philippe Herzog

A quelques mois des décisions sur l'euro, le conflit entre les pour et les contre s'estompe de plus en plus ; la question du comment est beaucoup plus présente. Toutefois, nul débat démocratique ne se noue, ce qui entretient le malaise et parfois le désarroi des Français. MM. Lang et Fitoussi se sont insurgés avec raison dans les colonnes du *Monde (19, 28 et 29 août)*. Le premier ne veut pas entériner le traité d'Amsterdam où les Etats ont clairement refusé toute avancée vers l'union politique. Le second stigmatise la carence d'une politique macro-économique de croissance et appelle les Etats à assumer leur responsabilité. Mon propos commence là où ils concluent : comment faire ?

Lionel Jospin, le Parti socialiste et le nouveau gouvernement ont exprimé la volonté de conditions pour la réalisation de la monnaie unique, mais le manque de prospective, de concertation et d'action dans la société française ne donne pas corps à cette volonté. Certes, des initiés et des experts travaillent. Mais ils n'ont aucune chance d'aboutir à des positions fondées si la société française ne se mobilise pas pour délibérer elle-même. Michel Leclerc a pris des initiatives pour la préparation des consommateurs à l'euro, il appartient maintenant aux pouvoirs publics d'en prendre pour solliciter les citoyens. Nous avons besoin d'un véritable travail collectif pour que se forme une stratégie de la France et des Européens dans la perspective de l'euro.

L'initiative doit venir du gouvernement, mais aussi des élus et de tous les acteurs sociaux et économiques. Le Parlement européen a voté la proposition d'une conférence avec les représentants de ces acteurs, suivie d'une session spéciale pour délibérer des choix de politique économique et sociale (juin 1998). Pourquoi ne pas faire de même à l'Assemblée nationale dans les prochains mois ? Mais il faut beaucoup plus encore : une consultation décentralisée, avec des acteurs disposant d'outils de prospective et de concertation pluralistes. Sinon il n'y a pas de démocratie, il n'y a que délégation au sommet de l'Etat et à ses experts.

Le passage à la monnaie unique sera un séisme de première grandeur. Séisme monétaire et financier dès 1998, après le choix des pays membres et la fixation des parités ; séisme social et culturel dès 1999. Immédiatement, la question de l'approfondissement du marché financier français et de la formation d'un marché financier européen sera posée : c'est d'ailleurs le but affiché par la plupart des promoteurs de l'euro. Un nouveau tour de déréglementation comparable à celui des années 80 sera à l'ordre du jour. Si la France dit « oui », elle acceptera plus encore qu'aujourd'hui les normes de rentabilité des investisseurs financiers mondiaux et laissera au marché financier le pouvoir de conduire les considérables mutations de propriété qui s'annoncent. Si la France dit non, alors quelle régulation sociale et publique du marché propose-t-elle, et quelle est sa *stratégie* alors que nombre de ses partenaires y sont opposés ?

De nombreux financiers et experts français et européens tiennent un discours convenu selon lequel l'euro aura des effets expansionnistes intrinsèques. Selon eux, la dépense publique devra diminuer (ce que traduit le pacte de stabilité), mais la dépense privée pourra plus que compenser, à condition précisément que l'on approfondisse le marché financier.

Ce point de vue doit être discuté. Certes, des pôles de croissance seront favorisés mais les inégalités s'accentueront. Des tensions sociales majeures s'annoncent si l'on ne parvient pas à contrecarrer la tendance lourde à la baisse du coût du travail, que l'euro risque d'aggraver. Des tensions nationales s'annoncent aussi. Amsterdam confirme la régression de l'esprit de coopération. Chaque Etat se bat face à la mondialisation avec ses propres armes.

Certes, la mal nommée *« coopération intergouvernementale »* prétend commencer à faire quelque chose face à la concurrence, mais elle n'en a ni les outils ni la légitimité. Les faux-fuyants budgétaires déjà explorés se multiplieront, et l'agressivité financière sera redoublée pour disposer des capitaux. En ce sens, le « modèle » néerlandais dont on fait état au sujet de l'emploi est un faux modèle : les Pays-Bas sont une zone d'agression commerciale et financière caractérisée. Est-ce cela que la France devrait imiter ?

La France a dit « oui » à l'euro pour tenter de construire une Europe puissante face à la mondialisation. Comment y parvenir ? D'abord en se posant la question du changement en France ! Un Etat conçu pour les politiques de croissance d'après-guerre n'est pas capable de conduire une stratégie. L'affaire d'Air France confirme l'urgence d'une réforme de l'Etat et de l'économie mixte. M. Rocard emploie un très mauvais argument : privatiser parce que c'est la loi de Bruxelles. Mais quand le ministre des transports refuse le statu quo, il ne définit nullement une politique. En fait, le contrôle des entreprises échappe de plus en plus à l'Etat, et un contrôle national supposerait un nouveau partage des responsabilités.

Le rôle de l'Etat devrait être de travailler avec les acteurs sociaux et économiques pour un diagnostic et une stratégie de développement communs, et d'œuvrer au niveau européen pour la régulation sociale et publique du marché, aujourd'hui introuvable. Dans ce cadre, l'entreprise privée, publique, mixte, doit être pleinement autonome, le contrôle public se faisant a posteriori. A la veille de l'euro, ce problème français n'est nullement résolu, et la situation est pis encore dans le secteur bancaire, où l'on a pu qualifier la situation de Tchernobyl larvé.

Et que dire de l'Europe ! On peut ne pas entériner Amsterdam. Même si les Etats s'engagent à tenter à nouveau une réforme institutionnelle avant qu'ait lieu tout nouvel élargissement, comment faire confiance à une Europe à quinze qui se tourne vers le libre-échange et refuse l'union politique ? Il sera utile d'agir pour un processus constituant : cela contribue à repenser l'Europe. Mais quel est le front principal ? C'est l'euro. Il faut investir le cadre des pays membres de la zone euro, après avoir assuré la participation de l'Italie et de l'Europe du Sud, et tenter d'y former un projet unique. Et que voulons-nous faire ? La coordination des politiques budgétaires ? Elle existe déjà : c'est le pacte de stabilité. Garde-fou contre les dérapages des déficits nationaux, il ne comporte pas d'outils de coopération de croissance. Il faut aller au-delà, mais un pacte de croissance est-il possible quand les normes de financement et le contrôle de gestion des entreprises sont ceux d'un marché financier fortement élargi et ouvert ? Si la réponse est négative, la régulation sociale et publique de ce marché est la condition de toute coordination macro-économique « vertueuse ».

Des tensions sociales majeures s'annoncent si l'on ne parvient pas à contrecarrer la tendance lourde à la baisse du coût du travail, que l'euro risque d'aggraver. Des tensions nationales s'annoncent aussi

La volonté d'Europe sociale est un atout si elle conduit à travailler à la maîtrise des conditions collectives de la croissance en Europe. La sous-efficacité du capital, en termes de création d'emplois, de qualifications et de valeur ajoutée, est criante. La surmonter exige une politique industrielle et commerciale extérieure, des conditions monétaires et financières différentes. La prévention des risques du marché, la fiscalité des placements et des mouvements de capitaux, la coopération pour le soutien des systèmes bancaires nationaux sont nécessaires.

En bref, le problème n'est pas de coordonner la poursuite des politiques de désinflation compétitive, mais de coopérer pour mettre en place des politiques de développement solidaire.

Philippe Herzog *est député européen (Groupe confédéral de la gauche unitaire européenne) et président de l'association Confrontations.*

Algérie : la communauté internationale doit agir !

par Patrick Baudouin

RAIS, Djelfa, Beni Ali, Ksar El-Boukharu, Beni Messous... : la litanie de l'horreur. La liste des lieux associés, à tout jamais, à la barbarie n'en finit pas de s'allonger. Les chiffres ont perdu tout sens, les mots apparaissent dérisoires, la banalisation des massacres quotidiens est proprement effarante.

Combien de temps cela va-t-il encore durer ? Qui peut encore sérieusement se laisser abuser par les propos du président Zeroual qualifiant le terrorisme de *« phénomène résiduel »* ou de *« difficulté conjoncturelle »* ? Comment ose-t-il affirmer que son pays dispose d'institutions fortes, alors que seule la violence y est institutionnalisée ?

La supercherie est double : jour après jour, des degrés que l'on voulait croire inimaginables sont franchis dans l'atrocité. Dans le même temps, le terrorisme – que les autorités algériennes persistent à prétendre n'attribuer qu'aux seuls groupes islamistes armés – constitue l'alibi parfait pour perpétuer un régime qui bafoue les droits de l'homme les plus élémentaires au nom – comble de l'hypocrisie – de la défense de l'Etat de droit et de la démocratie.

Nul ne peut plus prétendre ignorer – notamment après les rapports concordants de plusieurs organisations internationales de défense des droits de l'homme – que les exécutions sommaires, la torture, les disparitions, les détentions arbitraires sont pratiquées systématiquement et en toute impunité par les agents de l'Etat, les milices ou autres groupes apparentés. C'est la règle de l'extrajudiciaire et de l'arbitraire absolu, en violation flagrante de tous les engagements souscrits par l'Algérie dans le domaine des droits de l'homme.

S'il faut reconnaître aux autorités le droit et même le devoir de lutter contre le terrorisme, en poursuivant et réprimant les responsables, on ne répétera jamais assez que la réponse appropriée aux crimes des terroristes ne saurait être des crimes des autorités et de leurs forces de sécurité. Cette lutte doit en outre conserver intacte l'obligation d'assurer la sécurité de la population, alors qu'aujourd'hui l'insécurité est totale.

Pourtant, la responsabilité des autorités algériennes n'avait, jusqu'à quelques tout récents balbutiements, rencontré pour seule réponse que le silence révoltant et complice de la communauté internationale. La déclaration qu'a faite le 29 août à Venise le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, était indispensable. Elle est malheureusement insuffisante et tardive.

Certes, *« on ne peut pas abandonner le peuple algérien à son sort, on ne peut pas se contenter de discuter à la légère »*. Les organes des Nations unies compétents dans le domaine des droits de l'homme auraient pu être depuis longtemps un lieu privilégié d'examen de la situation. Cependant, tout récemment encore, la sous-commission pour la prévention de la discrimination et pour la protection des minorités (dite « sous-commission des droits de l'homme ») a rejeté à Genève, à une large majorité, un projet de résolution de contenu pourtant modéré et conciliant pour les autorités d'Alger.

Cette tentative, ô combien timide, aura au moins eu le mérite de susciter, dans une enceinte onusienne, une heure de discussion sur la situation des droits de l'homme en Algérie, une première en cinq ans de chaos !

De son côté, l'Union européenne se confine dans une attitude d'attentisme. Hypocrisie ou candeur, la situation n'a pas empêché le Conseil de mandater la Commission afin qu'elle négocie avec le gouvernement algérien les termes d'un futur accord euro-méditerranéen d'association dont le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme constituerait un *« élément essentiel »*. Les négociations suivent gentiment leur cours... Au Parlement européen, à deux reprises au cours des derniers mois, il a été fait échec à des initiatives visant à faire adopter une résolution portant sur l'état des droits de l'homme en Algérie... Les derniers carnages en date n'ont donné lieu à aucune réaction particulière.

Non, monsieur Zeroual, nous n'acceptons pas votre référence – alibi commode – à la souveraineté des Etats et à la non-ingérence dans les affaires intérieures

La virulence de la réplique des autorités algériennes face aux quelques velléités d'intérêt de la communauté internationale pour le peuple algérien, leur persistance à cantonner le drame de l'Algérie à un terrible huis clos privilégiant une logique de haine et d'affrontement, et leur promptitude aujourd'hui à empêcher les populations terrorisées d'aller chercher un abri à Alger ou auprès des casernes de l'armée et de la gendarmerie ne suffiront-elles pas à faire tomber les masques, et à ouvrir enfin les yeux de ceux qui ont préféré jusqu'à présent les fermer ?

Non, monsieur Zeroual, nous n'acceptons pas votre référence – alibi commode – à la souveraineté des Etats et à la non-ingérence dans les affaires intérieures. Lorsqu'un Etat n'est plus capable d'assurer la protection de la vie et de la sécurité de ses ressortissants, il incombe à la communauté internationale de ne pas se contenter de comptabiliser les morts en exprimant ses simples *« regrets »* et sa *« préoccupation »*.

Non, la violence qui a déjà coûté la vie en Algérie à des dizaines de milliers de personnes n'est pas une *« affaire intérieure »*. Oui, il est grand temps d'affirmer le devoir d'agir. Tout simplement pour sauver un peuple d'une lente agonie.

Au-delà de l'appel, toujours bienvenu, de Kofi Annan à la tolérance et au dialogue, la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'homme) réclame des Nations unies l'envoi d'une commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'homme en Algérie, et la désignation d'un rapporteur spécial par la commission des droits de l'homme des Nations unies.

Elle réclame de la part de l'Union européenne et de ses Etats membres une prise de position claire sur la situation des droits de l'homme en Algérie et sur leur politique à cet égard.

Elle demande au Parlement européen de condamner par une résolution les violations massives des droits de l'homme commises en Algérie, à la Commission européenne de suspendre les négociations économiques en cours au profit de la seule instauration préalable d'un véritable dialogue critique sur la situation des droits de l'homme, et au conseil des ministres de lier clairement toute nouvelle avancée dans les relations économiques à une amélioration concrète de cette situation.

S'il n'y a pas de recette magique pour restaurer immédiatement la paix civile en Algérie, seule la prise de telles initiatives paraît être de nature à contribuer à une évolution positive. Rien ne peut être pire en tout cas que l'attentisme persistant de la communauté internationale.

Patrick Baudouin *est président de la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'homme).*

AU COURRIER DU « MONDE »

LA MUTATION DU PCF

Dans le dossier Air France, laissant libre cours à son anticommunisme et grâce à sa cécité politique bien connue, la droite est passée à côté de l'essentiel. Celui-ci n'est pas le départ de Christian Blanc, ni la non-privatisation dans l'immédiat de la compagnie aéronautique, mais c'est que M. Gayssot, ministre communiste, propose pour Air France que le Parti communiste français mette le doigt dans la privatisation à terme, tout comme sans doute à France Télécom. Il faut admettre qu'il y a mutation du PCF, (...) mutation dans une démarche sociale-démocrate, ce qui n'a rien de honteux, mais il faut le reconnaître, le revendiquer et l'expliquer. Pour ceux que cette mutation ne peut satisfaire, mais qui refusent l'opposition systématique, la critique constante du PS et de sa politique, il reste à imaginer la construction du changement. Ce n'est pas le plus simple.

Claude Poperen, Maurepas (Yvelines)

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une nouvelle Ecosse

DES tours sombres du château d'Edimbourg au fin fond des Highlands, on va souffler fort dans les *bagpipes* ; dans les *pubs* de Glasgow comme d'Aberdeen, on va boire des deux mains à la mémoire de William Wallace, ce *« Brave Heart »* qui, à la fin XIIIe siècle, mena la révolte contre l'Anglais. L'Ecosse, presque toute l'Ecosse (74 % des électeurs), a voté « oui », jeudi 11 septembre, lors du référendum destiné à doter cette nation de 5 millions d'habitants d'un Parlement, d'un gouvernement et d'une certaine autonomie fiscale.

Il ne faut pas s'y tromper : l'affaire n'a rien de folklorique. C'est une très importante redistribution des pouvoirs au sein de la Grande-Bretagne qui vient d'avoir lieu, un réaménagement institutionnel comme elle en a rarement connu. L'ancien royaume d'Ecosse, uni depuis 1707 avec celui d'Angleterre, retrouve une réelle autonomie. Pétrole de la mer du Nord aidant, elle va en faire, au sein de l'Union européenne, une région à la singularité aussi prononcée, sinon plus, que celle de la Catalogne ou de la Bavière. Hormis la défense, la diplomatie et la monnaie, qui restent du ressort de Londres, les Ecossais auront la haute main sur leurs affaires.

Ce bouleversement s'est accompli dans le calme et la sérénité, soigneusement planifié et organisé par un Tony Blair qui enregistre là un nouveau succès dans un parcours jusqu'à présent sans faute. Cette *« dévolution »* des pouvoirs au profit de l'Ecosse est aussi un pari, bien dans la manière du réformateur qu'est le premier ministre travailliste. En permettant aux Ecossais de prendre leurs distances à l'égard de Londres, M. Blair espère éviter une rupture totale. L'intention est de couper l'herbe sous le pied aux indépendantistes du *Scottish National Party* (SNP, qui représente près du quart de l'électorat en Ecosse). L'évolution, plutôt que la révolution ; la réforme à temps, pour éviter les drames à venir.

Tout Tony Blair est là. Et plus encore. Car le cas écossais illustre le champ de réformes privilégié qu'a choisi le premier ministre : la modernisation des institutions du Royaume-Uni. Après l'Ecosse, viendra le tour du pays de Galles, puis celui de Londres, appelé à élire un maire. Enfin, la chambre des Lords elle-même devra rajeunir, pour ne pas parler de la monarchie, discrètement appelée par M. Blair, au lendemain de la mort de la princesse Diana, à changer de style.

Parallèlement, le chef du Parti travailliste appelait, cette semaine, les syndicats à s'adapter, eux, à la nouvelle donne économique mondiale. Il avertissait un *Trades Union Congress* (TUC), grognon, qu'il *« préserverait l'actuelle flexibilité du marché du travail en Grande-Bretagne »*. Le discours, réformateur sur les institutions, se double d'un propos plus conservateur sur l'économie, auquel il faut ajouter une note ouvertement pro-européenne.

Brillant, le « blairisme » est composite et délicat, à l'instar, justement, des mélanges dont on fait le bon whisky écossais.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général : Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Anniversaire au sommet du Balaïtous

POUR la dix-septième fois, le Balaïtous a vu, dimanche dernier, émerger d'une des cheminées convergeant à son sommet la silhouette familière de Georges Ledormeur. Mais l'illustre pyrénéiste, contrairement à son habitude, ce jour-là n'y arrivait pas seul. A peine s'était-il hissé en haut du cairn – la pyramide de pierres marquant le point culminant de chaque pic – que vingt piolets se hérissaient vers lui, tandis que de vigoureux hourras l'acclamaient.

Le remerciement que de ce piédestal, à 3 146 mètres d'altitude, il lança à ses amis connus et inconnus fut bref et bien digne de s'enregistrer dans sa légende, comme le Musée pyrénéen de Lourdes conserve son vieux piolet : *« Je vous donne rendez-vous ici dans vingt ans pour mon centenaire ! »* En effet, quarante-cinq ans jour pour jour après sa première ascension, en 1902, de ce Balaïtous, son sommet d'élection, Georges Ledormeur y célébrait son quatre-vingtième anniversaire.

Comment de ces Pyrénées ne connaîtrait-il pas les secrets mieux que quiconque, ce Normand de Rouen qui, installé à Tarbes comme architecte, est depuis la première année du siècle sorti en montagne à chaque fin de semaine presque sans exception ? Et voilà comment la vie d'un homme méthodiquement organisée durant un quart de siècle en vue de cette réalisation aboutit en 1928 à la première édition du *Guide Ledormeur*, ouvrant d'un seul coup toute grande la montagne pyrénéenne à la foule de ceux qui, trop souvent, ne s'y aventuraient alors qu'au hasard.

André Blanchet
(13 septembre 1947.)

Le troisième millénaire vu du château de Prague

IL Y A QUELQUES ANNÉES, lors d'un voyage à Hiroshima, Vaclav Havel et Elie Wiesel avaient rêvé de réunir à Prague des intellectuels, des hommes de religion et des dirigeants politiques pour faire le bilan du siècle qui se termine et éviter que le suivant n'égrène la même litanie de guerres et de violences. Telle est l'origine du Forum 2000 qui s'est tenu du 3 au 7 septembre au château royal de Prague. Le président de la République tchèque et le Prix Nobel de la paix ont rassemblé à cette occasion une centaine de participants, dont beaucoup de célébrités, comme le dalaï-lama, l'ancien grand rabbin de France René-Samuel Sirat, le cardinal-archevêque de Paris Mgr Lustiger, l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt, l'ancien président sud-africain Frederik De Klerk ou l'ancien premier ministre israélien Shimon Pérès.

Est-ce l'air du temps ? Est-ce parce qu'il a frôlé la mort l'an dernier et se remet difficilement d'un cancer du poumon ? Toujours est-il que Vaclav Havel, ancien dissident devenu chef d'Etat, davantage connu par ses pièces de théâtre et son action politique que par ses préoccupations spirituelles, a insisté sur ce qui fait défaut selon lui à notre époque : la référence à un au-delà qui donnerait sens à l'activité humaine. *« La civilisation contemporaine est par essence profondément athée*, a-t-il déclaré. *Elle est en fait la première civilisation athée de l'histoire humaine, et en même temps la première civilisation qui englobe la planète tout entière. La nature athée de cette civilisation coïncide avec la poursuite exacerbée des intérêts individuels. J'attends de cette conférence de savoir si j'ai raison ou tort de penser que la crise de responsabilité globale que nous vivons est due au fait que nous avons perdu la certitude que l'univers, la nature, et nous-mêmes sommes le produit d'une création guidée par une intention précise. »* La singularité de ce Forum 2000, en principe consacré à évaluer les menaces concrètes qui pèsent sur le prochain millénaire, a été de mettre l'accent sur ce besoin de transcendance.

DIMENSION SPIRITUELLE

Elie Wiesel, rescapé d'Auschwitz et grand lecteur de la Bible, et Vaclav Havel, soucieux de donner une dimension spirituelle à cette rencontre, ont ainsi imaginé une cérémonie collective, une *« réflexion multireligieuse »*, à la cathédrale Saint Guy, dont la voûte gothique jouxte les murs baroques du château de Prague. Tour à tour, l'archevêque de Prague, un rabbin, un imam, un pasteur et le dalaï-lama ont proposé une courte méditation sur un sujet de leur choix sous la nef de la cathédrale. Initiative étonnante : les forums de prospective sur le XXIe siècle, qui se multiplient à mesure que l'échéance se rapproche, donnant rarement lieu jusqu'ici à des manifestations religieuses, fussent-elle interconfessionnelles...

Nombre d'autres orateurs ont aussi estimé que le XXIe siècle devrait nécessairement faire référence à une forme ou à une autre de transcendance ; bref, qu'il serait plus religieux que celui qui l'a précédé. Mais d'autres participants s'en sont tenus à une vision purement laïque, invitant seulement nos contemporains à défendre plus énergiquement les idéaux humanistes, souvent associés aux principes de base de la démocratie libérale : respect de l'individu, liberté d'expression...

« Nous avons besoin d'un humanisme musclé, d'un libéralisme qui n'ait pas peur de son ombre. Nous n'avons que faire de cette pusillanimité qui consiste à dire : il y a des violences ethniques en Afrique ? Nous n'avons pas de leçon à donner. Des violations des droits de l'homme au Tibet ou en Chine ? Nous n'avons pas à imposer au reste du monde nos critères démocratiques », affirme Henry Louis Gates, professeur à Harvard, et directeur d'un institut de recherches afro-américaines dans cette université. Ce dernier s'en est pris à la mode actuelle, dans les milieux intellectuels américains, qui consiste à se définir uniquement à travers une identité particulière, par exemple comme noir, chicano, ou gay, et non comme un être humain doté de droits et de responsabilités à caractère universel.

LES VALEURS ASIATIQUES

Un débat similaire a porté sur les *« valeurs asiatiques »*. On sait que des dirigeants politiques, comme l'ancien premier ministre de Singapour Lee Kuan Yew, ou l'actuel premier ministre malaisien Mahathir Mohamed, estiment que la civilisation asiatique a ses propres valeurs, telles que la frugalité ou le respect de l'autorité, fondées sur le confucianisme ou l'islam, et qu'elle n'a pas à importer des concepts occidentaux tels que les droits de l'homme ou la primauté de l'individu sur la collectivité.

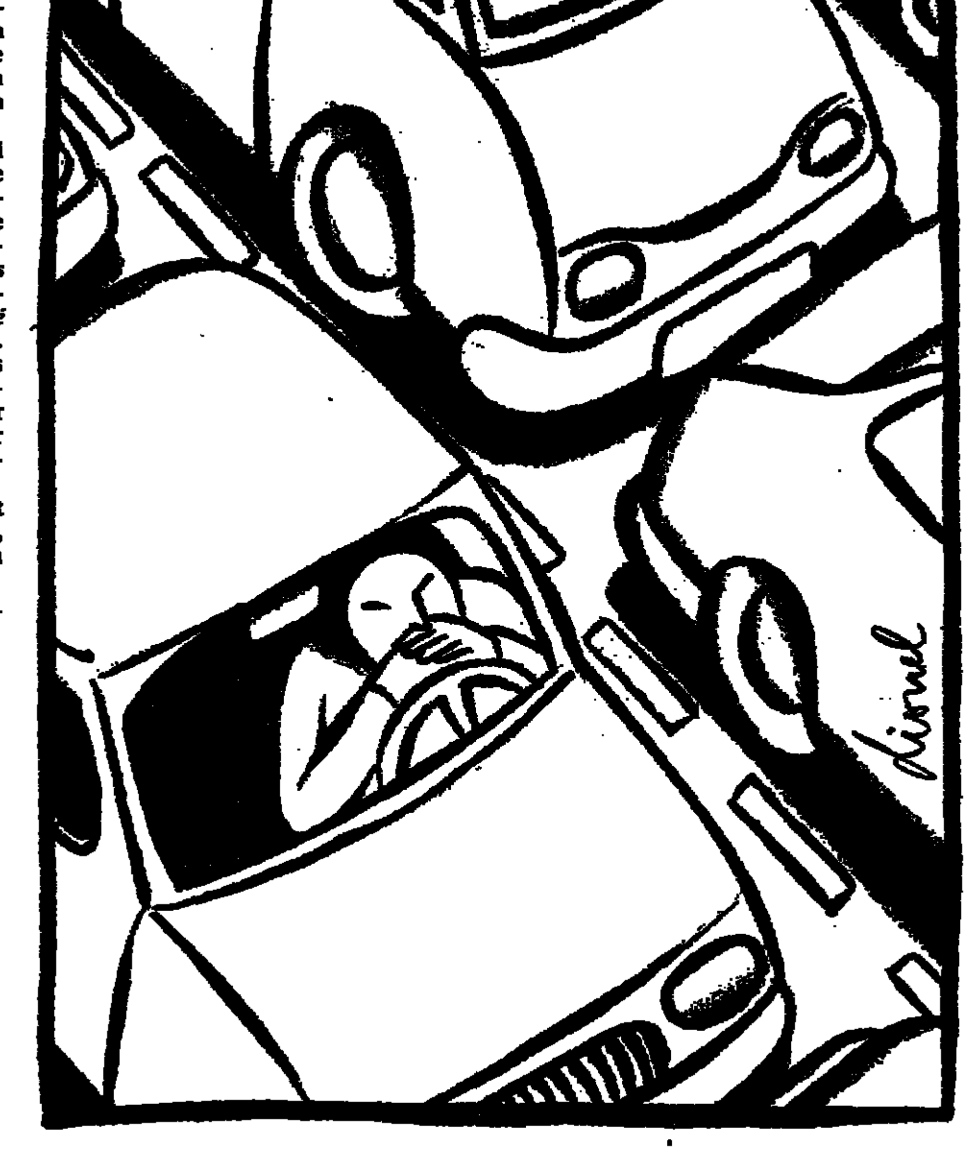
Joseph Chan, professeur à l'université de Hongkong, a affirmé à ce sujet qu'il y avait un danger réel que la Chine ne se replie sur elle-même, par nationalisme, au nom de ces *« valeurs asiatiques »* ostensiblement brandies comme un défi au libéralisme occidental. Le professeur Chan estime que le dialogue avec les autorités chinoises est cependant préférable à l'affrontement. L'ancien chancelier Helmut Schmidt souhaite au contraire qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Certes, constate-t-il, la défense des droits de l'homme a parfois été utilisée comme une arme politique par certains gouvernements contre d'autres, mais il ne faudrait pas pour autant laisser s'accréditer l'idée qu'elle n'est qu'une valeur occidentale, et non pas universelle.

Autre thème récurrent de ce Forum 2000 : l'écologie. *« Tous les hommes politiques et tous les chefs d'entreprise font semblant de croire que les ressources terrestres sont inépuisables et que chaque habitant de la planète peut espérer vivre un jour commme un Californien, ce qui est faux »*, a affirmé Cornelius Castoriadis, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Vaclav Havel et Elie Wiesel souhaitent que quatre autres rencontres de ce type aient lieu à Prague d'ici à l'an 2 000. *« Je ne veux pas que le XXIe siècle ressemble au XXe, je ne veux pas que votre avenir ressemble à mon passé »*, a conclu le Prix Nobel de la paix en s'adressant à la jeunesse.

Dominique Dhombres

Autopunition *par Lionel Portier*



Le Japon de l'ère Hashimoto

Suite de la première page

L'opinion publique nippone a traversé une phase de morosité avec les douloureux *« lendemains de fête »* de la *« bulle spéculative »* et de l'éphémère euphorie d'un renouveau politique qui n'a pas eu lieu. De doutes aussi en raison du vacillement des repères à la suite du séisme de Kobe et des dérives meurtrières de sa jeunesse avec la secte Aum. La détermination tranquille de M. Hashimoto, perçu comme un homme qui va de l'avant, un *« loup solitaire »* – grand amateur d'alpinisme – avait rasséréné les esprits. Il jouit du reste d'un taux de popularité élevé.

Ryutaro Hashimoto s'est attaché à une tâche ambitieuse : refondre un appareil bureaucratique sclérosé (de l'administration centrale au système financier en passant par le régime de protection sociale) et réorienter l'alliance stratégique avec les Etats-Unis, pierre angulaire du système de défense japonais et des équilibres géopolitiques dans la région. Des questions qui conditionnent la poursuite du dynamisme économique de l'archipel et son rôle mondial. Si les réformes annoncées sont réalisées, elles seront les plus importantes intervenues depuis 1945.

La résolution de M. Hashimoto peut parfois conduire à des couacs. Ce fut le cas lorsqu'il envoya des avions militaires pour évacuer les Japonais du Cambodge à la suite du coup de force de Hun Sen. Mais il s'est bien sorti des crises dont ses deux ans au pouvoir ont été émaillés : tension avec Washington à la suite du viol d'une fillette par des soldats américains à Okinawa et prise d'otages à l'ambassade du Japon à Lima. Aux sommets de Lyon puis de Denver ou lors de la visite de M. Clinton à Tokyo en avril 1996, le premier ministre avait fait preuve d'une *« visibilité »* dont les chefs de l'exécutif nippon n'étaient guère coutumiers.

En politique intérieure, M. Hashimoto a été servi par les maladresses du Nouveau parti du progrès (NPP), principale force d'opposition, incapable de se différencier du PLD auquel ses pères fondateurs avaient pourtant fait mordre la poussière aux élections de 1993. Conjuguées à sa personnalité, elles ont contribué au redressement d'un parti qui a dominé la vie politique depuis 1955. Grâce à des défections, le PLD vient de regagner la majorité à la Chambre basse. Mais le clivage en son sein entre les fidèles à la coalition de centre-droit (avec le Parti pionnier et le Parti social-démocrate) qu'entend conserver M. Hashimoto et les partisans d'une alliance « droite-droite » avec le NPP, risque de gêner le premier ministre.

Bien que le stratège de l'opposition, Ichiro Ozawa, chef du NPP et rival de M. Hashimoto soit une étoile déclinante et son parti en plein chaos, les divergences au sein du PLD risquent de peser sur le volontarisme du premier ministre. La révision de l'alliance avec les Etats-Unis sera un premier test. M. Hashimoto aura d'autant plus besoin de la solidarité de son parti que les socialistes, membres de la coalition, sont hostiles à l'extension du périmètre de défense de l'archipel.

EFFERVESCENCE DÉMOCRATIQUE

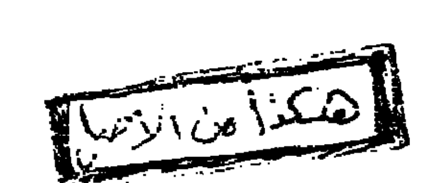
La restructuration de l'administration amorcée par M. Hashimoto qui sera, si elle est réalisée, la plus drastique depuis l'ère Meiji (1868-1912), ne rencontre pas d'opposition ouverte. Même s'il existe des bastions inexpugnables (comme le ministère des finances), les *réformes Hashimoto* qui reviennent à un *« dégraissage »* du service public par une séparation des tâches de proposition et de mise en œuvre des politiques conjuguée à une privatisation d'activités jusque-là assumées par l'Etat, avancent. Lentement, mais elles sont en bonne voie. La libéralisation du secteur financier pourrait être un facteur essentiel de modernisation de l'ensemble de l'économie.

M. Hashimoto rencontre cependant deux types de résistance : celle, active, des groupes d'intérêt (*lobbies* politico-affairistes qui gravitent autour des ministères) et l'autre, passive, de la part d'une opinion qui ne semble pas ressentir l'urgence de ces réformes. La déception de beaucoup à la suite de l'élan réformiste de 1993 qui a tourné court s'est traduite par plus d'indifférence que d'indignation. Le faible taux de participation aux élections ou les votes de protestation dont profitent les communistes sont une expression de cette désertion de la politique telle que la pratiquent des partis dont se détournent les électeurs. La multiplication de mini contre-pouvoirs (mouvements associatifs ou municipalités) témoignent, en revanche, d'une effervescence démocratique à la base appelée à peser sur le processus décisionnel.

Bien que la formation du cabinet Hashimoto ait donné lieu aux pratiques traditionnelles d'équilibre entre les clans et de marchandages entre les *« patriarches »* du PLD, le jeu politique a évolué. Il est plus ouvert. Les révélations sur le scandale du sang contaminé arraché à son administration par le ministère de la santé Naoto Dan en est un exemple. La fluidité du paysage politique a, en outre, contraint les partis à préciser les enjeux. Sont apparus, enfin, des politiciens plus jeunes et plus décidés.

Mais l'une de tâches les plus ardues de M. Hashimoto était de convaincre l'opinion du bien-fondé de ses réformes. Sans ce soutien, son volontarisme risque d'achopper. Ainsi, pour le *Nihon keizai*, quotidien des milieux d'affaires, M. Hashimoto a aujourd'hui *« les pieds dans le vide »* : en renouant avec l'arrogance passée de son parti en faisant entrer dans son cabinet un politicien qui avait fait l'objet d'une condamnation définitive (une première), il risque d'entamer fortement le capital de confiance qu'il avait dans l'opinion.

Philippe Pons

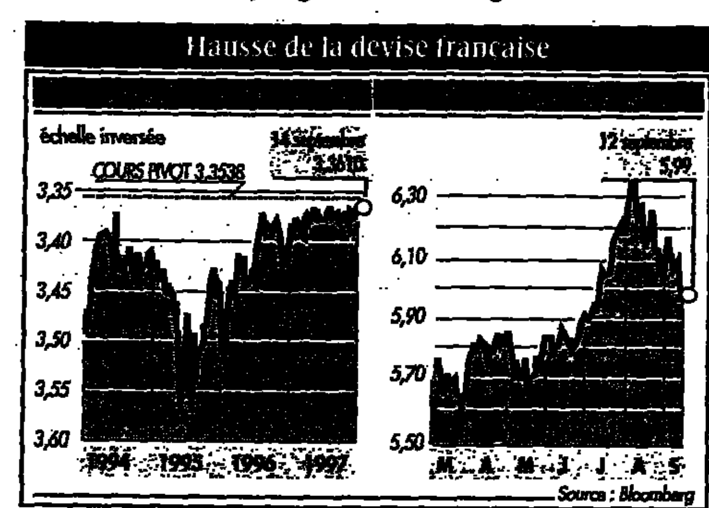


MONNAIES La progression régulière, depuis deux mois, du franc face au deutschemark est presque passée inaperçue, masquée par les soubresauts du dollar et la crise monétaire asiatique. ● POURTANT, DEPUIS le mois de juillet, la devise française s'est appréciée de deux centimes, ce qui, compte tenu de la grande stabilité de la parité franc-mark observée depuis un an et demi, constitue un mouvement significatif. ● CETTE ÉVOLUTION tient d'abord au fait que la France dégage un important excédent de sa balance des comptes courants (140 milliards de francs). ● LES SIGNES de reprise de l'économie française et le pragmatisme du gouvernement rassurent également les investisseurs. ● LE FRANC est désormais très proche de son cours pivot face au mark au sein du SME. Un niveau qui pourrait être retenu comme taux de conversion lors du passage à l'euro.

Le franc a atteint son plus haut niveau face au mark depuis quatre ans

La devise française bénéficie à la fois de la reprise économique, de l'importance des excédents commerciaux et de la confiance des investisseurs dans le pragmatisme du gouvernement et dans le lancement de l'Union monétaire

ECLIPSÉE par la crise financière en Asie du Sud-est et la brusque correction sur les places boursières occidentales, la hausse du franc face au deutschemark est passée presque inaperçue. Elle constitue pourtant un des événements monétaires importants de la fin de l'été. La devise française ne cesse de gagner du terrain face à la monnaie allemande. En deux mois, elle s'est appréciée de deux centimes, ce qui, compte tenu de la grande stabilité de la parité franc-mark observée depuis un an et demi, constitue un mouvement significatif. Elle s'inscrivait, vendredi matin 12 septembre, à 3,3610 francs pour un mark, soit cours le plus élevé depuis le mois de juin 1993. Le franc se retrouve désormais très proche de son cours pivot face à la devise allemande à l'intérieur du Système monétaire européen (SME), fixé à 3,3538 francs pour un mark depuis 1987.



Le franc se renforce face au deutschemark malgré le repli du dollar.

La hausse du franc s'explique d'abord par des considérations d'ordre économique et politique. La France dégage un important excédent de sa balance des comptes courants (11 milliards de francs au premier semestre) alors que l'Allemagne est à l'équilibre. Ce décalage plaide, de façon mécanique, pour une appréciation du franc.

Les signes de reprise de l'économie française inspirent aussi confiance aux investisseurs. Ces derniers, qui s'étaient inquiétés lors de l'arrivée au pouvoir de la gauche, sont aujourd'hui totalement rassurés. La hausse modérée du Smic, la signature à Amsterdam du pacte de stabilité, la poursuite des privatisations, la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, le tour de vis fiscal destiné à réduire les déficits publics et à mettre la France en conformité avec le critère de 3 % traité de Maastricht, toutes ces mesures ont, aux yeux des investisseurs, démontré l'orthodoxie de la politique économique du gouvernement de Lionel Jospin et prouvé sa capacité à marquer ses distances par rapport aux engagements pris pendant la campagne électorale. Les opérateurs ne prennent guère au sérieux, jusqu'à présent, les risques de remous politiques ou sociaux et les critiques adressées par certains élus de la majorité à l'encontre du trop grand pragmatisme économique de M. Jospin. Ils apprécient au contraire la popularité croissante du premier ministre dans l'opinion publique : ce climat de confiance crée un environnement propice aux achats de francs.

La hausse du franc s'est aussi accélérée depuis que le gouverneur de la Banque de France a rappelé l'autonomie de la politique monétaire française. Interrogé mercredi 27 août sur Europe 1, Jean-Claude Trichet avait rappelé qu'il n'y a pas d'automaticité entre les décisions de la Banque de France et celles de la Bundesbank. *« C'est le collège du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France qui décide à Paris de la politique monétaire et personne d'autre »*, avait-il précisé. Ces propos ont été accueillis favorablement par les marchés qui craignaient qu'une hausse des taux en Allemagne n'entraîne un mouvement identique en France. L'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing avait dit redouter un tel scénario.

Il n'apparaît plus aujourd'hui comme le plus probable. En cas de relèvement du niveau des prises en pension allemand, aujourd'hui fixé à 3 %, la Banque de France pourrait laisser inchangé, à 3,10 %, le taux de ses appels d'offres. Les taux directeurs français et allemands se retrouveraient au même niveau, une situation flatteuse. La perspective d'assister à une déconnexion, au moins momentanée, des politiques monétaires française et allemande, constitue une bonne nouvelle pour l'économie française. Elle met enfin la France à l'abri de polémiques sur la pertinence de la politique définie par M. Trichet, polémiques qui ont eu, dans le passé, des conséquences négatives pour le franc.

Les analystes n'envisagent pas pour autant une envolée du franc face au mark au cours des prochains mois et ils voient dans le cours pivot le niveau limite d'appréciation. Il estiment d'une part que la Banque de France chercherait à s'opposer à un tel mouvement qui donnerait au franc un statut d'ancre du SME, un rôle périlleux à tenir compte tenu de la susceptibilité historique de la Bundesbank. Ils jugent d'autre part qu'une hausse trop importante du franc serait contraire à l'esprit qui anime aujourd'hui les marchés financiers et qui se caractérise par une grande confiance dans la réalisation de l'Union monétaire.

A l'image du franc, et si l'on met de côté le cas de la livre irlandaise, artificiellement dopée par la hausse du sterling britannique, toutes les devises du Vieux continent sont désormais très proches de leurs cours pivots dans le SME. Loin de chercher à saboter, comme certains le craignaient, la création de l'euro, les marchés la favorisent en assurant une grande stabilité aux devises européennes. Le mouvement de convergence vers les cours pivots reflète aussi la conviction des marchés selon laquelle ces derniers serviront de taux conversion pour le passage à l'euro. Plusieurs dirigeants monétaires européens, dont M. Trichet, se sont déclarés favorables à ce principe. Le ministre allemand des finances Theo Waigel préférerait, pour sa part, qu'on retienne les cours observés sur les marchés financiers au moment de la décision.

La question n'est pas tranchée. Elle revêt une grande importance puisque la fixation irrévocable des parités des devises européennes figera de façon définitive les compétitivités des différents Etats. Plus aucun ajustement de change ne sera possible par la suite : rentrer dans la zone euro à un cours surévalué handicapera lourdement et très durablement l'économie d'une nation. Comme le notent les économistes du CCF, *« parce qu'il s'agit d'un processus politique, il est probable que la fixation définitive des parités des devises entrantes par rapport à l'euro fera l'objet d'une négociation entre les Etats membres qui chercheront à faire prévaloir leurs préoccupations économiques nationales »*.

Une autre incertitude concerne la date de fixation des parités. Elle doit avoir lieu, selon le traité de Maastricht, le jour de l'entrée en vigueur de la troisième phase de l'Union monétaire, c'est-à-dire le 1er janvier 1999. Mais certains préféreraient avancer cette conversion au printemps 1998, au moment où sera établie la liste des pays participants, afin de déjouer d'éventuelles tentatives de spéculation pendant la période transitoire. Le fait que le franc s'apprécie face au mark et se rapproche de son cours pivot donne une crédibilité supplémentaire à ce scénario.

Pierre-Antoine Delhommais

Le dollar sous la barre des 6 francs

Le dollar s'inscrivait en baisse, vendredi matin 12 septembre, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,7816 deutschemark et 5,99 francs, ses cours les plus bas depuis deux mois. En un mois, il a perdu 6 % de sa valeur.

Le billet vert est pénalisé par les signes de redressement de l'économie allemande (hausse du PIB de 1 % au deuxième trimestre) qui augmentent la probabilité d'assister à une hausse des taux directeurs de la Bundesbank au cours des prochains mois. Ce scénario a été renforcé par les déclarations, jeudi, du chef économiste de la banque centrale. Otmar Issing a affirmé que l'inflation a fini de baisser en Allemagne et que les indicateurs vont dans la mauvaise direction. *« Nous sommes préoccupés »*, a-t-il dit.

Un resserrement de la politique monétaire allemande augmenterait la rémunération des placements libellés en marks.

La mauvaise santé économique du Japon affecte les marchés voisins

JAMAIS, depuis le choc pétrolier et le premier trimestre de l'année 1974, les chiffres de l'économie n'avaient été aussi mauvais au Japon. L'annonce, jeudi 11 septembre, d'une chute d'une ampleur inattendue de 2,9 % du produit intérieur brut nippon au deuxième trimestre (11,2 % en rythme annuel) a fait l'effet d'une douche froide sur les marchés financiers. La Bourse de Tokyo a encore perdu 1,7 % vendredi, ce qui porte à près de 4 % son recul en trois séances et à 13 % la baisse depuis un mois et demi. La devise nippone a aussi été victime d'un accès de faiblesse face au dollar, atteignant vendredi matin 121,70 yens pour un billet vert contre 119,63 jeudi soir. Enfin, autre reflet de la faiblesse de la conjoncture, le taux des obligations d'Etat japonaises à huit ans est passé sous les 2 %.

Si les experts s'attendaient bien à un recul de la croissance dans l'archipel à la suite du relèvement de deux points de la TVA le 1er avril et de la suppression dans le même temps d'avantages fiscaux, l'ampleur de la baisse a surpris. Les économistes avaient pronostiqué un repli de 1,5 %. Il est presque deux fois plus important. Selon l'agence japonaise de planification économique, la contre-performance enregistrée entre avril et la fin juin compromet l'objectif de croissance de 1,9 % fixé par le gouvernement pour l'année fiscale se terminant en mars 1998.

L'effet TVA semble avoir joué à plein et la consommation des ménages japonais a fortement reculé, de 5,7 % au deuxième trimestre. L'investissement s'est contracté de 15 % et seules les exportations, en augmentant de 1 %, ont soutenu l'activité pendant cette période. Mais, facteur aggravant, elles devraient subir au cours des prochains mois le contrecoup de la crise monétaire en Asie du Sud-Est. Selon la banque américaine Merrill Lynch, le Japon réalise 44 % de ses exportations en Asie.

La situation reste d'ailleurs très instable sur tous les marchés financiers de la région. Vendredi et pour la deuxième journée consécutive, le baht thaïlandais, le ringgit malaisien, le peso philippin et le dollar singapourien étaient en baisse et perdaient entre 1,3 % et 0,5 % face à la monnaie américaine. Les places boursières n'étaient pas en reste et Bangkok et Djakarta abandonnaient respectivement vendredi 3,9 % et 1,9 %.

PRESSION GRANDISSANTE

Selon les prévisions des économistes de la banque américaine Salomon Brothers, l'activité économique en Thaïlande, en Malaisie, en Indonésie, aux Philippines et à Singapour devrait ralentir sensiblement cette année et en 1998 à la suite de la vague de défiance des investisseurs internationaux. En moyenne, dans les cinq pays cités, la croissance devrait redescendre à 5,1 % cette année contre 7 % en 1996, et à 3,2 % en 1998.

Dans ce contexte, le gouvernement japonais risque d'être soumis à une pression grandissante pour qu'il stimule la demande intérieure. Annoncée aussi jeudi, la nouvelle envolée de l'excédent des paiements courants japonais (en hausse de 62,7 % en juillet à 906 milliards de yens, soit 45 milliards de francs) a entraîné des mises en garde sévères de Washington. Au moment où les tensions commerciales entre le Japon et les Etats-Unis redeviennent plus vives, l'importance de l'excédent commercial nippon va donner des arguments à l'administration américaine pour lui reprocher de rechercher à l'étranger la solution à ses problèmes. Le ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a pris les devants vendredi en jugeant *« peu probables »* des mesures fiscales de relance, la situation budgétaire ne le permettant pas.

Eric Leser

Les entreprises françaises préfèrent l'emprunt au capital

LES BANQUIERS d'affaires doivent être déçus : ils anticipaient une reprise des augmentations de capital des entreprises cotées après la traditionnelle pause estivale. Mais la consolidation boursière observée depuis la fin du mois de juillet dissuade les entreprises de mettre du papier sur le marché. Surtout, on assiste à un changement de tendance, les firmes étant moins tentées de puiser de l'argent frais de cette manière.

« Il y a au moins deux raisons à cela, relève Charles-Henri Filippi, directeur général délégué en charge de la banque d'investissement au CCF. *Le bas niveau des taux d'intérêt incite les entreprises à se financer par emprunt plutôt qu'en émettant des actions. Les sociétés ont, en outre, souvent des structures financières qui, aujourd'hui, ne nécessitent pas de telles opérations. Plus encore, je suis sûr que si le contexte fiscal ne pénalisait pas ce type d'opération on verrait plutôt les entreprises procéder, en dépit de la hausse de la Bourse, à des opérations de rachat d'actions qu'à de nouvelles émissions. »*

Si les opérations françaises ne sont pas légion aujourd'hui, dans les pays voisins on semble, au contraire, mettre les bouchées doubles. Peter Pantlin, responsable des opérations sur actions à la Société générale, remarque qu'en Allemagne, mais aussi en Italie ou en Espagne, se préparent des opérations d'envergure.

VOLKSWAGEN EN TÊTE

En Allemagne, Volkswagen a annoncé, le 5 septembre, le lancement d'une augmentation de capital qui devrait lui rapporter 7,5 milliards de deutschemarks, soit environ 25 milliards de francs. Cette augmentation de capital devrait permettre au constructeur allemand d'accroître sa capacité de production hors d'Europe, en particulier en Asie et en Amérique latine. Le groupe a démenti les rumeurs sur l'acquisition d'un concurrent. Une semaine plus tôt, la Dresdner Bank annonçait, lors de la présentation de ses résulats semestriels, qu'elle allait renforcer son trésor de guerre par le biais d'une augmentation de capital de 2 milliards de deutschemarks (6,7 milliards de francs). Jürgen Sarrazin, alors président du directoire de la banque, avait déclaré qu'il cherchait *« à se développer dans le domaine de la banque d'affaires, surtout en Allemagne »*. La Commerzbank y est allée aussi de son appel au marché en levant, au cours du premier semestre, près de 5,5 milliards de deutschemarks sur le marché international des capitaux.

Le secteur bancaire de l'Europe du Sud n'y échappe pas. Au début du mois de juillet, le groupe bancaire italien Banco Ambrosiano Veneto (Ambroveneto) a annoncé, dans le cadre de son alliance avec la caisse d'épargne Cariplo, le lancement d'une augmentation de capital de 6 200 à 6 800 milliards de lires, soit 21 à 23,5 milliards de francs.

François Bostnavaron

Renault renoue avec les bénéfices plus rapidement qu'attendu

Le constructeur profite du succès de la Scénic et des économies réalisées

Le constructeur automobile a dégagé un bénéfice de 1,67 milliard de francs au premier semestre 1997. Des éléments extérieurs ont été favorables : plus-value de cession, différentiel de changes, reprise de provisions d'impôts différés. Renault profite aussi de son plan d'économies et du succès de la Mégane Scénic.

RENAULT devrait gagner de l'argent en 1997. C'est ce qu'affirme désormais le constructeur automobile qui s'était enfoncé dans le rouge l'an dernier avec une sévère perte de 5,2 milliards de francs. Les six premiers mois de l'année lui ont redonné des ailes : l'ex-Régie a dégagé un résultat net de 1,67 milliard de francs, contre 158 millions de francs un an avant. Son exploitation est redevenue positive, à 364 millions de francs, contre une perte de 225 millions au premier semestre 1996.

Le groupe doit une partie de son redressement à des éléments extérieurs : une plus-value de cession de 419 millions de francs sur la cession des titres Elf ; la montée de la livre sterling, de la lire et du dollar, dont l'impact sur le chiffre d'affaires du groupe est de 1,66 milliard de francs (980 millions pour l'automobile et 680 millions pour le camion) ; une reprise de provisions d'impôts différés à hauteur de 630 millions.

Mais Renault a également amélioré sa compétitivité. L'activité automobile, qui représente 80 % de son chiffre d'affaires, a réduit sa perte d'exploitation : en un an, celle-ci est passée de 911 millions à 162 millions, chiffre qui tient compte de l'« effet devises ».

Renault a *« bénéficié de l'effort constant de réduction des coûts mené par l'entreprise, d'un relèvement du mix produit* [meilleure diffusion des voitures de haut de gamme plus rémunératrices], *d'une augmentation des volumes de ventes hors France »*, indique un communiqué

Le plan mis en œuvre par le PDG Louis Schweitzer et son équipe pour faire de Renault *« le constructeur le plus compétitif d'Europe dès l'an 2000 »* est en marche. Le premier plan d'économies lancé au printemps 1996 – réduction du prix de revient de 3 000 francs par véhicule en moyenne avant la fin 1997 – sera atteint, *« voire dépassé »*, selon une déclaration récente de M. Schweitzer. Par ailleurs, en avril le groupe s'est lancé dans un programme ambitieux : 20 milliards de francs d'économies d'ici à l'an 2000, dont la moitié sur les achats, suppression de 3 000 postes par an et réorganisation industrielle permise par la fermeture du site de Vilvorde avec à la clef 850 millions de francs d'économies par an.

FORTES MARGES

La marque au losange engrange également les fruits du succès de la Mégane, et notamment de sa version monospace la Scénic en vente depuis octobre 1996. Le nouvel Espace, lancé en novembre 1996, et la Safrane restylée tirent également la marque vers le haut. Ces modèles dégagent de plus fortes marges que les petites voitures.

Enfin, les voitures de l'ex-Régie sont en vogue partout en Europe, sauf en France (un tiers des ventes de Renault) où le marché s'effondre depuis l'arrêt de la prime Juppé le 1er octobre 1996. En Italie, en Allemagne, en Grande-Bretagne, la marque au losange améliore ses performances. Sa part de marché en Europe hors France est passée de 6,8 % au premier semestre 1996 à 7,3 % au premier semestre 1997. *« L'objectif d'un retour à l'équilibre de la branche automobile pour l'ensemble de 1997 est maintenu »*, indique Renault.

L'activité camions de Renault a dégagé une perte de 216 millions de francs au premier semestre 1997, contre un profit de 26 millions un an avant. Ce chiffre s'explique par la dégradation du marché européen du véhicule industriel. La bonne tenue des ventes de la filiale américaine, Mack Trucks, et surtout la remontée du dollar ont permis d'en limiter l'impact. Sur l'ensemble de l'année, *« Renault devrait continuer à faire face à une dégradation du marché européen, tandis que le marché américain devrait se stabiliser. Sur 1997, la perte de la branche Véhicules Industriels – inférieure à celle de 1996* (705 millions de francs) *– restera significative »*, indique Renault.

La branche financière, traditionnellement bénéficiaire, voit sa rentabilité s'accroître encore, avec un résultat de 742 millions de francs sur le premier semestre, contre 660 millions un an avant. *« Son résultat d'exploitation devrait s'inscrire en 1997 à un niveau comparable à celui de 1996 »*, soit environ 1,3 milliard de francs.

Au total, donc, Renault dégagera un bénéfice d'exploitation. Lequel sera gonflé par les plus-values réalisées dernièrement sur la cession des titres Volvo (1,1 milliard de francs). Des perspectives qui devraient encore faire monter le cours de l'action Renault (le titre gagnait 5,4 % à l'ouverture vendredi), à la plus grande satisfaction de l'État français qui en détient encore 46 % et des fonds américains qui sont fortement montés dans le capital de l'ex-Régie ces dernières semaines.

Virginie Malingre

Le nouvel Air France emploie 46 000 salariés et exploite 200 avions

La fusion entre la compagnie et Air Inter est entérinée. Le gouvernement cherche un nouveau patron pour remplacer Christian Blanc

APRÈS TRENTE-SEPT ANS d'existence, Air Inter, la plus importante compagnie intérieure d'Europe, a vécu son dernier jour vendredi 12 septembre. Une assemblée générale mixte devait se tenir ce jour là pour entériner la fusion entre la compagnie intérieure, sa sœur Air France et leur maison mère (le Groupe Air France), avec un effet rétroactif au 1er avril 1997, départ de l'exercice fiscal du groupe.

Le nouveau groupe ainsi constitué regroupe 46 000 salariés, exploite 200 avions, et dessert 189 escales dans 96 pays. Sur le terrain, la fusion était déjà une réalité depuis le 1er avril 1997 : à cette date, Air France avait pris en location gérance l'ex-Air Inter, rebaptisée pour l'occasion Air France Europe.

Cette fusion, qui avait été décidée en juillet 1996, se sera faite dans la douleur. Les jours de grèves se sont multipliés en signe de protestation, surtout depuis le 1er avril 1997. Depuis le début de l'année, la seule compagnie intérieure compte 25 jours de grève pour ce motif. Les personnels et les cultures des deux compagnies présentaient de multiples antagonismes. La prise de contrôle d'Air Inter par Air France en 1990, via le rachat d'UTA qui possédait 35 % de la compagnie intérieure, n'a permis en rien de les réduire.

« L'HOMME DE LA FUSION »

Aucun président avant Christian Blanc n'avait osé s'attaquer directement au problème : les deux compagnies ont continué à vivre de manière indépendante. Quand il arrive aux commandes d'Air France fin 1993, Christian Blanc déclare d'ailleurs qu'il ne sera pas *« l'homme de la fusion »*. Il aura finalement fallu sept ans pour que les deux compagnies établissent des liens opérationnels.

Mais l'homme de la fusion ne sera pas le président du nouveau groupe. Christian Blanc ne souhaite pas voir renouveler son mandat d'administrateur et donc de PDG au delà de son terme, soit après la première quinzaine d'octobre. *« On ne pilote pas une entreprise sans visibilité »* déclare-t-il dans une interview au quotidien *La Tribune* daté du 12 septembre.

N'ayant pas obtenu l'assurance de la part du nouveau gouvernement d'une prochaine privatisation du transporteur aérien, M. Blanc préfère partir. *« Lors des entretiens que j'ai pu avoir au début de l'été avec différents membres du gouvernement, j'ai proposé de renforcer le caractère social de la privatisation* (49 % pour les salariés, l'Etat gardant 20 % avec une action préférentielle) *(...) Rien n'a été réellement examiné. Il m'a été dit que c'était trop compliqué »*, indique M. Blanc.

Le gouvernement a préféré conserver une majorité du capital, celui-ci étant ouvert aux salariés et aux partenaires commerciaux de la compagnie. Un nouveau PDG doit être nommé dans les jours prochains.

V. Ma

L'éventualité de la fin des « quirats » inquiète la construction navale

NANTES
de notre correspondant

Les Chantiers de l'Atlantique livreront le 27 octobre le paquebot *Paul-Gauguin* à l'armateur Services et Transports. Ce navire luxueux, long de 156 mètres, sera le premier paquebot français construit par le chantier naval de Saint-Nazaire depuis trente et un ans. Services et Transports a financé cette commande de 800 millions de francs grâce au système des quirats, les parts de copropriété de navires offrant à leurs acheteurs des possibilités de défiscalisation importantes, dont l'existence pourrait être remise en cause par la prochaine loi de finance.

La commande d'un navire de recherche géophysique passée le 9 septembre par l'armateur Louis Dreyfus aux Chantiers de l'Atlantique, pour un montant approchant 500 millions de francs, est également financée par la vente de quirats. En début d'année, l'armateur grec Festival avait commandé à la filiale de GEC Alsthom un paquebot de 600 cabines livrable en 1999, lui aussi basé sur un financement quirataire, pour un montant dépassant 1 milliard de francs.

A travers ces trois navires, le système mis en place par le gouvernement Juppé en juin 1996 a apporté 4,6 millions d'heures de travail aux chantiers de l'Atlantique, soit l'équivalent d'une année de charges pour le dernier grand chantier naval français, qui emploie 4 300 personnes et en fait travailler autant à l'extérieur.

Autant dire que sa suppression possible inquiète beaucoup à Saint-Nazaire, où l'on attend également la réponse du gouvernement aux demandes d'agrément déposées le 17 juin par l'armateur américain Renaissance Cruise pour le financement quirataire de deux paquebots de 350 cabines. *« S'ils sont refusés, nous aurons un trou de charge de six mois »*, affirme Patrick Boissier, qui succédera fin septembre à Jean-Noël d'Acremont comme PDG des Chantiers de l'Atlantique.

AIDES PLAFONNÉES

La loi de juin 1996 sur les quirats était aussi présentée comme un moyen pour la France de se sortir du piège des aides directes à la construction navale, dont le montant est plafonné par l'Union européenne à 9 % du prix du navire et la suppression réclamée par l'OCDE. C'est notamment à ce titre que Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, s'est déclaré favorable à leur maintien.

Son voisin de Saint-Nazaire, le député socialiste Claude Evin, a écrit le 8 septembre à Lionel Jospin pour souligner l'intérêt des quirats : *« La France est une puissance maritime traditionnelle, elle doit conserver les moyens de sa présence sur les mers. Or, tous les grands pays qui ont une culture maritime et une flotte de commerce compétitive ont soutenu leurs armements, notamment à travers des aides fiscales. L'Allemagne, la Norvège, le Danemark ont un système quirataire dont s'est inspiré le système français. L'Allemagne a une flotte de 1 400 navires dont 200 porte-conteneurs de quatre ans d'âge en moyenne. Alors que la France ne possède que 210 navires de commerce, dont 20 porte-conteneurs de quinze années de moyenne d'âge. »*

Adrien Favreau

هكذا من الأصل

Les interrogations sur l'avenir de Finovelec illustrent la fragilité du capital-risque français

Le gouvernement souhaite donner un coup de pouce à ce secteur

Depuis dix ans, Finovelec a parrainé la création d'entreprises françaises de hautes technologies telles que Slimag, Wincap ou Pixtech. Certains de ses actionnaires s'interrogent sur l'avenir de cette société, au moment même où le gouvernement s'intéresse au capital-risque. Le ministre de l'économie a annoncé qu'une partie du produit de la vente d'actions France Télécom sera destiné au financement de l'innovation.

L'UNE DES RARES sociétés françaises de capital-risque à s'intéresser à la haute technologie, Finovelec, va-t-elle cesser d'investir sur de nouveaux projets ? L'avenir de cet organisme, émanation de l'Institut du développement industriel (IDI) et d'EDF, dont la BNP et quelques autres institutions financières sont également actionnaires, a été remis en cause lors de sa dernière assemblée générale, le 28 mai. A cette occasion, plusieurs administrateurs ont été révoqués, dont l'ancien président de l'entreprise, Alain Lacoste.

Son successeur, Hervé Thomas, modère la portée du changement de stratégie annoncé par cette recomposition. Pour lui, il s'agit simplement de réfléchir à une *« évolution »* de la société *« sur un marché qui bouge »*. La réalité est peut-être plus complexe, les actionnaires paraissant partagés entre ceux qui souhaitent une reprise des investissements et ceux qui préféreraient réaliser le portefeuille d'investissements de Finolevec, c'est-à-dire céder peu à peu ses participations en prenant leurs bénéfices.

EDF, notamment, s'interroge sur son *« apport réel »* dans une entreprise de capital-risque *« dont la vocation était d'investir dans les applications de l'électricité »* et qui a bifurqué vers l'informatique, plus porteuse, mais plus éloignée des préoccupation de l'opérateur public.

RENONCEMENT DES BANQUES

Il existe peu de sociétés, en France, prêtes à financer la création d'entreprises de hautes technologies et à accompagner leur développement en entrant dans leur capital : la plupart des banques ont renoncé à avoir des filiales spécialisées dans cette activité, où opèrent surtout des fonds largement alimentés par des capitaux publics comme Sofinnova, CDC-Participations (groupe Caisse des dépôts) ou Innovacom (filiale de France Télécom), et des groupes privés commme Apax Partners ou Atlas. Leur présence, à ce stade risqué de la vie de l'entreprise, est de nature à donner une impulsion décisive, mais il arrive aussi que certaines aventures tournent mal.

Dans ce métier, Finovelec a pris une place reconnue : elle a parrainé la naissance et le développement de sociétés telles que Slimag (têtes de lecture pour disques durs), Instruments SA (instrumentation scientifique), Pixtech (écrans plats) ou encore Wincap (logiciels de documentation) dont la réputation est internationale. Finovelec, qui revendique 300 millions de francs de capitaux gérés, est également active dans le domaine des biotechnologies.

Mais la société dispose désormais d'une moindre marge de manoeuvre. *« Nous sommes déjà investis à 90 % »*, souligne M. Thomas : les fonds accordés à Finolevec ont presque tous été affectés. Investir dans ne nouveaux projets supposerait de pouvoir réunir un nouveau fond. Une première tentative, l'an dernier, n'a pas abouti, en raison notamment d'une grande méfiance des investisseurs américains envers la France, où l'environnement juridique est considéré comme plutôt défavorable à la création de *« start-ups »* (nouvelles sociétés de haute technologie).

L'atmosphère, dans l'Hexagone, risque pourtant de s'améliorer. Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, s'intéresse personnellement au sujet. Les Etats-Unis donnent l'exemple d'un retour au dynamisme de l'emploi dans lequel le *« venture capital »* a joué son rôle, qu'il s'agisse de l'électronique, des biotechnologies ou de l'informatique.

Les conseillers du ministre écoutent donc d'une oreille attentive, ces derniers temps, les défenseurs du capital-risque qui leur suggèrent un certain nombre de réformes.

De l'argent public pourrait en outre être réinjecté dans le système. M. Strauss-Kahn a affirmé, mardi 9 septembre sur Europe 1, qu'une partie du produit de la vente d'actions France Télécom sera *« recyclée »* dans les hautes technologies, *« notamment pour faire du capital risque en direction des entreprises innovantes dans ce secteur »*.

Anne-Marie Rocco

Intel, Motorola et AMD s'allient pour les « puces » électroniques du futur

Washington soutient le projet

LA MISE AU POINT des « puces » qui feront tourner les ordinateurs de l'an 2010 a été décrétée cause nationale aux Etats-Unis. Trois des plus prestigieux groupes américains de micro-électronique, Intel (le numéro un mondial des microprocesseurs), Motorola et American Micro Devices (AMD) ont annoncé qu'ils se joindront à un programme de recherche public développé par des laboratoires rattachés au département de l'énergie. Ces trois groupes, auxquels se sont associés quelques autres industriels, dont une filiale du groupe néerlandais Philips et la firme japonaise Nikon, investiront 250 millions de dollars en trois ans (1,5 milliard de francs) dans ce projet.

L'objectif de ce programme est de créer les outils qui permettront de produire des « puces » de 0,1 micron (soit mille fois moins que l'épaisseur d'un cheveu), contre 0,35 microns actuellement. Les microprocesseurs de cette génération seront cent fois plus puissants que ceux d'aujourd'hui, et disposeront d'une mémoire mille fois plus vaste. Il faut pour cela savoir graver des circuits sur des puces de silicium de plus en plus miniaturisées, ce qui devrait être possible en utilisant des ondes très courtes dans l'ultra-violet. L'un des enjeux du programme sera la mise au point de machines moins onéreuses, qui puissent être utilisées dans l'industrie.

Il est rare que le public et le privé s'associent ainsi aux Etats-Unis. Une telle mobilisation n'est généralement réservée qu'aux sujets les plus stratégiques, parmi lesquels la mise au point de nouvelles générations de composants électroniques a toujours figuré. Depuis les années 70, plusieurs de ces programmes volontaristes ont vu les groupes privés passer outre les règles anti-trust et faire cause commune avec la recherche publique.

Andy Grove, le président et fondateur d'Intel, estime qu'il s'agit *« d'inventer à nouveau l'avenir »*. Il s'agit aussi de maintenir l'avance technologique des Etats-Unis, qui leur donne une suprématie incontestée sur l'électronique et l'informatique mondiale, et creuse un véritable fossé vis-à-vis des autres pays dans le domaine le plus prometteur de l'économie.

A.-M. R.

Alcatel et GEC sont écartés de la reprise de Siemens-Défense

COUP DE THÉÂTRE dans le dossier de reprise des activités de défense de Siemens. Le groupe allemand a fait connaître, jeudi 11 septembre à ses salariés, la liste des deux candidats avec lesquels il poursuit les négociations. Il s'agit du groupe français Thomson CSF, d'une part, et du tandem anglo-allemand British Aerospace-Daimler Benz, d'autre part. Siemens a donc écarté le français Alcatel, et le britannique General Electric Company (GEC), qui faisait jusqu'ici figure de favori. Les négociations sont entrées dans leur dernière phase.

Siemens a déclaré qu'il annoncerait son choix le 30 septembre, jour de clôture de son exercice comptable annuel. Les activités concernées par cette cession, qui regroupent notamment les radars et les télécommunications militaires rachetés au britannique Plessey, ainsi que l'électronique de défense, représentent un chiffre d'affaires annuel de 1,6 milliard de marks (environ 5,4 milliards de francs) et emploient quelque 5 000 personnes, dont 3 000 en Grande-Bretagne.

DÉPÊCHES

■ **ALLIANZ : l'assureur allemand a porté de 4,3 % à 8,7 % sa part dans le capital de la banque Bayerische Vereinsbank** (BV), a-t-il annoncé le 11 septembre. Cette montée en puissance lui permettra de détenir *« entre 15 % et 17 % »* de l'ensemble formé par la fusion de la BV avec Hypo-Bank, futur numéro deux dans le secteur bancaire privé allemand, derrière la Deutsche Bank.

■ **INDOSUEZ : la banque française a assigné en justice un de ses créanciers thaïlandais**, Alphatec Electronics, lui réclamant 8,22 millions de dollars (50 millions de francs) de dommages et intérêts. En cessation de paiements depuis mai, cette entreprise de microélectronique surévaluait ses résultats comptables depuis trois ans.

■ **TOKYO-MITSUBISHI : la banque japonaise** a annoncé des pertes nettes de 7,56 milliards de dollars (plus de 45 millions de francs) pour les six derniers mois, dues en grande partie à des provisions pour des créances de recouvrement douteux.

■ **FIAT : Cesare Romiti pourrait rester président** du groupe italien jusqu'en juin 1999, alors que son mandat actuel expire en juin 1998, affirme l'hebdomadaire *Panorama* du 12 septembre. Paolo Fresco, numéro deux de General Electric, pressenti pour succéder à M. Romiti, aurait refusé le poste.

■ **EMI MUSIC : James Fifield, le PDG de la filiale du groupe de disques EMI Group**, est le patron britannique le mieux payé, avec plus de 5,7 millions de livres (54 millions de francs) de revenus sur l'exercice 1996-97, selon une étude de l'institut Income Data Services publiée jeudi 11 septembre. Les directeurs des cent premières sociétés britanniques ont vu leur rémunération progresser de 11,5 % l'an dernier, près de trois fois plus vite que le revenu moyen du pays.

■ **CHRYSLER : le constructeur automobile américain** va récupérer au Japon la distribution de sa « Jeep », qui était assurée par Honda depuis 1990, ont annoncé les deux groupes vendredi 12 septembre. Honda a commercialisé au Japon plus de 40 000 « Jeep ».

■ **HOECHST : le groupe chimique allemand va être coté à New York** à partir du 24 septembre. Hoechst a obtenu l'accord de la SEC, la commission des opérations boursières américaine, pour son introduction à Wall Street.

■ **SHELL : le groupe pétrolier anglais** a annoncé, vendredi 12 septembre, le rachat à l'italien Montedison des 50 % que celui-ci possède dans leur filiale commune néerlandaise Montell NV, numéro un mondial des polypropylènes, pour environ 2 milliards de dollars.

■ **BARRICK GOLD : la compagnie minière, premier producteur d'or canadien**, a annoncé le 11 septembre qu'elle allait fermer cinq de ses mines d'or, trois aux Etats-Unis et deux au Chili, à cause des médiocres prix du métal précieux. Le prix de l'or est tombé en juillet à son plus bas depuis 12 ans, à 314 dollars l'once.

■ **ELECTROLUX : le groupe suédois a conclu avec l'américain Caterpillar** Logistics Services un accord pour la création à Flévy, près de Metz, d'un centre européen de distribution, qui créera à terme 120 emplois, et approvisionnera 5 000 détaillants européens qui commercialisent les produits motorisés d'Electrolux.

■ **PROMODÈS : les salariés actionnaires de Casino rejettent l'offre** publique d'achat proposée par Promodès. Le fonds commun de placement des salariés détient 1,4 % du capital et 1,8 % des droits de vote de Casino.

■ **PRÉNATAL : le spécialiste français de la puériculture a déposé son bilan**, mercredi 10 septembre au tribunal de commerce de Pontoise (Val d'Oise). Ce groupe familial, qui compte 58 succursales et 18 magasins franchisés, accuse un passif de 15 millions de francs.

■ EBRANLÉE par les inquiétudes dues au recul de l'activité, la Bourse de Tokyo a perdu 1,73 %, vendredi. Le Nikkei a terminé à 17 965,80 points, au plus bas depuis cinq mois.

■ LE DOLLAR progressait vendredi en fin de séance à Tokyo. La devise américaine cotait 120,55 yens, contre 119,72 yens à l'ouverture et 119,57 yens jeudi soir à New York.

■ L'OR a ouvert en hausse, vendredi 12 septembre, sur le marché de Hongkong. L'once de métal précieux s'échangeait à 323,60-323,90 dollars contre 321,50 dollars la veille en clôture.

■ LA CRAINTE d'une érosion des bénéfices des entreprises américaines au troisième trimestre a pesé sur le Dow Jones, jeudi 11 septembre, qui a perdu 7 660,98 points (– 0,76 %).

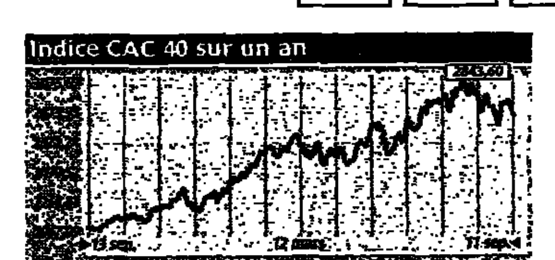
■ LE PRIX du baril de brut de référence « light sweet crude » a cédé 5 cents, à 19,37 dollars, jeudi, sur le marché à terme new-yorkais. La veille, il avait terminé inchangé à 19,42 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Légère remontée à Paris



CAC 40 5 jours

LA BOURSE DE PARIS était en légère hausse, vendredi 12 septembre, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,09 %, à 2 846,09 points. Il avait ouvert en hausse de 0,31 % avant que l'accès de faiblesse du dollar n'érode les gains. Le billet vert est repassé sous la barre des 6 francs, à 5,98 francs.

Le marché était assez actif avec un chiffre d'affaires sur le règlement mensuel de 2,5 milliards de francs.

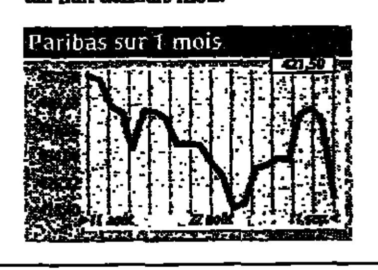
Le repli du dollar a immédiatement entraîné des prises de bénéfice sur les actions, l'évolution du billet vert étant importante, notamment pour les valeurs de sociétés exportatrices.

Les opérateurs attendaient dans l'après-midi la publication de statistiques américaines sur l'évolution des prix à la production et sur les ventes de détail en août.

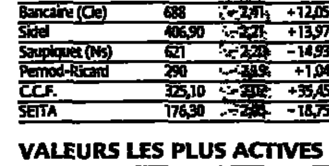
L'annonce d'un recul de 19 % du bénéfice semestriel de Castorama entraîne un recul de 4,6 % du titre. Renault, qui a vu ses résultats se redresser spectaculairement, monte de 3,3 %. Casino et Rallye, qui font l'objet d'une OPA de la part de Promodès, sont suspendus en Bourse. Euris, la société de Jean-Charles Naouri qui contrôle les deux premières sociétés, s'apprête à lancer une contre-offre avec des partenaires financiers. Promodès cède 3,07 % à 2 054 francs.

Paribas, valeur du jour

LE TITRE Paribas a nettement baissé, jeudi 11 septembre, à la Bourse de Paris. Les analystes affirment que l'action de la maison de la rue d'Antin a pâti des résultats semestriels qui, bien que bons, à 4,2 milliards de francs, n'ont pas supporté la comparaison avec les chiffres « excellents » publiés par la BNP et la Société générale. L'action a perdu 4,98 %, à 421,50 francs, avec des transactions portant sur 1,05 million de titres. Les analystes soulignent aussi le manque de lisibilité de résultats souvent remaniés et l'incertitude sur la stratégie qui sera menée avec la trésorerie accumulée ces dix-huit derniers mois.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12 h 30	Cours au 12/09	Var. % 11/09	Var. % 31/12
Credit Lyonnais CI	388	+5,72	+191,72
Comptoir Entrep.	11,75	[illegible]	+22,39
Euro Disney	8,35	[illegible]	–18,93
Renault	170,50	[illegible]	+52,91
Rexel	1600	[illegible]	+1,58
Chargeurs	398	[illegible]	+54,86
Sommer-Allibert	214	+1,90	+38,06
Elf Aquitaine	761	[illegible]	+61,12
Labinal	1576	[illegible]	+59,03
Danone	822	[illegible]	+13,69
BAISSES, 12 h 30			
Castorama Dub.(Li)	656	[illegible]	–26,53
Gr.Zannier (Ly) #	144,10	[illegible]	+22,95
Bouygues Offs.	260	[illegible]	+95,48
CGIP	1700	[illegible]	+18,79
Bancaire (Cie)	688	[illegible]	+12,05
Sidel	406,90	[illegible]	+13,97
Saupiquet (Ns)	621	[illegible]	–14,93
Pernod-Ricard	290	[illegible]	+1,04
C.C.F.	325,10	[illegible]	+35,45
SEITA	176,30	[illegible]	–18,75

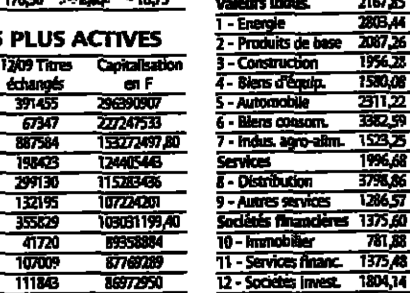
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	12/09 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	391455	296390907
Carrefour	67347	227247533
Renault	887584	153272497,80
Total	198423	124405443
Axa	299130	115283436
Societe Generale	132195	107224201
B.N.P.	355829	103031199,40
L'Oreal	41720	89358884
Danone	107009	87769289
Alcatel Alsthom	111843	86972950

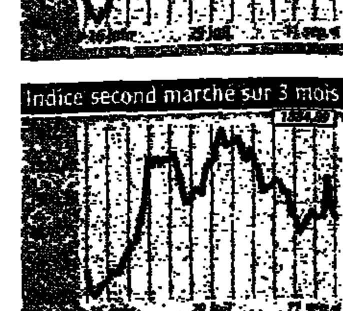
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

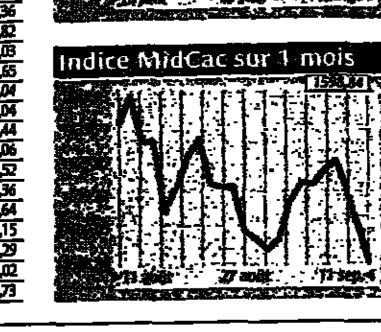
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 12/09	Var. % 11/09	Var. % 31/12
CMM Industries	10,95	+4,78	+37,73
Locamur-Sofigros	250	+4,16	+8,22
Brioche Pasq.(Ns)#	660	[illegible]	–0,60
Bque Vernes	161	[illegible]	+15
Sylea	546	[illegible]	–4,04
BAISSES, 12 h 30			
Girodet (Ly) #	31,50	[illegible]	+16,66
Info Realite #	188,10	–5,47	–10,33
Marie Brizard #	613	–4,96	–38,57
Fraikin 2#	377	[illegible]	+46,12
S.T. Dupont#	137	[illegible]	–22,15

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	11/09	10/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1942,46	1965,99	–1,19
Ind. gén. SBF 250	1864,54	1886,06	–1,14
Ind. Second Marché	1884,89	1891,05	–0,33
Indice MidCac	1598,84	[illegible]	–0,71
Valeurs Indus.	2167,85	[illegible]	–1,36
1 - Energie	2803,44	[illegible]	+0,82
2 - Produits de base	2087,26	2130,59	–2,03
3 - Construction	1956,28	[illegible]	–0,65
4 - Biens d'équip.	1580,08	1612,90	–2,04
5 - Automobile	2311,22	[illegible]	–1,04
6 - Biens consom.	3382,59	3467,04	–2,44
7 - Indus. agro-alim.	1523,25	[illegible]	–2,06
Services	1996,68	[illegible]	–1,52
8 - Distribution	3798,86	[illegible]	–1,36
9 - Autres services	1286,57	[illegible]	–1,64
Sociétés financières	1375,60	[illegible]	–0,15
10 - Immobilier	781,88	[illegible]	+0,29
11 - Services financ.	1375,48	[illegible]	–0,02
12 - Sociétés invest.	1804,14	[illegible]	–0,73





Indice MidCac sur 1 mois

Nouveau recul à Tokyo

ÉBRANLÉE par les inquiétudes provoquées par le recul de l'activité économique au Japon, la Bourse de Tokyo a encore perdu 1,73 %, vendredi 12 septembre, terminant à son plus bas niveau depuis près de cinq mois. L'indice Nikkei, qui a reculé en séance jusqu'à 17 803,48 points, a terminé sur une baisse de 316,43 points, à 17 965,80 points, au plus bas depuis le 15 avril.

La veille, le recul de Wall Street s'était poursuivi, la grande Bourse new-yorkaise cédant près de 60 points en raison des inquiétudes sur la performance des entreprises américaines au troisième trimestre et d'un regain de tension sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones a perdu 58,30 points (0,76 %), à 7 660,98 points.

La baisse était également au rendez-vous à Londres et à Francfort : outre-Manche, l'indice Footsie a terminé en baisse de 50,4 points, à 4 854,8 points, soit un recul de 1,01 %. En Allemagne, la Bourse de Francfort est repassée sous la barre des 4 000 points. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a cédé 1,92 %, à 3 972,55 points, dans un marché affecté par la baisse du dollar.

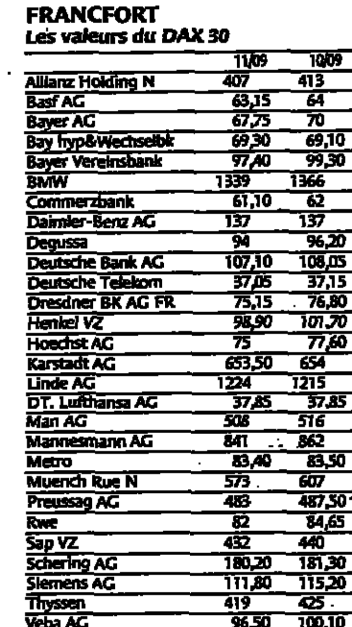
INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/09	Cours au 10/09	Var. en %
Paris CAC 40	2843,60	2874,57	–1,09
New-York/DJ indus.	7626,60	7719,28	–1,22
Tokyo/Nikkei	18282,20	18704,80	–2,31
Londres/FT100	4860,20	4905,20	–0,93
Francfort/Dax 30	3972,55	4050,14	–1,95
Frankfort/Commer.	1331,96	1357,36	–1,91
Bruxelles/Bel 20	2827,09	2888,23	–2,16
Bruxelles/Général	2313,74	2363,77	–2,16
Milan/MIB 30	1154	1154	—
Amsterdam/Gé. Cbs	590,70	605,50	–2,47
Madrid/Ibex 35	584,74	589,72	–0,85
Stockholm/Affarsal	2513,06	2513,06	—
Londres FT30	3133,70	3137,60	–0,12
Hong Kong/Hang S.	14308,30	14865,48	–3,47
Singapour/Strait t	1927,68	1944,63	–0,88

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

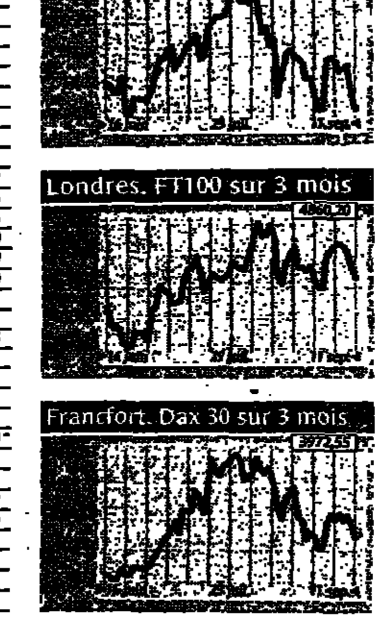
	11/09	10/09
Alcoa	80,06	81,25
Allied Signal	84,18	85,06
American Express	77,25	79
AT & T	43	42,06
Boeing Co	51,68	52,81
Caterpillar Inc.	53,25	53,43
Chevron Corp.	80,81	81,18
Coca-Cola Co	56,12	57,56
Disney Corp.	75,81	77,81
Du Pont Nemours&Co	62,68	63,06
Eastman Kodak Co	66,12	67,37
Exxon Corp.	62,25	62,93
Gén. Motors Corp.H	66,31	67,31
Gén. Electric Co	65	65,93
Goodyear T & Rubbe	62,06	62,50
Hewlett-Packard	66,12	66,93
IBM	97,93	97,18
Intl Paper	51,87	53,50
J.P. Morgan Co	110,18	111,50
Johnson & Johnson	56,75	56,18
Mc Donalds Corp.	46,75	46,25
Merck & Co.Inc.	92,37	92,37
Minnesota Mng.&Mfg	90,06	90,06
Philip Moris	42,18	43,68
Procter & Gamble C	131,50	129,31
Sears Roebuck & Co	55,75	56,25
Travelers	65	66,12
Union Carb.	52,81	52,81
Utd Technol	77,37	77,93
Wal-Mart Stores	38,12	37,68

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100



	11/09	10/09
Allied Lyons	4,60	4,63
Barclays Bank	14,21	14,29
B.A.T. Industries	5,17	5,21
British Aerospace	15,12	15,53
British Airways	6,65	6,66
British Petroleum	8,77	8,92
British Telecom	3,92	4,01
B.T.R.	2,34	2,18
Cadbury Schweppes	5,78	5,88
Eurotunnel	0,68	0,67
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,31	12,43
Granada Group Plc	7,99	8,04
Grand Metropolitan	5,73	5,76
Guinness	5,55	5,56
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,52	6,58
H.S.B.C.	18,30	19
Impérial Chemical	9,96	10,11
Legal & Gen. Grp	4,57	4,67
Lloyds TSB	7,12	7,28
Marks and Spencer	5,85	5,85
National Westminst	8,34	8,22
Peninsular Orienta	6,71	6,67
Reuters	6,65	6,70
Saatchi and Saatch	1,20	1,18
Shell Transport	4,27	4,37
Tate and Lyle	4,03	4,04
Univeler Ltd	17,33	17,65
Zeneca	18,54	19,10

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	11/09	10/09
Allianz Holding N	407	413
Basf AG	63,15	64
Bayer AG	67,75	70
Bay hyp&Wechselbk	69,30	69,10
Bayer Vereinsbank	97,40	99,30
BMW	1339	1366
Commerzbank	61,10	62
Daimler-Benz AG	137	137
Degussa	94	96,20
Deutsche Bank AG	107,10	108,05
Deutsche Telekom	37,05	37,15
Dresdner BK AG FR	75,15	76,80
Henkel VZ	98,90	101,70
Hoechst AG	75	77,60
Karstadt AG	653,50	654
Linde AG	1224	1215
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	508	516
Mannesmann AG	841	862
Metro	83,40	83,50
Muench Rue N	573	607
Preussag AG	483	487,50
Rwe	82	84,65
Sap VZ	432	440
Schering AG	180,20	181,30
Siemens AG	111,80	115,20
Thyssen	419	425
Veba AG	96,50	100,10
Viag	777	786
Volkswagen VZ	897	895

New York, Dow Jones sur 3 mois (7626,60)

Londres, FT100 sur 3 mois (4860,20)

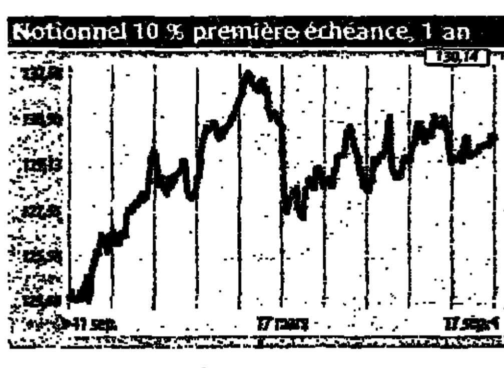
Francfort, Dax 30 sur 3 mois (3972,55)

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Hausse initiale du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français était orienté à la hausse, vendredi 12 septembre. Dès le début des transactions, le contrat notionnel du Matif gagnait 6 centièmes, à 130,18. La veille, il avait terminé la séance en baisse de 16 centièmes, pénalisé par les craintes de hausse de taux en Allemagne. En légère baisse dans la matinée de 4 centièmes, le Matif avait accru ses pertes après les déclarations du chef économiste de la Bundesbank, Otmar Issing, qui a prévu une accélération de l'inflation en Allemagne renforçant les craintes d'un relèvement de taux outre-Rhin. Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est remonté à 6.68 % contre 6,65 % mercredi, après une baisse beaucoup plus importante que prévu des demandes d'allocations chômage aux Etats-Unis.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,55	6,24	1,70
Allemagne	3,02	5,85	6,31	1,80
Grande-Bretagne	7	6,96	NC	2,80
Italie	6,88	6,50	7,12	2,60
Japon	0,48	2,22	NC	0,50
Etats-Unis	5,56	6,37	6,66	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 11/09	Taux au 10/09	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	–1,95	–1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	–2,18	–2,15	98,36
Obligat. franç. à TME	–2,20	–2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 11/09	Vente 11/09	Achat 10/09	Vente 10/09
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,22	3,32	3,22	3,32
3 mois	3,26	3,38	3,26	3,39
6 mois	3,38	3,48	3,38	3,48
1 an	3,56	3,66	3,57	3,69
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3242	—	3,3281	—
Pibor Francs 3 mois	3,3945	—	3,3945	—
Pibor Francs 6 mois	3,4727	—	3,4766	—
Pibor Francs 9 mois	3,5723	—	3,5664	—
Pibor Francs 12 mois	3,6875	—	3,6875	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,3385	—	4,3385	—
Pibor Écu 6 mois	4,4167	—	4,4271	—
Pibor Écu 12 mois	4,5208	—	4,5260	—

MATIF

Échéances 11/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	160151	130,14	130,36	129,96	130,34
Déc. 97	106353	98,96	99,16	98,78	99,12
Mars 98	95	98,30	98,50	98,30	98,50
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	11376	96,59	96,61	96,59	96,60
Déc. 97	17839	96,48	96,51	96,46	96,49
Mars 98	10700	96,33	96,37	96,31	96,36
Juin 98	6901	96,15	96,20	96,14	96,19
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	1193	97,84	97,34	97,82	97,28
Déc. 97	905	96,76	97,04	96,68	96,94

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 11/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 97	19393	2842	2870	2836	2852
Oct. 97	138	2850	2867	2844	2856,50
Nov. 97	1	2864	2864	2864	2864
Déc. 97	619	2868	2886	2863	2874

LES MONNAIES

US/F ↘ 6,0306 | US/DM ↘ 1,7805 | US/¥ ↗ 119,5200 | DM/F ↘ 3,3619 | £/F ↘ 9,5790

Reprise du dollar

LE DOLLAR SE REPRENAIT, vendredi 12 septembre, face au franc et au deutschemark, lors des premières transactions entre banques. La devise américaine s'échangeait à 6,0002 francs et 1,7842 deutschemark, contre respectivement 5,9820 francs et 1,7810 deutschemark, dans les échanges interbancaires de jeudi soir. Quelques heures plus à Tokyo, sur le marché des changes, le dollar a gagné plus d'un yen face à une devise nippone, elle aussi minée par la faiblesse de la croissance japonaise et par des anticipations d'un maintien des taux nippons à leurs niveaux actuels. Par ailleurs, les récentes déclarations de responsables de la Bundesbank, en laissant croire à un éventuel tour de vis monétaire en Allemagne, ont nettement profité au mark par rapport au yen.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/09	% 10/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,1900	–0,02	325	349
Ecu	6,5900	–0,11	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,0306	–0,66	5,7200	6,3200
Belgique (100 F)	16,2825	–0,02	15,7300	16,8300
Pays-Bas (100 fl)	298,4900	–0,07	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4435	–0,04	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,2900	–0,08	82	92
Irlande (1 iep)	9,0370	–0,20	8,6300	9,4700
Gde-Bretagne (1 L)	9,5790	–0,38	9,1400	9,9900
Grèce (100 drach.)	2,1355	–0,05	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	77,2600	–0,75	71,5000	81,5000
Suisse (100 F)	408,1900	–0,30	395	419
Norvège (100 k)	81,6900	+0,16	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,7710	–0,03	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	3,9860	–0,01	3,6900	4,2900
Portugal (100 esc.	3,3100	–0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,3442	–0,92	4,0800	4,6800
Japon (100 yens)	5,0644	–0,64	4,8500	5,2000
Finlande (mark)	112,1800	–0,08	105,5000	118,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	12/09	11/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7805	[illegible]	–1,07
TOKYO : USD/Yens	119,5200	119,1880	+0,28

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0257	[illegible]	6,0947	[illegible]
Yen (100)	5,0737	[illegible]	5,1111	[illegible]
Deutschemark	3,3624	[illegible]	3,3626	[illegible]
Franc Suisse	4,0848	[illegible]	4,0904	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4453	3,4422	3,4469	[illegible]
Livre sterling	9,5753	[illegible]	9,6845	[illegible]
Peseta (100)	3,9864	[illegible]	3,9892	[illegible]
Franc Belge (100)	16,295	[illegible]	16,287	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,16	[illegible]	3,42
Eurodollar	5,57	[illegible]	5,79
Eurolivre	7,19	[illegible]	7,27
Eurodeutschemark	3,14	[illegible]	3,33

L'OR

	cours 11/09	cours 10/09
Or fin (k. barre)	62500	62000
Or fin (en lingot)	63250	62400
Once d'Or Londres	320,80	—
Pièce française(20f)	363	358
Pièce suisse (20f)	364	361
Pièce Union lat(20f)	363	359
Pièce 20 dollars us	2400	2375
Pièce 10 dollars us	1340	1322,50
Pièce 50 pesos mex.	2350	2320

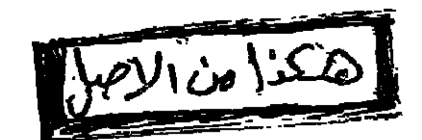
LE PÉTROLE

En dollars	cours 12/09	cours 11/09
Brent (Londres)	18,31	18,29
WTI (New York)	19,40	19,55
Light Sweet Crude	19,40	19,35

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12/09	11/09
Dow-Jones comptant	148,24	[illegible]
Dow-Jones à terme	149,91	150,50
CRB	242,22	243,20
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2128,25	2125,50
Cuivre à 3 mois	2154	2097,50
Aluminium comptant	1601,75	1616,50
Aluminium à 3 mois	1624	1629,50
Plomb comptant	637,75	636,50
Plomb à 3 mois	651,50	641,50
Etain comptant	5432,50	5417,50
Etain à 3 mois	5480	5425
Zinc comptant	1649	1659
Zinc à 3 mois	1449	1433
Nickel comptant	6542,50	6547,50
Nickel à 3 mois	6640	6545

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	469,20	471
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	189,30	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	366,50	[illegible]
Maïs (Chicago)	269,75	275,50
Grain. soja (Chicago)	709,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	270	270,90
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	62	[illegible]
Orge (Londres)	80,15	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1671	1626
Café (Londres)	1599	1599
Sucre blanc (Paris)	318,20	317,50
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	72,83	72,55
Jus d'orange (New-York)	70,30	70,30



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,05 %
CAC 40 : 2842,20

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P.)	985		+ 0,30	
Cr.Lyonnais(T.P.)	965		—	
Renault (T.P.)	1857		+ 0,05	
Rhone Poulenc(T.P)	2281		- 0,48	
Saint Gobain(T.P.)	1353		- 3,69	
Thomson S.A (T.P)	990		—	
Accor	962		- 1,24	
AGF-Ass.Gen.France	229,40		- 0,39	
Air Liquide	889		- 0,11	
Alcatel Alsthom	776		—	
Atos (ex.Axime) CA	662		- 0,45	
Axa	385,90		- 0,07	
Bail Investis	770		+ 0,77	
Bancaire (Cie)	705		- 2,41	
Bazar Hot. Ville	571		- 1,05	
Bertrand Faure	325,40		- 1,16	
BIC	410		- 1,46	
BIS	501		+ 0,19	
B.N.P.	288,30		+ 0,20	
Bollore Techno	780		- 0,64	
Bongrain	2090		- 1,53	
Bouygues	549		- 2	
Bouygues Offs	268,10		- 3,02	
Bull	57,90		- 1,55	
Canal +	1033		+ 0,38	
Cap Gemini	385,50		- 0,54	
Carbone Lorraine	1506		- 0,06	
Carrefour	3398		- 0,97	
Casino Guichard	332,10		—	
Casino Guich.ADP	259,40		—	
Castorama Dub.(Li)	692		- 5,20	
C.C.F.	332		- 2,07	
Cegid (Ly)	614		- 0,16	
Cerus Europ.Reun	34,90		- 0,57	
Cetelem	595		- 1,34	
CGIP	1748		- 2,74	
Chargeurs	390		+ 2,05	
Christian Dalloz	2385		+ 1,04	
Christian Dior	825		- 0,24	
Ciments Francais	248		- 1,20	
Cipe France Ly #	716		+ 1,39	
Clarins	629		+ 0,15	
Club Mediterranee	482,90		+ 0,08	
Coflexip	623		- 0,80	
Colas	822		+ 1,21	
Comptoir Entrep.	11,30		+ 3,98	
Comptoirs Mod.	2602		+ 1,07	
CPR	450,20		+ 0,17	
Cred.Fon.France	67		+ 0,29	
Credit Lyonnais CI	367		+ 5,72	
Cred.Nat.Natexis	373,50		+ 0,13	
CS Signaux(CSEE)	197		—	
Damart	4340		- 0,23	
Danone	809		+ 1,60	
Dassault-Aviation	1356		- 1,40	
Dassault Electro	526		—	
Dassault Systemes	356,50		- 1,79	
De Dietrich	245		- 1,55	
Degremont	423,20		- 0,75	
Deveaux(Ly)#	690		- 1,44	
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,95		- 0,22	
Dexia France	553		- 1,44	
DMC (Dollfus Mi)	98,60		+ 0,50	
Dynaction	148,50		- 0,47	
Eaux (Gle des)	694		—	
Eiffage	323		- 0,30	
Elf Aquitaine	747		+ 1,87	
Eramet	297		- 1,17	
Eridania Beghin	801		+ 0,24	
Essilor Intl	1444		+ 1,10	
Essilor Intl.ADP	1380		- 1,73	
Esso	548		- 0,18	
Eurafrance	2350		—	
Euro Disney	8,10		+ 3,08	
Europe 1	1270		- 1,02	
Eurotunnel	6,45		—	
Fimalac SA	515		—	
Finextel	117		—	
Fives-Lille	415		- 0,72	
Fromageries Bel	4110		+ 0,48	
Galeries Lafayette	2520		- 0,79	
GAN	150		—	
Gascogne (B)	541		- 0,36	
Gaumont #	429,80		- 0,65	
Gaz et Eaux	2410		+ 0,62	
Geophysique	763		+ 0,91	
G.F.C.	530		+ 0,75	
Groupe Andre S.A.	560		—	
Gr.Zannier (Ly) #	149		- 3,28	
GTM-Entrepose	387,90		- 2,03	
Guilbert	745		- 1,61	
Guyenne Gascogne	2002		- 1,04	
Hachette Fil.Med.	1236		—	
Havas	395		—	
Havas Advertising	681		- 1,46	
Imetal	830		- 0,96	
Immeubl.France	937,40		+ 0,77	
Infogrames Enter.	761		+ 0,13	
Ingenico	146,30		- 0,20	
Interbail	158		- 0,75	
Intertechnique	1405		+ 0,56	
Jean Lefebvre	323		+ 0,61	
Klepierre	810		- 0,86	
Labinal	1550		+ 1,67	
Lafarge	429		- 0,32	
Lagardere	171,50		- 1,45	
Lapeyre	390		- 0,51	
Lebon	216		+ 0,46	
Legrand	1189		- 1,17	
Legrand ADP	756		+ 1,32	
Legris indust.	298		- 1,17	
Locindus	800		- 0,62	
L'Oreal	2140		- 0,60	
LVMH Moet Hen.	1244		—	
Marine Wendel	634		+ 0,31	
Metaleurop	80,60		- 1,73	
Metrologie Inter.	13,80		- 1,89	
Michelin	340,90		- 0,23	
Moulinex #	141,90		- 1,33	
Nord-Est	119,10		—	
Nordon (Ny)	385		- 0,72	
NRJ #	805		+ 0,12	
Olipar	73		+ 0,06	
Paribas	421,50		- 1,18	
Pathe	1170		- 0,34	
Pechiney	277		+ 1,51	
Pernod-Ricard	296,50		- 2,19	
Peugeot	743		+ 0,80	
Pinault-Print.Red.	2535		- 0,19	
Plastic-Omn.(Ly)	478		- 0,62	
Primagaz	457		+ 1,44	
Promodes	2119		- 1,32	
Publicis #	530		- 1,88	
Remy Cointreau	125,50		- 0,07	
Renault	165,50		+ 3,02	
Rexel	1557		+ 2,76	
Rhone Poulenc A	230		- 0,73	
Rochette (La)	26,35		- 0,56	
Rue Imperiale(Ly)	5500		- 0,90	
Sade (Ny)	188		+ 0,53	
Sagem SA	2948		- 0,94	
Saint-Gobain	896		+ 0,33	
Salomon (Ly)	438		+ 1,59	
Salvepar (Ny)	461		- 0,19	
Sanofi	561		—	
Sat	1517		+ 1,51	
Saupiquet (Ns)	635		- 2,20	
Schneider SA	331,50		- 0,54	
SCOR	250		- 2	
S.E.B.	827		+ 1,08	
Sefimeg CA	385,50		- 0,31	
SEITA	180		- 2,05	
Selectibanque	65,70		- 0,68	
SFIM	926		—	
SGE	147,90		- 1,62	
Sidel	416,10		- 2,21	
Silic CA	836		+ 0,47	
Simco	458,80		- 0,61	
S.I.T.A.	1071		+ 0,84	
Skis Rossignol	114,50		- 1,31	
Societe Generale	809		+ 0,24	
Sodexho Alliance	2657		- 1,69	
Sommer-Allibert	210		+ 1,90	
Sophia	220		+ 0,45	
Spir Communic. #	431		- 1,04	
Strafor Facom	383,50		- 0,13	
Suez Lyon.des Eaux	637		- 1,72	
Synthelabo	698		- 0,71	
Technip	760		- 1,05	
Thomson-CSF	167		+ 0,23	
Total	623		+ 0,80	
UFB Locabail	600		—	
UIF	444,90		+ 0,02	
UIS	203,20		- 0,39	
Unibail porteur	574		- 0,69	
Union Assur.Fdal	626		- 0,79	
Usinor	106,50		- 1,03	20
Valeo	360,50		+ 0,91	20
Vallourec	385		- 0,46	100
Via Banque	163		+ 1,22	100
Worms & Cie	363,10		+ 0,79	12
Zodiac ex.dt divid	1330		+ 1,35	10
Elf Gabon	1299		+ 0,07	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	115,30		+ 2,08	
Adecco S.A.	2175		+ 0,45	
Adidas AG #	705		+ 0,42	
American Express	473,70		- 2,25	
Anglo American #	313		- 2,26	
Amgold #	309,10		—	
Arjo Wiggins App.	17,70		+ 0,28	
A.T.T. #	259,40		- 1,31	
Banco Santander #	171,40		+ 1,98	
Barrick Gold #	132		- 1,59	
B.A.S.F. #	210		- 0,47	
Bayer #	227,20		- 1,80	
Cordiant PLC	11,40		+ 0,43	
Crown Cork ord.#	308		- 3,24	
Crown Cork PF CV#	281		—	
Daimler Benz #	456		- 2,82	
De Beers #	180		- 3,22	
Deutsche Bank #	355		- 0,28	
Dresdner Bank	251,50		- 1,49	
Driefontein #	40,30		- 0,74	
Du Pont Nemours #	374		+ 0,05	
Eastman Kodak #	400		- 1,35	
East Rand #	1,52		- 2,63	
Echo Bay Mines #	30		- 0,66	
Electrolux #	435		+ 2,11	
Ericsson #	255,40		- 0,11	
Ford Motor #	270,60		- 1,33	
Freegold #	31,45		+ 2,06	
Gencor act.regr.	15,10		+ 5,29	
General Elect. #	389		- 0,25	
General Motors #	403,40		- 1,88	
Gle Belgique #	510		+ 0,98	
Grd Metropolitan	55		—	
Guinness Plc #	52,05		+ 1,05	
Hanson PLC reg.	29,05		+ 0,34	
Harmony Gold #	26		- 3,84	
Hitachi #	53,20		- 2,25	
Hoechst #	247,50		- 1,77	
I.B.M #	588		- 0,51	
I.C.I #	96,10		- 1,66	
Ito Yokado #	317,10		- 2,23	
Kingfisher plc #	71,50		+ 0,69	
Matsushita #	107,40		- 4,74	
Mc Donald's #	278,10		+ 0,61	
Merck and Co #	557		- 0,35	
Mitsubishi Corp.#	55,60		- 2,69	
Mobil Corporat.#	460		—	
Morgan J.P. #	670		—	
Nestle SA Nom. #	7290		+ 0,13	
Nipp. MeatPacker #	77,50		- 2,58	
Nokia A	498,90		- 2,18	
Norsk Hydro #	347,90		+ 0,28	
Petrofina #	2168		+ 0,41	
Philip Morris #	260		- 3,09	
Philips N.V #	430		+ 0,74	
Placer Dome Inc #	95,35		- 0,15	
Procter Gamble #	775		+ 2,06	
Quilvest	320		—	
Randfontein #	11,10		+ 1,80	
Rhone Poul.Rorer #	579		- 0,51	
Rio Tinto PLC #	95,60		- 0,62	
Royal Dutch #	308,30		+ 1,16	
Sega Enterprises	187		—	
Saint-Helena # ■	23,80		—	
Schlumberger #	468		- 1,70	
SGS Thomson Micro.	508		- 2	
Shell Transport #	41,85		- 0,83	
Siemens #	371,80		- 0,69	
Sony Corp. #	549		- 3,09	
Sumitomo Bank #	85		- 0,58	
T.D.K #	492,80		- 1,98	
Telefonica #	168		- 1,13	
Toshiba #	33,80		- 2,66	
Unilever #	1241		+ 0,08	
United Technol. #	467,10		- 1,13	
Vaal Reefs #	289		+ 0,34	
Volkswagen A.G #	3876		+ 1,26	
Volvo (act.B) #	158		- 3,73	
Western Deep #	135		- 0,74	
Yamanouchi #	151		- 0,66	
Zambia Copper	13		+ 6,15	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 12 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117,41	
CEPME 9% 89-99 CA#	109	
CEPME 9% 92-06 TSR	—	
CFD 9,7% 90-03 CB	122,30	
CFD 8,6% 92-05 CB	119,90	
CFF 10% 88-98 CA#	106,26	
CFF 9% 88-97 CA#	100,05	
CFF 10,25%90-01CB#	117	
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,39	
CLF 9%88-93/98 CA#	101,94	
CNA 9% 4/92-07	123,56	
CRH 8,6% 92/94-03	—	
CRH 8,5% 10/87-88#	106,44	
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,94	
EDF 8,6% 92-04 #	118,81	
Financder 9%91-06#	123,85	
Finansd.8,6%92-02#	115,12	
Floral9,75%90-99#	109,91	
OAT 88-98 TME CA#	100,53	
OAT 9/85-98 TRA	—	
OAT 9,50%88-98 CA#	104,42	
OAT TMB 87/99 CA#	99,93	
OAT 8,125% 89-99 #	106,85	
OAT 8,50%90/00 CA#	110,18	
OAT 85/00 TRA CA#	104,35	
OAT 10%5/85-00 CA#	114,38	
OAT 89-01 TME CA#	102,90	
OAT 10% 90-01 ecu	115,83	
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,25	
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,88	
OAT 8,50% 89-19 #	128,39	
OAT 8,50%92-23 CA#	129,04	
SNCF 8,8% 87-94CA	106,05	
Suez Lyon.Eaux 90	974	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	85	
Baccarat (Ny) ♦	627	
Bains C.Monaco	670	
Bque Transatlant. ♦	184	
B.N.P.Intercont. ♦	851	
Bidermann Intl ♦	110	
B T P (la cie) ♦	7,60	
Centenaire Blanzy	450,20	
Champex (Ny)	29,30	
CIC Un.Euro.CIP	422	
C.I.T.R.A.M. (B) ♦	2288	
Concorde-Ass Risq	1235	
Continental Ass.Ly.	560	
Darblay ♦	525	
Didot Bottin	773	
Eaux Bassin Vichy	3611	
Ecia	980	
Ent.Mag. Paris	1355	
Fichet Bauche ♦	64	
Fidei	31	
Finalens ♦	319,50	
F.I.P.P.	355	
Fonciere (Cie)	583	
Fonc. Lyonnaise #	726	
Foncina # ♦	465	
Francarep	295	
France S.A.	1234	
From. Paul-Renard ♦	2050	
Gevelot	1300	
G.T.I (Transport)	193,80	
Immobail	144,20	
Immobanque	639	
Locamion (Ly) ♦	463	
Lucia ♦	60,50	
Monoprix	285	
Metal Deploye ♦	381	
Mors	7,10	
Navigation (Nle) ♦	100	
Optorg	325	
Paluel-Marmont ♦	300	
Exa.Clairefont(Ny)	912	
Parfinance	282,10	
Paris Orleans	269	
Promodes (CI) ♦	1733	
PSB Industries Ly	485	
Rougier #	367	
Saga	90,10	
S.I.P.H. ♦	350	
Sofragi	4725	
Taittinger	3011	
Tour Eiffel ♦	262,10	
Vicat	544	
Caves Roquefort	1900	
Elyo	320	
Finaxa	329	
Gaillard (M) ♦	1600	
Givaudan-Lavirotte ♦	1291	
Grd Bazar Lyon(Ly) ♦	161,10	
Gd Moul.Strasbourg	1992	
Hotel Lutetia ♦	335	
Hotels Deauville	550	
Immeubl.Lyon(Ly)# ♦	540	
L.Bouillet (Ly) ♦	307	

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 12 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	57,25	
AFE #	480	
Aigle #	287	
Albert S.A (Ns) ♦	180	
Altran Techno. #	1836	
Arkopharma#	300	
Montaignes P.Gest. ♦	3050	
Assystem #	320	
Bque Picardie (Li) ♦	717	
Bque Tarneaud(B)#	351	
Bque Vernes	155	
Beneteau #	880	
B I M P	103,50	
Boiron (Ly) #	325	
Boisset (Ly) #	699	
But S.A.	275,90	
Cardif SA ♦	758	
C.E.E #	136	
CFPI # ♦	420	
Change Bourse (M)	218	
CNIM CA#	217	
Codetour	348,10	
Comp.Euro.Tele-CET	450	
Conflandey # ■	313	
C.A. Hte Normandie	313	
C.A. Paris IDF	778	
C.A.Ille & Vilaine	317	
C.A.Loire Atl.Ns #	287	
C.A.Morbihan (Ns)	324	
C.A.Pas de Calais	332	
C.A.du Nord (Li)	545	
C.A. Oise CCI	321,20	
C.A. Somme CCI	321,90	
C.A.Toulouse (B)	420	
Devanlay	570	
Devernois (Ly)	576	
Ducros Serv.Rapide ♦	63	
Emin-Leydier (Ly)#	416	
Europ.Extinc.(Ly)#	360	
Expand s.a	555	
Factorem ♦	691	
Faiveley #	230,10	
Finacor	70	
Fininfo	650	
Fructivie	650	
Gautier France #	245	
Gel 2000	45,65	
GFI Industries #	958	
Girodet (Ly) #	34,45	
GLM S.A.	245	
Grandoptic.Photo #	1070	
Gpe Guillin # Ly	216	
Kindy #	181	
Guerbet	229,50	
Hermes Internat.1#	474,90	
Hurel Dubois	700	
ICBT Groupe #	237,50	
I.C.C.	130,60	
ICOM Informatique	529	
Idianova	73,50	
Int. Computer #	86	
IPBM	75	
M6-Metropole TV	596	
Manitou #	730	
Manutan	420	
Marie Brizard #	645	
Maxi-Livres/Profr#	46	
Mecelec (Ly) ♦	60	
MGI Coutier #	292	
Monneret Jouet Ly#	150	
Naf-Naf #	73	
Norbert Dentres.#	726	
NSC Groupe Ny	800	
Onet #	1002	
Paul Predault #	166	
P.C.W. ♦	19	
Petit Boy #	95,35	
Phyto-Lierac #	326	
Pochet ♦	800	
Poujoulat Ets (Ns) ♦	250	
Radiall #	697	
Robertet #	1209	
Rouleau-Guichard ♦	320	
Securidev #	117,10	
Smoby (Ly)#	630	
Softo (Ly) ♦	21	
Sofibus	300	
Sogeparc (Fin)	380	
Sopra #	595	
Steph.Kelian # ♦	95	
Sylea	526	
Teleseire-France ♦	170,50	
TF1	509	
Thermador Hol. #	308,90	
Trouvay Cauvin #	110,70	
Unilog	800	
Union Fin.France	599	
Viel et Cie #	129,80	
Vilmorin et Cie #	455	
Virbac	534	

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 12 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ♦	46	
Belvedere	850	
BVRP	192	
Coil	232	
Electronique D2	890	
FDM Pharma n.	225	
Genset ♦	346	
Guyanor action B ♦	12,50	
High Co. ♦	136	
Infonie	92	
Joliez-Regol ♦	74,10	
Mille Amis	63,95	
Naturex ♦	82,50	
Olitec	1320	
Picogiga ♦	218	
Proxidis	19,20	
R21 Santé	425,50	
Stelax	7,25	

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 12 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ♦	751	
Crédit Gén.Ind. ♦	9,50	
Générale Occidentale ♦	178	
Sté lecteurs du Monde ♦	164	
Via Crédit (Banque) ♦	25,30	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	144,50	
Agipi Actions (Axa)	119,96	
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2451,40	
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14277	
Natio Epargne	2230,34	
Natio Ep. Capital C/D	17211,30	
Natio.Ep. Croissance	3247,73	
Natio Ep. Patrimoine	141,74	
Natio Epargne Retraite	160,23	
Natio Epargne Trésor	11318,01	
Natio Euro Valeurs	1064,28	
Natio Euro Oblig.	1022,05	
Natio Euro Opport.	1104,11	
Natio Inter	2213,17	
Natio Opportunités	199,17	
Natio Revenus	1114,68	
Natio Sécurité	11495,74	
Natio Valeurs	1375,77	
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedien	92897,15	
Oblig. tres caté.	271,90	
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D	844,20	
Nord Sud Dévelop. C ♦	2657,28	
Nord Sud Dévelop. D	2501,09	
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	314,16	
Patrimoine Retraite D	304,65	
Sicav Associations C	2432,85	
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19760,60	
Mutual. dépôts Sicav C	19420,88	
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	284,29	
Écur. Capitalisation C	253,67	
Écur. Expansion C	88330,53	
Écur. Géovaleurs C	3673,37	
Écur. Investis. D PEA	228,58	
Écur. Monépremière	11390,27	
Écur. Monétaire C	13097,50	
Écur. Monétaire D	12473,71	
Écur. Trésorerie C	321,56	
Écur. Trésorerie D	309,09	
Écur. Trimestriel D	2005,32	
Éparcourt-Sicav D	193,28	
Géoptim C	12834,22	
Géoptim D	11788,75	
Horizon C	2300,45	
Prévoyance Écur. D	105,51	
Sensipremière C	13247,84	
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12075,23	
Écur. Sécuripremière C	12031,75	
INDOCAM — CNCA		
Amplia o	120311,27	
Atout Amérique	200,35	
Atout Asie	112,24	
Atout Futur C	812,77	
Atout Futur D	765,12	
Coexis	1966,92	
Dieze	2180,67	
Elicash o	955020,40	
Epargne-Unie	213,73	
Eurodyn	2629,80	
Indicia ♦	1761,65	
Moné.JC o	12010,38	
Moné.JD o	11628,57	
Oblifutur C	551,03	
Oblifutur D	528,01	
Oraction	1784,65	
Revenu-Vert	1209,90	
Sévéa ♦	118,12	
Synthésis	18304,55	
Uni Association o	121,33	
Uni Foncier	1444,84	
Uni France	868,67	
Uni Garantie C	1909,66	
Uni Garantie D	1460,58	
Uni Régions	1795,19	
Univar C o	311,22	
Univar D o	298,26	
Univers Actions	252,25	
Univers-Obligations	250,50	
CIC — CIC BANQUES		
Francic	751,40	
Francic Pierre	141,05	
Francic Régions	1970,66	
CIC PARIS		
Associc	1126,66	
Cicamonde	1809,70	
Converticic	407,90	
Ecocic	1761,74	
Mensuelcic	10145,10	
Oblicic Mondial	3998,81	
Oblicic Régions	1178,63	
Rentacic	165,55	
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1395,10	
Lion 20000 C	17244,55	
Lion 20000 D	16542,14	
Lion Associations C	11124,16	
Lion Associations D	11124,16	
Lion Court Terme C	26556,83	
Lion Court Terme D	24080,06	
Lion Plus C	1582,32	
Lion Plus D	1509,38	
Lion Trésor	2463,97	
Oblilion	2169,41	
Sicav 5000	738,59	
Slivafrance	1238,11	
Slivam	594,90	
Slivarente	246,54	
Slivinter	815,94	
Trilion	5290,17	
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2362,78	
CM Option Dynamique	134,07	
CM Option Equilibre	263,28	
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	162,78	
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	926,43	
Créd.Mut.Ep.Ind.C	143,96	
Créd.Mut.Ep.J	29054,80	
Créd.Mut.Ep.Monde	1697,63	
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1889,58	
Créd.Mut.Ep.Quatre	1112,28	
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,71	
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	865,69	
Saint-Honoré Capital	20083,03	
St-Honoré March. Emer.	958,15	
St-Honoré Pacifique	777,29	
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1840,63	
Stratégie Actions	1167,95	
Stratégie Rendement	1992,18	
Amplitude Amérique	121,46	
Amplitude Europe C ♦	167,95	
Amplitude Europe D ♦	165,14	
Amplitude Monde C	1074,97	
Amplitude Monde D	1025,52	
Amplitude Pacifique	110,72	
Elanciel D PEA ♦	188,45	
Émergence Poste D PEA	153,82	
Géobilys C	664,02	
Géobilys D	628,25	
Kaleis Dynamisme	1116,68	
Kaleis Équilibre	1080,98	
Kaleis Sérénité	1046,35	
Latitude C	149,22	
Latitude D	135,95	
Oblitys D	625,02	
Plénitude D PEA	208,35	
Poste Gestion C	14943,86	
Revenus Trimestr. D	5244,58	
Solstice D	2374,70	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38187,61	
Actimonétaire D	31095,22	
Cadence 1 D	1077,03	
Cadence 2 D	1066,89	
Cadence 3 D	1054,38	
Capimonétaire C	412,65	
Capimonétaire D	372,33	
Sogeoblig C/D	9343,11	
Interoblig C	7551,78	
Intersélection France D	731,45	
S.G. France opport. C	2069,44	
S.G. France opport. D	1975,54	
Sogenfrance C	1914,19	
Sogenfrance D	1749,67	
Sogépargne D	315,60	
Soginter C	2570,23	
Fonds communs de placements		
Favor D	1476,11	
Sogelance D	1702,22	
Sogenfrance Tempo D	215,29	

SYMBOLES
o cours du jour; ♦ cours précédent.

SPORTS A trente-six ans, Carl Lewis a décidé de mettre un terme à sa carrière, samedi 13 septembre, après près de vingt années passées à émerveiller les foules par l'élégance de sa foulée et l'efficacité de son style. ● NEUF MÉDAILLES D'OR OLYMPIQUES, huit titres mondiaux et sept records du monde ont fait de lui un des plus grands champions de l'histoire du sport. ● TRÈS POPULAIRE EN EUROPE, Carl Lewis n'a jamais soulevé les foules américaines, dont il a toujours défendu les couleurs avec loyauté. ● INNOVATEUR, il a su mettre en place une « écurie de coureurs » capable de vendre – très cher – aux organisateurs un spectacle clés en main avec garantie d'affluence et promesse de performance. ● MALGRÉ SES TENTATIVES de reconversion (chanson, cinéma, mode), ce champion hors du commun se cherche toujours un avenir.

Les adieux bradés de Carl Lewis, athlète éternel

Après une dernière tournée européenne, où il a touché les dividendes de sa gloire sans faire le moindre effort, le plus beau sprinter de tous les temps, couvert de titres et de records, va tirer une ultime révérence au public américain, dans une indifférence sidérante

ATLANTA
correspondance

Les clichés du passé, même les plus anciens, en témoignent avec éloquence : Carl Lewis, multiple médaillé d'or en tout genre, natif de Birmingham (Alabama), n'a pas changé. Ou si peu que cela se remarque à peine. Avec le temps, une pointe de gris a fini par éclaircir ses cheveux. Et, aujourd'hui, son regard se laisse parfois gagner par une ombre de lassitude.

Mais le reste, ce corps aux proportions parfaites, cette allure de statue grecque et cette foulée sublime – pourra-t-on un jour courir mieux que lui ? –, rien de tout cela n'a vraiment changé. A trente-six ans, il ressemble comme un double à l'image de ses débuts sur la piste, dix-sept ans plus tôt, lors des sélections américaines pour les Jeux de Moscou. Dix-sept ans au sommet, neuf médailles d'or olympiques, huit titres mondiaux, une fortune en dollars et pas la moindre ride.

La seule différence entre le Carl Lewis des premiers exploits et celui qui fera, samedi 13 septembre, ses adieux à l'athlétisme se devine parfois sur son visage. Elle se découvre *derrière ce sourire de fierté* tranquille que l'athlète transporte avec lui en toutes circonstances. A ses débuts, il aimait lui donner une forme d'arrogance et ne s'en servait qu'avec parcimonie. On le disait hautain, voire méprisant, il répondait à peine.

Aujourd'hui, Carl Lewis sourit de ses belles dents au moindre signe de sympathie. Il le fait avant les courses, après l'arrivée, en cas de victoire comme les jours de défaite. Il sourit au public, à la presse, aux passants et à ses adversaires. Il sourit d'un rien, pour tout, avec l'ambition à peine cachée de voir l'Amérique lui renvoyer sa *joie de vivre. L'effort est* touchant, mais visiblement inutile. Trop tard, semble répondre un pays que le départ à la retraite du plus bel athlète de l'histoire intéresse aussi peu que les menaces de mort qui pèsent sur la forêt amazonienne.

Carl Lewis peut bien se composer pour ses adieux un visage avenant de candidat en campagne, rien n'y fait. L'Amérique le boude. A moins qu'elle n'ait choisi de lui faire payer, par sa froide indifférence, une longue décennie de faux pas et de paroles en l'air.

GILBERT IUNDT/TEMPSPORT

Technique, relâchement, élégance : une allure et une silhouette inchangées tout au long de dix-sept années de carrière.

FÂCHEUSE HABITUDE

Traité avec égards et vénération à chacun de ses déplacements en Europe, Carl Lewis ne rencontre *souvent que le vide lorsqu'il lui* prend l'envie de se faire admirer par les siens. La faute à un sport, l'athlétisme, que son penchant à l'immobilisme a fini par réduire au triste état d'une peau de chagrin. La faute, aussi, à Carl Lewis lui-même et à sa fâcheuse habitude de se croire de la race des élus. Cette incompréhension entre l'un des plus grands champions de tous les temps et la population américaine ne date pas d'hier. Elle remonte à une époque, les Jeux olympiques de Los Angeles (1984), où le premier nommé semblait destiné à entrer vivant dans le cœur des seconds. *A Los Angeles,* Carl Lewis tient brillamment sa promesse de rejoindre Jesse Owens en remportant les titres olympiques du 100 m, du 200 m, du saut en longueur et du 4 × 100 m. Mais il commet au passage une erreur de jugement dont il ne se relèvera pas.

Le 6 août 1984, le programme de la journée l'oblige à enchaîner la finale de la longueur et une série du 200 m. Soucieux de conserver assez de forces pour boucler son périlleux défi, Carl Lewis se contente du minimum, deux sauts, pour s'assurer la victoire dans la première épreuve. Puis il refuse les quatre derniers essais, sûr de son bon droit et plus encore de la compréhension du public.

LE MALENTENDU

Sportivement parlant, sa décision est inattaquable. Mais les spectateurs ne voient pas les choses avec le même regard. Furieux de se sentir dépossédés par sa faute d'une partie du spectacle, ils le sifflent. Une réaction d'hostilité que l'intéressé comprend de travers. *« J'ai d'abord été en état de choc,* racontera-t-il plus tard. *Puis j'ai réalisé que tous ces gens sifflaient car ils voulaient sûrement voir plus de Carl Lewis. C'était plutôt flatteur. »*

Carl Lewis croit l'incident clos. Il se trompe. L'Amérique ne lui pardonnera jamais une attitude jugée étroite et calculatrice. Et lui-même, maladroit dans son désir de plaire et souvent mal conseillé, s'obstine dans *ses erreurs de jugement.* Il ferme avec mépris sa porte au visage de la presse, avance en solitaire sur la route du professionnalisme et préfère longtemps le luxe respectueux des meetings européens à l'artisanat bon enfant, mais rarement fortuné, des compétitions américaines. Régulièrement poursuivi par la rumeur à propos de son homosexualité supposée, il tarde à répondre, puis se prend les pieds dans ses explications et finit par fuir à toutes jambes. Ce qu'il fait très bien.

Plus grave : l'infortune commence à se glisser sournoisement dans son ombre. Et elle lui gâche bientôt jusqu'aux moments les plus précieux de sa carrière d'athlète. En 1988, par exemple, *Carl Lewis* est réduit à l'état de comparse par Ben Johnson en finale du 100 m des Jeux de Séoul. Son vainqueur bientôt mis hors-jeu pour dopage, il recevra la consolation du titre olympique. Mais trop tard pour en goûter pleinement la saveur.

En 1991, son troisième titre mondial sur 100 m le comble. Il force le trait de sa supériorité en s'offrant, au passage, le record du monde de la distance en 9 s 86. Mais une ombre, encore une fois, se forme au-dessus de lui. Au saut en longueur, Mike Powell pousse à sa place la porte de l'Histoire en effaçant le vieux record de Bob Beamon *(8,95 m contre* 8,90 m). Carl Lewis est deuxième, sa première défaite depuis dix ans. Il n'a pas à en rougir, mais l'Amérique semble ne retenir que cela.

En 1996, un Carl Lewis vieillissant et en petite forme se présente aux Jeux d'Atlanta. Une longue succession de blessures et assez de défaites pour en reconnaître le goût les yeux fermés ont contribué à le ramener sur terre. Enfin humain, presque sympathique, il se sert d'un courage qu'on ne lui soupçonnait pas pour remporter son quatrième titre olympique consécutif au saut en longueur. Mieux : il croit bien deviner, pour la première fois de son existence, une lueur d'amour dans les yeux du public.

Mais ses paroles gâchent rapide*ment ce début d'accalmie.* En fin de Jeux, Carl Lewis se pose en candidat pour une place dans le relais 4 × 100 m américain, alors qu'il n'avait pu en gagner l'accès direct lors des sélections olympiques. Une prétention malvenue et finalement repoussée. Et la dernière d'une carrière qui aurait mérité une sortie plus digne.

Alain Mercier

Un pionnier du professionnalisme

ATLANTA
correspondance

Le poids écrasant de son palmarès et les dimensions souvent extrêmes de son ego n'y changent rien : Carl Lewis n'a rien inventé. Au moins sur la piste. Il a couru le 100 m comme l'ont fait avant lui tous les meilleurs sprinters de l'histoire. Un départ souvent hésitant, un sens consommé du relâchement et, signe le plus particulier, une capacité à maintenir sa vitesse jusque dans les derniers mètres, là où la fatigue ralentit l'allure de ses rivaux. Quant à sa façon de sauter en longueur, prodigieusement efficace *mais techniquement banale,* elle n'a jamais eu la prétention de créer un style qui porterait son nom.

L'histoire, pourtant, retiendra sûrement de Carl Lewis un apport essentiel à l'évolution de l'athlétisme : son rôle de pionnier dans le passage de ce sport vers le professionnalisme. Carl Lewis n'a pas été le premier à parler ouvertement d'argent, et à en réclamer le plus possible. Edwin Moses, le double champion olympique du 400 m haies (1976 et 1984), l'avait fait avant lui. Et montré l'exemple à un milieu alors souvent intimidé à la seule idée de bafouer les lois de l'amateurisme.

Carl Lewis a choisi d'innover en imaginant, le premier, le concept encore inédit d'une écurie d'athlétisme, un groupe de sprinters sagement alignés dans son ombre et regroupés sous la bannière du Santa Monica Track Club. Le principe ? Simple. A la différence d'Edwin Moses, par exemple, Carl Lewis n'a jamais pensé que l'individualisme était la meilleure formule pour dominer le marché. A la tentation de se vendre comme une pièce unique, il a préféré une approche plus collective. Et décidé d'imposer aux organisateurs de meetings, européens pour l'essentiel, la présence de ses partenaires d'entraînement en plus de la sienne.

A ceux qui voulaient Carl Lewis, son manager Joe Douglas répondait Santa Monica Track Club. Il proposait le tout en « package », à un prix généralement forfaitaire (100 000 dollars ; souvent plus), mais variable selon la taille et la composition du groupe.

LA LOI DANS LE MILIEU

Ancien coureur de demi-fond aux ambitions rapidement limitées *par une taille de poucet,* Joe Douglas a longtemps excellé dans ce jeu subtil de l'offre et de la demande. Il a dicté sa loi à un milieu trop peu solidaire pour oser lui dire non. Et contribué à lancer dans le grand bain international plusieurs générations de sprinters (Joe DeLoach, Mike Marsh, Leroy Burrell...), à un stade de leur carrière où personne n'aurait investi le moindre dollar sur leurs seuls noms.

En débarquant en bande sur le circuit des meetings, Carl Lewis et les siens piochaient à pleines mains dans les budgets de compétitions souvent peu extensibles. Ils ne laissaient aux autres que les miettes. Et occupaient à eux seuls les meilleurs couloirs de la piste. Aujourd'hui, la formule a cessé de choquer. Elle a été copiée et reprise par la plupart des managers de l'athlétisme. Seul ennui, mais de taille, pour Joe Douglas : Carl Lewis retraité, Mike Marsh ralenti et Leroy Burrell retourné à l'université, le Santa Monica ne pèse plus très lourd sur le marché. Sinon comme relique d'une époque déjà passée.

A. M.

A Houston, une sortie par la petite porte, pendant la mi-temps d'un match...

ATLANTA
correspondance

Pauvre départ pour une légende. Samedi 13 septembre, Carl Lewis poussera pour la dernière fois la porte d'un stade, au moins comme athlète. Mais il le fera en un lieu et pour une occasion peu en rapport avec son statut de géant de la piste. Pour ses adieux au public des Etats-Unis, l'homme aux neuf titres olympiques devra se glisser dans l'espace étroit et sûrement en désordre de la mi-temps d'un match universitaire de football américain. L'événement se tiendra à Houston, sa ville d'adoption depuis ses années d'étudiant. Et il sera réduit à un simple tour de piste, guère plus, le temps pour Carl Lewis de boucler au petit trot un relais 4 × 100 m complété par Leroy Burrell et ses vieux complices du *Santa Monica Track Club.*

Triste fin, donc. Trop discrète, presque bâclée. Carl Lewis méritait mieux, bien sûr, que cette sortie en queue de poisson. En début d'année, certains de ses proches avaient laissé échapper la rumeur d'un jubilé plus conforme à son image, une réunion d'athlétisme qui porterait son nom, richement fréquentée et télévisée sur le réseau national. *Mais l'idée* n'a pas été plus loin que le bout de ses rêveries. Comment aurait-elle pu aboutir dans un pays où le seul meeting encore inscrit au calendrier du Grand Prix, le *« Prefontaine Classic », doit sa survie* à la généreuse fidélité de la société Nike (*Le Monde* du 6 août) ?

DÉPART ÉTALÉ TOUT L'ÉTÉ

A défaut d'une cérémonie d'adieu national célébrée en grande pompe, Carl Lewis a choisi d'étaler son départ sur la durée d'un été. Et, surtout, d'aller chercher en Europe les manifestations de respect dues à son passé. Fin mai, il a fait le voyage vers Eugene, dans l'Etat d'Orégon, avec l'intention avouée de profiter de l'occasion du Prefontaine Classic pour se frotter une dernière *fois à la nouvelle vague du sprint* américain. En début de réunion, il a échauffé longuement ses vieux muscles, puis fait admirer au public américain sa nouvelle allure de futur pré-retraité, une coiffure en dreadlocks serrée dans un étroit turban. Mais une douleur à la cuisse l'a éliminé du 100 m avant même son départ.

En juin, son absence des championnats des Etats-Unis a levé les derniers doutes sur sa participation au Mondial d'Athènes. *« Je n'ai pas perdu le goût de la compétition, mais je n'éprouve plus le besoin de finir le premier »,* a sobrement expliqué Carl Lewis. Il en a donné la preuve sur la piste de Zurich, à la mi-août, en se contentant de la quatrième place d'un 100 m composé à son intention et fréquenté de seuls *juniors.* Pitoyable, ont pensé certains. Mais l'essentiel pour lui était sûrement ailleurs, dans cette prime de 100 000 dollars réclamée et obtenue.

Fin août, enfin, Carl Lewis a bouclé son ultime tournée européenne à Berlin, sur cette même piste où son idole Jesse Owens avait, soixante et un ans plus tôt, connu la gloire olympique. Dernier relayeur d'un 4 × 100 m de prestige composé de Donovan Bailey, Leroy Burrell et Frankie Fredericks, il a achevé son œuvre le cœur gros mais le sourire aux lèvres. Puis le stade tout entier, 60 000 spectateurs, s'est levé pour lui comme *un seul homme.* Une preuve d'amour dont il aurait rêvé de la part des siens.

A. M.

Invaincu pendant dix ans au saut en longueur

● **Neuf titres olympiques,** dont quatre (100 m, 200 m, 4 × 100 m, longueur) gagnées à Los Angeles (1984), comme Jesse Owens à Berlin (1936), et quatre remportées d'affilée à la longueur (à Los Angeles, Séoul en 1988, Barcelone en 1992, Atlanta en 1996), égalant le discobole américain Al Oerter lauréat à Melbourne (1956), Rome (1960), Tokyo (1964), Mexico (1968).

● **Huit titres de champion du monde :** sur 100 m (dont trois d'affilée à Helsinki en 1983, Rome en 1987, Tokyo en 1991) et 4 × 100 m.

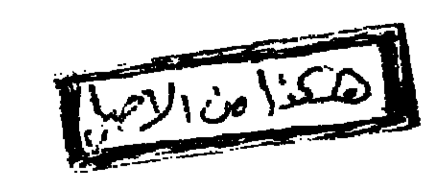
● **Neuf records du monde :** deux sur 100 m (9 s 92 en 1988, après la disqualification du Canadien Ben Johnson pour dopage, et 9 s 86 en 1991, aux championnats du monde de Tokyo), cinq sur 4 × 100 m (dont le record actuel, établi en 37 s 40 lors des JO de Barcelone avec M. Marsh, L. Burrell et D. Mitchell) ; et deux sur 4 × 200 m. Quinze 100 m sous les 10 sec. Neuf 200 m sous les 20 sec.

● **Dix années d'invincibilité** à la longueur entre le 28 février 1981 (défaite face à Larry Myricks lors des championnats des Etats-Unis en salle) et le 31 août 1991 (avec 8,87 m, défaite lors des Mondiaux de Tokyo où le record établi en 1968 par Bob Beamon – 8,90 m – fut battu au dernier essai par Mike Powell avec 8,95 m).

La dernière bataille contre Primo Nebiolo

« Primo Nebiolo est un dictateur, et aucune dictature n'a jamais fonctionné. » **Au moment où il s'apprête à prendre sa retraite, Carl Lewis ne désarme pas. Il a toujours su mettre son immense notoriété au service de ses idées, pour aller vers plus de professionnalisme. Après avoir mené la vie dure aux autorités athlétiques de son pays, le champion américain s'en prend au puissant président italien de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) dans un entretien publié par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du lundi 8 septembre.**

« Primo Nebiolo dit à tous qu'il n'y a qu'un seul chemin possible et ordonne ensuite de le suivre. Il devrait revenir sur terre, et rendre sa santé à l'athlétisme, combattre le dopage et améliorer le déroulement des compétitions », **a-t-il déclaré, avant de se prononcer lui-même pour une réduction de moitié de la durée des championnats du monde afin de les rendre plus denses.** ***« Au lieu de cela, l'IAAF veut les étendre sur treize jours »,*** **a-t-il déploré, estimant cette proposition ridicule. Et le champion américain conclut son entretien au magazine allemand en déclarant :** ***« Primo Nebiolo devrait soigner ce qui existe et penser ensuite à l'expansion. »***



Le football italien se bat pour conserver son rang

La Serie A, l'équivalent du championnat de première division, n'est plus la référence unique sur la planète du ballon rond. Les présidents de club doivent s'aligner sur leurs rivaux anglais et espagnol pour attirer les vedettes étrangères

L'hégémonie du Calcio italien sur les autres championnats nationaux a été sérieusement battue en brèche ces dernières années. Le haut niveau anglais et espagnol est à présent capable de s'aligner sur la Serie A italienne quand il s'agit de mettre de l'argent sur la table, notamment grâce au merchandising, la vente de produits dérivés. La compétition sur le marché des transferts est devenue de ce fait beaucoup plus serrée. De bons joueurs italiens sont même tentés par l'aventure à l'étranger. Les présidents de club italien ont dû réagir. Ils auront dépensé cet été près de 450 milliards de lires pour attirer vers la Péninsule une cinquantaine de nouveaux étrangers. Le Milan AC de Silvio Berlusconi a notamment embauché une douzaine de joueurs de renom et a rappelé son entraîneur des grandes années, Fabio Capello, pour renouer avec sa gloire passée.

PLUS GRAND, plus beau, plus fort ? Il fut une époque, récente, durant laquelle la question de savoir si la Serie A italienne représentait le plus beau championnat de la planète ne se posait même pas. Les stars, l'argent, le public, la folie médiatique, tout était réuni dans le Calcio, les autres pays se contentant de miettes. Mais l'hégémonie italienne a été mise à mal, ces dernières années, par de nouveaux riches prêts à en découdre pour faire de « leur » championnat le meilleur du monde. L'argent, nerf du football de haut niveau, coulait soudain à flots du côté des clubs anglais et espagnols. Avec les retombées de l'arrêt Bosman, l'Italie n'était plus le seul Eldorado du football européen.

Signe des temps, de bons joueurs italiens décidaient de quitter le Calcio pour aller faire fortune à l'étranger, ce qui aurait été impensable il y a quelques années : Gianluca Vialli et Gianfranco Zola (Chelsea), Attilio Lombardo (Crystal Palace), Stefano Eranio (Derby County), Christian Panucci (Real Madrid) et, plus récemment, Christian Vieri, passé de la Juventus à l'Atletico Madrid, en sont les exemples les plus marquants. Sans oublier Marco Simone au Paris-Saint-Germain. En quelques années, les salaires offerts aux stars évoluant en Angleterre ont été multipliés par dix pendant qu'en Italie les malheureux millionnaires en crampons devaient se contenter de salaires multipliés par trois.

SURENCHÈRE

Même si le Calcio restait, sur un plan purement tactique, le meilleur championnat de la planète, en tout cas le plus exigeant, les salaires proposés en Angleterre et en Espagne risquaient d'aimanter les joueurs italiens et, surtout, les vedettes étrangères. Pendant que le merchandising devenait la nouvelle poule aux œufs d'or du côté de Manchester ou de Dortmund, les grands clubs italiens en étaient encore aux balbutiements en matière de vente de produits dérivés. Seul le Milan AC avec ses magasins Milan Point, dont les recettes avoisinent les 5 milliards de lires par an, était capable de lutter avec les géants de l'Europe du football.

Face à cette nouvelle réalité économique, la Serie A allait-elle irrémédiablement devenir moins attractive, sportivement et médiatiquement, que la Liga espagnole ou la Premier League anglaise ? Les patrons des grands clubs italiens ont réagi. De Silvio Berlusconi (Milan AC) à Enrico Mantovani (Sampdoria Gênes), en passant par Massimo Moratti (Inter Milan), Franco Sensi (AS Roma) ou Stefano Tanzi (Parme), ils ont tous dégainé leurs chéquiers. Près de 450 milliards de lires ont été dépensés cet été, soit 50 milliards de plus que l'année dernière. Le championnat, qui a débuté dimanche 31 août, accueille près d'une cinquantaine de nouveaux joueurs étrangers, comme le Brésilien Ronaldo (Inter Milan), le Hollandais Patrick Kluivert, passé de l'Ajax au Milan AC, ou l'Allemand Jürgen Klinsmann (du Bayern Munich à la Sampdoria Gênes).

Cette nouvelle vague d'arrivées porte à cent neuf le nombre total de joueurs étrangers en Serie A et commence à susciter quelques inquiétudes, à commencer par celles du sélectionneur national, Cesare Maldini : *« Dans ce pays, la formation n'a jamais été une priorité pour les grands clubs. Beaucoup d'équipes de Serie A n'alignent par exemple que des attaquants étrangers. Nous sommes en train de compromettre la santé future de l'ensemble de notre football. »* Mais qui entendra ces propos alarmants dans l'euphorie ambiante ?

LA MANNE DE LA TÉLÉVISION

Le seul transfert de Ronaldo a suffi pour redonner des couleurs à la Serie A. Considéré comme le meilleur joueur de la planète, le jeune attaquant brésilien a quitté la Liga et le FC Barcelone pour l'Inter Milan, contre un salaire annuel net avoisinant les 20 millions de francs. Un investissement déjà rentable : une véritable « Ronaldomania » s'est abattue sur l'Italie. En deux semaines, 35 000 maillots bleu et noir à son nom ont été vendus et, pour la première fois, l'Inter Milan va pouvoir compter sur près de 50 000 abonnés. Le temps des folies est-il donc revenu ? Dans un pays où l'équivalent de la direction nationale du contrôle de gestion (la fameuse DNCG) française n'existe pas, certains présidents jonglent allègrement avec les déficits, encouragés par l'exceptionnelle manne financière de la télévision. L'Italie reste, de loin, le pays européen aux droits de retransmission les plus élevés (480 milliards de lires contre 190 en Angleterre et 155 en Allemagne). Autre indice de l'euphorie actuelle, les chaînes de télévision ont encore augmenté le temps d'antenne consacré au Calcio. Le dimanche, les amateurs peuvent suivre seize programmes différents, diffusés entre 13 h 15 et 0 h30 sur les chaînes publiques (RAI 1, 2 et 3) et privées (Italia 1 et TMC). De la folie pure, d'autant que, pendant la semaine, de multiples émissions de débats évoquent la moindre action litigieuse ayant eu lieu le dimanche après-midi.

Al. C.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Laurent Jalabert (ONCE) a pris, jeudi 11 septembre, le maillot amarillo du Tour d'Espagne cycliste en remportant la 6e étape, disputée sur 147 km entre Malaga et Grenade (Andalousie, Sud). Au classement général, il possède seize secondes d'avance sur le Suisse Laurent Dufaux (Festina) et vingt et une sur l'Espagnol Fernando Escartin (Kelme).**

■ **Le Français Erwan Menthéour (La Française des jeux), leader du Tour de l'Avenir, a abandonné,** jeudi 11 septembre, souffrant d'une fracture du scaphoïde de la main gauche consécutive à une chute lors de la 7e étape, disputée sur 122 km entre Foix et le plateau de Beille (Ariège) et remportée par le Finlandais Joona Laukka (Festina). Le Français Charles Guilbert (Equipe de France) occupe désormais la première place du classement général.

■ **FOOTBALL : le promu Châteauroux a remporté,** jeudi 11 septembre, son premier succès en première division, grâce à une courte victoire sur son terrain face à Rennes (1-0), tandis que Guingamp, à domicile, battait Lens (2-1) en match avancé de la 7e journée du championnat de France.

■ **VOLLEY-BALL : l'équipe de France masculine s'est qualifiée,** jeudi 11 septembre, pour les demi-finales du championnat d'Europe en battant l'Ukraine 3-2 (15-13, 15-8, 10-15, 3-15, 19-17). Elle y affrontera la Yougoslavie, samedi 13 septembre. La France n'avait pas atteint ce niveau depuis 1987, finissant à la deuxième place.

Le Milan AC veut retrouver le lustre de son passé

MILAN
de notre envoyé spécial

Le cauchemar est terminé. Sourire carnassier et commentaires élogieux en bouche, Silvio Berlusconi semble radieux. Dans la chaleur d'une fin d'été torride, au milieu de dizaines de milliers de tifosi qui ont repris en masse le chemin de la cathédrale de béton de San Siro, le patron du Milan AC est heureux. Sur la pelouse, « son » Milan a retrouvé le panache. Face à la Juventus, les coéquipiers de Paolo Maldini l'ont emporté 3-1 au cours de ce traditionnel match de prestige d'avant-championnat tout simplement baptisé du nom du président du Milan AC.

Voilà qui est bon pour le moral. Surtout après le cauchemar de la saison dernière. Mais l'univers du Calcio est impitoyable. Le moindre faux pas fait rapidement revenir sur terre : un piteux résultat lors de la première journée de Serie A (1-1 à Plaisance), suivi d'une nouvelle contre-performance en Coupe d'Italie face à la Reggiana (0-0), et les critiques ont recommencé à pleuvoir. Face à la Lazio Rome, samedi 13 septembre, à San Siro, le Milan AC n'a déjà plus le droit à l'erreur.

« Ce groupe me rappelle celui de 1991 », apprécie Fabio Capello

Humiliées, ridiculisées. En quelques mois, les présumées vedettes payées à prix d'or pour endosser le mythique maillot rouge et noir sont devenues, au cours de la précédente saison, la risée du monde. Le Milan des Roberto Baggio, George Weah, Dejan Savicevic, Marcel Desailly ou Franco Baresi faisait peine à voir. Après le départ pour le Real Madrid de Fabio Capello, l'entraîneur-miracle, les dirigeants milanais décident de confier l'équipe première à Oscar Tabarez. Au bout de quatre mois, le technicien uruguayen doit laisser la place à Arrigo Sacchi, l'homme du grand Milan de la fin des années 80. Mais le mal est profond : l'élimination grotesque en Ligue des champions face aux Norvégiens de Rosenborg et la punition (1-6) infligée en championnat par la Juventus sur le terrain de San Siro resteront les deux plus mauvais souvenirs d'une saison ratée. Pour la première fois depuis des lustres, le Milan AC termine à la onzième place et ne disputera pas la moindre Coupe d'Europe.

Le cauchemar est donc terminé. Une fois de plus, le patron tout-puissant du club lombard a sorti le chéquier. Pour éponger les dettes et faire son marché. Profitant pleinement des retombées de l'arrêt Bosman, Berlusconi embauche : Ibrahim Ba (Bordeaux), Winston Bogarde et Patrick Kluivert (Ajax Amsterdam), Christian Ziege (Bayern Munich), Andreas Andersson (Göteborg) et, plus récemment, Leonardo (Paris-SG). Une demi-douzaine d'autres joueurs, à la carte de visite un peu moins impressionnante, rejoignent également le Milan AC, où Franco Baresi, figure emblématique depuis vingt ans, a décidé de raccrocher les crampons pour devenir vice-président.

Mais plus que ces transferts haut de gamme, c'est le retour au bercail du « Mister », autrement dit de Fabio Capello, cinquante et un ans, qui marque les esprits. En une saison, l'entraîneur à poigne a offert le titre de champion d'Espagne à un Real Madrid auparavant à la dérive. De retour dans le club de son cœur, l'homme qui a tout gagné avec le Milan AC est accueilli comme le Messie par un Silvio Berlusconi aux anges : *« En Espagne, on te surnommait don Fabio. Pour moi, tu restes Il Maestro ! En six ans, tu as remporté cinq* scudetti. *Grâce à toi, le club va retrouver ce rythme ! »*

« Milan reste le plus grand club du monde. Je n'ai pas hésité longtemps », lance Ibrahim Ba, convoité à l'intersaison par le gratin du football européen – de la Juventus de Turin à Arsenal en passant par le PSG et Barcelone –, mais qui a décidé de tenter l'aventure lombarde, dans un club où les places de titulaires vont être chères. Fabio Capello, lui, se réjouit de cette abondance de biens. *« Ce groupe me rappelle celui de 1991, lorsque Van Basten et Gullit étaient aux commandes. Aujourd'hui, je retrouve, avec le tandem Weah-Kluivert, des sensations similaires... »*

George-le-Libérien et Patrick-le-Hollandais, nouveau duo gagnant ? Les deux hommes semblent déjà pouvoir jouer ensemble les yeux fermés. *« Nous évoluons dans le même club depuis peu de temps, mais j'ai l'impression de le connaître depuis toujours ! J'ai étudié le jeu de Patrick lorsqu'il était à l'Ajax, et je sais quand lui donner de bons ballons. Nous allons bien nous entendre »*, déclarait un George Weah, ravi, après la victoire sur la Juventus. Pendant ce temps, la presse italienne se faisait un plaisir de tracer le parallèle entre les débuts prometteurs sous le maillot rouge et noir du nouveau tandem et ceux du duo Gullit-Van Basten, un soir d'août 1987. Dix ans déjà.

Alain Constant

Des chimistes français mettent au point de nouveaux catalyseurs

Fruits de plus de dix ans de recherche, les « composés miracles » élaborés par un laboratoire lyonnais pourraient avoir des applications prometteuses dans l'industrie du raffinage comme pour la protection de l'environnement

Déjà utilisée empiriquement par les Gaulois, la catalyse est devenue un outil irremplaçable pour les chimistes modernes. Elle intervient dans de multiples procédés industriels et entre en jeu dans l'élaboration de plus de 80 % des produits d'usage courant. Pourtant, les scientifiques sont encore loin d'avoir compris tous les mécanismes de ce phénomène, qui oriente et accélère une réaction chimique. Au terme de plus de dix années de recherche, une équipe française vient de concevoir un nouveau type de catalyseurs en combinant les ressources de la chimie des surfaces et de la chimie moléculaire. Ces composés aux propriétés étonnantes pourraient servir à raffiner des hydrocarbures à température ambiante, ou à dégrader des matières plastiques. Ces travaux viennent d'être couronnés par la Société française de chimie.

VILLEURBANNE
de notre envoyé spécial

« Pendant plus de dix ans, ce fut une longue traversée du désert. Dix ans de tâtonnements au cours desquels nous avons testé de multiples combinaisons. Mais, aujourd'hui, les résultats sont fantastiques », s'enflamme Jean-Marie Basset. Le directeur du laboratoire de chimie organométallique de surface (LCOMS, CNRS-École supérieure de chimie, physique, électronique de Lyon) a de quoi être fier : son équipe vient de mettre au point une nouvelle génération de catalyseurs capables, par exemple, de transformer les déchets de plastique en carburant pour les voitures.

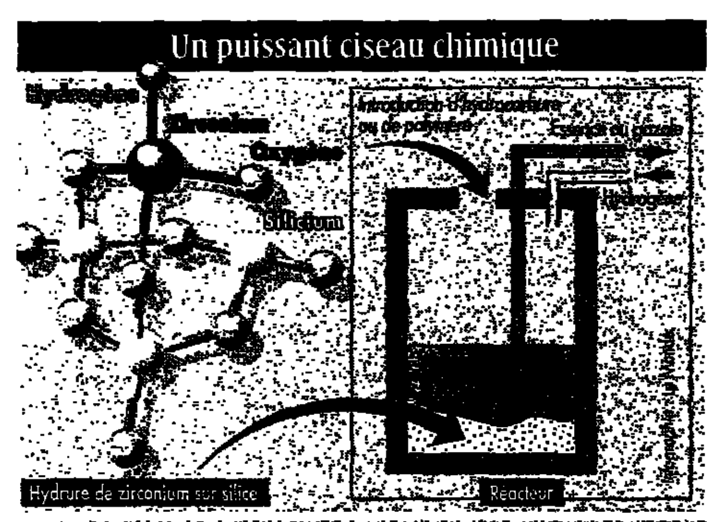
Substances miracles devenues indispensables aux chimistes, les catalyseurs entrent dans la fabrication de plus de 80 % des produits d'usage courant. Réduisant l'énergie nécessaire à une réaction en accélérant celle-ci – ce qui, dans le cas d'une application industrielle, abaisse d'autant son coût –, ils présentent aussi l'avantage de la sélectivité : en orientant la transformation des substances en présence vers le composé recherché et lui seul, ils évitent la formation de sous-produits indésirables souvent polluants.

Pourtant, si les mécanismes de la « catalyse homogène » – quand le catalyseur est mélangé au milieu (généralement liquide) que l'on souhaite faire réagir – sont bien connus, il n'en va pas de même pour la « catalyse hétérogène ».

ENCORE UNE ÉNIGME

Ce deuxième mode d'action, le plus fécond par ses débouchés industriels, s'opère au contact de la surface d'un catalyseur solide (*métal ou oxyde métallique*) étranger au milieu réactionnel. Il demeure encore, pour les scientifiques, une énigme qui met en jeu *« une science dans une large mesure empirique, peu conceptuelle, peu prédictive, aux résultats souvent peu reproductibles »*, assure, un brin iconoclaste, Jean-Marie Basset. C'est que, paradoxalement, la structure et les propriétés d'une surface, cet « état limite » d'un corps solide, sont très difficiles à caractériser. De surcroît, les sites actifs d'un catalyseur sont en petit nombre et de taille infinitésimale, ce qui nuit à l'observation des phénomènes.

Un puissant ciseau chimique



En faisant réagir un complexe de zirconium avec de la silice, puis en combinant ce composé avec de l'hydrogène à 200 degrés, les chercheurs ont obtenu un puissant ciseau chimique, de formule (SiO)3ZrH. Celui-ci permet de couper les liaisons carbone-carbone de tous les hydrocarbures saturés, dès la température ambiante, et de les transformer ainsi en essence ou en gazole.

Afin d'y voir plus clair, en même temps que de s'affranchir d'un empirisme irritant pour un esprit cartésien, Jean-Marie Basset et son équipe d'une quarantaine de personnes ont imaginé de faire sauter la barrière entre les deux modes de catalyse. Leur ambition : utiliser les outils de la chimie moléculaire pour créer à volonté, sur des catalyseurs solides, des sites actifs aux propriétés bien définies. Pour réussir cette alchimie moderne, ils se sont efforcés de greffer, à la surface de métaux ou d'oxydes, des composés organométalliques (complexes métal-carbone particulièrement efficaces en catalyse) de toute nature, donnant ainsi naissance à une nouvelle génération de catalyseurs hybrides.

Les premiers brevets déposés semblent couronner leurs efforts, même si aucun ne fait encore l'objet d'une exploitation industrielle. Les chercheurs lyonnais ont ainsi mis au point un puissant catalyseur, capable – du moins en laboratoire – de couper les chaînes moléculaires des hydrocarbures saturés pour les raffiner en essence, et ce à température ambiante, alors que le craquage thermique s'effectue à 500 degrés.

« POUDRE MIRACULEUSE »

La même « poudre miraculeuse » pourrait servir à dégrader certains plastiques – le polyéthylène dont sont constitués les sacs et les emballages plastiques et le polypropylène que l'on trouve par exemple dans les pare-chocs des voitures – à basse température. Ces matériaux qui, une fois hors d'usage, se transforment aujourd'hui en encombrants déchets voués à être brûlés seraient de la sorte valorisés eux aussi en essence ou en gazole. Une étude, financée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), est en cours afin de modéliser le procédé à l'échelle industrielle.

Ces étonnants catalyseurs sortiront-ils un jour des alambics du laboratoire villeurbannais ? Déjà, celui-ci tire les deux tiers de ses ressources de contrats avec des entreprises pétrolières, chimiques ou pharmaceutiques. Et le prix Pierre Süe de la Société française de chimie, décerné vendredi 12 septembre à Jean-Marie Basset, vaut attestation d'une voie de recherche jugée prometteuse.

Pierre Le Hir

« Un marché phénoménal et une importance stratégique »

LES GAULOIS, sans le savoir, faisaient déjà de la catalyse lorsque, rapporte Pline l'Ancien, *ils fabriquaient du savon à partir de* graisses animales mises au contact de lessive de cendres. Ils devançaient de plus de deux mille ans le savant suédois Jöns Jacob Berzelius qui, dans les années 1830, donna le nom de catalyse au phénomène singulier au cours duquel une réaction chimique se trouve orientée et accélérée par une substance qui ne subit elle-même pas de modification. Pas davantage que les savonniers celtes, Berzelius n'imaginait alors les formidables développements promis à cette nouvelle discipline.

Celle-ci prit véritablement son essor au début de ce siècle, avec le chimiste français Paul Sabatier, Prix Nobel en 1912 pour ses travaux sur l'hydrogénation appliquée notamment aux hydrocarbures, et son confrère allemand Fritz Haber, inventeur d'un procédé de synthèse de l'ammoniac à partir d'azote et d'hydrogène, en présence de fer. Pour le meilleur et pour le pire : l'invention de Haber a rendu *possible la production d'engrais à grande* échelle, mais a servi aussi à la mise au point d'explosifs pendant la « grande guerre ».

ÉNORMES PROFITS

Depuis, la catalyse a investi des pans entiers de l'économie. Son chiffre d'affaires annuel se calcule en milliers de milliards de dollars. *« Un marché phénoménal, qui donne aux études sur les catalyseurs une importance stratégique »*, commente Igor Tkatchenko, directeur de l'Institut de recherche sur la catalyse (IRC), qui regroupe deux cent trente personnes à Villeurbanne, près de Lyon. Elle trouve sa première utilisation dans le raffinage du pétrole, par « craquage » des molécules non plus sous l'effet d'une forte température, mais en présence de poudres catalytiques. L'industrie chimique, elle aussi, en est une consommatrice avide, pour l'élaboration des plastiques et des fibres synthétiques, des produits phytosanitaires, *des médicaments ou des cosmétiques*. Dans le domaine de la protection de l'environnement, les catalyseurs sont utilisés pour épurer les gaz d'échappement des véhicules (dans les pots catalytiques), ainsi que pour traiter les fumées des centrales thermiques et, de façon encore expérimentale, retraiter les eaux usées.

Les chimistes distinguent trois types de catalyse : hétérogène, lorsque les molécules d'un gaz ou d'un liquide réagissent au contact de la surface d'un solide, le plus souvent un métal de transition ; homogène, quand le catalyseur est soluble dans le milieu réactionnel ; *enzymatique, lorsque le processus est régi* par une enzyme, comme il en va dans les cellules vivantes.

P. L. H.

Le tennis, un simple problème de physique...

S'IL A DÛ s'incliner, dimanche *7 septembre, devant l'Australien* Patrick Rafter en finale de l'US Open, le tennisman britannique Greg Rusedski *a pu se consoler de sa défaite* grâce au nouveau record de vitesse au service qu'il a établi durant ce match. Au neuvième jeu de la troisième manche, sa balle a été chronométrée à 228,8 kilomètres/heure.

Chez les messieurs surtout, l'ère du tennis est aux grands serveurs. Aux explications habituellement avancées pour analyser ce phénomène – augmentation de la taille moyenne des joueurs, amélioration du matériel – vient aujourd'hui s'ajouter la très sérieuse étude – que *d'aucuns jugeront futile – d'un physicien* australien, Rod Cross, récemment publiée dans le non moins sérieux *American Journal of Physics*. Passionné de tennis, ce chercheur de l'université de Sydney a emporté des raquettes dans son laboratoire afin d'analyser le rebond des balles sur le tamis, car, comme plus d'un amateur l'a constaté, toutes les zones ne sont pas égales en puissance et en confort.

Après avoir, lors de multiples expériences, *décortiqué les différentes* forces s'exerçant sur la raquette lorsqu'une balle s'écrase sur le cordage, Rod Cross a mis au jour deux lieux caractéristiques : le « point G » et le point mort. Le premier, situé entre le centre du tamis et le bas du cadre, constitue un nœud de vibration, analogue aux points d'harmonique d'une corde de guitare. Une balle en mouvement frappée à cet endroit se voit restituer un maximum de l'énergie qu'elle possédait en y arrivant.

Le point mort, quant à lui, à de quoi surprendre. Localisé à quelques centimètres de la tête de raquette, il est doté d'un coefficient de restitution presque nul. En pratique, si une balle tombe d'une hauteur de quelques décimètres sur ce point, elle ne rebondit quasiment pas et reste comme collée aux cordes. Toute l'énergie contenue dans la balle est transférée à la raquette. Le choc est amorti par des vibrations et par un léger mouvement de rotation du poignet dû au fait que la balle, suivant en cela un phénomène de bras de levier bien connu, « pèse » plus lourd au bout de la raquette qu'au milieu du tamis.

Ce point particulier devrait donc être le *no man's land* du joueur de tennis, à éviter comme la peste. C'est effectivement le cas lorsque la balle est en mouvement, au cours d'un échange. En revanche, le point mort s'avère une arme redoutable lorsque la balle dispose d'une énergie cinétique faible voire nulle. Rod Cross a en effet démontré que si une balle tombant sur le point mort d'une raquette immobile confère toute son énergie à cette dernière, *cette propriété physique fonctionne* aussi dans l'autre sens. Par *conséquent, si la raquette est en* mouvement et la balle quasi immobile – par exemple au service ou *pour un smatch après rebond –, la* force sera alors transférée à la balle sans déperdition, exactement comme lorsque, au billard, une boule vient en percuter une autre de face : la première s'arrête net et la seconde file, « gonflée » de l'énergie qui lui a été transmise dans le choc.

Rod Cross a mis au jour deux lieux caractéristiques : le « point G » et le point mort

Selon Howard Brody, un spécialiste américain de la physique du tennis, l'étude de Rod Cross est parfaitement fondée. Ce chercheur a ainsi constaté que les grands serveurs comme Pete Sampras, Greg Rusedski ou Mark Philippoussis utilisaient un endroit très proche du point mort, qu'ils avaient dû découvrir de manière empirique. Mais cette astuce technique, qui nécessite un poignet de fer en raison des vibrations et du violent mouvement de torsion qu'elle implique, est à réserver aux professionnels. A la pratiquer, le joueur amateur risquerait de se blesser ou de voir sa raquette arrachée de sa main. En conclusion de son étude, Rod Cross conseille *donc gentiment à M. Tout-le-*Monde de continuer à servir au milieu du cordage. C'est déjà bien assez compliqué ainsi.

Pierre Barthélémy

Le chimiste Jean Rouxel médaille d'or du CNRS

LA MÉDAILLE d'or du CNRS a été attribuée à Jean Rouxel, spécialiste de la chimie des solides. *C'est la quatrième fois* seulement depuis sa création, en 1954, que la médaille d'or du CNRS est attribuée à un chimiste. Agé de soixante-deux ans, professeur au Collège de France, directeur et fondateur de l'Institut des matériaux de Nantes (unité mixte CNRS/université de Nantes), Jean Rouxel est l'un des pères de la « chimie douce », laquelle étudie les réactions intervenant à température ambiante ou moyennement élevée. Il a développé des composés de basse dimensionnalité (plans, feuillets, fibres), et travaillé à la mise au point de nouveaux catalyseurs, de batteries pour voitures électriques et de matériaux pour affichage sur écrans. M. Rouxel avait déjà reçu la médaille d'argent du CNRS en 1974.

DÉPÊCHES

■ **SISMOLOGIE : le Liban, et sa capitale**, font face à des risques *« considérables »* de séismes, estime Rob Butler, professeur de géologie à l'université *de Leeds (Grande-Bretagne)*. Beyrouth se situe sur une faille qui subit un glissement de 5 millimètres par an, a expliqué ce chercheur lors d'une conférence de presse mercredi 10 septembre. Cette faille est responsable de la plupart des secousses telluriques de faible importance qui se sont produites au Liban. M. Butler, qui mène des recherches depuis deux ans et demi au Liban en collaboration avec des professeurs de l'Université américaine de Beyrouth (AUB), a toutefois indiqué qu'il était difficile d'avancer une échéance en raison du peu d'informations géologiques disponibles sur le pays. – (*AFP.*)

■ **ESPACE : le lancement de la sonde** américaine Lunar Prospector, prévu à l'origine le 24 septembre, est reporté au 23 novembre afin de permettre des vérifications supplémentaires sur le lanceur, a annoncé la NASA, mercredi 10 septembre. Cette sonde, *qui sera mise en orbite autour de la Lune* à quelque 100 kilomètres d'altitude, marquera la reprise de l'exploration du satellite de la Terre après la fin des missions Apollo, au début des années 70. Lunar Prospector devra réaliser une carte complète de la Lune, analysant notamment la composition du sol ou les champs de gravité et magnétiques. Quelque 75 % de la surface de la Lune n'ont pas encore été cartographiés. – (*AFP.*)

■ **AÉRONAUTIQUE : un prototype d'avion spatial non habité** vient *d'être présenté par l'armée de l'air américaine*. Appelé *« véhicule de manœuvre spatial »* (SMV), cet engin a été conçu par Boeing North American dans le cadre d'un contrat de 5,3 millions de dollars (31,8 millions de francs) passé avec l'Us Air Force. La version finale devrait pouvoir mener des missions d'un an en orbite, larguer de petits satellites et effectuer des missions de reconnaissance, avant de regagner la Terre par ses propres moyens. – (*AP.*)

■ **NUCLÉAIRE : les Russes ont donné**, mercredi 10 septembre, le feu vert à *un projet de centrale nucléaire flottante qui serait installée au large de la côte* arctique russe et de la région extrême-orientale de la Tchoukotka. Cette centrale, équipée d'un réacteur de sous-marin, pourrait fonctionner à partir de 1999 et délivrer dans un premier temps une puissance de 50 mégawatts, pouvant être doublée en cas de besoin. – (*AFP.*)

Polémique d'officiels sur un stockage radioactif dans la Vienne

LE SITE GRANITIQUE de La Chapelle-Bâton (Vienne), prospecté par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), ne paraît pas adéquat pour accueillir un laboratoire souterrain d'étude du stockage en profondeur des déchets radioactifs. *C'est, en substance*, le message délivré par la Commission nationale d'évaluation (CNE) relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs, dans son troisième rapport d'étape, rendu public mercredi 10 septembre.

Outre le stockage géologique profond, la CNE, instituée par la loi du 30 décembre 1991, est chargée d'évaluer l'avancement des études relatives à la gestion des déchets radioactifs. Ces recherches – qui portent sur deux axes : *séparation et transmutation*, conditionnement et entreposage – doivent permettre au Parlement de décider ou non, en 2006, de la création d'un ou plusieurs centres de stockage pour les déchets à vie longue.

Dans son précédent rapport, la commission avait déjà exprimé des réserves sur le site de la Vienne, et réclamé des investiga*tions supplémentaires* à l'Andra. Elle estime aujourd'hui que *« l'évaluation des nouvelles données hydrogéologiques et géochimiques présentées ne permet pas de lever ces réserves »*.

Selon les experts de la CNE, *« les risques de circulation de fluides entre le granit et les aquifères exploités augmentent considérablement la difficulté de qualifier ce site pour un éventuel stockage »*. Le site pressenti présente des failles espacées de quelques centaines de mètres seulement, alors que les souterrains de stockage envisagés s'étendraient sur environ un kilomètre. L'installation nécessiterait donc la mise au point de barrières étanches, dont, estime la commission, il est impossible de garantir la pérennité.

*Les informations complémen*taires apportées par l'Andra confirment, en revanche, l'évaluation favorable portée par la CNE sur le site de Bure (Meuse). Elles lui paraissent aussi *« suffisantes »* pour la création éventuelle d'un laboratoire près de Marcoule (Gard), sur lequel elle s'était jusqu'ici montrée réservée.

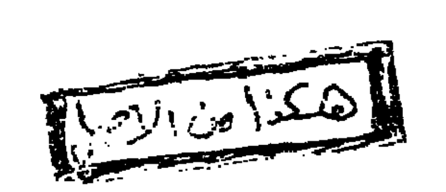
DIVERGENCE D'OPTIQUE

Les opposants au projet de La Chapelle-Bâton ne manqueront pas de faire valoir la voix de la CNE. Cette dernière n'a, cependant, qu'un rôle consultatif, et le commissaire chargé de l'enquête publique avait remis, après l'Andra, un avis favorable à une telle implantation la semaine dernière.

En revanche, les écologistes hostiles aux laboratoires souterrains dans l'Est et le Gard seront renforcés dans leur conviction que ces installations céderont la place à des stockages de déchets. L'Andra a toujours expliqué qu'il ne s'agit que de lieux d'étude. Mais la CNE rappelle avec force qu'ils permettront de *« qualifier »* des roches particulières, et que les conclusions tirées de ces recherches ne sauraient être appliquées ou étendues à d'autres terrains. Pour les rapporteurs, il est clair que, si les études sont favorables et si l'option du stockage en profondeur est retenue par le Parlement, il faudra pratiquer celui-ci sur place.

Yves Kaluzny, le directeur de l'Andra, estime que l'avis négatif émis par la CNE tient à une *« divergence d'optique »*. Pour lui, il importe d'*« ouvrir l'éventail des choix »* concernant le stockage d'ici à 2006. Pour l'heure, les commissaires enquêteurs ont remis leurs rapports (favorables) à la direction de la sûreté nucléaire (DSIN) pour la Vienne et le Gard. Celui du site de l'Est est attendu pour fin septembre. La balle est donc désormais du côté du gouvernement, qui devra prendre d'éventuels décrets de création des laboratoires à la fin de l'année, après avis du Conseil d'Etat.

Hervé Morin



هكذا من الاصل

Amélioration par l'ouest

L'ANTICYCLONE du proche atlantique se renforce par l'ouest du pays, et se maintiendra les jours suivants. Samedi, un front pluvieux situé sur le sud du pays le matin, se désagrégera l'après-midi. Sur le nord et le nord-est, le temps sera instable avec des averses.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Sur la Normandie, le ciel sera nuageux le matin, avec des averses. L'après-midi, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs, le soleil sera prédominant. Il fera de 15 à 19 degrés.

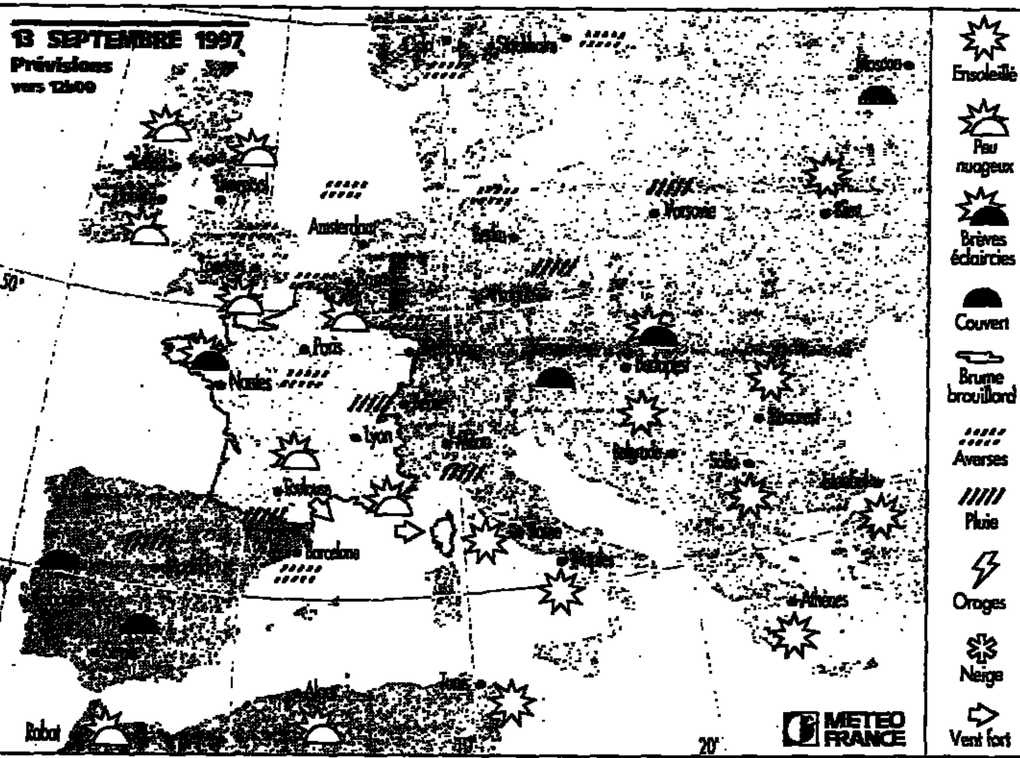
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur le Centre, les éclaircies deviendront belles l'après midi. Ailleurs, les nuages resteront nombreux toute la journée, avec des averses. Il fera de 16 à 18 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les pluies du matin laisseront place à un ciel très nuageux l'après-midi, avec des averses. Il fera plus frais, avec 17 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, les nuages et les éclaircies alterneront le matin, puis l'après-midi le soleil brillera largement. Ailleurs, le temps sera couvert le matin, avec des averses. L'après-midi, des éclaircies reviendront, mais les averses persisteront sur les Pyrénées. Il fera de 20 à 23 degrés.

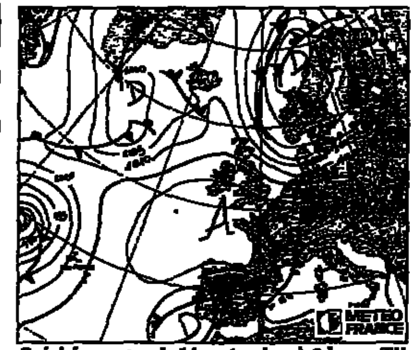
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La matinée sera maussade avec des averses. L'après-midi, les éclaircies seront belles, mais les nuages resteront nombreux sur le relief. Il fera de 20 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Corse, nuages et éclaircies alterneront. Ailleurs, le ciel très nuageux du matin laissera place à un soleil généreux l'après-midi. La tramontane soufflera à 60 km/h en rafales, et le vent de sud-ouest soufflera à 70 km/h en rafales entre la Corse et le continent. Il fera de 24 à 27 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 13 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/28 S	KIEV	11/21 S	VENISE	19/25 P	LE CAIRE	21/31 S
				POINTE-A-PIT.	26/32 P	LISBONNE	17/21 C	VIENNE	14/25 C	MARRAKECH	18/32 ##
				ST-DENIS-RÉ.	18/23 C	LIVERPOOL	7/13 S	AMÉRIQUES		NAIROBI	12/25 N
				EUROPE		LONDRES	8/15 S	BRASILIA	17/27 S	PRETORIA	11/19 S
				AMSTERDAM	11/14 P	LUXEMBOURG	8/15 P	BUENOS AIR.	9/19 S	RABAT	17/25 N
FRANCE métropole		NANCY	11/17 P	ATHENES	20/28 S	MADRID	15/25 N	CARACAS	25/32 S	TUNIS	24/36 S
AJACCIO	18/27 N	NANTES	11/20 S	BARCELONE	20/25 S	MILAN	19/24 P	CHICAGO	12/24 N	ASIE-OCÉANIE	
BIARRITZ	16/21 N	NICE	18/25 N	BELFAST	5/11 N	MOSCOU	8/15 C	LIMA	18/24 C	BANGKOK	26/35 S
BORDEAUX	14/21 S	PARIS	11/19 P	BELGRADE	16/29 S	MUNICH	9/18 P	LOS ANGELES	18/26 S	BOMBAY	27/30 P
BOURGES	9/19 N	PAU	14/21 C	BERLIN	12/18 P	NAPLES	21/29 S	MEXICO	13/22 C	DJAKARTA	25/31 C
BREST	11/18 S	PERPIGNAN	17/25 N	BERNE	11/15 P	OSLO	7/13 P	MONTREAL	16/20 P	DUBAI	29/38 S
CAEN	9/18 N	RENNES	11/20 N	BRUXELLES	9/15 P	PALMA DE M.	20/29 ##	NEW YORK	19/24 S	HANOI	26/31 P
CHERBOURG	11/18 N	ST-ETIENNE	12/20 C	BUCAREST	12/25 S	PRAGUE	8/18 P	SAN FRANCS.	16/22 N	HONGKONG	25/30 S
CLERMONT-F.	13/19 C	STRASBOURG	12/17 P	BUDAPEST	17/27 N	ROME	20/28 S	SANTIAGO/CHI	2/14 S	JERUSALEM	20/30 S
DIJON	14/19 P	TOULOUSE	14/22 C	COPENHAGUE	11/15 P	SEVILLE	17/26 N	TORONTO	14/20 N	NEW DEHLI	27/31 N
GRENOBLE	15/21 C	TOURS	11/19 N	DUBLIN	5/11 N	SOFIA	12/26 S	WASHINGTON	17/28 S	PEKIN	15/23 N
LILLE	10/17 P	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	10/18 N	ST-PETERSB.	13/20 C	AFRIQUE		SEOUL	20/25 P
LIMOGES	12/20 N	CAYENNE	23/33 S	GENEVE	12/18 P	STOCKHOLM	12/16 P	ALGER	22/33 S	SINGAPOUR	27/33 C
LYON	15/21 C	FORT-DE-FR.	25/32 N	HELSINKI	13/19 C	TENERIFE	19/25 C	DAKAR	27/31 N	SYDNEY	11/19 S
MARSEILLE	18/26 N	NOUMEA	17/22 S	ISTANBUL	17/24 S	VARSOVIE	13/23 S	KINSHASA	21/31 S	TOKYO	24/27 P



Situation le 12 septembre à 0 heure TU — *Prévisions pour le 14 septembre à 0 heure TU*

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **RUSSIE.** Le grand hôtel Marriott a ouvert dans la capitale russe, à proximité immédiate du Kremlin. Cet établissement de luxe dispose de 392 chambres, de trois restaurants, d'une piscine intérieure avec centre de remise en forme, sauna et jacuzzi. Un « business center » occupe l'étage « executive » et une salle de conférences peut accueillir jusqu'à 350 personnes, avec service de traduction simultanée sur demande. Réservation, numéro gratuit en français : 0800-90-83-33.

■ **ANTILLES.** Sur tous ses vols vers la Guadeloupe et la Martinique (liaisons quotidiennes), Air France propose, jusqu'au 21 septembre, pour des séjours d'au moins 4 jours avec retour avant le 19 octobre, des tarifs promotionnels : 2 290 F l'aller-retour de Paris vers Pointe-à-Pitre ou Fort-de-France ; 2 490 F vers Saint-Martin.

INFORMATIQUE

La navigation des internautes est suivie à la trace

SAN FRANCISCO
correspondance

L'anonymat sur Internet est une illusion. La légende veut que dans un dialogue virtuel il serait impossible de savoir si l'on a affaire à une femme, un homme, un enfant. C'est faux. Pour en faire la démonstration, le Centre pour la démocratie et la technologie (CDT) offre à ses visiteurs un « profil instantané » avec le type d'ordinateur qu'ils utilisent, leur navigateur, le nom et le siège de leur fournisseur d'accès (avec une carte permettant de s'y rendre).

Selon le CDT, modeste organisation à but non lucratif, *« un responsable de site qui aurait l'équipement adéquat, et la volonté, pourrait facilement trouver votre adresse électronique, les pages que vous avez visitées récemment et d'autres informations détaillées sans que vous vous en rendiez compte. »*

Ces informations peuvent révéler vos goûts, y compris politiques, sur les produits que vous aimez et sur vos coordonnées. On peut les obtenir de trois façons. La première consiste à suivre vos traces sur le site : les sujets auxquels vous vous intéressez, ceux que vous laissez de côté, le temps que vous passez etc. *« Chaque fois que vous téléchargez un document, regardez une image ou lisez un message électronique »*, explique le CDT, *« votre manœuvre est enregistrée quelque part sur Internet »*. Les logiciels spécialisés dans ce genre de jeu de piste servent à l'entretien et à l'amélioration du service. Le dossier qui en résulte est une pièce-clé dans les négociations entre les responsables du site et les annonceurs publicitaires.

« C'est comme si au lieu de savoir quel livre vous avez acheté un libraire savait également tous les livres que vous avez touchés et toutes les pages que vous avez regardées », explique Deirdre Mulligan, une des analystes du CDT. L'élément nouveau, aux Etats-Unis du moins, c'est qu'en termes pratiques, le gouvernement est peut-être moins à craindre que les entreprises privées.

Certains sites utilisent des « cookies » (littéralement : biscuits) qui restent sur le disque dur de l'usager et fournissent lors d'un passage suivant de très utiles informations aux responsables du site « émetteur » (le nom de code spécialement assigné par l'ordinateur, les heures de visites sur le site etc.). Grâce à eux, certains sites peuvent vous accueillir en affichant un message de bienvenue à votre nom et en offrant une publicité qui peut vous intéresser.

DOSSIER PERSONNEL

Une troisième modalité consiste à demander aux cybernautes – *« pour mieux les servir »* – de remplir un formulaire électronique avant de les laisser accéder à des pages. Le cookie plus les informations inscrites dans le formulaire permettent de constituer un dossier précis.

Les menaces que représentent un tel usage de la technologie sont plus potentielles qu'actuelles. Il est encore difficile de lier les données recueillies sur les comportements de « population » et les informations personnelles des usagers tant que ceux-ci ne les fournissent pas eux-mêmes. Le problème, souligne Deirdre Mulligan c'est qu'on se dirige vers le *« one to one market »*, un marché sur lequel le fabricant peut ajuster sa publicité et sa production à la demande de chacun de ses clients. Pour y parvenir avec succès il faut des informations précises sur les individus. Le danger réel se fera sentir le jour où les entreprises se mettront à joindre les informations électroniques avec celles qu'on peut obtenir *« dans le monde réel »* pour avoir un profil complet de l'usager à son insu.

Face à cela les promesses d'autorégulation sont une illusion. La nature globale du médium interdit de penser que tous les acteurs se disciplinent d'eux-mêmes et les lois, applicables pays par pays, sont insuffisantes. Dans un tel contexte toute une série d'associations de défense des libertés et de nombreux journaux donnent des conseils aux usagers.

Ils sont invités à avoir recours aux *« technologies de l'anonymat »* selon l'expression de Marc Rotenberg, directeur du Electronic Privacy Information Center. Contre les cookies, on peut d'abord utiliser des filtres offerts par les logiciels de navigation les plus récents. Les plus radicaux prendront soin de les détruire après chaque visite. Dans l'environnement Windows, ils figurent dans un document intitulé « cookies. txt » et sur les Mac dans « MagicCookie ». Il faut bien sûr recommencer après chaque séance de navigation. Certains logiciels (NSClean pour Windows, Cookie Monster pour le Mac) détruisent les cookies automatiquement.

Une autre solution consiste à s'offrir les services d'Anonymizer (le faiseur d'anonymat) pour la modique somme de 15 dollars par trimestre. Le programme permet de naviguer sans laisser de trace. Les documents sont en fait filtrés par le serveur de Anonymizer qui les « prend » sur le site original et les renvoie à l'usager prudent en ôtant tous les éléments qui ne peuvent pas être manipulés anonymement (Java, JavaScript etc.). Les curieux peuvent en faire l'essai gratuitement.

Enfin, même dans le cyberespace, le bon sens peut être d'un grand secours. Surtout s'il s'accompagne d'imagination. Tout usager invité à remplir un formulaire électronique indiscret doit le faire avec prudence. Il se contente d'informations succinctes (toutes les cases ne doivent pas être remplies). Et personne ne peut rien contre ceux qui mettent un faux nom, un domicile imaginaire et une adresse électronique de fantaisie.

Francis Pisani

★ **Center for Democracy and Technology : <www. cdt. org>. Electronic Privacy Information Center : <www. epic. org/>. Anonymizer : <www. anonymizer. com/>**

La fraude se développe sur le réseau

Une étude américaine, réalisée par la Ligue nationale pour les consommateurs, affirme que la fraude sur le réseau Internet se développe de façon exponentielle. Selon cet organisme de défense des consommateurs, 700 plaintes ont été enregistrées au cours des sept premiers mois de l'année contre 396 en 1996. Les principales fraudes concernent des services payés mais non rendus pour des sommes allant de 10 dollars à 10 000 dollars, a indiqué Cleo Mannel, de la Ligue. Aux Etats-Unis, la Commission fédérale pour le commerce (FTC) a déjà renforcé ses contrôles sur la Toile pour déjouer d'éventuelles tentatives de fraude.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97199

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I							■					
II							■					
III		■							■			
IV		■						■				
V												
VI					■							
VII				■						■		
VIII			■							■		
IX						■						
X						■						

HORIZONTALEMENT

I. Peut être doux, même si c'est une grosse coupure. Mauvaise note. – II. Pour faire la planche. En petit nombre. – III. Ramène l'oiseau à son poing de départ. L'américium. – IV. Cherchera sa voie. Champ retourné. – V. Gêne la marche du cheval. Province de l'Arabie saoudite. – VI. Remplit l'urne. Ses Chaises, on les voit dans un fauteuil. – VII. D'un auxiliaire. Fit le vide ou fit le plein. – VIII. Personnel. Allait à toute vapeur. – IX. Compositeur britannique. Gracieuses. – X. Petite, elle peut faire de grands tours. Peintre français non figuratif.

VERTICALEMENT

1. Mettre en place dans les deux sens. – 2. En ligne. Précision en bas de la page. – 3. Elégante et facile, on ne la rencontre plus. Soldat américain. – 4. Plante du genre crampon. Patron espagnol. – 5. Prépara les épreuves. Source de chaleur. – 6. Comme un journal que l'on ne lira pas. – 7. Une assemblée triée sur le volet. – 8. C'est la fin quand il est dépassé. Ses arènes sont parmi les plus célèbres. – 9. Monte de l'arène. Ne font que du vent. – 10. Personnage brechtien. Prépare le terrain. – 11. Champignon champêtre et de Paris. Electronvolt. – 12. Se retrouve dans de sales draps.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97198

HORIZONTALEMENT

I. Absconse. Pur. – II. Brasseurs. No. – III. Sou. Trémas. – IV. Tune. Veinard. – V. Rée. Fi. Talée. – VI. Atrée. Ge. Otl. – VII. Isabeau. Epée. – VIII. Sarrau. Int. – IX. Et. Tiendrait. – X. Set. Ecornure.

VERTICALEMENT

1. Abstraites. – 2. Brouets. Te. – 3. Saumeras. – 4. Cs. Ebat (s'). – 5. Ost. Féerie. – 6. Nervi. Arec. – 7. Suée. Guano. – 8. Ermite. UDR. – 9. Sana. Rn. – 10. Salopiau. – 11. Un. Retenir. – 12. Rondelette.

PHILATÉLIE

Sablé-sur-Sarthe

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 22 septembre, un timbre à 3 F sur Sablé-sur-Sarthe.

Cette cité dont le maire, François Fillon, est l'ancien ministre délégué à La Poste, aux télécommunications et à l'espace, est située à la confluence de l'Erve, de la Vaige et de la Sarthe.

Son château a été construit au XVIIIe siècle sur l'emplacement d'un château féodal datant du Xe siècle. En 1711, le neveu de Colbert (secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et surintendant général des Postes, timbre émis en 1944), Jean-Baptiste Colbert de Torcy, l'acquiert et y fait aménager des jardins.

Le château devient une manufacture de chicorée de 1918 à 1962 avant d'appartenir au ministère des universités qui le met à la disposition de la Bibliothèque nationale pour en faire un centre pour la sauvegarde du patrimoine imprimé et manuscrit moderne et contemporain. A quelques kilomètres de Sablé-sur-Sarthe, un prieuré fondé en 1010, devenu depuis l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Solesmes (timbre émis en 1980), est un haut lieu du plain-chant grégorien.



Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Pierre Albuisson, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ **Vente anticipée à Sablé-sur-Sarthe, les 20 et 21 septembre, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au château. Présence de Pierre Albuisson, le 20 septembre à partir de 14 heures, le 21 de 10 heures à 15 heures. Exposition, souvenirs philatéliques (Louis Hubert, Club philatélique et cartophile de Sablé-sur-Sarthe, 9, rue de Bellevue, 72300 Sablé-sur-Sarthe. Tél. : 02-43-92-22-22).**

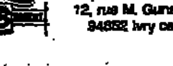
EN FILIGRANE

■ **COUSTEAU.** Le commandant Cousteau apparaît en tenue de plongeur avec l'*Alcyone* sur un bloc à 2 dollars émis par la Micronésie et sur deux blocs de Palau, à 2 dollars chacun, avec la *Calypso* et la *Calypso 2*.

■ **VENTES.** Ventes sur offres Roumet (Paris, tél. : 01-47-70-00-56) clôturées les 23 septembre et 7 octobre. Au catalogue, plus de 3 000 lots, dont un bloc de quatre, coin daté 9 mars 1933, du « préo » 30 c vert type *Paix*, seule pièce connue (prix de départ : 70 000 F). A noter une sélection d'oblitérations provisoires de janvier 1849 ; un rare ensemble de ballons montés dont, à 150 000 F, un pli rarissime confié au *Neptune*, lettre datée du 21 septembre 1870.

■ **« GRILLES » DE 1849-1852.** Le losange « grille » n'est connu sur le courrier qu'à partir du 10 janvier 1849. Destiné à annuler les timbres apparus en France le 1er janvier précédent, il est remplacé par le losange « petit » chiffre (chiffre qui identifiait le bureau de poste utilisateur) dans la première quinzaine de janvier 1852. Dans son catalogue de 90 pages, Vincent Pothion en répertorie et en cote toutes les utilisations connues, département par département, ainsi qu'en Algérie (éd. La Poste aux lettres, 17, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

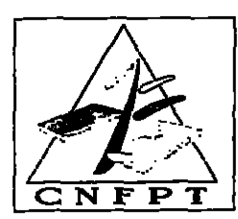


Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

**Les postes à pourvoir en priorité sont localisés à Versailles, Toulon, Metz, Besançon.
Les candidatures correspondant à d'autres opportunités géographiques seront examinées.**

quatre cadres pédagogiques h/f (chargés de formation)

Budget : 1,3 MdF
1600 agents permanents
10 000 intervenants
pour
28 délégations
régionales
4 écoles nationales

Titulaire d'un grade d'attaché, d'ingénieur, de conseiller socio-éducatif, vous disposez d'une expérience professionnelle significative et êtes sensibilisé aux enjeux de l'évolution des collectivités territoriales.
Motivé par la formation professionnelle, vous souhaitez orienter votre carrière vers le métier de l'expertise et de l'ingénierie pédagogique.
Au sein d'une délégation régionale, vous serez chargé de recueillir et d'analyser les besoins des collectivités, d'élaborer et de mettre en oeuvre les actions de formation, de conduire les évaluations.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) qui sera étudiée confidentiellement, à Monsieur le Président du CNFPT, DRH, 3 Villa Thoréton - 75738 Paris cedex 15

safari

Collectivité territoriale de 4000 agents, avec un budget de 9 milliards de francs,



le Département du Nord agit quotidiennement pour ses 2,5 millions d'habitants.

recrute pour sa Direction des actions économiques

le Responsable du Bureau du Développement Economique Réf. 47MO

(par voie statutaire prioritairement)

Missions : Responsable du Bureau du développement économique (7 agents) sous l'autorité du Directeur des actions économiques, vous serez plus particulièrement chargé(e) :
- d'animer une équipe de 4 chargés de mission dans les domaines suivants : création et localisation d'entreprises, innovation et transfert de technologie, développement local et filières,
- d'évaluer les interventions du Département en matière d'action économique,
- de proposer de nouveaux axes de développement.

Profil attendu : De préférence titulaire de la fonction publique (cadre A), vous avez une expérience des collectivités. Une expérience en entreprise serait également appréciée.

Diplôme de 3ème cycle en économie ou d'un institut d'administration des entreprises exigé. Sens de l'organisation, de l'animation d'équipe et qualités rédactionnelles nécessaires.

Connaissance du tissu économique régional et des partenaires économiques appréciée.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaillé, d'une photographie d'identité à Monsieur le Président du Conseil Général du Nord - DRH/service Effectifs Emplois - Réf.47MO - 51, rue Gustave Delory - 59047 Lille Cedex avant le 6 octobre 1997.

ORC

Ville de Toulouse
(Haute Garonne)

RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE

3 ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX ou DIRECTEURS TERRITORIAUX

Pour la direction des ressources humaines

Missions :
Placé sous l'autorité du Secrétaire Général Adjoint chargé des Ressources Humaines et de l'Administration Générale, vous êtes chargé de :
- Diriger et coordonner une équipe de 85 personnes,
- Assurer la gestion statutaire du personnel (carrière, paie, protection sociale),
- Mettre en œuvre la politique de gestion et de développement des Ressources Humaines.

Profil :
- Expérience de gestion des Ressources Humaines ou de l'exercice de responsabilités managériales dans une collectivité locale,
- Connaissance du statut de la fonction Publique Territoriale.

Poste à pourvoir au 1er novembre 1997.

Renseignements :
Madame BERGE-THOMAS
Secrétaire Général Adjoint
Tél : 05.61.22.21.00

Pour la direction des opérations foncières et d'aménagement

Missions :
- Mise en œuvre de la politique foncière de la Ville (expropriations, préemptions,...),
- Coordination et suivi de l'urbanisme opérationnel, Zac, PAE...

Profil :
- Expérience dans le secteur d'activités,
- Capacités d'organisation,
- Sens du travail en équipe et de la négociation.

Poste à pourvoir au 1er novembre 1997.

Renseignements :
Madame KOENIG
Tél : 05.61.22.24.02

Pour la direction de l'Audit Interne

Missions :
- Analyser l'organisation des services municipaux pour contribuer à améliorer leur efficience.

Profil :
- Administrateur ou directeur territorial ayant une expérience professionnelle dans plusieurs secteurs d'activités.
- Forte capacité d'analyse, de synthèse.

Renseignements :
Monsieur Alain CUQ
Secrétaire Général Adjoint
Tél : 05.61.22.38.83



MAIRIE DE TOULOUSE

Adresser candidature et curriculum-vitae, avec photo, à :
Monsieur le Maire de la ville de Toulouse
Direction des Ressources Humaines
17 rue de Rémusat
31000 Toulouse



**LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE (92200)
recrute pour le SERVICE JURIDIQUE**

UN JURISTE

Vos missions :
- Conseil juridique et gestion des contentieux en : urbanisme, travaux publics, dommage d'ouvrage public, référés préventifs,
- Procédures foncières : cessions et acquisitions amiables ou par voie d'expropriation, de préemption. Mise en place des A.F.U.L.,
- Rédaction ou contrôle de légalité de conventions d'occupation du domaine public,
- Assistance du Directeur dans ses missions de conseil ou de contentieux relevant d'autres secteurs du droit public.

Votre profil :
- Titulaire d'un DESS ou d'un DEA en Droit Public (spécialités : urbanisme et travaux publics), vous êtes précis, organisé et dynamique,
- Disponible et doté d'aptitudes rédactionnelles, vous avez un réel esprit d'équipe,
- Expérience similaire et autonomie bureautique appréciées.

Rémunération statutaire (grade d'Attaché Territorial) + régime indemnitaire + 13ème mois.
Poste évolutif.

Référence du poste : J/SJ/09/97

Les candidatures (lettre de motivation manuscrite, C.V. et photo) précisant la référence du poste, sont à adresser à Monsieur le Député Maire - Hôtel de Ville - Direction des Ressources Humaines - 96, avenue Achille Peretti - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

SYN'AXIS

Centre hospitalier de PITHIVIERS (Loiret)

recherche

UN ANESTHÉSISTE-RÉANIMATEUR (TEMPS PLEIN)

(praticien hospitalier, praticien contractuel ou praticien adjoint contractuel)
possibilité de logement

La ville de Pithiviers dispose d'un Lycée, d'un C.E.S., d'un L.E.P.
Elle est située à 45 kms d'Orléans, de Montargis, de Fontainebleau et à 85 kms de Paris.

Renseignements :
M. le Directeur - B.P. 707
45307 PITHIVIERS Cedex
Fax : 02 38 32 31 11
TÉL : 02 38 32 31 01

Ministère de la Culture
Direction de l'Architecture
L'Ecole d'Architecture de Strasbourg

recrute deux **ENSEIGNANTS**

grade : Maître-assistant associé
I - 1er sem. (97/98) : cours "monde rural et/ou péri-urbain"
II - 2è sem. (97/98) : intervention atelier de projet 3è année DPLG
champ : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale
exp. professionnelle de 7 ans, exp. pédagogique
Candidatures à : M. J.C. GUILLERM, Directeur
reçues le 25 sept. 1997, 16h00, *terme de rigueur*
Tél. 03.88.32.25.35 - Fax : 03.88.32.82.41

Le Monde des INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



Strasbourg
Communauté Urbaine

recrute selon conditions statutaires

CHEF DU SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES H/F
pour la Direction de l'Aménagement et du Développement

Vous encadrez et suivez les activités du service. Interlocuteur des élus, des directeurs et chefs de service, vous définissez et mettez en oeuvre des axes et des projets de coopération. Référent technique des collectivités et organismes locaux, vous aidez au montage de certains projets complexes et contribuez au rayonnement international de l'agglomération. Vous êtes l'interlocuteur privilégié des autorités des villes partenaires et des institutions européennes. Cadre A de niveau Bac+4 minimum, vous avez une expérience dans un poste à responsabilité au sein d'une collectivité territoriale. Vous justifiez d'une solide expérience dans le montage de projets de coopération impliquant des partenaires étrangers. La pratique professionnelle de l'anglais et de l'allemand est indispensable.
Réf. 95LM97

RESPONSABLE DES ECOLES DE MUSIQUE H/F

Sous l'autorité du directeur du Service de la Culture, vous mettez en oeuvre et évaluez l'action culturelle réalisée au sein des 18 Ecoles de Musique (3 440 élèves, 36 disciplines musicales, 270 enseignants), et en assurez la coordination pédagogique tout en développant un large partenariat. Vous gérez la participation financière allouée par la Ville au fonctionnement et en effectuez le suivi administratif et juridique.
Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur ou de directeur d'établissement d'enseignement artistique, vous connaissez les règles de fonctionnement (juridique, financier...) des Collectivités Locales et avez une expérience confirmée de gestion. Vos qualités relationnelles et managériales sont reconnues. Vous pratiquez un instrument et maîtrisez l'allemand. Veuillez joindre à vos CV et lettre de candidature, votre projet pédagogique pour les Ecoles de Musique de Strasbourg (2/3 pages).
Réf. 92LM97

RESPONSABLE FINANCIER ET COMPTABLE H/F, cadre A
pour la Bibliothèque Municipale de Strasbourg
(10 bibliothèques, 120 collaborateurs, 1,3 millions de prêts, 450 000 documents)

Vous procédez à des analyses financières rétrospectives et prospectives, • vous élaborez, planifiez et exécutez le budget, en collaboration avec les Services de la Bibiliothèque, • vous effectuez un contrôle et un suivi de la gestion comptable, • vous mettez en place des outils de pilotage et de régulation.
Vous possédez une expérience similaire et un niveau d'expertise en finances publiques et en techniques comptables, vous maîtrisez la M 14 et l'outil informatique. Vous avez un intérêt pour les questions culturelles.
Le jury de recrutement se réunira le 12 novembre 1997.
Réf. 88LM97

Les candidatures sont à adresser pour le 3 octobre 1997 dernier délai en mentionnant la référence correspondante à : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg, Service Emploi-Formation-Centre Administratif, BP 1049/1050F, 1 place de l'Etoile, 67070 Strasbourg Cedex.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A LA CARTE DES VILLES DE
AULNAY-SOUS-BOIS, DRANCY, LE BLANC-MESNIL, SEVRAN, TREMBLAY-EN-FRANCE, VILLEPINTE

Classé 40000 à 80000 habitants

Recrute par voie de mutation

son directeur financier

Missions
- Gestion autonome d'un budget de 180 millions de francs
- Gestion de la dette et de la trésorerie • Analyse financière et fiscale
- Développement d'une programmation pluriannuelle
- Encadrement d'une équipe comptable de 3 personnes
- Travail en coopération avec une équipe de 4 personnes.

Profil
- Bonne connaissance des instructions comptables, des finances publiques et de l'organisation comptable
- Maîtrise des outils informatiques
- Expérience exigée.

Rémunération
- Statutaire + Régime indemnitaire.

Ce poste conviendrait à **un(e) candidat(e) au grade d'attaché.**

son directeur des affaires juridiques

Missions
- Prise en charge des questions juridiques et de contentieux de l'ensemble des activités du SEAPFA • Assistance juridique à l'encadrement dans une démarche de pré-contentieux
- Gestion des ressources humaines
- Contrôle juridique des actes du syndicat.

Profil
- Formation juridique supérieure de droit public ou équivalent
- Expérience de fonctionnement des collectivités locales et de leurs partenaires institutionnels
- Expérience de contentieux
- Travail à mener en coopération avec l'équipe d'encadrement.

Rémunération
- Statutaire + Régime indemnitaire.

Ce poste conviendrait à **un(e) candidat(e) titulaire du grade d'attaché.**

Adresser votre candidature manuscrite et votre CV détaillé à monsieur le Président du SEAPFA, 2/4 rue Joliot-Curie, 93274 Sevran cedex.

Ingénieurs et Informaticiens



Regroupant 33 communes (330 000 habitants), le District de l'agglomération rennaise recherche un(e)

TECHNICIEN(NE) TERRITORIAL(E)

Placé sous la responsabilité du Directeur de l'Aménagement/Environnement/Habitat, vous mènerez le projet de numérisation des plans cadastraux des communes. Rigoureux et ayant le sens du dialogue, vous serez l'interlocuteur des services du cadastre, communes, cabinets de géomètres, techniciens chargés de la numérisation et de l'agence d'urbanisme.

De formation bac+2 (minimum), vous maîtrisez les logiciels de CAO/DAO, les environnements UNIX, WINDOWS NT et les outils bureautiques (WORD, EXCEL). Votre connaissance des langages de programmation et des logiciels ARC/INFO et ARCVIEW d'ESRI ainsi que votre expérience confirmée dans la mise en œuvre de solutions S.I.G. vous permettront :
– d'assurer l'interface entre de nombreux intervenants,
– de conduire administrativement le projet de numérisation du plan cadastral (suivi des marchés publics, rédaction des points d'étapes),
– de réaliser d'un point de vue technique la structuration des données géographiques, l'intégration des couches toponymes, la mise en adéquation des données graphiques et littérales.

Pour ce poste relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux, à pourvoir exclusivement par voie de mutation, de détachement ou après inscription sur la liste d'aptitude concernée, merci d'adresser votre lettre manuscrite de candidature, CV et photo, avant le 15 octobre 1997, à :

Monsieur le Président du District de l'agglomération rennaise
16, boulevard Laënnec
35042 RENNES

VAL-DE-MARNE
le Conseil général
RECRUTE POUR SON SERVICE DES SPORTS

► un conseiller technique auprès du chef de service ◄

MISSIONS • Chargé des dossiers concernant l'ensemble de la vie sportive et notamment des sportifs, manifestations départementales et compétitions nationales et internationales de haut niveau ainsi que les centres de perfectionnement sportif, en rapport avec la jeunesse et la population. **PROFIL** • Qualités d'encadrement et de contacts, connaissances du sport, du milieu, de la législation et de la pratique sportive indispensables. Expérience des collectivités territoriales. Cadre A fonction publique, filière sportive.

Merci d'adresser votre candidature à M. le Président du Conseil général du Val-de-Marne, direction du personnel départemental, Hôtel du Département, av. du Général-de-Gaulle, 94011 Créteil cedex.

VAL-DE-MARNE
le Conseil général RECRUTE

► son directeur adjoint chargé des infrastructures routières départementales ◄

MISSIONS • Placé sous l'autorité directe du Directeur des services techniques, assure la direction des services en charge de la maîtrise d'ouvrage du réseau départemental. **PROFIL** • Les candidats devront justifier d'une expérience similaire équivalente. (région, département, commune d'au moins 80 000 habitants), ou établissement public d'aménagement) • Ce poste accessible aux ingénieur en chef 1re catégorie est à pourvoir par voie de mutation ou détachement.

Merci d'adresser votre candidature à M. le Président du Conseil général du Val-de-Marne, direction du personnel départemental, Hôtel du Département, av. du Général-de-Gaulle, 94011 Créteil cedex.

VAL-DE-MARNE
le Conseil général RECRUTE

► son directeur adjoint chargé des bâtiments départementaux ◄

MISSIONS • Placé sous l'autorité directe du directeur des services techniques, assure la direction des services en charge de la construction, la réhabilitation et la maintenance des 400 bâtiments départementaux. Les services de la direction comprennent 139 agents et gèrent un budget de 400 MF. **PROFIL** • Les candidats devront justifier d'une expérience similaire dans une collectivité territoriale équivalente (région, département, commune d'au moins 80 000 habitants) • Ce poste accessible aux ingénieur en chef 1re catégorie, 1re classe ou hors classe est à pourvoir par voie de mutation ou détachement. Les candidats veilleront à souligner leur aptitude à impulser l'association de la population à la définition et la réalisation des projets.

Merci d'adresser votre candidature à M. le Président du Conseil général du Val-de-Marne, direction du personnel départemental, Hôtel du Département, av. du Général-de-Gaulle, 94011 Créteil cedex.

VILLE DU SUD DE LA FRANCE
100 000 habitants
recrute

UN(E) JOURNALISTE CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION

Cadre issu d'une école de communication ou de journalisme

Son profil :
- expérience journalistique
- bonne connaissance de la P.A.O.
- connaissance des collectivités territoriales

Ses missions :
- encadrement du service
- pilotage de campagnes et d'actions de communication (de la conception à l'évaluation), rédaction de publications

Dossier de candidature complet (lettre de motivation manuscrite + C.V. + photo) à adresser avant le 15 septembre 1997 à : *LE MONDE PUBLICITÉ* BP 218 - 21 bis, rue Claude Bernard - 75226 Paris Cedex 05 sous la référence 9783.

CENTRE DE FORMATION INTERCONSULAIRE

RECHERCHE SON FUTUR DIRECTEUR

Véritable manager, chargé de développer les activités de formation technique pour l'artisanat et l'industrie

Il dirigera un Centre de profit de 20 collaborateurs permanents, un chiffre d'affaires annuel de 12 MF.

Homme ou femme, rigoureux, possédant la fibre commerciale et un goût de l'animation d'équipe, il aura une expérience réussie d'au moins 10 ans dans le monde de la formation.
Rémunération selon profil et expérience.
Lieu de travail : Strasbourg

Envoyer lettre de motivation et CV (sous N°9787) à:
Le Monde Publicité - 21 bis, rue Claude Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Avis de Concours
de la fonction publique territoriale

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le Centre de Gestion du Bas-Rhin conventionné avec le Centre de Gestion du Haut-Rhin organise un

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE SUR EPREUVES DE

SECRETAIRE DE MAIRIE

Période de retrait des dossiers d'inscription : du 15 octobre 1997 au 17 novembre 1997

Date limite de dépôt des dossiers : 24 novembre 1997

Les dates des épreuves ainsi que le nombre de postes mis au concours seront communiqués ultérieurement.

Conditions d'accès :

- **Concours externe :** candidats titulaires d'un diplôme de fin de 1er cycle de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme homologué au niveau III des titres et diplômes de l'enseignement technologique.
- **Concours interne :** ouvert aux rédacteurs qui justifient au 1er janvier de l'année du concours de cinq ans au moins de services publics effectifs et aux adjoints administratifs qui justifient de huit ans au moins de services publics effectifs compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès au grade de la fonction publique.

Les dossiers d'inscription ainsi que le fascicule de renseignements pourront être retirés au Centre de Gestion du Bas-Rhin et au Centre de Gestion du Haut-Rhin ou demandés par écrit en joignant une enveloppe format A4 affranchie et libellée aux nom et adresse du candidat, **du 15 octobre 1997 au 17 novembre 1997** soit auprès du :

■ **Centre de Gestion du Bas-Rhin - Fonction Publique Territoriale - 12 avenue Robert Schuman BP 24 - 67381 LINGOLSHEIM Cedex.**

soit auprès du :

■ **Centre de Gestion du Haut-Rhin - Fonction Publique Territoriale - 22 rue Wilson 68000 COLMAR**

Les dossiers d'inscription dûment complétés devront être renvoyés au **Centre de Gestion du Bas-Rhin** pour **le 24 novembre 1997**, le cachet de la poste faisant foi.

UN CONCOURS SUR TITRES

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône organise à Lyon à partir du 15 janvier 1998 pour son ressort et pour celui des Centres de Gestion des Côtes d'Armor et de la Drôme

AVEC EPREUVE DE

PSYCHOLOGUE TERRITORIAL

pour pourvoir 13 postes

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Etre titulaire :

- de la licence, de la maîtrise en psychologie et de l'un des D.E.S.S. en psychologie ou de l'un des titres exigés pour l'accès aux concours sur titres de recrutement des agents du corps homologué de la Fonction Publique Hospitalière.

ou

- de diplômes étrangers reconnus équivalents aux diplômes mentionnés ci-dessus dans les conditions fixées par le décret du 22 mars 1990, article premier (2°)

ou

- du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut Catholique de Paris.

RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

du 23 octobre au 20 novembre 1997 *au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône - 18 rue docteur Edmond Locard - 69322 LYON Cedex 5 (joindre une enveloppe 24 x 32 affranchie à 6,70 francs libellée aux nom et adresse du candidat).*

DATE LIMITE DE DEPOT OU D'EXPEDITION DES DOSSIERS COMPLETS *au Centre de Gestion du Rhône :* ***jeudi 27 novembre 1997 minuit****, le cachet de la Poste faisant foi.*



Le Département du Bas-Rhin recrute

UN MEDECIN TERRITORIAL

par voie de concours sur titre avec épreuve

MISSION :
Médecin de santé publique à la Direction des Services Sociaux et Sanitaires - Service des Actions de Prévention Sanitaire.

PROFIL :
Etre titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine et justifier d'un diplôme ou certificat d'études spécialisées. Remplir les conditions générales de recrutement dans la Fonction Publique.

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS fixée au **13 novembre 1997** (le cachet de la poste faisant foi). La session d'entretien avec les candidats se déroulera à STRASBOURG au cours du 4ème trimestre 1997

Les dossiers d'inscription sont à demander par courrier à M. le Président du Conseil Général - Direction des Ressources Humaines - Hôtel du Département - 67964 STRASBOURG Cedex 9 (Référence à rappeler : LM 13)

Gestionnaires et Financiers

Ville de Saint-Pierre lès Elbeuf

Vous êtes jeune, d'esprit ouvert aux innovations, vous vivez le service public comme une mission valorisante ?

Dans le cadre de l'organisation de ses services orientée vers l'amélioration de la qualité du service aux citoyens nous recrutons :

Un CONTROLEUR DE GESTION (H/F)

Missions :

- Contrôle de gestion : élaboration des tableaux de bord, procédures internes, préparation budgétaire, suivi des programmes pluriannuels.
- Gestion de la Régie de la Restauration scolaire : suivi budgétaire, mise en place de procédures, aspects financiers, comptables et techniques.

Profil recherché :

- Sens du travail en équipe.
- Connaissance des outils micro-informatiques : Lotus Notes, Excel, Requêtes SQL, sous système Windows 95 (Réseau Windows NT).
- Première expérience souhaitée.

Les candidatures devront comporter un CV, une lettre de motivation.
Le poste est à pourvoir pour le 1er octobre 1997.

Dossier à adresser à Monsieur le Maire
Place François Mitterrand - 76320 SAINT-PIERRE LES ELBEUF





Chef-lieu de Haute-Loire
Agglomération de 50 000 habitants

RECRUTE
Immediatement selon conditions statutaires (+ régime indemnitaire)

SON DIRECTEUR FINANCIER

- Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux
- Parfaite connaissance M 14
- Connaissances informatiques indispensables
- Expérience en analyse financière et prospective budgétaire souhaitée
- Approche des Marchés Publics appréciée.

Lettre de motivation avec C.V.
et photographie à adresser
avant le 30 septembre 1997
à Monsieur le Maire
Service des Ressources Humaines
BP. 317
43011 LE PUY EN VELAY Cedex.



Ville de TRELAZE
(10 000 hbts)
capitale de l'ardoise
à proximité d'Angers

recrute par voie de mutation ou de détachement

Attaché confirmé

Responsable du service du personnel

Missions:

- gestion des carrières-paie,
- *élaboration et suivi du budget,*
- préparation et suivi des organismes paritaires,
- plan de *formation,*
- mise en place de l'évaluation du personnel,
- *suivi des effectifs.*

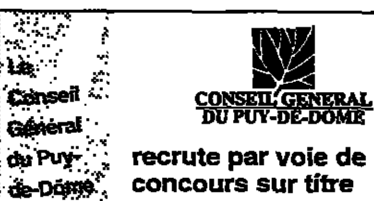
Profil:

- cadre A avec expérience exigée en matière de statut de la Fonction Publique Territoriale et de gestion des ressources humaines.

Poste à pourvoir dès que possible.
Fournir CV et photo

Candidature à adresser à:
Mr le Maire de TRELAZE,
Place Olivier THUAU, 49800 TRELAZE
avant le 22 / 09 / 97

Le Conseil Général du Puy-de-Dôme
598.800 habitants
Budget 2,7 MDF
1000 agents



recrute par voie de concours sur titre

1 Médecin Territorial de P.M.I. spécialité Pédiatre

Conditions à remplir, outre les conditions générales relatives à la fonction publique :
■ *soit : être titulaire du diplôme* d'Etat de Docteur en médecine et justifier d'un diplôme ou certificat d'études spécialisées,
■ soit : être titulaire du diplôme d'Etat de Docteur en médecine.

Date limite de dépôt des candidatures :
le 20 novembre 1997.

Les entretiens avec le jury, d'une durée de 30 minutes, auront lieu à l'Hôtel du Département dans la 1 ère quinzaine de janvier 1998.

Les dossiers d'inscription sont à demander par courrier à Monsieur le Président du Conseil Général, Direction des Ressources Humaines, Hôtel du département, 24, rue Saint-Esprit, 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1.

Le Centre de Gestion de l'Ariège
organise
le 4 décembre 1997 :
Un concours
externe *sur titres* d'Educateur Territorial de Jeunes Enfants.

Nombre de postes mis au concours : **3**

Renseignements, retrait et dépôt des notices d'inscription auprès du
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,
4, avenue Raoul-Lafagette, 09000 FOIX – Tél. : 05-61-02-64-53.

Date de retrait des notices d'inscription :
du 1er au 27 octobre 1997

Date limite de dépôt des dossiers :
au plus tard le 3 novembre 1997 minuit.



هكذا من الأصل

MUSIQUE Samedi 13 septembre, 250 000 exemplaires de *Candle in the Wind 1997*, d'Elton John, devraient être mis en vente dans le monde. Cette chanson, dont la version originale avait été créée par le chanteur avec le parolier Bernie Taupin en 1973, avait été interprétée par Elton John lors de la cérémonie de funérailles de la princesse de Galles. ● ENREGISTRÉ à Londres avec l'aide de l'ancien producteur des Beatles, George Martin, le titre figure sur un mini-CD dont les disquaires ont déjà pris 1,5 million d'exemplaires en précommandes. Les professionnels de l'industrie musicale estiment que le titre devrait battre tous les records de vente. ● PERSONNALITÉ excentrique, mélodiste talentueux, Elton John avait gagné au fil des ans ses galons d'ami des « grands » de ce monde. Son hommage à la princesse disparue devrait être suivi d'initiatives similaires dans le milieu de la pop.

« Candle in the Wind 1997 », from Elton to Diana

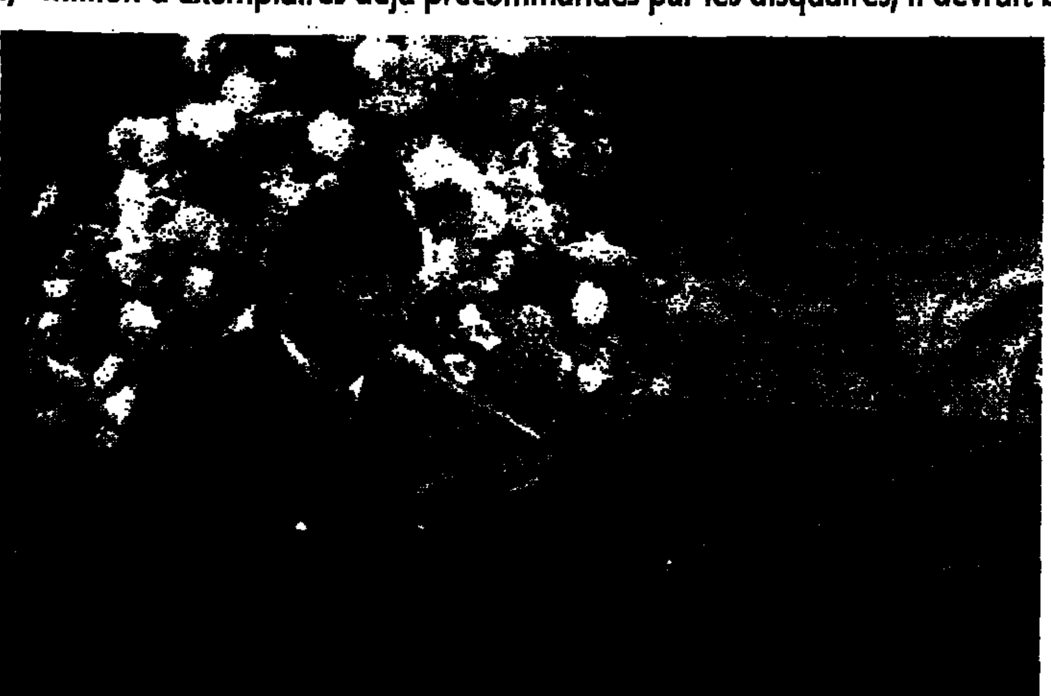
Interprétée par Elton John à l'abbaye de Westminster lors des obsèques de la princesse Diana, la chanson sort samedi 13 septembre en CD. Avec 1,5 million d'exemplaires déjà précommandés par les disquaires, il devrait battre tous les records de vente

EN 1977, les Sex Pistols, qui viennent de signer chez le label Virgin après s'être fait renvoyer par EMI et A & M en escroquant ces deux maisons de disques, enregistrent un titre dévastateur de trois minutes qui va ébranler le Royaume-Uni, et le couper en deux. Le 27 mai, pendant le jubilé de la reine, *God Save the Queen*, crachat nihiliste sur la monarchie et son *« régime fasciste »*, fait l'effet d'une bombe. Deux semaines plus tard, à bord d'une péniche sur la Tamise, la bande de Johnny Rotten donne un concert privé en l'« honneur » de Sa Majesté, que la police interrompt brutalement Ses sujets sont-ils scandalisés par ces provocations anarchisantes ? Le brûlot, interdit sur les ondes, rafle la première place des classements indépendants et atteint le deuxième rang des palmarès officiels. L'hymne national devient celui de la génération punk.

Vingt ans plus tard, les Britanniques – et une partie du monde – attendent avec émotion la publication, le 13 septembre, de *Candle in the Wind 1997*, par Elton John, qui devrait réconcilier les générations. La première version de cette chanson, écrite en 1973, était dédiée à l'actrice Marilyn Monroe. Bernie Taupin, le parolier et ami du chanteur, a réécrit le texte en hommage à la princesse Diana, morte à Paris le 31 août dans les circonstances que l'on sait.

Avant même sa mise en vente, le titre est un numéro un annoncé, et il devrait battre tous les records de vente de single. Dès samedi, 250 000 copies de cet enregistrement réalisé par la maison de disques Rocket Records – créée en 1973 par Elton John – seront dans les bacs des disquaires, qui auraient pris en précommandes 1,5 million d'exemplaires du mini-CD. Au Canada, en Europe ou au Moyen-Orient la chanson a déjà été diffusée par des radios. Sur le réseau Internet, on peut aussi télécharger la version chantée lors de l'enterrement.

Tout ces signes amènent la profession à estimer que *Candle in the Wind 1997* détrônera certainement *Do They Know It's Christmas* et ses 3,5 millions d'exemplaires, enregistrée en 1984. Le musicien britannique Bob Geldof avait alors pris l'initiative de réunir quelques grosses pointures sous le nom de Band's Aid, pour venir en aide aux victimes de la famine en Ethiopie.



LIONEL CHERRUAULT/SIPA PRESS

Le 6 septembre, Elton John interprétait « Candle in the Wind 1997 » dans la cathédrale de Westminster, lors des obsèques de la princesse de Galles.

AUCUNE VOIX DISCORDANTE

Les bénéfices de *Candle in the Wind 1997* serviront eux aussi une cause humanitaire. Elton John, ami de la princesse défunte, espère recueillir près de 16 millions de dollars (environ 96 millions de francs) pour le « Diana, Princess of Wales, Memorial Fund », une structure créée par la famille Spencer en faveur des nombreuses organisations caritatives que soutenait la princesse.

Jusqu'ici, aucune voix discordante ne s'est fait entendre dans le Royaume. Les Sex Pistols, réconciliés en 1996 autour d'un gros chèque, sont muets. Et les Spice Girls, groupe le plus en vogue en Grande-Bretagne aujourd'hui avec Oasis, ont décidé de reporter d'une semaine le lancement de leur nouveau single (prévu le 6 octobre) pour ne pas concurrencer stérilement l'ascension prévisible de *Candle in the Wind 1997*.

Le gouvernement britannique a tenu lui aussi à donner un coup de pouce à cette chanson. En première page de l'édition du jeudi 11 septembre du quotidien *The Times*, le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, indiquait que les ventes de ce disque seraient exceptionnellement exonérées de TVA. Ce qui devrait rapporter environ 1 million de livres supplémentaires (10 millions de francs) au fonds Diana.

Samedi 6 septembre, Elton John avait interprété la chanson, seul au piano et en mondovision pour plusieurs milliards de téléspectateurs, sous les voûtes de l'abbaye de Westminster, lors des funérailles de la princesse de Galles. La famille royale avait accordé au chanteur trois minutes quarante-cinq. Très ému (même si certains journaux britanniques ont relevé l'absence de larmes) et rongé par le trac, Elton John avait tenu à s'aider d'un téléprompteur sur lequel défilaient les paroles pour éviter tout oubli. *« Je ne voulais vraiment pas rater celle-là »*, a-t-il expliqué. Le président américain Bill Clinton a déclaré, pour sa part, avoir pleuré devant son téléviseur au cours de cette prestation.

PROMOTION INESPÉRÉE

Sitôt l'hommage rendu, Elton John est entré au studio de Townhouse, à Londres, au côté de George Martin, le légendaire producteur des Beatles, pour enregistrer ce titre. Lors d'une émission pour la BBC, il a précisé que deux prises avaient suffi. Au cours de leurs tournées, le groupe irlandais U2 et Michael Jackson ont dédié un titre à la princesse. Quant à l'Irlandais Chris de Burgh, dont les compositions étaient appréciées par Diana, il vient d'écrire pour elle *There Is a New Star Up in Heaven Tonight* (« Une nouvelle étoile est au ciel ce soir »).

Le disque d'Elton John apparaît d'emblée comme un événement médiatique mondial qui fera date dans l'histoire de l'industrie musicale. Les circonstances tragiques qui l'entourent interdisent d'avance tout jugement artistique ; tant sur les qualités mélodiques d'une chanson qui a déjà fait ses preuves (*Candle in the Wind* était déjà ressortie en 1987, dans une version avec orchestre symphonique, en se classant sixième), que sur les nouvelles paroles. La pochette du mini-CD s'orne d'une rose blanche sur fond bleu sombre, surmontée de l'épitaphe *« In Loving Memory of Diana, Princess of Wales »* (« En souvenir affectueux de Diana, princesse de Galles »). Le disque s'ouvre en fait sur un autre titre, *Something About the Way You Look Tonight*, extrait de *The Big Picture*, l'album du chanteur à paraître le 23 septembre, qui bénéficie ainsi d'une promotion inespérée. Parallèlement, plusieurs célébrités de la pop et du rock ont accepté de participer à l'enregistrement d'un album-hommage à la princesse (*Le Monde* du 10 septembre). Richard Branson, le milliardaire créateur du label Virgin, a prévu de réunir des artistes comme Paul McCartney (avec une reprise du *Here There and Everywhere*, des Beatles), Phil Collins ou Sting, ancien punk et leader du groupe Police, passé depuis par un rock « jazzy » et la défense des forêts amazoniennes.

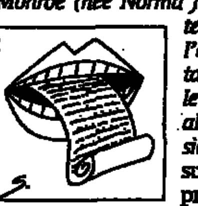
Plus surprenante serait la présence annoncée des Rolling Stones, dont il serait douteux qu'ils reprennent leur *Sympathy for the Devil* et ses couplets régicides. Eric Clapton, guitariste maudit du blues, sauvé de l'enfer de la drogue, devrait, pour sa part proposer *Tears in Heaven*, écrit pour son fils mort accidentellement à l'âge de quatre ans, en 1991. Et bien sûr, Elton John, par lequel tout est arrivé.

Prévue pour Noël, cette compilation, produite par Annie Lennox et Peter Gabriel, rassemblerait ainsi la jet-set du rock. Selon l'AFP, des concerts seraient organisés à l'été 1998. Les bénéfices, comme pour les ventes des disques, seraient versés sur le fonds Diana. A travers ces « hommages » à la princesse défunte, le rock renouerait ainsi avec les causes humanitaires spectaculaires – dont certaines sous le parrainage du prince de Galles – qui l'avaient souvent mobilisé au cours des années 80 que ce soit pour l'Ethiopie, la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud ou le soutien à l'action d'Amnesty International. La plupart des vedettes qui rendent aujourd'hui hommage à Diana y avaient participé.

Bruno Lesprit et Sylvain Siclier

« Adieu, rose d'Angleterre... »

NOUS PUBLIONS ci-dessous les paroles, écrites par Bernie Taupin, de la nouvelle version de Candle in the Wind. *Le texte original, également dû à l'associé d'Elton John, évoquait la mémoire de Marilyn Monroe (née Norma Jean Baker) au travers d'un texte sombre sur la solitude de l'actrice. Il comprenait notamment une attaque contre le show-business et la presse, absente de la nouvelle version :* « Hollywood created a superstar/ And pain was the price you paid/ Even when you died/ Oh the press still hounded you/ All the papers had to say/ Was that Marilyn was found in the nude. » « Hollywood a créé une superstar/ Et la douleur a été le prix que tu as dû payer/ Même quand tu es morte/ La presse a continué de s'acharner sur toi/ Tout ce que les journaux ont su dire/ C'était que Marilyn a été trouvée nue. »



VERBATIM

Nouvelle version :

« Goodbye England's rose./ May you ever grow in our hearts./ You were the grace/ That placed itself/ Where lives were torn apart./ You called out to our country./ And you whispered to those in pain. / Now you belong to Heaven./ And the stars spell out your name.

» And it seems to me you lived your life/ Like a candle in the wind/ Never fading with the sunset/ When the rain set in. / And your footsteps will always fall here./ Along England's greenest hills ; / Your candle's burned out long before/ Your legend ever will.

» Loveliness we've lost ; / These empty days without your smile./ This torch we'll always carry/ For our nation's Golden Child./ And even though we try./ The truth brings us to tears ; / All our words cannot express/ The joy you brought us through the years.

» Goodbye England's rose./ From a country lost without your soul./ Who'll miss the wings of your compassion/ More than you will ever know. »

* * *

» Adieu, rose d'Angleterre./ Puisses-tu continuer à grandir dans nos coeurs. / Tu étais la grâce qui s'est consacrée aux vies brisées. / Tu parlais à voix haute à notre pays./ Et tu chuchotais à ceux qui sont dans la douleur./ Maintenant tu appartiens au Paradis/ Et les étoiles épellent ton nom.

» Et il me semble que tu as vécu ta vie/ Comme une bougie dans le vent/ Sans jamais disparaître au coucher du soleil/ Quand la pluie surgit./ Et les traces de tes pas marqueront pour toujours/ Les plus vertes collines d'Angleterre ;/ Quand ta bougie se sera éteinte depuis longtemps/ Ta légende continuera de briller.

» Ce charme que nous avons perdu ;/ Ces jours vides sans ton sourire./ Ce flambeau que nous porterons toujours/ En l'honneur de l'Enfant chéri de notre nation/ Et même si nous essayons de retenir nos larmes/ La vérité les ravive/ Aucun mot ne pourra exprimer/ La joie que tu nous a apportée durant toutes ces années.

» Adieu, rose d'Angleterre/ De la part d'un pays qui est perdu sans ton âme./ A qui manqueront les ailes de ta compassion/ Plus que tu ne l'aurais jamais cru. »

(Traduction de S. Si.)

Fin mélodiste et gros vendeur de disques

POUR RENDRE HOMMAGE à Diana, Elton John n'a pas choisi n'importe quelle chanson. *Candle in the Wind*, joyau de son chef-d'oeuvre, le double album *Goodbye Yellow Brickroad* – qui se classera à sa sortie fin 1973, pendant huit semaines, en tête des ventes d'albums –, est l'une de ses plus belles ballades mélancoliques, son genre de prédilection. Elle était également une des chansons préférées de la princesse. Publié la même année que *Don't Shoot Me I'm Only the Player* (et son énorme tube, *Crocodile Rock*), *Goodbye Yellow Brickroad* fait alors du tandem formé par le chanteur britannique et le parolier Bernie Taupin l'affaire la plus lucrative depuis la paire Lennon-McCartney. En 1975, les deux compères vont réaliser à eux seuls 2 % du chiffre d'affaires mondial du disque, monopolisant les classements de singles et collectionnant Disques d'or et de platine. Selon Rocket Records, la maison de disques qu'il a fondée en 1973, Elton John aurait vendu deux cents millions d'albums à ce jour.

PORTRAIT

Elton John a incarné jusqu'à la caricature la « rock'n'roll star » avant de se « repentir »

Bernie Taupin et Elton John illustrent dans leur manière de travailler, à distance, le concept d'usine à tubes. L'un est fabricant de paroles à la commande, capable de terminer une chanson en une heure, comme Bob Dylan, mais sa prose a davantage le mérite d'associer de jolies sonorités que de donner sens, quand bien même a-t-il publié un recueil de poèmes en 1976. Le musicien, lui, n'intervient pratiquement jamais sur les textes et consulte rarement son partenaire. Les paroles de *Candle in the Wind 1997* ont été faxées depuis les Etats-Unis par Taupin sans qu'Elton John en change un mot.

Né Reginald Kenneth Dwight, Elton John, âgé de cinquante ans, est un personnage à la fois agaçant et attachant. Ses pitreries et ses déguisements grotesques (en tenue de Donald, en robe de mariée, en Mozart de pacotille, toutes excentricités abandonnées depuis dix ans), son penchant coupable pour la variété clinquante, voire le disco, et ses duos avec France Gall lui ont aliéné une bonne partie du public rock, qui l'appréciait pourtant à ses débuts.

EMPHASE ET GAUDRIOLE

Parallèlement, celui dont l'un des surnoms était « Queen of England » a également incarné jusqu'à la caricature la « rock'n'roll star » – de la drogue à la boulimie – avant de se reprendre en main, de devenir, comme beaucoup de rescapés de l'époque, un « repenti », et de faire bénéficier de sa fortune des causes comme celle de la lutte contre le sida en créant sa fondation en 1992. Le chanteur avait aussi eu le courage de révéler sa bisexualité dès 1976 au magazine *Rolling Stone*.

Reste qu'au cours des années 70 il a rarement déçu. Son album éponyme, peut-être le meilleur avec *Goodbye Yellow Brickroad*, contient dès 1969 toutes les ficelles de ses succès futurs : une aisance mélodique évidente à l'écoute des Beatles et des Beach Boys, une voix fragile et caressante, des orchestrations dans la tradition de Broadway. La pop d'Elton John ne dérange personne et fédère tout le monde. Les disques qui suivront au cours de la décennie, de *Tumbleweed Connection* à *A Single Man* (1978) en passant par *Captain Fantastic and the Brown Dirt Cowboy* (1975), œuvre autobiographique, auront ces mêmes qualités, dès lors prévisibles. Depuis, Elton John a chassé les instruments acoustiques pour des synthétiseurs, joue une pop calibrée à l'intention des stations FM et vend un peu moins d'albums.

En concert pourtant, passées l'emphase et la gaudriole, Elton John est capable de surprendre. Il a offert des prestations d'anthologie, seul avec son percussionniste Ray Cooper. Lâché par sa voix, il continue d'être généreux sur scène sans jamais donner l'impression de voler les spectateurs. Voilà pourquoi, malgré ses écarts, celui qui cultivait l'amitié de John Lennon et de Keith Moon, le batteur givré des Who, ne saurait laisser totalement indifférent le public rock.

B. Lt

Le public déserte la deuxième édition du Salon des beaux-arts de Paris

La réunion des marchands d'art ancien draine plus d'œuvres rares que de visiteurs

La deuxième édition du Salon des beaux-arts de Paris réunit jusqu'au 14 septembre, quai Branly, plus de soixante-dix antiquaires parmi les meilleurs du monde. Vide de visiteurs, le Salon est pourtant plein de surprises, dont beaucoup de bonnes. On y découvre peu de chefs-d'œuvre mais nombre de dessins, de peintures, de sculptures rares, et surtout des vendeurs d'art ancien heureux d'en parler.

SALON DES BEAUX-ARTS DE PARIS, de la Renaissance aux modernes.
ESPACE EIFFEL-BRANLY, quai Branly, 29-55, quai Branly, Paris 7e. Métro : Alma-Marceau, Iéna, *Ecole-Militaire*. *RER ligne C*, Pont-de-l'Alma. Tous les jours de 12 heures à 20 heures, samedi de 10 heures à 20 heures, di*manche de 10 heures* à 18 heures, jusqu'au 14 septembre. Entrée 50 francs, catalogue 100 francs.

Une salle de restaurant vide fait fuir les clients. Un Salon vide devrait les attirer. Certes, Patrick Perrin, l'un des organisateurs du Salon des beaux-arts de Paris, assure que tout ce que le monde compte d'amateurs avertis, de professionnels importants et de conservateurs bien dotés est passé ou passera. Mais ses confrères font grise mine en contemplant les allées désertes des tentes du quai Branly.

A quelque chose, malheur est bon : les marchands d'art ancien présents ont du temps à consacrer aux rares amateurs. Donnez-leur un peu du vôtre, cela en vaut la peine. D'abord, parce qu'il est plaisant de rencontrer soixante-dix antiquaires – pour la moitié venus de l'étranger – parmi les meilleurs du monde en deux heures de visite. Ensuite, parce que vous entendrez des histoires comme celle que raconte Kugel, qui décrit sa chasse aux chenêts de cheminée : comment se douter, en passant devant ces deux bronzes de la Renaissance italienne, qu'ils furent proposés aux Médicis par un de leurs rabatteurs habituels ? Comment imaginer qu'un goujat, même princier, puisse y entasser des bûches, au risque de démolir irrémédiablement telle chimère, telle sphinge, tel satyre. Comment croire qu'un amateur britannique, son propriétaire au XVIIIe siècle, ait pu avoir l'idée saugrenue de les transformer en chandeliers jusqu'à ce que, démembrés par les accidents de l'Histoire, l'antiquaire en retrouve un morceau ici, un autre là, une sculpture en Allemagne, un bout en Angleterre, et reconstitue la paire avec des restaurations mineures ?

Les Salons d'antiquaires ont cet avantage sur les musées : on y rencontre des œuvres que, sauf à les acheter ou à voyager beaucoup, on ne reverra jamais et des hommes heureux d'en parler.

Le Salon des beaux-arts, vide de *visiteurs, est plein de surprises*, dont beaucoup de bonnes. De chefs-d'œuvre, peu. D'œuvres, beaucoup. Des dessins, des pein*tures et des sculptures. De la pré*-Renaissance (il ne faut pas manquer les tableaux exposés à la galerie Giovanni Sarti) au XXe siècle. Lequel aurait pu être mieux représenté, quelques grands marchands étant tentés de commencer la saison avec ce Salon et de la continuer par la FIAC. Las : si l'on en croit Patrick Perrin, *« certains membres du comité d'organisation de la FIAC s'y sont opposés, de la manière la plus radicale, en menaçant les impétrants d'exclusion... »*

La petite « Danse » de Carpeaux

D'aucuns n'y verront qu'un peu de terre : c'est pourtant une des œuvres les plus fascinantes du Salon. Pas parce qu'elle a appartenu successivement à un immortel (Georges Lecomte, de l'Académie française), à un journaliste (Claude Morgan) et à présent à un Fabius (Frères, les antiquaires du boulevard Haussmann). Mais parce qu'elle est un symbole, comme les amateurs d'art en rêvent.

Carpeaux est né en 1827, pauvre, ce qui ne facilitait pas la vie, hier moins qu'aujourd'hui. Evidemment génial, comme tous les artistes un brin maudits dans les bonnes hagiographies, il fut surtout rusé. La légende raconte les trésors d'imagination déployés par lui pour présenter à l'empereur, Napoléon le Petit, un bas-relief de circonstance. Protégé impérial, il exécuta le groupe de *La Danse*, pour la façade de l'Opéra. Il souleva une telle polémique qu'il aurait été démonté sans l'invasion prussienne. Carpeaux mourut misérable, comme il se doit. L'esquisse en terre exécutée en 1869 ne dit rien de tout cela : résolument moderne, sauvage et chaleureuse, et en même temps d'une douceur infinie, elle justifie à elle seule le déplacement quai Branly.

RUDE CONCURRENCE

Car, à défaut de croître, les *Foires et Salons se multiplient*, et la concurrence est rude. Le même Patrick Perrin n'hésite d'ailleurs pas à donner un avis bien senti, et *qui n'a rien de confraternel, sur* la Foire aux antiquités de Bâle (Tefaf), qui s'ouvrira le 8 novembre. Il ne se risque pourtant pas à comparer « son » Salon avec la Biennale des antiquaires de Paris. D'abord, il a deux fois moins d'exposants. Ensuite, il n'admet pas, a priori, les meubles et tapisseries, qui font les beaux jours de sa grande sœur. Enfin, depuis son inauguration en 1995, il a précisément lieu l'année où la Biennale n'a pas lieu.

Mais pourquoi tant de Salons ? Parce que le temps n'est plus où les grands amateurs fortunés prenaient le temps d'arpenter les quelques mètres de trottoirs qui, de l'avenue Matignon à la rue du Faubourg-Saint-Honoré, constituaient le pré carré des antiquaires. Aujourd'hui, les *happy few* se sont délocalisés. Ils sont pressés et volatils. Comment saisir au vol ce gibier rare ? En suscitant l'engouement, en provoquant l'excitation. Celle qui permet à deux collectionneurs concurrents de se croiser à un vernissage, et au marchand de promettre à l'un de lui réserver l'objet qu'il convoite jusqu'au passage de l'autre. Mais aussi en *réunissant des œuvres rares*, comme ce nu, une des seules esquisses connues pour le *Déjeuner sur l'herbe* de Manet. L'idéal étant de les vendre avant, en annonçant leur présence dans la presse spécialisée.

C'est ce qu'espérait Kugel en signalant, il y a quelques mois, la présence sur son stand d'un buste-culte, une des soixante figures de Messerschmidt, un sculpteur fou qui, dans l'Allemagne du XVIIIe siècle, illustra les recherches de Lavater et Mesmer sur l'expression des passions. Il n'est pas là, à la grande déception du visiteur. La déception du marchand n'est pas moindre : s'il a préféré le conserver, c'est qu'aucun amateur ne s'est manifesté. Il faut espérer que les seize exposants anglais et les cinq américains qui sont venus à Paris présenter leurs trouvailles et prendre le pouls de cette ville qui n'en peut plus de vouloir redevenir une capitale des arts n'auront pas les mêmes déconvenues.

Harry Bellet

Valérie Favre : trois expositions d'une œuvre en train de s'accomplir

CENTRE CULTUREL SUISSE, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Du mercredi au dimanche de 14 à 19 heures. Jusqu'au 12 octobre. Tél. : 01-42-71-44-50.
GALERIE NATHALIE-OBADIA, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris 3e. Du mardi au samedi de 11 à 19 heures. Tél. : 01-42-74-67-68. Jusqu'au 8 octobre.
« LES RESTES DE LA MÉDUSE », Credac, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Du mardi au samedi de 14 à 19 heures ; dimanche de 11 à 18 heures. Tél. : 01-49-60-25-06. Du 19 septembre au 14 décembre.

Des tableaux, des grands, des petits et un si grand – 7,16 mètres de long et 4,96 mètres de large – que le mot tableau ne lui convient plus ; des fragments anatomiques à l'aquarelle ; des installations à base de tapis de bain recouverts de couleurs luisantes ; une autre fabriquée avec des chaises ; une tête de veau en plâtre blanc et tricot rouge ; la mise en espace d'une bibliothèque inutilisable ; et encore des bandes-son, une vidéo – voilà pour l'inventaire. Il faut donc à Valérie Favre – trente-huit ans, naissance suisse, atelier parisien – trois expositions simultanées pour présenter la diversité de ses activités actuelles.

*Le visiteur peut se dire dé*concerté, s'il cherche de quel genre artistique relève l'auteur de tant d'expériences. Peintre ? Le *plus souvent. Sculpteur ?* A l'occasion. Vidéaste ? De temps en temps, ne serait-ce qu'en mémoire des années où Valérie Favre *exerçait le métier d'actrice. Mais* ces questions sont, pour l'heure et peut-être définitivement, dépourvues de sens. C'est la première leçon qui se dégage de cet ensemble. Il donne à voir, dans son effervescence, la volonté acharnée de jeter par tous les moyens le spectateur hors de ses habitudes.

Ainsi de l'immense toile dite *Les Restes de la Méduse*, immense parce qu'aux dimensions du chef-d'œuvre de Géricault. Le radeau, les naufragés, les cadavres, l'anthropophagie, tout a disparu. Il ne demeure que la mer, remous, écumes, vagues, tourbillons, transparences, profondeurs. Avec des couleurs acryliques, du kapok, des empâtements, des superpositions, Favre a affronté le motif – ce qui suppose un courage, *étant donné la difficulté d'une* tâche qui fut périlleuse pour Rubens, Courbet et Géricault lui-même. Mais cet exercice, où elle démontre sa virtuosité, retient moins l'attention parce qu'il serait « bien fait » que parce que, dans la matière, s'inscrivent l'inquiétude, le vertige, sinon la terreur. Ce qu'il y a à voir, c'est ce que les naufragés virent, une étendue fascinante et mortelle, une beauté sublime et leur disparition prochaine.

La plupart des toiles de Favre semblent d'abord plus aimables, plus séduisantes. Elles rendent hommage à d'excellents prédécesseurs, Petrus Christus, Pontormo, Watteau, Matisse. Elles font allusion à d'anciennes histoires d'amour et de chasse, à des légendes enfantines et au Capitaine Crochet. En surface, les citations demeurent reconnaissables, mais figures et styles sont pris dans le mouvement destructeur d'une centrifugeuse. Tout tourne, se déchire, s'amoncelle en boules qui éclatent comme des bulles et se dispersent par explosions internes. Têtes et corps partent en lambeaux de couleurs, lesquelles n'ont que le défaut d'être de temps en temps un peu trop décoratives comme si l'artiste se retenait encore de mener à leur terme destructions et métamorphoses.

AUCUNE GRATUITÉ

Celles-ci s'accomplissent sans faiblir dans les autoportraits travestis, intitulés ironiquement « *filets à souvenirs* » *et les collections* de lèvres, d'oreilles et de carrés de peau. Il ne reste là plus aucune trace de virtuosité, mais une ap*plication cruelle, une dureté sans* compassion, la volonté de pousser à bout la tentative, jusqu'à l'entêtement et l'épuisement. Alors, dans cet état douloureux que suscite la répétition, réapparaissent l'inquiétude et le vertige.

Conclusion ? Une œuvre est en train de s'accomplir, étape après étape, idée après idée. Elle a, plus nettement qu'auparavant, ses tonalités propres. Elle joue de toutes les possibilités que procurent le passé de la peinture et le présent de la technique, pour peu que l'on ne se laisse enfermer ni dans l'un ni dans l'autre, pourvu que quelque chose – violence, répulsion, fantasme – justifie l'exercice artistique et lui interdise de se laisser aller à la gratuité. C'est évidemment le cas ici.

Philippe Dagen

Cinq comédiens revisitent la France de Jacques Tati

Un récit plein d'humour né d'improvisations autour d'une tentative de redonner vie à un théâtre de campagne

ANDRÉ LE MAGNIFIQUE, de, avec et mis en scène par Isabelle Candelier, *Loïc Houdré*, Patrick Ligardes, Jean-Luc Porraz et Michel Vuillermoz.
THÉÂTRE TRISTAN-BERNARD, 64, rue du Rocher, Paris 8e. Mo Villiers. 21 heures, du lundi au samedi. Tél. : 01-45-22-08-40. De 120 F à 200 F. Durée : 1 h 40.

C'est une bonne idée. Une de ces idées aptes à revigorer la création théâtrale : travailler entre amis, professionnels, sérieux et décidés, pour mettre au point des spectacles collectifs, en partant d'un désir affûté par les affinités. L'équipe d'*André le magnifique* est de ce tonneau-là. Ils sont cinq, qui se sont rencontrés autour d'un élément fédérateur, Michel Vuillermoz. Quatre viennent du Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Patrick Ligardes, lui, a fait ses classes à la campagne, où il a longtemps partagé la vie aventureuse de L'Escabeau, une jolie compagnie installée dans une ferme du Loiret. Tous ont tourné avec les cinéastes de la « jeune génération », Bruno Podalydès, Arnaud Desplechin, Didier Le Pêcheur...

André le magnifique est né d'improvisations autour de personnages qui sont indissociables d'un endroit : Vigoulet, une bourgade où la France respire la bonhomie des films de Jacques Tati. On y arrive en micheline, les gens parlent avec l'accent du Sud-Ouest, et la vie va comme chez les Gaulois d'Astérix. Alexis, ancien maire, a écrit une pièce qui vante les mérites du chevalier qui fonda Vigoulet. Il veut la faire jouer dans le théâtre du village, fermé depuis des lustres. Sa femme, Janine, tiendra le rôle de l'aimée, et le héros sera interprété par un comédien venu exprès de Paris – s'il vous plaît. Il s'appelle Jean-Pascal Faix, et c'est un ringard. Mais ceux de Vigoulet ne le savent pas. Ils se mettent donc à répéter, avec l'aide de Norbert, l'homme à tout faire, et André, le souffleur. Tous les deux ne sont pas aidés. Ça cafouille, évidemment – c'est le moteur de la pièce.

La conviction et le plaisir des comédiens d'*André le magnifique* sont évidents. Ils en deviennent très sympathiques, mais, pour autant, ils n'atteignent pas leur but : faire décoller leur pièce – qui se tient tout à fait – pour atteindre à l'absurdité hilarante qu'on attend de ce genre de spectacle, proche dans son esprit des comédies italiennes des années 70.

Brigitte Salino

La gloire oubliée du dramaturge Porto-Riche

AMOUREUSE, de Georges Porto-Riche. Mise en scène de Gilles Cohen. Avec Bernard Alane, Emmanuelle Devos, Pierre Aussedat.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma. Tél. : 01-53-23-99-19. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; samedi, à 16 h 45, dimanche, à 14 h 45. 180 F. 1 h 30. Jusqu'au 2 novembre.

Nous sommes en 1906, quinze ans après la première d'*Amoureuse*, ou les élans désespérés d'une épouse possessive et possédée. L'auteur de la pièce, Georges de Porto-Riche, vient d'être nommé conservateur de la bibliothèque Mazarine. Il ouvre l'une des nombreuses lettres de félicitations, et lit ceci : *« Vous aurez là un trésor unique de livres. Et pourtant, que le poète en vous modère l'idolâtrie du bibliophile en lui rappelant que, dans tout ce trésor de livres, il n'y en a sans doute pas deux qui valent* Amoureuse *ou* Le Passé *et qu'un jour, une édition spéciale de ces deux pièces vaudra une édition originale d'*Andromaque. » La lettre est signée Marcel Proust. L'auteur de la *Recherche* enverra d'autres missives, tout aussi flatteuses, où revient l'idée que la place de Porto-Riche est *« entre Racine et Marivaux »*. Avec Gustave Lanson, c'est tout le siècle commençant qui répétera : *« Il faut nous habituer à dire : Racine, Marivaux et Porto-Riche. »*

MÉCANIQUE TRÈS PARISIENNE

Racine ? Marivaux ? On a beau tendre l'oreille, on a du mal à pointer aujourd'hui ce qui relèverait de l'un ou de l'autre. Du mal à imaginer que Porto-Riche ait pu être considéré comme un aboutissement à trois siècles de théâtre français et un départ au *« théâtre vivant d'aujourd'hui »*, comme l'écrit alors la critique. Du mal à peser un engouement tel que les plus grands comédiens se soient disputé l'honneur de le jouer. Et qu'après la création d'*Amoureuse* par Réjane, Guitry et Dumény, personne ne voulut se hasarder à leur succéder avant 1908 à la Comédie-Française bien que la pièce y ait été inscrite dix ans auparavant (elle restera au répertoire jusqu'en 1960).

Le metteur en scène et adaptateur de cette nouvelle *Amoureuse*, Gilles Cohen, propose prudemment une autre piste à la redécouverte de Porto-Riche : Ibsen. Ne sont-ils pas quasi contemporains ? Mais pour approcher le Norvégien, il eût fallu que Porto-Riche fût un peu plus en guerre avec son temps (avec lui-même) et un peu moins en complicité avec lui. Surtout, pour reprendre le mot d'Ibsen, il eût fallu qu'il sût *« penser grand »*. On n'en imagine pas moins l'intérêt qu'il y aurait à ouvrir une voie entre son boulevard et les vastes étendues parcourues par le Scandinave. A condition d'accepter de gommer les *« mots »* et leurs effets, de reléguer à bonne distance toute une mécanique très parisienne, cette pesante légèreté que l'on a pu confondre avec l'esprit.

Car lorsqu'il ne s'affaire pas trop à plaire, Porto-Riche peut toucher juste. Sous le torrent de psychologie à faire pâlir le papier glacé se cache le cri vrai des bourgeoises oisives et la crudité d'élans qui avaient pu choquer il y a un siècle. Pour exprimer tout le poids de cette sensualité domestique, Gilles Cohen s'en est remis à Emmanuelle Devos. A sa voix, si particulière, qu'elle va chercher trop haut, et d'où se dégage une fausse langueur tout à fait convaincante.

Jean-Louis Perrier



Le détachement ambigu d'Alain Chamfort

L'album « Personne n'est parfait » affirme le style d'un chanteur polymorphe

EN 1993, Alain Chamfort revenait en tête d'affiche avec un titre, *L'Ennemi dans la glace*, et un clip de Jean-Baptiste Mondino, en forme de jeux de miroirs. Dans l'univers dangereusement ambigu de Chamfort, l'homme est une femme pour l'homme et y attend le narcissisme au tournant. *Personne n'est parfait*, écrit une fois encore en collaboration avec le parolier Jacques Duvall, est le complément imparfait de *Neuf*, le précédent opuscule sorti en 1993. Il y a de l'ascétisme a contrario chez Chamfort et de la gourmandise piégée par l'urgence. Ainsi le chanteur a-t-il réservé le meilleur pour le début : deux chansons, *Contre l'amour* (cordes, trompette bouchée, rythmes en boucle) et *Qu'est-ce que t'as fait d'mes idées noires*, deux concentrés de cette élégance noire et dénouée, que l'on avoue par vague à l'âme interposé.

Le style Chamfort des années 90, loin de la rêverie de *Manureva* ou des envolées ludiques de *Bambou* (de Gainsbourg), cultive la fausse distance, le sentiment homéopathique. L'amour est un mal qu'il conviendrait de prendre à la racine. Mais là où l'aspirine ou le Valium sont des remèdes avérés, aucun placebo n'a pu encore contenir les atteintes de la passion (désirée). Sur cette base philosophique, où la passivité de l'homme facile ne subit aucune charge morale, le noctambule terrien et amateur de Martini dry peut bâtir des chansons charmantes, menées par les rythmiques dans l'air du temps (synthétiseurs glissés) et chantées avec flûté. Chamfort, au piano, à la voix, a le doigté d'un pilote de formule 1, la dégaine, combinaison comprise, du vainqueur de circuit qui avoue sa peur, mais n'y succombe jamais.

FAIBLESSES TOUCHANTES

Plus mûr que jamais, Alain Chamfort touche en avouant ses faiblesses. Ce *Blessé léger*, somme toute pas si malheureux, meurtri néanmoins, est passé par toutes les couleurs musicales à la mode, de Claude François, son premier mentor, à Serge Gainsbourg, qui lui trouvait *« de l'élégance dans la gestuelle. Il a tout ce que je n'ai pas, une belle gueule, de la grâce, il tombe tout ce qu'il veut. Classieux ! »*. De la grâce, les musiques fluides de Marc Moulin (aux arrangements et à la programmation) et celles de Jean-Noël Chaléat (rencontré à l'époque de Flèche, la maison de disques de Claude François) en ont sûrement. Elles sont parfois abusivement calquées l'une sur l'autre, saoûlantes comme une épreuve de figures imposées au patinage artistique (les cercles tracés en silence sur la glace).

Personne n'est parfait est un peu long. Le titre en est emprunté à Billy Wilder, mais Tony Curtis et Marilyn Monroe bousculaient bien davantage les idées reçues. Heureusement, *Contre l'amour* est un festin, *Qu'est-ce que t'as fait d'mes idées noires*, un puissant stimulant cardiaque. Steve Nieve, pianiste des Attractions, le groupe d'Elvis Costello, avec qui Alain Chamfort avait offert un très beau spectacle en duo en 1993, apparaît en clin d'œil dans un joli blues pleureur (*Ce piano est à vendre*). Au fait, à qui l'enfant gâté doit-il demander qu'on l'aime ? A Dieu le père ? A l'acheteuse de disques ? Au transsexuel qui pose à côté du « *vieil Alain* » que les journalistes, son ex-femme, sa maison de disques « *jugent trop mièvre, pas assez rock, gentillet* » sur la pochette ? (la question est posée en duo mixte avec Khadja Nin).

Véronique Mortaigne

★ *Personne n'est parfait*, 1 CD Epic 487525-2

CHANSON

BERNARD LAVILLIERS
Clair Obscur

Voici donc un disque efficace et paresseux, tout en citations de l'auteur et de ses aînés, à commencer par sa *Préface*, un superbe texte de Léo Ferré collé sur une musique du maître d'ouvrage, un Lavilliers à la voix grave, à la diction claire – c'est un vrai plaisir de l'entendre déclamer « *l'art n'est pas un bureau d'anthropométrie* ». S'enchaînent ensuite des titres venant en rappel de la carrière exotique de Bernard Lavilliers : du reggae, de la samba des *moros*, de la *capoeira* nordestine, de la salsa teintée de l'afro-beat nigérian ou de comédie musicale à grand spectacle du Spanish Harlem, et de ses fondements traditionnels français (Ferré). La frontière entre l'auto-citation et la caricature est souvent trop infime. On dira que le manque d'inspiration motive les redites. En ce sens, Lavilliers n'est pas moins inspiré, dans un registre différent, qu'un Jean-Jacques Goldman. Mais il vit mal son incapacité à être un autre que lui-même : un voyou surdoué, menteur et tricheur de métier. *V. Mo.*

★ 1 CD Barclay 537561-2.



CLASSIQUE

MOZART
Sérénade Gran Partita K 361
Sérénade nº 12 K 388
Harmonie de l'Orchestre des Champs-Elysées, Philippe Herreweghe (direction).

Philippe Herreweghe n'est pas a priori le mozartien que l'on attend. Et pourtant, cette *Gran Partita* est l'une des plus finement ciselées de la discographie, pléthorique. Détails soignés, mais aussi lignes respirant large, galbe et vocalité irréprochables. Plus subtil qu'Harnoncourt (Teldec), moins chichiteux que Brüggen (Philips), Herreweghe chante et découpe à point. La version de référence sur instruments anciens. *R. Ma.*

★ 1 CD Harmonia Mundi HMC 901570.

ROSSINI
L'Inganno Felice
Annick Massis, Raul Gimenez, Rodney Gilfry, Pietro Spagnoli, Lorenzo Regazzo, le Concert des Tuileries, Marc Minkowski (direction).

Marc Minkowski, en dissidence temporaire d'Archiv Produktion, signe un disque pétillant chez son ancien éditeur, Erato, à la tête d'une formation « miroir », le Concert des Tuileries. La distribution est idéale (le baryton Gilfry tonne un si bémol aigu hallucinant dans un air virtuosissime), Minkowski ne relâche pas un instant la pression, et cette farce en un acte, méconnue, s'écoute comme un charme. *R. Ma.*

★ 1 CD Erato 0630-17579-2.

BACH
Concertos brandebourgeois BWV 1046-1051
Giardino Armonico

Attend-on encore une énième version des *Brandebourgeois* ? Non. Mais celle des insolents Milanais se laisse écouter et révèle même des coins adroitement conçus (les enchevêtrements du menuet du *Premier Concert*, par exemple). Moins m'as-tu-vu que Goebbel (Archiv) naguère, plus intéressant que le commun discographique, ce double album a donc sa place, aux côtés de Leonhardt (1973) tout juste réédité (Sony Classical) et Koopman (Erato). *R. Ma.*

★ 2 CD Teldec 4509-98442-2.

JAZZ

GERI ALLEN
In the Back of Your Head

Quatrième enregistrement de Geri Alen pour la compagnie discographique américaine de jazz Blue Note, *In the Back of Your Head* est d'abord un immense disque de musicienne, une pianiste au phrasé très développé, dont chaque note se détache de manière presque pointilliste, un disque personnel, intime au point parfois de sembler tenir à distance l'auditeur. Sans tempo bien affirmé, sur des mouvements plutôt lents, Geri Alen y joue en solo, en duo, en trio et en quartette, en combinaison avec le percussionniste Cyro Baptista, le trompettiste Wallace Roney et le saxophoniste Ornette Coleman. Pas d'éblouissements techniques mais une musique acoustique dépouillée, où chaque morceau possède sa thématique tout en formant un tout marquant. On songe par endroits au Miles Davis des années 60 – avec Wallace Roney dans un registre proche de la fêlure –, et la présence d'Ornette Coleman ajoute encore à cet élan qui tient d'abord de la poésie. Ce disque éloigné des bruits de l'époque est un étrange moment de grâce. *S. Si.*

★ 1 CD Somethin' Else/Blue Note 7243 8 38297-2. Distribué par EMI.

HENRI TEXIER
Respect

Au regard de l'histoire du jazz, ce disque est respectable. Ce n'est pas rien. Au regard de l'histoire actuelle, il mérite le respect. Henri Texier en Bartabas de la musique improvisée. Son cheval est le jazz, et son cheval de bataille, la contrebasse. Il avance. Il cherche des formules, des situations, des réponses à ce qui se passe aujourd'hui. Il se renouvelle. On le croit naïf. Ça l'arrange. Le souci du public le conduit. Il arbore sans complexe un côté populo, direct, soigné, artisan, chaleureux, étudié. Il déniche de jeunes musiciens. Il est fidèle aux anciens.

La Texier Compagnie est une entreprise de musique d'un genre spécial : honnête jusqu'au bout, sincère, rouée, définitivement convaincante, mais, surtout, musicale. Après *An Indian's Week* (Label bleu) et le Soñjal Sextet, suite des aventures avec ce quintette : une anthologie du respect, un all star dont peu de musiciens européens sont capables. Pour réunir Bob Brookmeyer (trombone à valve), Lee Konitz (sax alto), Steve Swallow (basse électrique) et Paul Motian (percussions), soit quelques-uns des magiciens qui ont fait qu'Henri Texier, Breton modeste, immense, est devenu le leader que l'on sait. Il faut s'autoriser. Il faut pouvoir. Il faut qu'une maison de disques suive. Il faut que les zèbres en question jouent le jeu. Ce qui fait beaucoup. Pour que cette réunion ne se réduise pas à une communion privée, il faut être Texier : le son rond et franc de la contrebasse, la morale de la musique et le respect des musiciens. Grand moment. Texier a ses fidèles. Ils le méritent. *F. M.*

★ 1 CD Label bleu. Distribué par Harmonia Mundi.

DAUNIK LAZRO
Dourou

La réponse, elle est là. Il ne se passe rien en jazz ? Il se passe Dourou. Le jazz est une musique de droite ? La réponse est Dourou. Le jazz ne va pas aux jeunes ? La réponse est Dourou. Daunik Lazro, saxophoniste, indépendant, apporte sur un plateau des réponses ouvertes en grand, et plus de questions encore, auxquelles il ne répond pas. Pendant vingt ans, on l'a cru égaré : fou d'Ornette Coleman, fou d'Albert Ayler, isolé, inentendu. Seulement, ça résiste. C'est là. Deux contrebasses (Didier Levallet et Paul Rogers), un percussionniste (Christian Rollet) et assez de musique pour tenir encore un millénaire. Ça bondit, c'est énorme, ça vit, c'est un ouragan de drame et de bonheur. Toute la musique qu'on entend aujourd'hui, jazz, techno, rock, sent la peur.

Et puis il y a ces types. Ils vivent de peu. Ils n'ont aucune hantise de la réputation. Ils ne cherchent pas à donner de leçons. Ils veulent jouer et ils le font. Ils ne jouent contre personne, contre rien, mais à fond. On a des moments de désenchantement (esthétique), de découragement (politique), de malheur (de malheur) : on les écoute. Ils sont là. Ils n'ont pas bougé. Ce sont des bienfaiteurs, des anarchistes, des voyous élégants. Vingt ans que ça dure. Vingt ans de pure musique. Pourvu que ça dure. *F. M.*

★ 1 CD Bleu Regard CT 1594/Dam.

ROCK

EDWYN COLLINS
I'm Not Following You

Après avoir touché le grand public – et le jackpot – en 1995 avec *A Girl Like You*, tube Motown-psychédélique en or massif, Edwyn Collins prend la tangente avec cet album-cocktail, bourré de citations mais aussi de trouvailles. Requiem iconoclaste pour les années 70 dans leur aspect le plus kitsch (la pochette est un monument d'imagerie ringarde, égratignant au passage le *Pop* de U2), *I'm Not Following You* fait se téléscoper le funk suave de Sly Stone, la soul cuivrée de la maison Stax, des nappes de synthétiseurs discoïdes, une flûte de B. O. d'époque, et même (horreur !) des ambiances *easy listening*. La mixture est accommodée à une sauce plus moderne, celle du trip-hop. Le résultat pourrait être prétentieux et chargé, mais ce compositeur de première main manie malicieusement dans ses textes le second degré et se montre très habile dans ses dosages d'instruments électro-acoustiques – il sait tirer une grande variété de sons de ses guitares – et synthétiques. Edwyn Collins, comme son cousin américain Beck, n'est pas un recycleur de plus : ses chansons, apparemment hétéroclites, ont une unité de couleur et de ton. Parmi ces titres culottés, l'espiègle *Superficial Cat*, *Adidas World* – qui pourrait devenir bientôt un classique cynique des pistes de danse – et *No One Waved Goodbye*, clin d'œil appuyé avec son arpège en boucle et sa progression de cordes au *Everybody's Talking*, de Harry Nilsson, emportent aussitôt l'adhésion. *I'm Not Following You* impose définitivement son auteur comme un des personnages les plus intéressants et singuliers de la scène britannique. *B. Lt.*

★ 1 CD Setanta/Virgin 724384481520

SIXTEEN HORSEPOWER
Low Estate

Sixteen Horsepower est l'orchestre qui aurait pu jouer dans le dancing de *La Porte du Paradis* et la scène précédant le carnage final dans le film de Michael Cimino. Cet attelage franco-américain croise les oripeaux du folklore sudiste (banjo omniprésent, bandonéon, violons de bal, orgue poussiéreux), une rythmique tantôt caressante, tantôt furibarde et des guitares apaches et dissonantes qui en font incontestablement un groupe de rock et non, comme on le présente souvent, de country and western. Sa logique binaire le rapproche ainsi de Noir Désir (la cavalcade dévastatrice de *Dead Run*), ou plutôt de Jeffrey Lee Pierce, tant les deux formations paient leur dette envers le leader défunt du Gun Club. L'imaginaire de Sixteen Horsepower est circonscrit à l'Amérique de la Bible Belt et du Sud faulknérien, celui des *rednecks* obsédés par la religion, le péché, la damnation et la rédemption. Ce qui imprègne les textes que le chant puissant et incantatoire de David Eugene Edwards, oiseau de malheur, porte avec charisme. Produit par John Parish, le compagnon Pygmalion de PJ Harvey, *Low Estate* est plus abouti que *Sackloth'n'Ashes*, sorti en 1996. L'énergie de *Brimstone Rock*, en ouverture, la fatalité tragique de *Golden Rope* montrent à l'auditeur des paysages de désolation et lui font ressentir les souffrances des personnages. Cette traversée sans espoir de ville-fantôme, en compagnie des spectres de Hank Williams et de Gram Parsons, est une œuvre au noir fascinante qui ne doit pas faire oublier que ce groupe semble inévitablement guetté par le danger de la répétition. *B. Lt*

★ 1 CD A&M 540709-2.



MUSIQUE DU MONDE

AMON TOBIM
Bricolage

Ce Brésilien résident à Londres a pris pour nom un anagramme de Tom Jobim. Il bricole, comme il l'indique lui-même, entre violons graciles, jazz cool, bossa-nova et hip-hop. Amon Tobim cite Lévi-Strauss, anthropologue de première importance dans la découverte des Brésiliens par eux-mêmes : « *Le bricoleur peut ne jamais atteindre son but, mais il met toujours quelque chose de lui-même dedans.* » Dans cet album de murmures, de *clapping* faussement trituré, de guitares hawaïennes dénaturées, se dévoile un univers de sons sans frontières, sauf celles des rythmiques de la *house* – ce sont les limites du temps, les bornes des années 90. Un peu lassant, un peu trop zen, l'ensemble vaut néanmoins par le collage lymphatique dont se nourrissent les cellules microscopiques nécessaires à la reproduction des genres. Clochettes, percussions, cornes, cris d'oiseaux, bidouillages informatiques, batteries outrées par les lignes de basse (*Creatures*, *Chomp Samba*, déroutants) se passent de mots. Ce va-et-vient donne parfois le mal de mer, ou celui des profondeurs, selon l'heure à laquelle s'effectue l'écoute de cet album instrumental et instrumentalisé. *V. Mo.*

★ 1 CD Ninja Tune ZENCD29.

ELIS REGINA
Eternamente Elis

Elis Regina a succombé à une surdose de drogue le 19 janvier 1982. Le Brésil pleura cette chanteuse à l'extraordinaire swing, que l'Europe avait découverte grâce à *Upa Neguinho* (d'Edu Lobo et Gianfranceso Garnieri), hymne à la liberté des humains, version joyeuse d'un futur dessiné en noir par une société à la fois discriminatoire et tendre pour ses rejetons noirs. Cette bossa renforcée au jazz, cette voix de chanteuse afro-américaine, la Blanche Elis Regina les a menées avec un entrain incomparable. Ce coffret de deux disques montre la diversité du répertoire d'une grande chanteuse de variétés internationales qui a su choisir ses auteurs-compositeurs avec un goût sans faille, Milton Nascimento, Baden Powell, Cartola, Tom Jobim, Rita Lee ou Luis Gonzaga. A cet échantillon parfait de musique brésilienne manque un vrai livret. *V. Mo.*

★ 1 coffret de 2 CD Warner Music Brasil 063016843. Distribué par DAM.

MUSIQUES PAYSANNES D'HAÏTI
Fond-des-Nègres
Fond-des-Blancs

Cet album est nécessaire à tout bon danseur. Le merengue qui l'ouvre (*Twa fey*, chanté par Ti-Coca – il est petit – accompagné à l'accordéon par Ezekiel Etienne) ne tolère aucune immobilité des jambes ou des hanches. Il est aussi nécessaire au curieux qui aura à cœur d'explorer le mysticisme ambiant (le vaudou, par exemple, par la voix de Maman Mait' Tambour, tressant les louanges de Simbi, gardien des sources et des mares), les racines communes entre les « fonds » d'Haïti et ceux de la Guadeloupe. Eugénie Thermidor paraît sortir tout droit des champs de coton américains, mais elle a gardé l'esprit de la magie *a capella*, tresse les louanges de la maternité, du magique. Si Madame Nerval interpelle le Dieu Legba, Espanne Laguerre excelle dans son rôle de commandeur de contredanse. Même les *raras* (sociétés secrètes haïtiennes) ont leur place dans cet album enregistré *in situ* début 1997. *V. Mo.*

★ 1 CD Buda Records 92680-2. Distribué par Mélodie.



La danse basque prouve sa modernité

A Biarritz, Le temps d'aimer fête sa 7e édition en fanfare



EN 1993 on avait reçu un choc, en découvrant au Théâtre des Champs-Elysées la compagnie de Juan Antonio Urbeltz. Tous les Basques de Paris et de Navarre étaient dans la salle. Ambiance surchauffée et bérets rouges. La surprise fut de découvrir une danse proche du rituel, ou plutôt d'un mystère du Moyen Age, avec présence d'animaux symboliques, de créatures lucifériennes, de chants et de musiques sublimes. Et que dire de l'athlétisme des mouvements, des sauts sur place ! Ce que l'on appelle la « batterie » en danse classique vient de la vivacité et de la précision des jambes de la danse basque. Mutxiko, zortziko, arin-arin, soka-dantza, et bien sûr, fandango : le 14 septembre sera le temps fort de la danse basque avec défilés, à partir de 14 heures, et le spectacle *Kondharian* d'Urbeltz, à 17 heures. Sans oublier la compagnie Ekarle de Mizel Théret (du 18 au 20). Jusqu'au 21 septembre, le festival accueille toutes les danses, tous les styles : le contemporain avec les Portugais Paul Ribeiro, Clara Andermatt, le néo-classique avec Thierry Malandain, et en final le Ballet de l'Opéra de Paris.

★ Biarritz Culture, Javalquinto, 64 Biarritz. Tél. : 05-59-22-20-21. De 60 F à 200 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

« Dérapage », d'Arthur Miller
Dérapage, pièce écrite par Arthur Miller en 1991, a été créée à Londres la même année, dans une mise en scène de Michael Blakemore avec Tom Conti. Jérôme Savary s'empare de ce texte et met en scène Lyman Felt (Guy Bedos) allongé sur un lit d'hôpital après un accident de voiture et confronté inopinément à ses deux épouses légitimes (Catherine Rich et Clémentine Célarié). Ce dérapage sur une route de montagne verglacée était-il fortuit ou volontaire ?
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mo Trinité. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 h 30, le dimanche. Relâche lundi. Tél. : 01-48-74-25-37. De 60 F à 250 F.

Wagner Tiso & the Rio Cello Ensemble
Ce pianiste et compositeur brésilien est l'artisan de quelques-unes des plus belles chansons de Milton Nascimento. Il a aussi collaboré avec Djavan, Gal Costa et des jazzmen de renom tels que Wayne Shorter ou Herbie Hancock. A l'occasion de la sortie française de son album *Brazilian Scenes* (IMP/MSI), il se produit pour la première fois à Paris, accompagné d'un ensemble de huit violoncellistes.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 12. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Isaac Delgado
L'ancien chanteur du groupe NG La Banda, depuis qu'il vole sous son propre nom, est devenu l'un des chouchous de La Havane. Elégant dandy, il est doté d'un timbre de voix immédiatement identifiable, qui l'a fait comparer par certains à Marvin Gaye.
La Java, 105, boulevard du Temple, Paris 3e. Mo Temple. 23 heures, le 12. Tél. : 01-42-02-20-52. 80 F et 100 F.

Le Bal
Après avoir été faire un petit tour en dehors de nos frontières (Rome, Budapest), le Grand Orchestre du bal de l'Elysée-Montmartre retrouve son port d'attache deux samedis par mois. La meilleure façon de danser sur les tubes d'hier et de retrouver l'ambiance des premières boums, l'esprit de dérision en plus.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. A partir de 23 heures, les 13 et 27 septembre, les 11 et 25 octobre, les 8 et 22 novembre et les 6 et 20 décembre. Tél. : 01-44-92-45-45. 80 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ARTEMISIA
Film français d'Agnès Merlet, avec Valentina Cervi, Michel Serrault, Miki Manojlovic, Luca Zingaretti, Emmanuelle Devos, Frédéric Pierrot (1 h 38).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; les 7 Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).

BUUD-YAM
Film burkinabé de Gaston Kaboré, avec Serge Yanogo, Amssatou Maiga, Séverine Oueddouda, Colette Kabore, Augustine Yameogo, Boureima Ouedraogo (1 h 37).
VO : 14 Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LE CERCLE PARFAIT
Film franco-bosniaque d'Ademir Kenovic, avec Mustafa Nadarevic, Almedin Leleta, Almir Podgorica (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).

CLANDO
Film franco-camerounais de Jean-Marie Teno, avec Paulin Fodouop, Henriette Fenda, Caroline Redl, Joseph Momo, Guillaume Nana, AVS Bodule Moukilo (1 h 38).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DANS L'OMBRE DE MANHATTAN
Film américain de Sidney Lumet, avec Andy Garcia, Ian Holm, James Gandolfini, Lena Olin, Shiek Mahmud-Bey, Colm Feore (1 h 53).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; les 7 Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

EN COMPAGNIE DES HOMMES
Film américain de Neil LaBute, avec Aaron Eckhart, Stacy Edwards, Matt Malloy, Michael Martin, Mark Rector, Chris Hayes (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; les 7 Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ERNESTO CHE GUEVERA, JOURNAL DE BOLIVIE
Film franco-suisse de Richard Dindo (1 h 32).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

MALIK LE MAUDIT
Film français d'Youcef Hamidi, avec Samir Guesmi, Christophe Lopes-Torres, Jean-François Perrier, Salah Teskouk, Martine Guillaud, Samy Naceri (1 h).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Les 3 Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; les 7 Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) :

MARCELLO MASTROIANNI, JE ME SOUVIENS
Film italien d'Anna Maria Tato (1 h 36).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

TERRITOIRE COMANCHE
Film franco-espagnol-argentin-allemand de Gerardo Herrero, avec Cecilia Dopazo, Imanol Arias, Bruno Todeschini, Carmelo Gomez, Gaston Pauls, Mirta Zecevic (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

THE ARRIVAL
Film américain de David Twohy, avec Charlie Sheen, Lindsay Crouse, Teri Polo, Ron Silver, Richard Schiff, Tony T. Johnson (1 h 55).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, dolby, 8e.

VOLTE/FACE (*)
Film américain de John Woo, avec John Travolta, Nicolas Cage, Joan Allen, Gina Gershon, Alessandro Nivola, Dominique Swain (2 h 19).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

AMBRONAY
English Concert
Haendel : *Concerto grosso op. 6 no 6.* Stradella : *Concerto pour trompette et cordes.* Vivaldi : *Laudate pueri.* Purcell : *Chaconne pour cordes.* Avison-Scarlatti : *Concerto grosso.* Scarlatti : *Motet.* Lynne Dawson (soprano), Trevor Pinnock (direction).
Abbaye, 01 Ambronay. 20 h 30, le 19. Tél. : 04-74-35-08-70. De 60 F à 300 F.

LYON
Les Musicades
Mozart : *Trio pour piano, clarinette et alto « Les Quilles ».* Schubert : *Sonate pour arpeggione et piano, Lieder.* Reger : *Quintette pour clarinette et cordes.* Daphné Evangelatos (mezzo-soprano), Eduard Brunner (clarinette), Yoko Fujita, Marie-Annick Nicolas (violon), Hariolf Schlichtig (alto), Rocco Filippini, Manuel Fisher-Dieskau (violoncelle), Christian Ivaldi (piano).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, le 13. Tél. : 04-72-00-20-98. De 100 F à 150 F.

Les Musicades
Schoenberg : *Symphonie de chambre op. 9.* Schumann : *Phantasiestücke pour clarinette et piano op. 73, Romances op. 94.* Brahms : *Sextuor à cordes op. 36.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, le 15. Tél. : 04-72-00-20-98. De 100 F à 150 F.

Waldstein Klaviertrio
Brahms : *Trio pour piano et cordes op. 8.* Mahler : *Lieder eines fahrenden Gesellen.* Schubert : *Trio pour piano et cordes D 898.* Anne Buter (mezzo-soprano), Christian Ivaldi (piano).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, le 16. Tél. : 04-72-00-20-98. De 100 F à 150 F.

Trio di Milano
Brahms : *Trio pour piano et cordes op. 87.* Schubert : *Der Hirt auf dem Felsen.* Mozart : : *Sérénade pour hautbois et cordes KV 388.* Ofelia Sala (soprano), François Sauzeau (clarinette), Louise Pellerin (hautbois), Marie Charvet (violon), Jean Dupouy, Sarah Brayer (alto), Alain Meunier (violoncelle), Alain Neveux (piano).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, le 17. Tél. : 04-72-00-20-98. De 100 F à 150 F.

Les Musicades
Zemlinsky : *Trio pour piano, clarinette et violoncelle op. 3.* Brahms : *Duos.* Schubert : *Trio pour piano et cordes D 929.* Ofelia Sala (soprano), Anne Buter (mezzo-soprano), François Sauzeau (clarinette), Manuel Fischer-Dieskau (violoncelle), Alain Neveux, Christian Ivaldi (piano).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, le 18. Tél. : 04-72-00-20-98. De 100 F à 150 F.

METZ
Philharmonie de Lorraine
Verdi : *Requiem.* Fabienne Chanoyant (soprano), Geneviève Gervex (mezzo-soprano), Christian Lara (ténor), Claude Darbellay (basse), Chœur de l'ALAM, Jacques Houtmann (direction).
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 03-87-66-67-67. De 80 F à 160 F.

NOYON
The Age of Enlightenment
Bach : *Cantates BWV 36, 42 et 206.* Monika Frimmer (soprano), Ralf Popken (alto), Nico Van der Meel (ténor), Peter Lika (basse), Gustav Leonhardt (direction).
Cathédrale, 60 Noyon. 20 h 30, le 18. Tél. : 03-22-97-37-49. De 90 F à 130 F.

SOISSONS
The Age of Enlightenment
Bach : *Cantates BWV 173 et 36, Concerto pour trois violons et cordes BWV 1064.* Monika Frimmer (soprano), Nico Van der Mell (alto), Simon Davies (baryton), Elizabeth Wallfisch, Catherine Mackintosh, Alison Bury (violon), Gustav Leonhardt (direction).
Cathédrale, 02 Soissons. 20 h 30, le 19. Tél. : 03-22-97-37-49. De 90 F à 130 F.

TOULOUSE
Dmitri Bashkirov (piano)
Marcello-Bach : *Concerto pour hautbois et orchestre, transcription.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 28 « Pastorale ».* Schubert-Liszt : *Litanie.* Brahms : *Sonate pour piano op. 5.*
Cloître des Jacobins, 31 Toulouse. 20 h 30, le 16. Tél. : 05-61-11-02-22. De 100 F à 140 F.

Bruno Leonardo Gelber (piano)
Scarlatti : *Sonates pour clavier.* Schubert : *Wanderer-Fantaisie.* Schumann : *Etudes symphoniques op. 13.* Chopin : *Andante spianato et Grande Polonaise.*
Cloître des Jacobins, 31 Toulouse. 20 h 30, le 18. Tél. : 05-61-11-02-22. De 100 F à 140 F.

Leif Ove Andsnes (piano)
Haydn : *Sonates pour piano no 36 et 49.* Nielsen : *Chaconne op. 32.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 81 « Les Adieux ».* Liszt : *Valse oubliée no 4, Mephisto Valse, Ballade no 2.*
Cloître des Jacobins, 31 Toulouse. 20 h 30, le 19. Tél. : 05-61-11-02-22. De 100 F à 140 F.

JAZZ

Jazz en Touraine
Réparti sur plusieurs villes (Montlouis, Tours, Joué-Les-Tours...), le festival Jazz en Touraine combine assez habilement dans sa programmation la présence des musiciens des derniers jours des festivals d'été et quelques paris artistiques qui suscitent l'intérêt. Ainsi du quintette de Stefano di Battista avant le trio de Didier Lockwood (le 13) ; un duo entre Michel Petrucciani et Miroslav Vitous (le 17) ; une soirée qui réunira Daniel Goyone, le trio de David Lynx et le groupe « italien » de Richard Galliano (le 19) ; le quartette de Jean-Christophe Cholet (le 20). plus prévisibles sont aussi attendus Otis Grand, Ray Barretto ou LaVelle.
Jusqu'au 21 septembre. Tél. : 02-47-50-72-70.

ROUEN
Ecoute s'il pleut
Inventé par le saxophoniste Laurent Dehors et une équipe d'amis, le festival Ecoute s'il pleut avait fait le pari, en 1996, de s'emparer des rues de Rouen à une période ou la ville vit plutôt sous les ondées. Confirmation cette année avec toujours une exigence artistique marquée, des envies de débats autant que de fête. Apéro-concerts, parades, café philosophique et concerts (certains en salle) sont ainsi prévus avec Mona Lisa Klaxon, Outside Winds, le duo TiBoum/Thuillier, orphéon Piston, les trio Azzola, Caratini, Fosset et Humair, Sclavis, Chevillon, la Compagnie des musiques à ouïr, les trios de Marc Ducret et de Sophia Domancich, le duo Kassap/Corneloup, Michel Portal, Yves Robert en quartette, Olympic Gramofon, Bassdrumbone, des solos de Ramon López et François Raulin...
Du 13 au 20 septembre. Tél. : 02-35-73-18-79.

DANSE

MULHOUSE
Félix Ruckert
Hautnah.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 19 heures, les 13, 14, 15 et 16. Tél. : 03-89-36-28-28. De 15 F à 200 F.

THÉÂTRE

ANNEMASSE
Nathan le sage
de Gotthold Ephraïm Lessing, mise en scène de Denis Marleau, avec Micheline Bernard, Anne Caillère, Serge Dupire, Philippe Faure, Sami Frey, Gabriel Gascon, Christine Murillo et Aurélien Recoing.
Salle Château rouge, 1, route de Bonneville, 74 Annemasse. 20 h 30, le 13. Tél. : 04-50-43-24-24. Durée : 2 h 45. De 110 F à 140 F.*

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Festival mondial des théâtres de marionnettes
avec le Théâtre de marionnettes des îles Awaji, le Théâtre Kuruma Ningyo de Hachioji, la Compagnie Dondoro, Guinneko Compagnie, la Compagnie Kawasemi, la Compagnie Jean Séraphin, Spejbl et Hurvinek, les marionnettes de Tang Shan, le Budapest Puppet Théâtre, Jordi Bertran, le Theater Meschugge, Gioco Vita, Roman Paska, Assondelli et Stecchettoni, Guinneko Syokai, Arc-en-terre (Addis Abeba), le Stuffed Puppet Theatre et la Rana Sabia.
ESNAM, place de l'Eglise-Saint-Remi, 08 Charleville-Mézières. 10 h 30, le 19 ; 10 heures, du 20 au 25, les 27, 28 ; 09 heures, le 26. Tél. : 03-24-59-94-94. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 28 septembre.*

CHARTRES
Quand nous nous réveillerons d'entre les morts
d'Henrik Ibsen, mise en scène d'Emmanuel Ray, avec Stéphanie Lanier, Catherine Depont, Antoine Marneur, Alain Granier, Mathieu Genet, Thomas Gaubiac, en alternance avec Arlette Lemoine et Sandra Ressort.
Résidence de l'Hôtel-Dieu, accès rue Gabriel-Lelong, 28 Chartres. 21 heures, les 13 et 20 ; 19 heures, les 15, 16, 17, 18, 19 ; 15 heures, le 21 ; 14 heures et 19 heures, le 23. Tél. : 02-37-21-50-00. Durée : 1 h 45. 60 F et 80 F. Jusqu'au 19 octobre.*

DIJON
Le Roi Singe
d'après la légende chinoise, mise en scène de Gil Galliot, avec quarante artistes et des animaux.
Forum, 17, rue de l'Amiral-Roussin, 21 Dijon. 20 h 30, le 13 ; 10 h 30, 14 heures et 17 heures, le 14. Tél. : 03-80-30-61-00. Durée : 1 h 20. De 100 F à 135 F.

MONTLUÇON
Les Nouveaux Bâtisseurs
de Mohamed Rouabhi, mise en scène de Claire Lasne, avec Georges Bigot, Patrice Bornand, Monique Brun, Eric Elmosnino, Alain Enjary, Dominique Guihard, Gérard Hardy, Anne Klippstiehl et Laurent Ziserman.
Les Fédérés-Théâtre des Ilets, Espace Boris-Vian, 03 Montluçon. 20 h 30, du 18 au 20. Tél. : 04-70-03-86-18. Durée : 2 h 10. 80 F et 100 F.*

MULHOUSE
Italienne avec orchestre
de Jean-François Sivadier, mise en scène de l'auteur, avec Charlotte Clamens, Norah Krief, Cyril Bothorel et Jean-François Sivadier.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 19 h 30, le 18 ; 20 h 30, le 19 ; 17 heures et 20 h 30, le 20. Tél. : 03-89-36-28-28. Durée : 1 h 20. 25 F et 50 F.*

ART

ALBI
In situ in visu :
Patrick Blanc
Moulins albigeois, 41, rue Porta, 81 Albi. Tél. : 05-63-77-32-13. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche et lundi de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 septembre. Entrée libre.

In situ in visu :
Valérie Jouve, Robert Milin
Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 05-63-49-72-72. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.

ALÈS
Ida Karskaya
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès. Tél. : 04-66-86-98-69. De 14 heures à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.

ANDILLAC
In situ in visu :
Patrick Corillon
Château-musée du Cayla, 81 Andillac. Tél. : 05-63-33-90-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 septembre. 10 F.

ANGERS
François Morellet, peintre-amateur 1945-1968
Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 02-41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 octobre. 10 F.

ARRAS
Thomas et Gérard Duchêne
Musée des beaux-arts, 22, rue Paul-Doumer, 62 Arras. Tél. : 03-21-71-26-43. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 octobre. 20 F.

AVIGNON
Bill Culbert :
Incident in Marlowe's Office
Musée Calvet, 65, rue Joseph-Vernet, 84 Avignon. Tél. : 04-90-86-33-84. De 13 heures à 19 heures. Egalement à la cité Guillaume-Apollinaire. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. Entrée libre.

BARBIREY-SUR-OUCHE
Erik Samakh : pièce d'eau
Château, 21 Barbirey-sur-Ouche. Tél. : 03-80-30-67-52. Dimanche de 15 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 31 octobre.

BIGNAN
Densité ou le Musée inimaginable :
la synchronie
Centre d'art contemporain du domaine de Kerguéhennec, 56 Bignan. Tél. : 02-97-60-44-44. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 septembre. 25 F.

BORDEAUX
Richard Baquié, Jack Pierson
CAPC-Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. De 12 heures à 18 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. 30 F.

CALAIS
Sylvie Blocher :
gens de Calais
Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62 Calais. Tél. : 03-21-46-77-10. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 septembre. Entrée libre.

CASTRES
In situ in visu :
Paul-Armand Gette
Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 05-63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 octobre. 5 F.

LE CATEAU-CAMBRÉSIS
La Collection Matisse et Herbin
Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 03-27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 décembre. 16 F.

CHENONCEAU
Miquel Barcelo
Château, 37 Chenonceau. Tél. : 02-47-23-90-07. De 9 heures à 18 h 30. Jusqu'au 3 novembre. 45 F.

COLMAR
Jean Le Gac : le rapiècement
Espace d'art contemporain André-Malraux, 4, rue Rapp, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-67-59. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.

DELME
Daniel Buren : glissements, travail in situ
Synagogue, espace d'art contemporain, 31, rue Raymond-Poincaré, 57 Delme. Tél. : 03-87-01-35-61. De 14 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.

DIJON
Prague 1900-1938, capitale secrète des avant-gardes
Musée des beaux-arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 03-80-74-52-09. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 13 octobre. 20 F.

EYMOUTIERS
Jean-Paul Riopelle : sculpture, peinture, gravure
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 05-55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 octobre. 20 F.

ILE-DE-VASSIVIÈRE
Bernard Pagès, Florence Chevallier
Centre d'art contemporain de Vassivière, 87 Ile-de-Vassivière. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 octobre. 15 F.

LODÈVE
Utrillo
Musée, hôtel du cardinal de Fleury, square Georges-Auric, 34 Lodève. Tél. : 04-67-88-86-10. De 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 26 octobre. 30 F.

LYON
4e Biennale de Lyon d'art contemporain
Halle Tony-Garnier, 20, place Antonin-Perrin, 69 Lyon. Tél. : 04-72-40-26-26. De 12 heures à 19 heures ; nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 septembre. 60 F.

William Klein :
Tokyo 1961-1987
Galerie le Réverbère 2, 38, rue Burdeau, 69 Lyon. Tél. : 04-72-00-06-72. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche, lundi et mardi. Du 13 septembre au 22 novembre. Entrée libre.

MARSEILLE
Carl Andre :
œuvre poétique
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 04-91-14-58-80. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Du 13 septembre au 16 novembre. 20 F.

Carl Andre : sculptor 1997
Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13 Marseille. Tél. : 04-91-54-77-75. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 21 septembre. 15 F.

MEYMAC
Henri Cueco
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 octobre. 25 F.

MORLAIX
John-Peter Russell, un impressionniste australien en Bretagne
Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29 Morlaix. Tél. : 02-98-88-68-88. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 2 novembre. 25 F.

NANCY
Daniel Buren :
la cabane aux quatre piliers
Musée des beaux-arts, place Stanislas, 54 Nancy. Tél. : 03-83-85-30-72. De 11 heures à 17 heures ; samedi et dimanche de 10 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 octobre. Entrée libre.

NÎMES
Les Formes de la couleur :
Arnal, Bordarier, Clément, Duport, Viallat
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 19 septembre au 25 janvier. 24 F.

PLIEUX
Christian Boltanski :
derniers jours
Château, 32 Plieux. Tél. : 05-62-28-62-92. De 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 30 F.

ROCHECHOUART
Richard Deacon :
Show and Tell
Musée départemental d'art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 05-55-03-77-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 septembre. 15 F.

LA ROCHELLE
Russell Connor ou la Métamorphose du chef-d'œuvre
Musée du Nouveau Monde, 10, rue Fleuriau, 17 La Rochelle. Tél. : 05-46-41-46-50. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 29 septembre. 19 F.

ROUEN
Pastels de Joan Mitchell
Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 02-35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 21 novembre. 20 F.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
La Sculpture des peintres
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 04-93-32-81-63. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 octobre. 45 F.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE
Eugène Leroy :
peintures-dessins (1951-1981)
Centre d'art Présence-Van Gogh, 8, rue Estrine, 13 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : 04-90-92-34-72. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 2 novembre. 20 F.

SAINT-TROPEZ
Robert Delaunay (1885-1941)
Musée de l'Annonciade, place Grammont, 83 Saint-Tropez. Tél. : 04-94-97-04-01. De 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre. 30 F.

SAUMUR
Jean Le Gac : l'excursion, œuvres 1969-1996
Centre d'art contemporain Bouvet-Ladubay, rue de l'Abbaye, Saint-Hilaire-Saint-Florent, 49 Saumur. Tél. : 02-41-83-83-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre. Entrée libre.

SENS
Dmitrienko
Musée municipal, palais synodal, place de la Cathédrale, 89 Sens. Tél. : 03-86-64-15-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 septembre. Entrée libre.

SETE
Degottex
Espace Fortant-de-France, 278, avenue du Maréchal-Juin, 34 Sète. Tél. : 04-67-46-70-09. De 10 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 30 septembre. Entrée libre.

SIGEAN
Wolfgang Laib, Thomas Ruff
Lieu d'art contemporain, hameau du Lac, 11 Sigean. Tél. : 04-68-48-83-62. De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 septembre. 20 F.

TOURCOING
Eugène Leroy, peintures 1962-1996
Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 03-20-28-91-60. De 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre. Entrée libre.

TROYES
Dmitrienko
Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10 Troyes. Tél. : 03-25-76-26-80. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 30 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Eugène Leroy :
les quatre saisons, 1993-1994
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre. 25 F.

VILLEURBANNE
Identité
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 04-78-03-47-00. De 13 heures à 19 heures. Visites commentées samedi et dimanche à 15 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 31 octobre. 20 F.

(*) Tarifs réduits.

PRESSE *France-Soir* n'a pas paru vendredi 12 septembre, à la suite d'un mouvement de grève voté par la majorité de sa rédaction. Ce conflit est dû à la nomination d'un journaliste du *Figaro*, Yves Thréard, à la tête de la préparation de la nouvelle formule, et à la mise à l'écart *de facto* de Bernard Morrot, directeur de la rédaction depuis cinq ans. ● BERNARD MORROT estime, dans un entretien au *Monde*, que la nouvelle ligne rédactionnelle de *France-Soir* fondée sur une critique virulente du Front national *« a stoppé la chute des ventes »*. ● IL PRÉCISE que le PDG du titre, Yves de Chaisemartin, lui a laissé une *« paix royale dans* [ses] *campagnes contre Le Pen »*. ● LA NOUVELLE FORMULE de *France-Soir*, qui a choisi le format tabloïd et la couleur, doit paraître début 1998, selon les vœux de son PDG, Yves de Chaisemartin.

Le départ de Bernard Morrot provoque la non-parution de « France-Soir »

Le directeur de la rédaction du quotidien populaire du groupe Hersant a préféré partir plutôt qu'être écarté de la préparation de la nouvelle formule. La rédaction a majoritairement décidé de se mettre en grève afin de protester contre les décisions prises par le PDG, Yves de Chaisemartin

LA CRISE à *France-Soir* vient de monter d'un cran avec le départ de son directeur de la rédaction, Bernard Morrot. A l'annonce de celui-ci, la rédaction s'est mise en grève, ce qui a entraîné la non-parution du journal, vendredi 12 septembre. Ce nouvel épisode de la vie chaotique de *France-Soir*, confronté à une baisse de 50 % de sa diffusion ces deux dernières années, a lieu alors que le groupe Hersant rencontre aussi des difficultés à faire avaliser la restructuration de son pôle dans l'Ouest (*Le Monde* du 10 septembre).

Bernard Morrot, directeur de la rédaction de *France-Soir* depuis cinq ans, a annoncé, jeudi, qu'il quittait ses fonctions en raison d'un *« désaccord avec le dispositif mis en place par Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, concernant la relance du titre »*. La nouvelle formule de *France-Soir*, qui doit changer de format, passer au tabloïd et adopter la couleur au début de 1998, a en effet été confiée à Yves Thréard, chef de rubrique « Vie à Paris » du *Figaro*. Les négociations concernant le nouveau *France-Soir*, qui duraient depuis le début de l'été entre Yves de Chaisemartin et Bernard Morrot, ont abouti, jeudi, à un constat d'échec entre les deux hommes. *« Je voulais le garder*, dit Yves de Chaisemartin, *mais la montée en puissance de ses provocations témoignait de son envie de partir. »*

Bernard Morrot n'a jamais caché qu'il souhaitait être associé et avoir *« son mot à dire »* sur la nouvelle maquette et la ligne éditoriale du nouveau *France-Soir*. Ses discussions avec Yves de Chaisemartin portaient aussi sur le rôle et les compétences d'Yves Thréard. Les deux hommes se connaissent bien : ils ont travaillé ensemble, il y a dix ans, sur le projet de quotidien populaire *Paris-Star* qu'avait lancé Robert Hersant et pour lequel Bernard Morrot avait fait appel à Yves Thréard. Pour autant, Bernard Morrot ne souhaitait pas que celui-ci *« joue un rôle prépondérant »* au sein du nouveau *France-Soir*.

LA CRAINTE DES LICENCIEMENTS

M. Thréard, âgé de trente-sept ans, a accompli la plus grande partie de sa carrière au groupe Hersant : *Dauphiné libéré*, éditions régionales de *France-Soir*, *Paris-Star*, après un détour par Voice of America, puis *Le Figaro*, où il a été chargé il y a trois ans par Robert Hersant et Franz-Olivier Giesbert, de la nouvelle page « Paris », une rubrique dont de nombreux journalistes du *Figaro* se plaisent à dire qu'elle est *« un succès »*.

Yves Thréard s'est vu chargé de la *« coordination et de la direction du projet du tabloïd »* du futur *France-Soir* par M. de Chaisemartin. Ce qui a provoqué, cet été, une levée de boucliers au sein d'une grande partie de la hiérarchie du quotidien qui a pris fait et cause en faveur de Bernard Morrot et de la dynamique rédactionnelle qu'il avait insufflée ces derniers mois au quotidien populaire du groupe Hersant, notamment par ses éditoriaux critiques à l'égard du Front national et ses positions tranchées sur les problèmes de société (*Le Monde* du 5 septembre).

Dans une lettre ouverte intitulée « France-Soir *sous la coupe du* Figaro ? », des membres de la rédaction en chef regrettaient, mercredi 10 septembre, que *« la direction du projet, qui engage pourtant durablement l'avenir du titre »* ne soit pas confiée à M. Morrot. Les remous suscités par la nomination d'Yves Thréard ont entraîné le vote d'une motion de protestation de la rédaction ; le départ de Bernard Morrot a accentué le malaise, et les journalistes ont décidé dans la soirée du jeudi 11 de se mettre en grève (28 voix pour et 27 contre, sur 55 votants, soit les deux tiers d'une rédaction comptant 80 personnes). *« Comment envisager sereinement la mise au point d'une nouvelle formule préparée de longue date à l'extérieur et à laquelle nous n'avons jamais été associés, alors qu'elle va se traduire par un plan social et des licenciements ? »*, indiquent des journalistes dans une motion.

Yves-Marie Labé

Bernard Morrot, ex-directeur de la rédaction

« Yves de Chaisemartin m'a laissé une paix royale »

« Quelles raisons expliquent votre départ ?

– C'est une mésentente sur le dispositif mis en place par le PDG sur le projet rédactionnel et sur la future maquette. Quelqu'un qui avait le poste de directeur général adjoint *[Yves Thréard]* n'avait pas à s'occuper du projet rédactionnel. Il me revenait d'avoir la haute main sur la cellule chargée d'une réflexion sur la rédaction.

– Comment expliquez-vous la crise de « France-Soir » ?

– La crise de *France-Soir* est endémique, elle a démarré bien avant mon arrivée. Des tas de directeurs de la rédaction se sont succédé. Avec 166 000 exemplaires vendus, on n'est pas tout à fait morts. Mais, sur le plan publicitaire, *France-Soir* a toujours été laissé de côté dans le couplage avec *Le Figaro*. Sans compter que le titre n'a jamais bénéficié d'aucune promotion, en dehors des citations dans les revues de presse et chez les confrères.

» En fait, c'est quand on a commencé à devenir un journal plus vif, en lançant des campagnes virulentes contre Le Pen ou Papon, qu'on a commencé à exister. La chute des ventes s'est stoppée à ce moment-là. Certains pensaient que cela allait nous faire perdre les 19 % de lecteurs proches du FN. Peut-être sont-ils partis, en tout cas *France-Soir* n'a pas vu ses ventes diminuer et a peut-être trouvé un autre lectorat.

– Que pensez-vous de la politique du groupe Hersant vis-à-vis de « France-Soir » ?

– Hormis l'imprimerie de Roissy, c'est un journal qui ne coûte rien. Il est réalisé avec une équipe de quatre-vingt-dix journalistes, sans frais, sans reportages, sans correspondants internationaux. Peut-être que le groupe a considéré que le journal prenait un ton trop impertinent, trop libre, trop anti-pensée unique. On attaquait des ministres, ce qui remobilisait la rédaction et attirait une nouvelle clientèle. C'était le seul créneau qui nous restait.

» Je quitte à regret *France Soir* ; c'est un titre formidable, mais qui a trop changé de formule, été trop bousculé et qui a trop souffert d'une mainmise politique. On l'a quand même appelé à un moment « RPR Soir ». Mais je dois dire qu'Yves de Chaisemartin m'a laissé une paix royale dans mes campagnes contre Le Pen. Sans doute n'était-il pas seul à décider du ton à donner au journal. »

Propos recueillis par Nicole Vulser

La préparation du congrès du Syndicat du Livre CGT

Des représentants du Livre parisien CGT ont diffusé le communiqué suivant, mardi 9 septembre : *« Le bureau syndical du Syndicat général du Livre (SGL) s'est réuni le 8 septembre avec, à l'ordre du jour, la préparation du 12e congrès du SGL. A cette occasion, les représentants de PDP (Paris-Diffusion-Presse), du REC (Routage, expédition, communication) et des imprimeurs-rotativistes ont réaffirmé le jugement négatif qu'ils portent sur le bilan des quatre années écoulées. En conséquence, les catégories concernées (qui comptent un millier d'adhérents environ) ont décidé de ne participer ni aux commissions préparatoires ni au 12e congrès du SGL. Elles tiennent néanmoins à rappeler avec force leur attachement à la CGT et étudient toutes les solutions qui permettront de continuer l'action syndicale au sein de l'organisation syndicale »*. Le congrès du SGL, qui regroupe toutes les composantes du Livre CGT – à l'exception des typographes et des correcteurs –, doit avoir lieu en 1998.

Jérôme Seydoux n'a pas renoncé à « jouer un vrai rôle » dans la télévision

« SI Catherine Trautmann modifiait la loi sur l'audiovisuel, il est évident que nous regarderions avec intérêt la possibilité d'entrer dans une chaîne de télévision », affirme Jérôme Seydoux, président de Pathé et ex-actionnaire de La Cinq. En ajoutant un bémol : *« Il faudrait pouvoir jouer un vrai rôle. »* S'il ne juge *« pas très sain »* le fait que les chaînes françaises soient détenues par des sociétés ayant accès à des marchés publics, Jérôme Seydoux estime en revanche que l'existence d'un seuil maximum de 49 % pour le contrôle d'une chaîne de télévision reste *« un vrai scandale pour le capitalisme »*.

Lors de la présentation des comptes semestriels du groupe Pathé, qui montrent un chiffre d'affaires en hausse de 14 % à 1,02 milliard de francs pour un bénéfice net de 153 millions (+ 16 %), Jérôme Seydoux a indiqué sa volonté de conforter la position du groupe dans les chaînes thématiques. Après l'acquisition, en mai, de Voyage, la chaîne consacrée au tourisme et aux loisirs du groupe américain Landmark, Pathé envisage de prendre le contrôle de sa petite sœur britannique. Par ailleurs, après avoir renoncé à entrer dans la chaîne Histoire faute d'obtenir le rôle d'opérateur, Pathé vient d'acquérir 22,5 % dans Comédie, la chaîne d'humour créée par Dominique Farrugia.

Effectué comme un placement financier, l'investissement de Pathé dans Canal Plus (jusqu'à 4 %) a été totalement cédé, tout comme la participation de 5 % dans Infogrammes, récupérés avec la cession d'Ocean. Dans CanalSatellite, Pathé conservera sa participation historique de 20 % aux côtés de Canal Plus (70 %), même si Warner Bros souhaite prendre 10 % que cédera la Générale des eaux. *« Notre accord avec Canal Plus prévoit que l'arrivée de Warner Bros se fasse sans dilution de notre participation »*, explique Jérôme Seydoux.

Alors que CanalSatellite accuse des pertes semestrielles importantes (186 millions de francs), le président de Pathé considère que la concurrence avec TPS *« permet de développer le marché, au bénéfice du consommateur. Si les deux systèmes perdaient éternellement de l'argent, il n'y en aurait plus qu'un seul à terme »*. Jérôme Seydoux prévoit également que le bouquet de chaînes britanniques BSkyB (détenu à 17 % par Pathé), fort de 6,4 millions d'abonnés, marquera une pause dans son expansion, avant l'avènement du numérique. Enfin, dans le cinéma, le groupe Pathé, qui n'a toujours pas trouvé de distributeur aux Etats-Unis pour le remake de *Lolita*, d'Adrian Lyne, a provisionné dans ses comptes l'équivalent des recettes escomptées, soit 90 millions de francs, qui s'ajoutent aux 250 millions déjà comptabilisés en 1995. Pathé a essuyé au cours du premier semestre deux autres échecs commerciaux, avec *Lucie Aubrac* et *Arlette*.

N. V.

Canal Plus cède 50 % de Medialab au néerlandais NOB

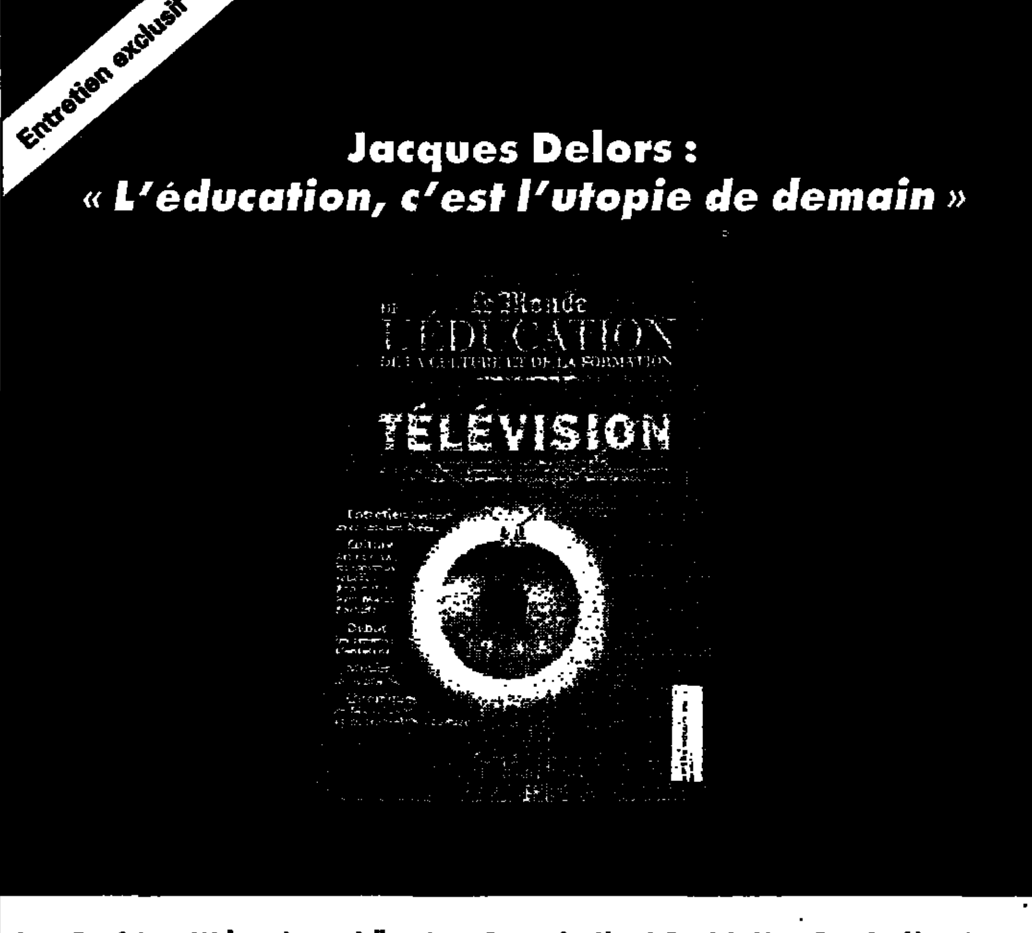
LE FOURNISSEUR de services audiovisuels néerlandais Nederland Omroepproduktie Bedrijf (NOB) va acquérir une participation de 50 % de la filiale de Canal Plus Medialab, spécialisée dans l'animation en image de synthèse. Au terme d'une augmentation de capital, bouclée dans les deux prochaines semaines, Medialab sera contrôlée à parité par Canal Plus et NOB.

Medialab SA, créée en 1992 et présidée par Gérard Mital, a perdu 16,5 millions de francs pour 44 millions de chiffre d'affaires l'an dernier. Cette filiale de Canal Plus a notamment mis au point une technologie d'animation en temps réel, utilisée dans l'animation des personnages, la réalité virtuelle, la fabrication de séries animées en trois dimensions et le cinéma. L'acquéreur, NOB, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 1,5 milliard de francs et un bénéfice net de 130 millions de francs en 1996.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : le groupe NRJ a annoncé, jeudi 11 septembre,** le lancement d'une chaîne musicale au cours du premier trimestre 1998. Actuellement en discussion avec TPS et CanalSatellite, les responsables de NRJ ont précisé que des partenaires liés à l'industrie du disque pourraient entrer dans le capital de cette chaîne, déjà conventionnée par le CSA.

■ **Alain Ayache lance un nouvel hebdomadaire de télévision, *Télé Horaires*,** lundi 15 septembre. Tout en couleurs, vendu au prix de 5 francs, il donnera, sur 148 pages de format poche, les programmes des 110 chaînes actuellement captables en France. Tiré à 402 000 exemplaires, le premier numéro est accompagné par une campagne de promotion de 11,9 millions de francs. Le point d'équilibre est fixé à 100 000 exemplaires.





Allègre en bémol

par Alain Rollat

POURQUOI ce raffut ? Claude Allègre faisait l'étonné. Moi, tonitruant ? Moi, provocateur ? Moi, méchant ? Mais je l'aime, l'éducation nationale ! Mais je l'adore, l'école française ! Mais je les embrasse, mes potes enseignants ! Invité par le premier violon de TF 1, Patrick Poivre d'Arvor, à s'expliquer, jeudi soir, sur ses derniers coups de clairon, Claude Allègre jouait du pipeau. C'était charmant. Un brin charmeur. Partition pour tous publics. Concerto en *la* mineur pour recoller les morceaux. Y compris ceux de sa propre image. *Une prestation de mammouth virtuose.*

Premier mouvement moderato. Sérénade pour fonctionnaires meurtris : les enseignants français sont *« parmi les meilleurs du monde et je m'en sens très solidaire »*. En trémolo crescendo : *« Ma famille est enseignante, je suis très proche des enseignants, je suis moi-même enseignant... »* Avec erratum intégré : *« La très grande majorité, plus de quatre-vingt-dix pour cent, fait merveilleusement son travail... »*

C'est à ce moment-là que PPDA fit semblant de se montrer faible d'oreille en interrompant le maître pour lui demander perfidement s'il voulait insinuer, a contrario, que *« dix pour cent »* des enseignants travailleraient moins *« merveilleusement »*... Il se fit taper sur les doigts : *« Non ! Non ! Il n'y en a peut-être qu'un pour cent. La plupart des enseignants ne doivent pas se sentir concernés par tel ou tel propos qui ne s'adresse qu'à une toute petite minorité. Le problème, c'est que, dans l'éducation nationale,* a alors expliqué le ministre, *la masse des élèves est telle que lorsqu'il y a un pour cent de défauts cela atteint cent trente mille élèves, puisqu'il y en a au total treize millions... »*

Cet impromptu n'était pas concerté. Mais Claude Allègre en profita pour enchaîner avec brio sur son second mouvement, dédié au grand public. Un hymne inédit en forme de directive interne : *« Nous devons donc travailler pour qu'il y ait zéro défaut. C'est ce que je viens de proposer aux organisations syndicales. Nous allons organiser une table ronde pour arriver à cette perfection dès la rentrée prochaine. Il faut faire en sorte qu'il n'y ait plus jamais, à aucun moment, aucune classe sans professeur. La qualité et le dévouement de nos enseignants ne sont pas en cause, mais il faut que ce système soit absolument parfait. Et, donc, que même la formation continue ne se fasse pas au détriment de l'élève. Nous allons donner des moyens supplémentaires aux enseignants, la croissance du budget de l'éducation nationale va reprendre. Mais il faut mettre l'élève au centre du dispositif parce que mon souhait est que pas un élève, pas un seul, ne souffre d'une carence du système. »*

Nous nous levâmes pour applaudir debout. Quelle maestria ! Qui oserait critiquer la recherche de la perfection ? C'est ainsi qu'en instrumentalisant avec doigté cette chambre de résonance qu'est la télé, un soir de septembre, Claude Allègre, tout en bémol, renouvela la pédagogie de la grosse caisse.

Fictions fantastiques pour le week-end

Dans « La Poupée sanglante », un automate humanoïde prend vie. Dans « Demain à la une », un jeune agent de change de Chicago fait bon usage des nouvelles du lendemain

LA CINQUIÈME poursuit sa diffusion des adaptations de l'œuvre de Gaston Leroux. Après le remarquable *L'Homme qui revient de loin* (« Le Monde Télévision-Radio-Multimédia » daté 18-19 mai), voici *La Poupée sanglante*, d'après le livre homonyme et *La Machine à assassiner*. Dans ces deux romans fantastiques, Gaston Leroux, s'inspirant des travaux du docteur Alexis Carrel, développait le thème de l'automate humanoïde qui prend véritablement vie grâce à une greffe de cerveau.



Benedict Masson est amoureux de Christine, la fille d'un horloger qui a construit un automate nommé Gabriel. Surpris en train de brûler le cadavre de son apprentie, Benedict est accusé de meurtre et guillotiné. Peu après, le robot Gabriel, à qui l'on a greffé le cerveau du condamné à mort, prend vie et enlève Christine. Son fiancé, Jacques Quentin, parti à sa recherche, la retrouve tandis que Gabriel disparaît à jamais.

Le scénariste Robert Scipion rajouta à cette intrigue un argument policier : Gabriel, soupçonné de meurtres, doit découvrir l'identité du véritable assassin. L'amour fou d'un homme au physique repoussant (incarné par Jean-Paul Zehnacker) pour une belle jeune fille (Yolande Folliot), les agissements mystérieux d'une secte hindoue et d'un couple d'aristocrates plutôt bizarres (Edith Scob et Georges Wod), sont les autres ingrédients de ce feuilleton réalisé en 1976 pour Antenne 2 par Marcel Cravenne, alors âgé de soixante-huit ans, vieux routier du cinéma (*Danse de mort*, avec Eric von Stroheim) et réalisateur télé de la première heure.

Initialement, le cinéaste Alex Joffé devait tourner trois des six épisodes de *La Poupée sanglante*, mais à la suite d'un désaccord avec la fille de Gaston Leroux, il se retira et c'est Marcel Cravenne qui dirigea l'ensemble. Il trouva en Jean-Paul Zehnacker – un Benedict repoussant de laideur – et en Yolande Folliot – une fragile et ravissante Christine – des comédiens à la hauteur de sa réalisation. Le succès de la série permit au tandem Cravenne-Scipion de mettre en chantier, deux ans plus tard, un autre feuilleton de même facture, adapté cette fois d'un roman fantastique « gothique » de Maurice Leblanc, *L'Ile aux trente cercueils* (Arte l'a rediffusé en juin 1996).

M 6, pour sa part, propose une série fantastique plus contemporaine, *Demain à la Une*. Ses auteurs ont déterré, sans toutefois le mentionner au générique, le scénario d'un vieux film de René Clair, *C'est arrivé demain*, tourné à Hollywood en 1942, qu'ils ont rajeuni en y injectant une dose de *Code Quantum* (« Le Monde Radio-Télévision » daté 7-8 janvier 1996). Gary Hobson (Kyle Chandler), un jeune agent de change de Chicago que sa compagne vient de jeter hors du domicile conjugal, s'installe à l'hôtel. Chaque matin, devant la porte de sa chambre, il trouve l'édition du *Chicago Sun Times* datée du... lendemain. Fort de sa connaissance de l'avenir, Gary Hobson démissionne et s'efforce de changer le cours des événements pour leur donner une issue heureuse. Ainsi, il empêche un chômeur désespéré de commettre un hold-up sanglant. Il est aidé dans sa tâche par ses anciens collègues, Marissa (Shanesia Davi), une Noire aveugle, et Chuck (Fisher Stevens), un yuppie exalté, l'élément comique de la série, qui s'acharne en vain à exploiter les prédictions à son profit.

Gary est parfois confronté à des choix dramatiques et doit privilégier un événement par rapport à un autre, comme choisir de sauver la vie d'une gamine de six ans qui risque de se faire tuer en vélo ou celle d'une centaine de passagers d'un avion qui va s'écraser après le décollage.

Série sympathique au demeurant, *Demain à la une*, n'échappe pas aux clichés, ni à une certaine mièvrerie. Le héros est un peu trop propret et mignon, au physiquement et moralement : il refuse systématiquement de profiter de la situation pour s'enrichir.

Jean-Jacques Schléret

★ « La Poupée sanglante », La Cinquième, dimanche 14 septembre, 18 heures. « Demain à la une », M 6, dimanche 14, 19 heures.

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Les tubes de l'été. Invités : Worlds Apart, Patricia Kaas, Wes, Alliage, Sophie Favier, Peter, Sloane, Hanson, Gérard Berliner (125 min). 571034

22.50

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. *Thème : Peut-on faire confiance à son avocat ?* Invitée : Fanny Cottençon. Avec les rubriques : Bloc-notes, de Joëlle Goron ; Les potins *du Palais de Justice*, de Catherine Siguret ; L'automobile et les contraventions (110 *min*). 9724657

0.40 Formule foot. 7e journée de D1

1.15 et 2.20, 3.25, 4.05 TF 1 *nuit*. 1.30 et 3.35, 4.15, 4.55 Histoires naturelles. Documentaire. 2.35 Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. 4.45 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

▶ P.J.
Racket. Cambriolage. Téléfilm de Gérard Vergez (110 min). 7058947
La vie quotidienne d'un commissariat de police de quartier. Un « NYPD Blue » à la française.

22.50

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. *Spécial Françoise Giroud* (70 min). 392015

0.00 Journal, Météo.
0.15 Présentation du film. *Magazine.*
0.20 Jules et Jim ■■■ *Film de François Truffaut,* avec Jeanne Moreau (1962, *N.*, 100 *min*). 9864228

2.00 Envoyé spécial. Magazine. 4.00 Chutes d'Atlas. Documentaire. 4.30 Foofur. Dessin animé. 4.40 Baby Folies. Dessin animé. 4.55 Un avion sous la mer. Documentaire. 5.20 *Les Echos de la noce.* Documentaire (25 min).

France 3

20.50

THALASSA
Magazine. Le combat des Maoris (65 min). 309305
Les Maoris, premiers arrivants sur l'île d'Aotearoa, luttent depuis des années contre le gouvernement néo-zélandais pour récupérer biens et terres.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invitée : Macha Méril. *Niger : Le sultan de Zinder ; France :* Un marais dans la ville ; Roumanie : Les musiciens tsiganes (60 min). 4613831

23.05 Journal, Météo.
23.20 Mère Teresa, une lumière parmi les pauvres. Documentaire d'Helen Bullough (50 min). 4285744
0.10 Libre court. Direct. Court métrage. de Myriam D'Onnasice, avec Robin Renucci.

0.30 New York District. Série. 1.20 Musique graffiti. Magazine (20 min).

Arte

20.45

LES ALLUMETTES SUÉDOISES
Téléfilm de Jacques Ertaud, avec Olivier Sitruk. [2/3] Trois sucettes à la menthe (*105 min*). 597947
Olivier, qui accumule les bêtises, doit s'installer chez sa tante Victoria et poursuivre ses études dans un pensionnat. Une nouvelle vie qui s'avère pleine de surprises...

22.30

▶ VENDETTA : VENGEANCE À L'ALBANAISE
Documentaire de Jerzy Sladkowski (90 min). 41857
Dans l'Albanie d'aujourd'hui, un homme cherche à venger le meurtre de son fils selon les règles archaïques de la vendetta.

0.00 71 fragments d'une chronologie du hasard ■ Film de Michael Haneke (1994, v.o., 95 min). 7057503
1.35 Le Dessous des cartes. Le Pakistan (rediff.).
1.45 Dégénération Punk. Documentaire (*rediff.*, *60 min*). 5714972

M 6

20.45

TWO
Série, avec Michael Easton, Barbara Tyson (165 min). 84214589
Apparition diabolique. **Chasse à l'homme. Malheureux anniversaire.**
Pour Gus McClain, professeur d'université promis à une belle carrière et mari comblé, l'avenir s'annonce radieux. Mais son existence va devenir un véritable cauchemar quand son frère jumeau, dont il ignorait l'existence, décide de se venger de cette vie dorée qui lui a été refusée.

23.30 Mortelle rencontre. Téléfilm O de Christian I. Nyby II, avec Patrick Duffy, (105 min). 4333947 *Contre l'avis de ses proches, un écrivain à succès demande en mariage une blonde certes superbe, mais maladivement jalouse.*

2.15 Fréquenstar. Invité : Thierry Lhermitte (rediff.). 3.40 Jazz 6 (rediff.). 4.30 Turbo (rediff.). 4.55 Culture pub. (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

AU GUICHET DES ALLOCS
Documentaire de Marie Agostini et François Roche (55 min). 9050812
● Le Monde daté jeudi 11.

21.30 L'Homme de nulle part. Série. Lavage de cerveau.
22.10 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.05

PÉDALE DOUCE ■
Film de Gabriel Aghion, avec Patrick Timsit, Fanny Ardant (1996, 97 min). 5554102

0.45 Jeu de massacre ■■ Film d'Alain Jessua (1967, 90 min). 6486348
2.15 U2 : A Year in Pop. (75 min). 4605771
3.30 La Reine des bandits ■■ Film de Shekhar Kapur (1994, v.o., 120 min). 3827874
5.30 Mo' Film d'Y.-N. François (1996, 89 min). 9521313

Radio

France-Culture

20.00 *Le Rythme et la Raison.* Denis Jeambar [5/5].
20.30 Radio archives. Spécial Arthur Adamov [2/3].
21.32 Black and blue. Sydney Bechet le Flamboyant.
22.40 Nuits magnétiques. Marinette d'Argenteuil.

0.05 Du jour au lendemain. Frédéric Boyer (Notre faute). 0.48 *Les Cinglés du Music-Hall.* 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de la salle des Congrès à Sarrebruck et émis simultanément sur les radios de Berlin, Leipzig et Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. *Michael Stern : De l'infinito universito e mondi, de Sotelo ;* Symphonie nº 5, de Mahler.
22.30 Musique pluriel. Les Combats nocturnes.
23.07 Jazz-club. Concert donné en direct de la Villa, à *Paris. Don Braden,* saxophone avec Kris Goessens, piano, Philippe Aerts, contrebasse et Dre Pallemaerts, batterie.

2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 *Les Soirées.* Carlos Kleiber, chef d'orchestre.

22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Haydn, Strauss fils, Puccini, Mozart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Jeux sans frontières (France 2 du 1/9/97).
21.45 Grand tourisme. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Vue sur la mer (France 2 du 4/9/97).
23.30 *Viva.* Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

19.40 L'Angleterre confrontée au fascisme.
20.35 Louis Leprince-Ringuet, un physicien dans le siècle.
21.35 Mojave, le désert absolu.
22.30 Leonard Bernstein, portrait d'un chef d'orchestre.
23.20 Portrait robot. [6/6]. La BAC.
23.50 Le Pacte fragile (35 min).

Paris Première

20.00 et 0.55 Courts particuliers. *Invité : Patrick Bouchitey.*
21.00 Michel Boujenah au Splendid : Albert.
22.35 ▶ Maria Callas. Concert enregistré au palais Garnier, à Paris, *le 19 décembre 1958* (140 min). 50889873

France Supervision

20.45 Wap Doo Wap.
22.00 Prinsengracht 96. Concert (50 min). 95592893
22.50 Les Grands Moments de l'art en Italie. [2/6]. Raffaello Sanzio.
23.45 Roméo et Juliette.

Histoire

20.00 Encyclopédies : Europe, notre histoire. [3/3]. 1968-1995 : La fin des Glorieuses.
21.00 De l'actualité à l'histoire. Animé par Marc Ferro et Jean-Pierre Langellier, éditorialiste au *Monde*. La Fête de l'Humanité. *La monarchie britannique.*
22.00 Il était une fois... le monde : Pour tout l'or du Transvaal. Feuilleton [nº 4].
23.00 Il était une fois... la France : Richelieu. [2/6]. Un évêque en enfer.
0.00 Il était une fois... la France : D'Artagnan amoureux. Feuilleton [2/5] (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 J'ai une idée ■ Film de Roger Richebé (1934, *N.*, 95 *min*). 6941367
22.05 Au service du tsar ■ Film de Pierre Billon (1936, N., 75 min). 71937876
23.20 Ciboulette ■■ Film de Claude Autant-Lara (1933, N., 80 min). 42844589

Ciné Cinémas

21.00 Maverick ■ Film de Richard Donner (1994, 125 min). 43191589
23.05 Melvin and Howard. *Film de Jonathan Demme* (1980, v.o., 95 min). 80645251

Festival

20.30 Au nord du 60e parallèle : Bénie soit cette maison. Téléfilm (95 min). 78959025
22.05 Piège fatal. Téléfilm de Hans-Christoph Blumenberg, avec Jean-Pierre Cassel (115 min). 85380096

Série Club

20.15 Une famille pour deux. Grèves à gogo.
20.45 Two. Un jeu pervers.
21.35 et 1.00 L'Or et le papier.
22.30 University Hospital. Une étrange maladie.
23.15 Le Saint. Antiquités.
0.05 Les Dames de cœur. Jupons en bataille (55 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : Gene Kelly.
20.25 Star Trek. Sur les chemins de Rome.
21.20 Nights.
21.50 Bottom. Smells (v.o.).
22.20 Chronique du front. Magazine.
22.25 *Dream On.* Echange de bons procédés (v.o.).
22.55 Seinfeld. La doublure (v.o.).
23.20 Top bab. Invité : Lee Rocker.
0.00 La Semaine sur Jimmy.
0.10 Le Dernier Rebelle. [1/2]. Rouler vers l'Ouest.
1.10 Une fille à scandales. Le van du large (v.o., 25 min).

Disney Channel

20.10 Mister Bean.
20.35 Parole de chien.
21.00 Juste pour rire.
21.30 Sinbad.
21.55 Baja, un désert entouré d'eau.
22.20 Reptiles et batraciens.
22.45 Pas de répit pour la planète Terre.
23.30 Sylvie et compagnie.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Et l'amour en plus. Mélissa et les hommes.
23.00 Clair de lune.
23.45 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne. 7e étape (219,2 km) (120 min). 140218
17.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Marbella : Quarts de finale (120 min). 702812
19.55 *Basket.* En direct. Championnat de Pro A : Montpellier-PSG (110 min). 3088763
21.45 Gymnastique. En différé. Europe - Asie à Lyon (90 min). 957947
23.30 Pole Position. Magazine.

Voyage

20.10 Suivez le guide.
22.00 Sur la route. Inde, le sel.
22.30 L'Heure de partir.
23.30 Long courrier. Magazine.
0.30 Rien à déclarer !

Muzzik

21.00 All Star Jazz & Swing Concert. Enregistré à New York, en 1971 (55 min). 500016015
21.55 Jazz at Montreux 1991. Concert (65 min). 503918098
23.00 Une leçon particulière de musique avec Anner Bylsma.
0.00 Nuit française avec Georges Prêtre et Leon Fleisher. Concert (105 min). 504087110

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الاصل

Des « pavés » contre Arafat

Au moment de la visite de Madeleine Albright au Proche-Orient, plusieurs journaux américains accueillent des publicités hostiles au chef de l'autorité palestinienne

SI, D'AVENTURE, Madeleine Albright avait voulu obtenir d'autres conseils que ceux des experts du département d'Etat avant sa tournée proche-orientale, elle pouvait les trouver dans une partie de la presse américaine : à grand renfort de « pavés » publicitaires, plusieurs organisations lui ont affirmé que, selon elles, le seul responsable du déraillement du processus de paix israélo-palestinien est Yasser Arafat. Une démonstration qui a le mérite de faire comprendre comment peut se manifester l'influence du « lobby pro-israélien » aux Etats-Unis.

Le *New York Times*, en particulier, a publié plusieurs de ces messages censés séparer le bon grain de l'ivraie. La première salve a été tirée par l'Anti-Defamation League : sur une pleine page, un dessin du chef de l'autorité palestinienne embrassant un homme barbu, sous le titre « Le baiser de la mort ». Le barbu n'est autre qu'Abdelaziz Rantisi, fondateur et chef de la branche politique du mouvement Hamas. La rencontre a eu lieu à Gaza, en août, et la photo de l'accolade, depuis, a parcouru le monde. Quant au conseil, il reste modéré : *« Mme Albright doit donner au président Arafat le choix : embrasser la terreur avec Hamas ou la paix avec Israël. »*

Trois jours plus tard, toujours dans le *New York Times*, c'est au tour de l'Organisation sioniste de

THE WALL STREET JOURNAL

l'Amérique, fondée en 1897, de s'exprimer. Sans ménagement : *« Arafat soutient les terroristes, faites pression sur Arafat, pas sur Israël. »* Suit une double liste des promesses tenues et non tenues, estimant que l'Etat hébreu a rempli toutes ses obligations découlant des accords d'Oslo, alors que les Palestiniens ont violé les leurs. La veille, une nouvelle page du journal, achetée par le « Comité pour une paix solide (pour Israël) ; un groupe de citoyens concernés », reproduit une lettre adressée à Bill Clinton par plusieurs sénateurs, dont Trent Lott, le chef de la majorité républicaine. Après un rappel du fameux « baiser » de Gaza, il est dit en substance que Yasser Arafat a donné le « feu vert » pour une reprise des attaques contre Israël, que *« des douzaines de personnes innocentes sont mortes »* à la suite de son *« attitude macabre »*. Il doit donc savoir, poursuit la lettre, que *« les Etats-Unis le rendent responsable »* du terrorisme. Bien des journaux ont emboîté le pas. C'est le cas du *Wall Street Journal*, qui relève dans un éditorial : *« Assez. La politique d'impartialité de l'Amérique n'a rien apporté, sinon l'intransigeance arabe et davantage de terrorisme nihiliste. Il est temps que les Etats-Unis se placent sans état d'âme derrière Israël. »*

Toutefois, certains journaux sont plus nuancés. C'est le cas du *Washington Post*, pour qui le *« défaut essentiel »* de la politique américaine est de viser explicitement à accorder aux Israéliens ce qu'ils demandent avant tout, soit *« la paix et la sécurité »*, sans reconnaître une même priorité en faveur de *« l'objectif palestinien d'un Etat indépendant »*.

Laurent Zecchini

EN VUE

■ Les cendres d'**Eliot Ness** ont été dispersées, jeudi 11 septembre, au cimetière de Lake View (Ohio). Le policier légendaire qui s'était illustré, à l'époque de la Prohibition, dans un combat sans merci contre **Al Capone**, avait, à la fin de sa vie, sombré dans l'alcoolisme. Il est mort en 1957, dans l'indifférence générale et le dénuement. Ses héritiers, sans argent pour entretenir l'urne, ont donc fait disperser les restes de l'« incorruptible ».

■ Trois chasseurs de primes à la recherche d'un homme qui avait fui sans payer la caution prévue pour sa libération, ont récemment tué, au cours de leur battue, deux innocents, à Phoenix (Arizona). *« On croit que c'est arrivé ici, dans le Far West sauvage. Mais il ne faut pas oublier que c'est une profession nationale »*, a souligné un sergent de police de la ville, **Mike Torres**.

■ A l'occasion du trentième anniversaire de la mort d'**Ernesto Guevara**, le 9 octobre 1967, les autorités boliviennes ont l'intention de proposer un circuit touristique, intitulé *« la route du Che »*, comprenant un détour par la fosse commune de Vallegrande où les restes du révolutionnaire ont été récemment découverts.

■ La firme brésilienne de sous-vêtements féminins Du Loren profitera de la prochaine visite du pape à Rio de Janeiro pour lancer « sa » collection intitulée *« pourpre cardinalice »*. *« Les mini-slips et soutiens gorges de la couleur des habits ecclésiastiques sont sensuels et sophistiqués. Ils seront chers en raison des ornements en strass qui les décorent »* a précisé **Denise Areal**, responsable de la collection.

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Claude Allègre n'est pas un gaffeur impénitent. Même s'il aime les formules à l'emporte-pièce, il n'est pas victime de son franc-parler. Politiquement incorrect, le ministre prémédite manifestement ses fameux « écarts de langage ». C'est aussi un récidiviste qui ne va pas en rester là. Assuré de dire bien haut ce que beaucoup pensent tout bas, ne serait-il pas capable, demain, de désigner du doigt les mauvais enseignants – il y en a –, de mettre en cause le faux-semblant des inspections académiques, voire de suggérer un nouveau système de notation des professeurs ? Provocateur conscient, Claude Allègre est-il aussi un provocateur organisé ? C'est, en définitive, toute la question. Savoir jusqu'où aller trop loin est une vertu.

RTL
Michèle Cotta

■ Lionel Jospin a donc passé sans faux pas le cap des trois premiers mois – il déteste qu'on parle des cent jours – en adoptant un style à lui, mélange d'austérité et de décontraction, mesurant ses apparitions en public et sur le petit écran, ni omniprésent ni trop absent, laissant une grande liberté à ses ministres, mais exerçant sur eux quotidiennement une vigilante autorité. Si les Français retrouvent aujourd'hui une bonne dose de confiance, c'est pour une raison simple : dans tous les choix politiques faits jusqu'à présent, Lionel Jospin s'en est tenu le plus souvent à une exigence : celle du consensus, ce qu'il appelle, le mot est nouveau dans sa bouche, « l'équilibre ». Sur l'immigration, la moralisation de la vie publique, dans sa démarche européenne, sur les privatisations même, il a choisi la voie du milieu, donc celle du plus grand nombre.

FRANCE INTER
Dominique Bromberger

■ C'est décidé. Jiang Zemin vient de le faire savoir. La Chine va tirer un trait sur l'économie étatiste. Sans pouvoir utiliser le terme, car il y a encore dans ce régime des mots tabous, c'est la plus grande opération de privatisation de toute l'histoire qu'a laissé pressentir le numéro un chinois. Cent dix millions de ses compatriotes sont, en effet, encore aujourd'hui employés dans des entreprises publiques, propriétés de l'Etat mais aussi des provinces, des communes ou de l'armée, par exemple. Mais ne nous y trompons pas, ces réformes économiques n'annoncent pas de véritable libéralisation politique. Le contrat de base entre le pouvoir et les administrés ne paraît pas fondamentalement changé. Il consiste à dire à la population : « Profitez des libertés économiques pour vous enrichir, mais laissez-nous, à nous, Parti communiste, le pouvoir politique. »

LA CHAÎNE INFO
Pierre-Luc Séguillon

■ Lorsque Robert Hue réitère, comme il le fait à la veille de la Fête de *L'Humanité*, son opposition à l'euro, il participe à un jeu de rôle désormais classique de la vie politique française. Il cherche à rassurer des parlementaires communistes qui ne veulent être ni la force d'appui du gouvernement ni la mouche du coche du gouvernement. Il s'efforce de rassurer des militants qui constatent que le réalisme de gauche conduit à de sérieuses concesssions, que ce soit à l'ouverture du capital des entreprises publiques au privé ou la signature du pacte de stabilité à Amsterdam.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

TF 1

17.15 Hercule. Série. Rencontre.
18.05 Savannah. Série. Le grand amour à la peau dure.
19.05 Beverly Hills. Série. Week-end à la neige.
20.00 Journal, Tiercé ; Météo ; Simple comme...

20.45

DRÔLE DE JEU
Divertissement présenté par Lagaf'. Invités : les Vamps, Philippe Risoli, Ishtar, Jacques Pradel, Gérard Vivès, Eric et Ramzy (140 min). 928954

23.05

HOLLYWOOD NIGHT
Comme un oiseau en cage. Téléfilm O de Frank De Felitta, avec Sharon Stone, Steve Railsback (110 min). 5441684
Une jeune femme, psychologiquement fragile, est sauvée d'une agression par son voisin, un acteur de télévision.

0.55 et 1.35, 2.35, 3.40, 4.20 TF 1 nuit.
1.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine (25 min). 3486733

1.45 et 3.50, 4.50 Histoires naturelles. Documentaire. 2.50 Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. [1/2] Les volcans. 4.30 Musique. Concert (20 min).

France 2

14.40 Samedi sport. Magazine. 17.20 Cyclisme. En direct. Paris - Bruxelles. 18.05 Rugby. En direct. Coupe d'Europe. Poule E : Pau-Llanelli (Pays de Galles).
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Erik Thieme, Didier Bienaime, Erick Chabot, Mathieu Delarive, Sophie Lefranc-Duvillard, Perrine Pelen (115 min). 680684

22.45

DU FER DANS LES ÉPINARDS
Divertissement présenté par Christophe Dechavanne (70 min). 794961

23.55 Journal, Météo.
0.15 La 25e Heure. Magazine. Norodom Sihanouk, roi cinéaste (55 min). 7302085
1.10 Bouillon de culture. Spécial Françoise Giroud (rediff., 65 min). 1807289

2.35 Entre chien et loup. Documentaire. 2.40 Les Z'amours. Jeu (rediff.). 3.10 Pyramide. Jeu (rediff.). 3.40 Le Corbusier. Documentaire. 4.40 Bolivie. Documentaire [1 et 2/2]. 6.00 Foofur. Dessin animé.

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 et 1.30 Un livre, un jour. Magazine.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

DOCTEUR SYLVESTRE
La Vie entre quatre murs. Téléfilm de Christian François, avec Jérôme Anger (95 min). 302874
Le docteur Sylvestre se préocupe d'un jeune homme, père de famille, incarcéré pour une légère peine.

22.25

STRIP-TEASE
Magazine. Temps de chien - Baston aux Assedic (60 min). 6559508

23.35 Journal, Météo.
23.50 Musique et compagnie. Magazine présenté par Alain Duault. Lambert Wilson, côté musique (55 min). 653400
0.45 New York district. Série. Les escrocs.

1.40 Musique graffiti. Magazine. Solistes. Invité : Arnaud Klarsfeld (20 min).

La Cinquième

18.05 Les Messagers de l'espoir. Documentaire.

Arte

19.00 KYTV. Série. Le spectacle vert, vert, vert.
19.30 Histoire parallèle. Magazine.
20.15 Le Dessous des cartes. Magazine. Géopolitique du sous-continent indien (rediff.).
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : AU LARGE DE L'ISLANDE
Documentaire de Marko Röhr. Plongées dans l'Atlantique (55 min). 1584400
Une spectaculaire plongée dans les failles sous-marines au large de l'Islande.

21.40 Metropolis. Magazine. Elise Fontenaille ; Portes ouvertes sur un jardin fermé ; Parti pris : Françoise Caradec (60 min). 4798058

22.40

WILD PALMS
Feuilleton de Peter Hewitt, avec James Belushi, Dana Delany. [1/6] Une vie sans histoires (55 min). 9393955
Ce feuilleton dénonce un monde où l'image règne en maître. Nous sommes en 2007 à Los Angeles. Un sénateur propose d'utiliser la télévision pour aliéner les populations.

23.35 Charlie Mariano. Documentaire de Willy Meyer. [2/2] (55 min). 214400
0.30 Le Lendemain matin. Téléfilm de Gabriele Zerhau, avec Jürgen Vogel, Julia Stemberger (90 min). 4123240
2.00 Cartoon Factory (rediff.).
2.30 Tracks. Rythmes latino (rediff., 30 min). 2451240

M 6

19.00 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine. Les marquages au sol pour les deux roues ; Travaux sur le périphérique parisien.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot forme. La peau.
20.35 Ciné 6 spécial. Magazine.

20.45

X FILES : AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série Δ, avec David Duchovny, Gillian Anderson (170 min). 84275890
Anagramme. Tout ne doit pas mourir. La meute.
*Les enquêteurs Fox Mulder et Dana Scully sont de retour. M 6 reprogramme le dernier épisode de la troisième saison (*Anagramme*) dans lequel les deux inspecteurs du FBI étaient sur la piste d'un homme qui guérissait les blessures par imposition des mains. La quatrième saison commence donc réellement avec* Tout ne doit pas mourir *qui est en fait la deuxième partie d'*Anagramme.

23.35 Fausse déclaration. Téléfilm O de Michael Keusch, avec Patrick Bergin (85 min). 9054232
1.00 Un flic dans la mafia. Série O La flamme fascinante.

1.55 La Nuit des clips (340 min).

Canal +

17.00 Football américain. Championnat de la NFL.
▶ En clair jusqu'à 20.05
17.55 Décode pas Bunny. Dessins animés.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. +. Magazine.
20.05 Les Simpson. Dessin animé. Du jamais vu.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

AVENTURIER MALGRÉ LUI
Téléfilm de Marc Rivière, avec Sophie Duez, Bernard Yerles (100 min). 474955
Une jeune femme et un policier doivent sauver la forêt guyanaise et ses Indiens de la pollution d'un laboratoire.

22.15

SUPPLÉMENT DÉTACHABLE
Trois courts métrages néo-zélandais : Ultime dédicace ; Sale bête ; Ce film est un chien (35 min). 906874

23.00 ▶ Sur la route de Madison ■ ■ Film de Clint Eastwood (1995, 129 min). 4722394
1.10 Le Bel Eté 1914 ■ Film de Christian de Chalonge (1996, 110 min). 6371733
3.00 Boxe. Réunion de Las Vegas.
6.00 Cascadeurs (39 min). 5072608

Radio

France-Culture

20.35 Si ça vous chante. Hanna Schygulla ; Léo Ferré ; Marlène Dietrich.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Entretien avec Laurent Muhleisen ; 20.54, Un autre toit, de Dea Loher.
22.35 Opus. Danses et chants basques.

0.05 Tard dans la nuit. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de la salle Olivier Messiaen, à Paris, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Zdenek Macal : Tannhäuser : ouverture et chœur des invités, de Wagner ; Symphonie espagnole pour violon et orchestre op. 21, de Lalo, Gérard Poulet, violon ; Bacchus et Ariane (suite nº 2), de Roussel.
23.07 Présentez la facture.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 La Pologne. Concerto nº 2, de Wieniawski, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Seiji Ozawa, Itzhak Perlman, violon ; Quintette op. 34, de Zarebski, par le Quatuor Wilanow, Esztenyi, piano ; Stabat Mater op. 53, de Szymanowski, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la ville de Birmingham, dir. Rattle ; Symphonie nº 3, de Lutoslawski.

22.40 Da Capo. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Rêve d'Esther. Téléfilm [2/2] de Jacques Otmezguine, avec Ludmila Mikaël (115 min). 50673313
22.00 Journal (France 2).
22.30 Surprise party.
0.30 Soir 3 (France 3).
0.50 Journal (TSR, 30 min).

Planète

19.40 Histoire de la marine. [2/7]. A la découverte du monde.
20.35 L'art contemporain est-il bidon ? [1/2].
21.30 Trafic d'animaux. [6/6]. Les tortues géantes.
21.55 15 jours sur Planète.
22.25 L'Angleterre confrontée au fascisme.
23.15 Louis Leprince-Ringuet, un physicien dans le siècle.
0.20 Mojave, le désert absolu (50 min).

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 Golf.
22.05 Gipsy Kings. Concert (60 min). 6549416
23.05 Le JTS des festivals.
23.30 Claude Nougaro à l'Olympia. Concert enregistré à l'Olympia en 1994 (145 min). 18340077

Histoire

20.00 Il était une fois... la France : D'Artagnan amoureux. Feuilleton [2/5].
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Gilbert Garrier ; Stéphane Audouin Rouzeau.
22.00 Télé, notre histoire : Thibaud ou les Croisades. Le manteau blanc. Le marin de Gênes.
23.00 ▶ Mille et une vies. Hommage à François Furet (120 min).

France Supervision

19.00 et 20.30, 0.05 Coup de cœur. Invité : Didier Lockwood.
19.15 Une leçon particulière de musique avec Anner Bylsma.
20.45 Macbeth et Rigoletto, de Verdi. Concert enregistré au Concertgebouw d'Amsterdam en 1994 (75 min). 68425874
22.00 Cap'tain Café. Invité : L'Affaire Luis Trio.
22.50 Festival interceltique : Matto Congrio. Concert (75 min). 93119228
0.20 Wap Doo Wap.
1.35 Prinsengracht 96. Concert enregistré au Canal des Princes d'Amsterdam (50 min). 79775707

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Magazine.
22.05 Love Sophia. Documentaire.
23.00 Quand gronde la colère ■ Film de John Guillermin (1960, N., v.o., 90 min). 6331941

Ciné Cinémas

20.05 Seul face au crime : L'Affaire de la plage. Téléfilm [2/2] de Giorgio Capitani, avec Sergio Castellito (105 min). 49249232
21.50 Ciné Cinécourts. Magazine.
23.00 Dandin ■ ■ Film de Roger Planchon (1987, 110 min). 39154455

Festival

20.30 Intime conviction. Téléfilm de John Lvoff, avec Didier Sandre (90 min). 18897232
22.00 Le Riche Homme. Téléfilm de Jan Keja, avec Hugo Van den Berghe (55 min). 37504232
22.55 Le Renard. Soupçon (65 min).

Téva

20.30 Téva interview.
20.55 et 22.30 La Légende d'Alisea.
0.10 Quand le nougat a le goût de bouchon.

Série Club

19.55 Highlander. Le retour de l'apocalypse.
20.45 Banacek. L'étalon.
22.00 Loïs et Clark. Main basse sur Métropolis.
22.45 Lou Grant. Misogynie.
23.35 Mission impossible. Champs de course.
0.25 Un ours pas comme les autres. L'étage en dessous du paradis.

Canal Jimmy

21.00 Le Dernier Rebelle. [2/2]. Les grands espaces.
22.00 Spin City. Le doute.
22.30 T'as pas une idée ? Magazine.
23.30 Des agents très spéciaux. Souvent blonde varie.
0.20 Motor Trend. Magazine.
0.40 Star Trek : la nouvelle génération. Correspondance (v.o.).

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.00 Super Baloo.
21.25 La Bande à Dingo.
21.50 Sinbad.
22.15 Pas de répit pour la planète Terre.
23.05 Animalement vôtre.
23.30 Ne vous fâchez pas Imogène. Téléfilm (90 min). 781418

Eurosport

13.00 et 19.00 Motocyclisme. En direct. Grand Prix de Catalogne. Essais des 125 cc (60 min). 576145 14.00 Essais des 500 cc (60 min). 570981
15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne. 8e étape (175 km) (120 min). 652067
17.00 Cyclisme. En direct. Paris - Bruxelles (30 min). 770394
17.30 Volley-ball. En direct. Championnat d'Europe : Demi-finale (90 min). 541110
22.00 Boxe.
23.00 Pole Position. Magazine.
0.00 Tennis. En différé. Tournoi de Marbella : Demi-finales (90 min).

Voyage

21.00 Suivez le guide.
23.00 Voyage pratique.
23.30 et 1.00 Sur la route.

Muzzik

21.00 Les 24 heures d'une folle journée Schubert.
22.00 Idoménée. Opéra en trois actes de Mozart (185 min). 521081348
1.05 Jazz at the Smithsonian : Mel Lewis. Concert (75 min). 509153482

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 90° Est. 20.45, 23.45, 1.15 No Comment. 21.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.45 Elisa. Film de Jean Becker (1995, 115 min). Avec Gérard Depardieu, Vanessa Paradis, Clotilde Coureau. *Comédie dramatique.*

TSR

23.10 Creepshow. Film de Georges A Romero (1982, 125 min). Avec Carrie Nye, Hal Holbrook, Adrienne Barbeau. *Fantastique.*

Demain, dans le supplément
TÉLÉVISION-RADIO-MULTIMÉDIA

- Football et télévision : la multiplication des compétitions n'a pas démultiplié l'audience.
- Le France-Musique nouveau est arrivé.
- Rentrée 1997 : les CD-rom de soutien scolaire.

Le film de la semaine : « Les Amants du Pont-Neuf », de Leos Carax.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Signification des symboles :

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1997

Un amour de mammouth

par Pierre Georges

ON NE SAURAIT exactement dire que le postillon faisait des mamours au mammouth ! Semaine après semaine, il l'accablait de ses sarcasmes. Gros tas ! Feignasse ! Absent ! Vacancier ! Toujours en formation permanente ! Ah ! comme il l'aimait, sa brave bête, et comme il l'aiguillonnait tendrement, son cornac.

En ville, on se réunit. Et l'on disserta longtemps. Etait-ce de l'amour ? De la rage ? De la fausse gaffe, de la vraie gaffe ? Un calcul tactique ou de l'intempérance verbale ? Et l'on convint, à l'unanimité, que si le cornac poussait le pauvre animal pour ainsi dire dans les bégonias, c'était par pur calcul et pour son bien. S'il disait, s'en faisant gloire et devoir, *« les choses comme elles sont »*, ce n'était pas pour le plaisir de les dire, mais par un extraordinaire stratagème : préparer la concertation par la provocation, passer la bête à l'attendrisseur, lui tabasser le poil pour mieux lui flatter l'échine.

L'effet fut foudroyant. Le mammouth, qu'on sait de cuir épais mais de derme sensible, poussa des barrissements de rage. Les syndicats de mammouths se réunirent d'urgence. *« Indécent ! » « Ignoble ! » « Indigne ! » « Inacceptable ! » « Maintenant, ça suffit ! »* La tactique, si tactique il y eut, réussit au-delà de toute espérance. La preuve, dans la colère générale, seule une voix différente se fit entendre, celle du syndicat des pachydermes de droite. Il trouvait, lui, ce discours fort à son goût. Enfin ! Un cornac, fût-il de gauche, pour remettre de l'ordre en Mammouthie !

Bref, l'animal était à point. Et il n'était que temps de passer, à haute et médiatique voix, à la phase deux de l'offensive. Le ministre s'en vint à la télévision. Cela vous est raconté par ailleurs *(page 11)*. Et il dévoila le but, justifiant la méthode. En deux mots, deux simples mots : *« Zéro défaut ! »*

Voici donc le projet : élaborer ensemble le plus beau, le plus efficient, le plus vertigineux des mammouths, un mammouth zéro défaut, une perfection d'animal. Ce n'était plus le ministre, mais le capitaine d'éducation qui parlait. Un peu comme un capitaine d'industrie intellectuelle. Un mammouth zéro défaut, comme moteur de chez MM. Calvet ou Schweitzer. Un mammouth scientifiquement parfait, humainement irréprochable, jamais en panne, pédagogique au quart de tour. Un amour d'animal, pièces et main-d'œuvre. Car, comme dit le capitaine Allègre, quand le mammouth éternue, la belle jeunesse de France s'enrhume.

Qui aurait trouvé à redire au projet ? Personne, pas un patron en tout cas. Dans toute entreprise qui se respecte, c'est le but, le Graal sans cesse énoncé, jamais atteint. *« Il nous faut tendre au zéro défaut. »* Combien de fois, en ces termes, l'objectif a-t-il été fixé, le cap donné à des multitudes de salariés ? Combien de tas de sable à remonter sans cesse, de barreaux de chaise à polir sans fin, au nom du mythique et salvateur *« zéro défaut »* ?

Les enseignants étant des mammouths comme les autres, il est évident qu'en leur for intérieur, ils se prêtent bien des qualités s'ils s'autorisent quelques défauts. D'où leur fureur. Mais là aussi, la question se pose : le font-ils par calcul tactique ou par intempérance syndicale ? Allons, passons vite à la phase trois, rituelle celle-là : table ronde pour tout le monde !

Hubert Védrine appuie la politique du président algérien

Il rejette sur les islamistes la responsabilité des violences

LE MINISTRE français des affaires étrangères, Hubert Védrine, dérogeant à la réserve généralement observée à propos des événements en Algérie, a paru imputer aux seuls islamistes les massacres de civils perpétrés ces derniers semaines en Algérie. Dans le cadre d'un débat organisé, jeudi 11 septembre à Montpellier, lors des journées parlementaires du Parti socialiste, il a estimé qu'il fallait voir *« dans la recrudescence des violences [...] la réponse de ceux des islamistes qui sont absolument opposés à tout compromis »* avec le pouvoir algérien. *« Il y a une fuite en avant correspondant au fait que certains groupes veulent à tout prix empêcher ce qui se prépare sur le terrain politique »*, a expliqué le chef de la diplomatie française, ajoutant : *« Le pouvoir algérien est en train de bâtir un compromis avec une partie des islamistes, qu'*[il] *n'appelle pas modérés mais qu'on peut appeler, disons, légalistes. » « Notre tâche, entre autres, c'est de préparer l'après-guerre pour ce pays »*, a dit encore M. Védrine.

Vendredi matin, l'entourage du ministre s'efforçait de nuancer ces propos, en affirmant que M. Védrine n'avait *« pas voulu pointer du doigt tel ou tel, mais au contraire expliquer que la situation en Algérie est compliquée »*.

L'analyse du chef de la diplomatie française constitue un soutien implicite aux tractations engagées par le chef de l'Etat algérien, Liamine Zeroual – ou plutôt son proche entourage – pour obtenir du chef historique du Front, Abassi Madani, qu'il lance à la télévision et à la radio un appel solennel en faveur d'un arrêt des violences. En contrepartie, l'ex-Front serait réadmis dans la vie politique algérienne, après avoir été combattu pendant près de six ans.

DISSENSIONS

Mais la remise en résidence surveillée de M. Madani, il y a quelques jours, a alimenté les rumeurs de dissensions profondes au sein du régime (*le Monde* du 5 septembre). Certains milieux, proches de l'armée, ne veulent pas, semble-t-il, d'un dialogue avec les islamistes. Comme en écho à cette fronde interne, le quotidien francophone *El Watan* a mis en cause jeudi *« l'entêtement du pouvoir à dialoguer avec le FIS et à s'allier la mouvance islamiste »*.

Les tensions, au sein du pouvoir, entre partisans et adversaires d'un compromis avec le FIS ont d'ailleurs alimenté en milieu de semaine des rumeurs de coup d'Etat. Dans son édition de jeudi, *El Watan* les attribue au fait que *« les principaux responsables du ministère de la défense nationale »* se sont réunis pendant *« plusieurs jours »* pour mettre au point *« un nouveau dispositif de sécurité »* afin d'empêcher de nouveaux massacres de civils.

Un faux pas dans le soutien de Paris au président Zeroual a cependant été évité de justesse jeudi. Une instance officielle, rattachée au premier ministre (mais qui n'a qu'un rôle consultatif), la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), était saisie d'un avis sur *« la situation des droits de l'homme en Algérie »*. Le texte proposé, pas des plus amènes pour le régime, avait même été durci après l'audition de responsables d'organisations humanitaires. Il mettait en cause *« le nombre et la gravité des violations des exactions commises par les groupes armés qui se revendiquent de l'islamisme »*, mais également celles *« commises par les milices* [armées par le régime]. Le texte dénonçait également *« les exécutions extrajudiciaires et les "disparitions" [qui] remplacent de plus en plus souvent les procès »*, *« le harcèlement incessant »* dont sont victimes *« les familles des prisonniers politiques »*... Entre autre choses, il était demandé au gouvernement français d'*« exiger »* que la question des droits de l'homme ne soit pas absente des discussions actuelles entre l'Union européenne et l'Algérie, candidate à un rapprochement avec Bruxelles.

Faut d'un consensus au sein de la commission, le projet d'avis n'a pas été voté. Il fera l'objet d'un nouvel examen le 1er octobre prochain.

Jean-Pierre Tuquoi

Un « manifeste du refus »

Sous le titre *« Le manifeste du refus »*, *L'Evénement du jeudi* publie cette semaine une lettre au président de la République et au premier ministre réclamant *« la tenue d'une conférence internationale sur l'Algérie (...) dans les plus brefs délais. » « La perspective d'une pacification sur une base démocratique s'estompe, tant le gouvernement tarde à donner sa chance à une véritable concertation des forces vives de la société civile, seule capable de tenir tête à la détermination fanatique des groupes se réclamant abusivement de l'islamisme »*, estiment les auteurs du manifeste. Marie-Claire Mendès France, Danielle Mitterrand, Tahar Ben Jelloun, Rony Brauman, Roland Castro, Philippe Douste-Blazy, Luc Ferry, Stéphane Hessel, Francis Jeanson, Yves Jouffa, Mathieu Kassovitz, Claude Lanzmann, Henri Leclerc, Fodé Sylla, Léon Schwartzenberg, Paul Virilio figurent parmi les premiers signataires.

France 3 : Henri Sannier écarté de la direction

TROIS SEMAINES auront suffi pour que la stratégie de *« rénovation des magazines »*, annoncée à l'occasion de la présentation de la grille de rentrée de France 3, ait son pendant pour l'information. Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, et Philippe Lévrier, directeur général de France 3, devaient annoncer à la hiérarchie de la chaîne, vendredi 12 septembre en fin de matinée, le départ d'Henri Sannier de la direction de la rédaction nationale et son remplacement par son ancien adjoint, Patrick Visonneau.

Celui-ci était directeur adjoint de la rédaction nationale depuis 1994, mais également producteur de « Dimanche Soir », une émission politique animée notamment par Christine Ockrent, qui signe cette saison son retour en première partie de soirée avec un magazine politique mensuel fait par la rédaction de France 3. Henri Sannier rejoint, lui, le service des sports de France Télévision comme directeur délégué auprès de Jean Réveillon, directeur des sports de France 2 et France 3. Il s'agit d'une création de poste.

Effectives dès lundi 15 septembre, ces décisions auront des répercussions à l'antenne. Henri Sannier abandonne la présentation du « Soir 3 » – journal du soir regardé chaque jour par 1,5 million de personnes – pour *« se consacrer »*, selon la présidence de France Télévision, à la présentation des émissions sportives du week-end sur France 3, ainsi qu'à « Tout le sport », émission diffusée sept jours sur sept depuis la rentrée.

Cette décision, que certains membres de la rédaction n'hésitent pas à qualifier de *« brutale »*, vient confirmer les rumeurs dont les couloirs du 28, cours Albert-Ier – siège de la rédaction nationale – bruissaient depuis plusieurs jours. Certains voient dans ce brusque remaniement les signes annonciateurs des futures prérogatives de Patrick de Carolis, venu de M 6 comme directeur des magazines et des documentaires, au côté de Patrice Duhamel, directeur général chargé des programmes avec lequel il avait travaillé à La Cinq : *« Peut-on raisonnablement penser que Patrick de Carolis se contentera de s'occuper des magazines alors qu'il avait la responsabilité de l'information à M 6 ? »*, s'interrogent-ils.

« UN COUP TERRIBLE »

Alors que les syndicats de France 3 attendaient l'officialisation des nominations pour se prononcer, certains redoutent déjà une *« reprise en main politique »*, critiquant la nomination de Patrick Visonneau qu'ils soupçonnent de vouloir porter *« un coup terrible à la rédaction »*.

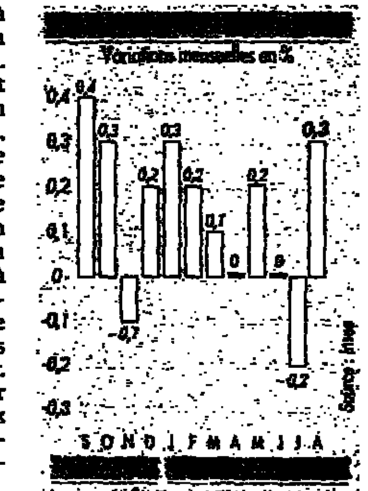
A la présidence de France Télévision, on explique que *« Xavier Gouyou Beauchamps, après avoir réorganisé la rédaction à France 2, a voulu procéder à un nouveau changement à France 3, de façon à mettre les choses au clair avant le déménagement dans le nouveau siège »*. Mettre les choses au clair signifierait, concernant Henri Sannier, ne pas cumuler les fonctions de présentateur avec celles de responsable d'une rédaction : *« On lui a donné le choix entre rester à l'antenne ou rester directeur de la rédaction. Mais il a préféré rester à l'antenne, ce qui est plus son métier. »*

Au sein de la rédaction, on n'a pas oublié les remous provoqués par l'affaire du « faux » 19/20, et les réponses évasives apportées alors par Henri Sannier, qui affirmait n'avoir été au courant de rien (*Le Monde* du 25 mars). La décision de Xavier Gouyou Beauchamps est sans doute à rapprocher de ces événements *« qui n'ont jamais été vraiment solutionnés »*, affirme-t-on à France 3. Si, dans l'équipe de M. Gouyou Beauchamps, on réfute tout lien de causalité entre l'affaire des « ménages » et le départ d'Henri Sannier, on reconnaît toutefois que celui-ci *« faisait trop de choses »* : *« On ne peut être à la fois chef d'orchestre et soliste. »*

Florence Amalou

Les prix à la consommation ont progressé de 0,3 % en août

LA HAUSSE de l'indice des prix à la consommation des ménages a été de 0,3 % au mois d'août. L'augmentation depuis le début de l'année est de 0,8 % et, en un an, de 1,5 %. Au mois d'août 1996, l'indice avait reculé de 0,3 %. Cette différence d'une année sur l'autre s'explique par une moindre baisse des produits frais (– 2,6 % en un mois contre – 9,7 %), par une fin anticipée des soldes par rapport à 1996, notamment dans l'habillement (+ 2,8 %), et par une hausse des produits pétroliers importés (+ 2 %), liée à la hausse du dollar. Les prix des services du secteur privé augmentent de 0,1 % et ceux des loyers et de l'eau, de 0,2 %. Tarifs publics et services de santé demeurent stables.



Attentat contre une radio corse

UN ATTENTAT a été commis contre les locaux à Ajaccio de Radio-Corse Frequenza Mora (RCFM), station décentralisée de Radio-France, dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 septembre. La charge a explosé devant l'entrée de la radio, au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation, et sérieusement endommagé l'entrée et la salle de rédaction. Le matériel technique n'a pas été touché. L'attentat n'a pas été revendiqué. La direction de RCFM a estimé vendredi dans un communiqué que *« c'est la démocratie, à travers l'exercice de la liberté d'information, qui est atteinte »*. Le PDG de Radio-France, Michel Boyon, s'est déclaré *« indigné »* sur France-Inter.

[*Le Monde* condamne vigoureusement cet attentat, quels qu'en soient les auteurs, et exprime sa solidarité à Michel Codaccioni, directeur de RCFM et correspondant de notre journal en Haute-Corse.]

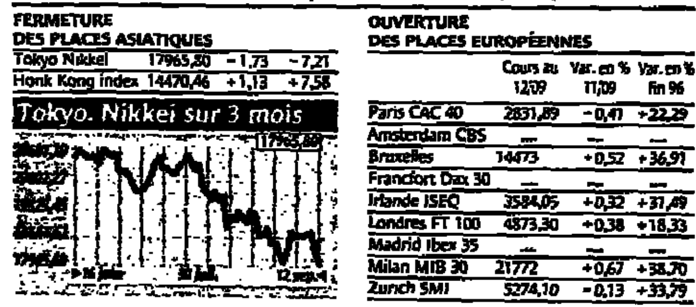
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 12 septembre, à 10 h 28 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17965,80	– 1,73	– 7,21
Honk Kong index	14470,46	+ 1,13	+ 7,58



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/09	Var. en % 11/09	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2831,89	– 0,41	+ 22,29
Amsterdam CBS	—	—	—
Bruxelles	14473	+ 0,52	+ 36,91
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3584,05	+ 0,32	+ 31,49
Londres FT 100	4873,30	+ 0,38	+ 18,33
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	21772	+ 0,67	+ 38,70
Zurich SMI	5274,10	– 0,13	+ 33,79

Tirage du Monde daté vendredi 12 septembre : 530 166 exemplaires 3

L'homosexualité tranquille de la travailliste Angela Eagle

ANGELA EAGLE, députée travailliste et secrétaire d'Etat à l'environnement de l'équipe de Tony Blair, a révélé en effet son homosexualité, jeudi 11 septembre, dans un entretien au quotidien *The Independent*. Personne, jusqu'ici, ne s'est déclaré choqué en Grande-Bretagne, pas même parmi les conservateurs. Ce qui, il y a une génération encore, aurait été un scandale politique majeur, entraînant la démission de l'intéressée, s'est passé le plus calmement du monde.

« J'ai une relation ancienne et très heureuse. Il se trouve que c'est avec une femme », explique paisiblement Angela Eagle. Celle-ci avait averti à l'avance Tony Blair de son intention. Le premier ministre n'a rien trouvé à y redire, faisant même savoir qu'il approuvait, à titre privé, la démarche de la jeune femme. Le contraste est évidemment saisissant avec les contorsions de l'ancien premier ministre conservateur, John Major, lorsqu'il devait faire face aux révélations de la presse tabloïd concernant les habitudes sexuelles peu orthodoxes de certains députés conservateurs...

Angela Eagle s'attendait à cette réaction favorable de l'opinion. *« Les mentalités ont changé,* explique-t-elle. *Les gens ont plus de bon sens qu'on ne le pense généralement. Je crois que le plus important, pour un député, est de vivre comme une personne équilibrée. Il y a eu, dans le passé, une attitude puritaine, à l'affût du détail graveleux, à l'égard des politiciens. Mais la question est désormais la suivante : les politiciens doivent-ils se comporter comme des êtres humains ? Ma réponse est oui. Je préfère être gouvernée par des êtres humains que par des figures de carton-pâte. »*

Le soutien sans faille de sa famille, notamment de sa sœur, elle-même députée travailliste, l'a aidée à prendre sa décision. Va-t-elle se montrer en public avec sa compagne, sa *« partenaire »*, comme on dit en anglais ? Sans doute un jour, mais il est encore un peu tôt et, de toute façon, cette dernière a également son mot à dire.

Angela Eagle a bien choisi son moment, dans le sillage de l'émotion suscitée par la mort de la princesse de Galles, qui avait le même âge qu'elle. Ces deux jeunes femmes, résolument modernes et libres, témoignent du nouveau visage, plus avenant que l'ancien, de l'Angleterre.

Dominique Dhombres

Dix mille retraités agricoles manifestent pour leurs retraites

PÉRIGUEUX
de notre correspondante

« 2 000 francs de retraite mensuelle en moyenne pour un exploitant agricole, 1 450 francs pour son épouse, c'est une honte... » Ils étaient environ 10 000 retraités agricoles rassemblés jeudi après-midi, à Périgueux, à l'appel de l'Association nationale des retraités agricoles, un mouvement né en Dordogne au début des années 90 afin de réclamer la revalorisation (à 75 % du SMIC) des retraites des exploitants agricoles et de leurs épouses, et qui compte aujourd'hui, selon son président Marcel Bouyou, 2 millions d'adhérents dans 65 départements. Jeudi, une quinzaine de départements, essentiellement du grand Sud-Ouest, étaient représentés pour rappeler aux élus de tous bords les promesses des gouvernements successifs depuis 1981. Au-dessus de la tribune, une banderole citait une promesse de 1995 du candidat Jacques Chirac. Mais ce sont surtout Lionel Jospin et les députés de la nouvelle majorité qui ont été interpellés.

Paul Andrieux, représentant du Tarn-et-Garonne, regrettait que le projet de loi déposé par l'ancien député RPR de Dordogne, Frédéric de Saint-Sernin, n'ait jamais été discuté, craignant qu'un sort similaire soit réservé au nouveau projet signé du groupe communiste. Les retraités agricoles ont promis qu'ils *« monteraient »* à Paris *« le jour où notre avenir sera discuté à l'Assemblée nationale »*. Les femmes n'étaient pas les dernières à crier leur colère. Outre les dernières révélations relatives à la situation de la Caisse nationale de la MSA, les intervenants ont largement dénoncé les scandales politico-financiers et regretté que les excédents de la filière agroalimentaire ne soient pas reversés au profit des agriculteurs actifs ou retraités.

« Les pouvoirs publics nous répliquent qu'il n'y a pas d'argent, mais c'est une question de volonté politique. 35 milliards de francs, ça se trouve. » Une délégation est allée remettre au préfet et au président du conseil général de la Dordogne une motion en ce sens. Puis les manifestants ont défilé en centre-ville. De nombreux élus de droite comme de gauche leur ont apporté leur soutien. *« Si Jospin ne fait pas mieux que Juppé d'ici les cantonales et les régionales, le réveil sera douloureux »*, assure Marcel Bouyou, qui n'exclut pas en aparté que son mouvement, *« apolitique »*, pourrait présenter des listes aux prochaines élections régionales.

Anne-Marie Siméon

